

Une Europe sociale !?

Ressources pour
la formation politique européenne
des syndicalistes

de Birgita Dusse et Malte Meyer

EUROPÄISCHE
AdA

solidar

etui.
european trade union institute

Une Europe sociale !?

**Ressources pour
la formation politique européenne
des syndicalistes**

de Birgita Dusse et Malte Meyer



La brochure *Une Europe sociale !? Ressources pour la formation politique européenne des syndicalistes* a été réalisée dans le cadre du projet *Réseau européen des académies sociales et syndicalistes* par les institutions participantes SOLIDAR (Bruxelles), l'Institut syndical européen (ETUI, Bruxelles) et l'Académie Européenne du Travail (EADA, Francfort/M.) et avec le support financier de la *DG Emploi, affaires sociales et inclusion* de la Commission européenne. Malgré cela la brochure ne reflète pas l'opinion de l'Union européenne. Les auteurs assument la responsabilité de leur texte.

Nous voulons remercier les journaux hebdomadaires *Jungle World* (Berlin) et *WoZ* (Zurich) pour la permission de reproduire les articles sur les pages 101–105 et 138–142.

Une Europe sociale !?

Ressources pour la formation politique européenne des syndicalistes

© Europäische Akademie der Arbeit in der Universität Frankfurt am Main, Frankfurt/M.

Auteurs : Birgita Dusse / Malte Meyer

Composition, design et graphique : Andreas Hollender / DruckBetrieb, Köln

Imprimerie : DruckBetrieb, Köln

Traduction : profi Schnelldienst, Frankfurt/M.

Photos : p. 89 : Bundesagentur für Arbeit; p. 37-43 : sites web du mouvement des indignés en Espagne; toutes les autres : Birgita Dusse

Photo de couverture : En construction – la nouvelle construction de la Banque centrale européenne derrière d'un clôture de grillage et devant la silhouette urbaine de Francfort. (Photo : Birgita Dusse, design: Andreas Hollender)

Tirage : 50 exemplaires

Sommaire

Préface.....	7
Introduction	9
Europe – unifiée mais inégale	
■ Division du travail : une division internationale mais inégale ? Une recherche des chaînes de production mondiales.....	15
■ L'Europe de l'Est : « en partance » ou durablement marginalisée ?.....	24
■ Jeu de la vie réelle. Les nombreuses facettes de la précarité.....	35
■ « Nous sommes tous des Grecs ! » À propos de l'utilisation de la crise financière pour la restructuration néolibérale de la Grèce et de ceux qui en profitent.....	46
Stratégies du management	
■ Le compromis de classes 2.0 : la compétitivité à tout prix ?	57
■ Compétitivité, redistribution, productivité. La politique salariale européenne sous les conditions de l'Union économique et monétaire.....	66
■ À propos des portes à tambour, des arrière-salles et des lobbies. L'ingérence politique illustré par la directive REACH sur les substances chimiques.....	74
■ La capacité d'insertion professionnelle. Un concept de gestion et ses pratiques d'un point de vue critique.....	84
Questions ouvertes de la migration	
■ Le régime des frontières de l'Union européenne : « L'ouvrier idéal est celui qui ne dispose d'aucun droit » (Fabrizio Gatti)	93
■ « La périphérie et la mer de plastique » La production de légumes pour les supermarchés européens à Almería en Andalousie	106
Quelques aspects théoriques et pratiques de l'internationalisme	
■ Discussions historiques et actuelles à propos de l'idée d'une « Europe sociale ».....	115
■ Dumping tarifaire et salarial suite à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de l'UE ?	124
■ Les comités d'entreprise européens : de la cogestion au niveau transnational ou d'internationalisme d'en bas ?.....	132
Bibliographie	143

Préface

L'Europe connaît actuellement la crise économique la plus grave depuis des décennies. Les conséquences de cette crise auront un impact important sur les possibilités de croissance et le marché du travail de tous les pays membres de l'Union européenne ; de même, elles auront une influence négative sur les conditions de vie et de travail d'une grande partie des citoyens européens. Actuellement, 80 millions de personnes dans l'Union européenne sont considérées comme pauvres ou menacées de pauvreté, dont 19 millions faisant partie des travailleurs pauvres. Ce sont ces personnes socialement exclues ou en situation précaire qui subiront tout l'impact de la crise aussi bien aujourd'hui que pour les années à venir.

La crise présente un défi complexe aussi bien pour la cohésion sociale du processus de l'intégration européenne dans l'ensemble, mais également pour les syndicats et les organisations des salariés. La situation continue de chômage, même si elle n'est pas précisément générée par la crise, se trouve pourtant aggravée par ces circonstances et menace à présent le niveau de vie de bon nombre de travailleurs européens. Cette évolution concerne aussi bien le niveau salarial, les systèmes de sécurité sociale et les conditions de travail tout comme la qualité et le financement des infrastructures publiques.

Les attentes qui en résultent à l'égard des organisations des travailleurs censées accomplir leur fonction de protecteur dépassent largement la capacité

de ces organisations dont le nombre des membres diminue chaque année. Dans cette situation difficile, la tendance observée de se replier d'abord sur la défense des sites de production au niveau local n'est pas très utile pour renforcer la dimension sociale du processus d'intégration. C'est donc pour cela que précisément en temps de crise, l'appel est lancé aux syndicats et aux organisations syndicales de renforcer les relations de coopération internationales afin de parer le retour vers un égoïsme national. Ce n'est pas par ce genre de négligences irréfléchies, mais seulement en approfondissant et en développant le processus d'intégration européenne que les syndicats et organisations syndicales pourront affronter ce défi de manière efficace.

Devant tous ces défis mentionnés plus haut, la formation et formation continue des fonctionnaires syndicaux gagne d'importance. Depuis longtemps, le fait d'exiger une prise en compte renforcée des processus d'intégration européens est devenu une évidence pour les syndicalistes. Ainsi, les syndicats proposent à leurs secrétaires tout comme aux acteurs bénévoles d'assister à des séminaires concernant les thèmes européens importants comme par exemple la directive sur les CEE, les verdicts de la Cour de Justice Européenne ou bien la liberté de circulation des travailleurs. Pour l'instant, les sujets européens ne constituent cependant pas un élément obligatoire ou prééminent pour la formation de la relève syndicale.

C'est pourtant précisément en temps de crise que les syndicalistes doivent être bien préparés pour pouvoir accomplir leurs tâches futures à l'échelle européenne. Depuis longtemps, la dimension sociale du processus de l'intégration européenne n'est plus un sujet arbitraire des beaux discours mais constitue à présent un élément indispensable du quotidien syndical. Dans ce contexte, la formation syndicale est censée faire évoluer le rôle de la relève pour sortir de leur situation de simples spectateurs et contribuer activement à la création de cette nouvelle dimension européenne, grâce à l'apprentissage des compétences et d'une expertise critique, ainsi qu'en organisant des processus d'échange à l'échelle européenne. Un tel processus s'accorde parfaitement avec les intérêts de l'UE pour la création des emplois, l'égalité des chances et la cohésion sociale.

Dans ce contexte, nous sommes heureux de pouvoir mettre à la disposition du public les documents présents pour la formation (continue) des syndicalistes en matière de politique européenne. Grâce au soutien financier de la Commission européenne que nous tenons encore à remercier chaleureusement pour sa générosité, notre équipe autour de Maurice Claassens, Birgita Dusse, Malte Meyer et Agata Patecka a réussi de transformer une série de bonnes idées en concepts didactiques et suggestions méthodiques efficaces lors d'un projet mené entre octobre 2010 et septembre 2011. L'utilité du matériel ne se limite pas uniquement au travail de formation syndicaliste. Nous tenons à remercier également Ellen Durst de la direction générale pour l'emploi pour son

accompagnement efficace de la production du présent matériel.

Les membres et participants des organisations et confédérations telles que le *Arbeidernes Opplysningsforbund* (Oslo), le *Arbejdernes Oplysningsforbund* (Copenhague) le *Arbetarnas bildningsförbund* (Stockholm), le *DGB-Bildungswerk* (Düsseldorf), la *EMCEF* (Bruxelles), la *European Civil Society Platform on Lifelong Learning* (Bruxelles), le *Fagligt Internationalt Center* (Copenhague), la *General Workers Union* (Malte), la *Global Labour University* (Cassel), l'*IG Metall* (Francfort/M.), l'*Institut für Sozialforschung* (Francfort/M.), le *Johannes Mikhelson Center* (Tartu), la *Ligue de l'Enseignement* (Paris), la *Lithuanian Labour Education Society* (Vilnius), le *MSZOSZ* (Budapest), le *People's College* (Dublin), le *Stow College* (Glasgow), la *Työväen Akatemia* (Helsinki), l'*UGT* (Lisbonne) ainsi que la *ver.di GPB* (Berlin) ont participé à nos ateliers de travail à Stockholm, Bruxelles et Francfort. Nous tenons à remercier également tous les participants pour les nombreuses idées, suggestions et conseils qui nous ont été apportés lors de ces ateliers.

Étant convaincus qu'elle sera également d'une grande utilité pour la coopération internationale des syndicats, nous souhaitons beaucoup de succès et un grand nombre de lecteurs à cette brochure finalisée.

Peter Wedde

Directeur de l'Europäische
Akademie der Arbeit, Francfort/M.

Conny Reuter

Secrétaire général de SOLIDAR,
Bruxelles

Introduction

Que ce soit l'Europe, le budget de la Grèce, la monnaie unique, sans oublier les syndicats – tous se trouvent actuellement dans une situation de crise ou même dans « la crise la plus grave depuis des décennies ». Étant donné que cet état critique perdure déjà depuis quelques années, la métaphore de la crise a légèrement perdu de sa force. Pourtant, cela ne change pas grand chose à la force explosive du contenu politique que ce terme est censée désigner : puisque les méthodes de solution traditionnelles ne fonctionnent plus comme d'habitude, les institutions reconnues risquent de perdre leur légitimité. Du moins pour un travail de formation politique qui se veut critique, « une époque comme la nôtre » (pour citer une autre expression courante) présente également une chance. Ainsi, ce qui paraît être une évidence est davantage mise en question et discuté au niveau théorique et pratique beaucoup plus que d'habitude. C'est justement cette mise en question des évidences présumées qui pourra être considérée comme intérêt principal du matériel présent qui pose la question de l'Europe sociale. Ces documents ne présentent aucune issue prédéfinie de la crise actuelle, mais tentent à apporter des alternatives sociales, écologiques, démocratiques et internationalistes dans le cadre de leurs possibilités modestes.

Ce matériel de formation a pu être constitué grâce à la coopération de l'Académie Européenne du Travail (Francfort/

M.) avec SOLIDAR (Bruxelles), un réseau européen d'organisations non-gouvernementales et organisations du mouvement travaillistes, ainsi que l'Institut syndical européen ETUI. Au printemps 2010, les partenaires du projet ont établi l'objectif commun de développer une collection des ressources pour la formation syndicale concernant les sujets européens, afin de contribuer ainsi à la création des réseaux pour les académies de travail européennes. Les prédispositions pour le projet étaient bonnes : en tant que laboratoire d'idées reconnu à l'échelle européenne, ETUI publie des expertises intéressantes par rapport à la politique sociale et la politique du travail européenne depuis plusieurs années. A part les relations avec les organismes de formation de ses associations membres, SOLIDAR dispose également des meilleurs contacts au niveau politique. De plus, l'Académie Européenne du Travail de l'Université de Francfort sur le Main est un endroit parfaitement adapté pour concevoir et mettre en pratique ce genre de concepts de formation.

Cette académie fondée en 1921, fermée par les fascistes nazi en 1933 et rouverte en 1946 se consacre depuis des décennies à la tâche définie dans ses statuts, c'est-à-dire le renforcement de la représentation des intérêts des salariés au sein de leur entreprise et au niveau social. Depuis que l'organisme a été renommé « Académie Européenne de Travail », les aspects européens sont devenus plus importants pour le programme scolaire. Au

cours d'un cours d'une année, les salariés engagés au niveau politique et social auront la possibilité d'acquérir davantage de qualifications par rapport à leur activité future au sein des comités d'entreprise, des syndicats, des partis politiques et des ONGs. La nécessité de création des réseaux européens pour les syndicats fait augmenter la demande de matériel de formation, proposant une approche critique du processus d'intégration européenne du point de vue des salariés. D'après nos impressions, cela est valable autant pour le travail de formation syndicale en Allemagne que dans les autres pays européens.

Cependant, les prémisses politiques auxquelles pourront se consacrer les concepts de formation ne dépendent pas seulement des conditions générales mais également du contexte temporel de leur conception. Le matériel de formation ici présent a été compilé entre l'automne 2010 et l'été 2011, c'est-à-dire au milieu d'une crise gravissime du processus d'intégration européen. La dernière crise provoquée par l'endettement et elle-même engendrée par les crises immobilières, bancaires, financières et économiques depuis 2007 menace de faire éclater l'un des projets centraux de l'Union européenne, à savoir la monnaie unique. Même si les conséquences politiques et économiques d'un échec de ce projet actuellement discuté ne sont guère prévisibles, il est à présent possible de chiffrer au moins approximativement le prix que le citoyen européen devra payer pour que l'Union puisse sortir de la crise. Des programmes de restrictions massives, des projets de privatisation et des diminutions des salaires menacent déjà le niveau de vie des chômeurs, des retraités et des salariés partout dans l'Union européenne. Au moins dans quelques pays de l'Europe du Sud, des mouvements contre cette « solution de la crise » sur le dos des foyers modestes se sont déjà formés.

La frustration politique énorme, visible surtout dans les succès électoraux de l'extrême droite qui gagne du terrain

dans presque tous les pays de l'Union indique aux syndicalistes quelle direction il ne faut surtout pas prendre en formulant une réponse à la crise : le chauvinisme petit-bourgeois vis-à-vis les bénéficiaires des prestations sociales, l'exclusion des minorités sociales et l'isolement face aux réfugiés économiques du continent africain sont tous censés formuler un modèle de solidarité exclusive qui détournera l'attention des origines systématiques de la crise en se servant des plus faibles. Le matériel présent prend explicitement ses distances vis-à-vis de telles tendances et tient à encourager ses lecteurs à contribuer à l'effort collectif d'analyser d'abord la situation européenne de manière objective pour pouvoir ensuite présenter des perspectives alternatives concernant l'évolution démocratique et sociale.

Il est évident qu'une collection de matériel de formation ne pourra pas prétendre à éclairer complètement toutes les facettes de la politique, de l'économie et de la société de l'Union européenne. Face à la complexité de la matière et l'abondance de littérature par rapport à ce sujet, mais également pour éviter d'ennuyer les participants avec l'enseignement traditionnel des institutions européennes, nous avons décidé d'employer une autre méthode. À l'aide de certains exemples et problématiques choisies, nous tenons à vous transmettre une compréhension des défis, des contradictions et des chances auxquels les syndicalistes se voient confrontés lorsqu'ils comprennent leurs problèmes non seulement en tant que limités au niveau national mais en relation avec l'évolution internationale. En cas de réussite d'un tel processus de formation, vous comprendrez également notre point de vue quant à l'inutilité d'une approche trop scientifique : outre ses dimensions économiques et politiques, tout problème pratique a également une dimension culturelle et morale.

Même si, pour ces raisons-là, nous avons évité de concevoir un curriculum consécutive qui ne pourra finalement être

utilisé que dans le contexte, le processus de travail nous amènera à quatre grands chapitres qui regrouperont les différents éléments du matériel :

Le premier titre *UNE EUROPE-UNIFIÉE MAIS INÉGALE* concerne les chapitres à propos des côtés sombres d'une société transformée en société néolibérale. Le chapitre à propos des *chaînes de production* (p. 15–23), est censé amener à une recherche comparative à propos des conditions de travail à l'échelle mondiale. Celui à propos de la *périphérisation* (p. 24–34) tente à donner une approche pour un débat censé expliquer la consolidation durable des inégalités régionales en donnant l'exemple des régions pauvres en Europe de l'Est. Le terme de *précarisation* (p. 35–45) englobe tous les phénomènes auxquels toute une génération de jeunes salariés en Europe se voit actuellement confronté : les contrats à durée déterminée, les bas salaires et la fragilité au niveau social. Finalement, le chapitre à propos de *la crise en Grèce* (p. 46–55) explique de manière exemplaire comment les crises sont utilisées dans la restructuration néolibérale, qui en profite et quelles sont les solutions alternatives actuellement discutées dans ce contexte.

Pour compléter ces chapitres, le titre *STRATÉGIES DU MANAGEMENT* propose un débat à propos du comportement des représentants du capital vis-à-vis de l'Europe. La tentative de vouloir rendre compétitif au niveau mondial à tout prix les sites économiques divers sera expliquée au chapitre *le corporatisme compétitif* (p. 57–65). *La politique salariale dans la zone euro* pourra servir de base pour apporter un peu plus de transparence à propos du cadre dans lequel a été pressée la politique salariale syndicale par la Banque centrale européenne (p. 66–73). *Lobbyisme* s'intéresse cependant davantage au pouvoir du lobbyisme industriel à Bruxelles en utilisant l'exemple de la directive REACH (p. 74–83). *Employabilité* explique les stratégies dont se servent

les entreprises pour culpabiliser l'individu qui a échoué sur le marché du travail (p. 84–91).

L'importance toute particulière concernant les *QUESTIONS OUVERTES DE LA MIGRATION* est soulignée par le titre à propos de ce sujet. Le chapitre à propos du *régime des frontières* de l'UE (p. 93–105) voudra amener à une réflexion à propos des méthodes qu'utilise la « Forteresse Europe » pour s'isoler face aux réfugiés pauvres. Les conditions scandaleuses dans lesquelles travaillent des milliers de migrants clandestins employés comme saisonniers dans l'agriculture au sud de l'Espagne font l'objet du chapitre *la périphérie et la mer de plastique* (p. 106–113).

Enfin, le titre à propos de *QUELQUES ASPECTS THÉORIQUES ET PRATIQUES DE L'INTERNATIONALISME* s'intéresse plus précisément aux stratégies et alternatives d'action. Si le chapitre de *l'Europe sociale* (p. 115–123) propose encore un débat à propos des termes historiques de coopération solidaire, les paragraphes suivants abordent davantage les problèmes ayant animé les débats des années passées. *La libre circulation des travailleurs* explique les dangers inhérents à une nationalisation possible des conflits sociaux (p. 124–131). *Les comités d'entreprise européens* posent la question des chances et des risques contenus dans les approches timides d'une politique de cogestion à l'échelle européenne (p. 132–142).

Comme nous l'avons déjà suggéré tout au début, ce matériel de formation n'a pas uniquement été conçu dans le contexte de la formation syndicale, mais devra également servir de support à celle-ci. Le groupe cible auquel il s'adresse est constitué avant tout des animateurs d'atelier, des formateurs et des maîtres de conférence dont le travail de formation s'inscrit dans un environnement des syndicats européens ou des initiatives socialement et politiquement engagées de la société civile. Ensuite, ce groupe cible s'adresse lui-même à des participants (adultes) ayant déjà une expérience pra-

tique du travail syndical ou similaire. Ils connaissent ainsi les problèmes engendrés par le travail syndical international sans pour autant se laisser décourager en montrant un grand intérêt pour les différentes possibilités de formation continue. Finalement, cet intérêt politique joue un rôle beaucoup plus important que l'âge, le niveau d'études ou la situation professionnelle actuelle.

Pour les animateurs d'un événement formatif avec de tels participants, le matériel présent propose toute une gamme de possibilités pour conceptualiser un atelier. Il est possible d'utiliser chacun des chapitres individuellement ; cependant les cours auront éventuellement une durée différente à chaque fois, non seulement à cause de la diversité des méthodes mais justement suite à l'utilisation individuelle de chaque chapitre. Les formateurs devraient donc prendre leur temps pour choisir un thème en fonction du groupe ciblé qui permettra ensuite d'impliquer les participants dans un cursus de formation continue.

Ainsi, le matériel offre aux anima-

teurs une certaine liberté individuelle que ceux-ci accordent également aux participants. C'est pour cela qu'il y a très peu parmi ces propositions qui s'inscrivent dans la manière traditionnelle et plutôt scolaire pour animer le séminaire. Il nous paraît beaucoup plus avantageux de faire travailler les participants en petits groupes pour analyser des sujets divers. Nous aimerions encourager le débat à propos des questions controversées. En effet, cette méthode nous semble une bonne contribution au renforcement du pouvoir d'analyse critique, ainsi que pour raviver la démocratie interne des syndicats.

Malgré leur hétérogénéité, tous les chapitres sont conçus de manière à ce qu'ils commencent par une *introduction*. Celle-ci sert à aborder le sujet mais aussi à donner un bref aperçu des parties de texte mises à disposition. S'ensuit une partie *contexte* pour inscrire le thème abordé dans un contexte politique et apporter des informations supplémentaires qui pourra également être redistribué aux participants. Vous trouverez quelques-unes des références bibliographi-



ques utiles juste après ce texte, le reste se trouve dans la bibliographie à la fin de la brochure. Le paragraphe *activités* présente des idées pour la conception didactique et méthodique d'un atelier ou d'un stage : des études de texte, des jeux de rôle, des études de recherche, une approche par l'écriture créative, des phases utopiques et des analyses des images et des films. Vous trouverez également des *fiches de travail* pour quelque des activités à la fin du chaque chapitre.

Nous sommes heureux de pouvoir vous apporter ce matériel dont nous espérons qu'il vous sera d'une grande utilité. Nous serions également ravis d'avoir un retour de la part des formateurs et des participants en ce qui concerne leurs expériences pratiques avec ce matériel par rapport à la conceptualisation de certaines parties de leur atelier. Si ce matériel peut servir pour inciter à la création de davantage de réseaux pour intégrer ces formations au sein de différentes académies syndicales européennes, ce serait parfaitement dans nos intentions. Parmi

les initiateurs de ce projet, on trouve à part les auteurs également nos partenaires des organisations SOLIDAR et ETUI, nos collègues de l'Académie Européenne du Travail à Francfort/M., les étudiants du 75e cours qui ont contribué à la réussite d'une semaine de projets excellente, également Andreas Hollender du service du *Druckbetrieb* à Cologne ainsi que les participants des ateliers internationaux dont nous étions heureux de faire la connaissance dans le cadre du projet. Nous tenons à leur remercier très chaleureusement pour leur aide, leurs conseils, leurs propositions et critiques qui ont contribué à perfectionner cette brochure.

Birgita Dusse et Malte Meyer
Francfort/M., juillet 2011



Europe – unifiée mais inégale

Division du travail : une division internationale mais inégale ?

Une recherche des chaînes de production mondiales

★ Introduction

La propagation des magasins et produits bio est un indice indéniable pour une nouvelle forme de consommation qui gagne du terrain depuis quelques années, notamment pour les foyers à revenu moyen des pays de l'hémisphère nord et qui prétend être à la fois saine et durable. Ces LOHAS, comme on appelle pour rigoler un peu les adeptes de cette forme de *Lifestyles of Health and Sustainability* disposent des revenus plus élevés et prennent l'avion plus souvent que la moyenne, néanmoins ils sont fortement convaincus de leur supériorité morale en matière de consommation. A présent, il existe même une sorte de nouveau commerce d'indulgences permettant de soulager leur mauvaise conscience verte : lorsqu'on achète un billet d'avion, plusieurs compagnies offrent à présent et contre un léger supplément la possibilité de faire planter un arbre quelque part qui absorbera donc au moins une partie des émissions de CO₂ générées par ce voyage.

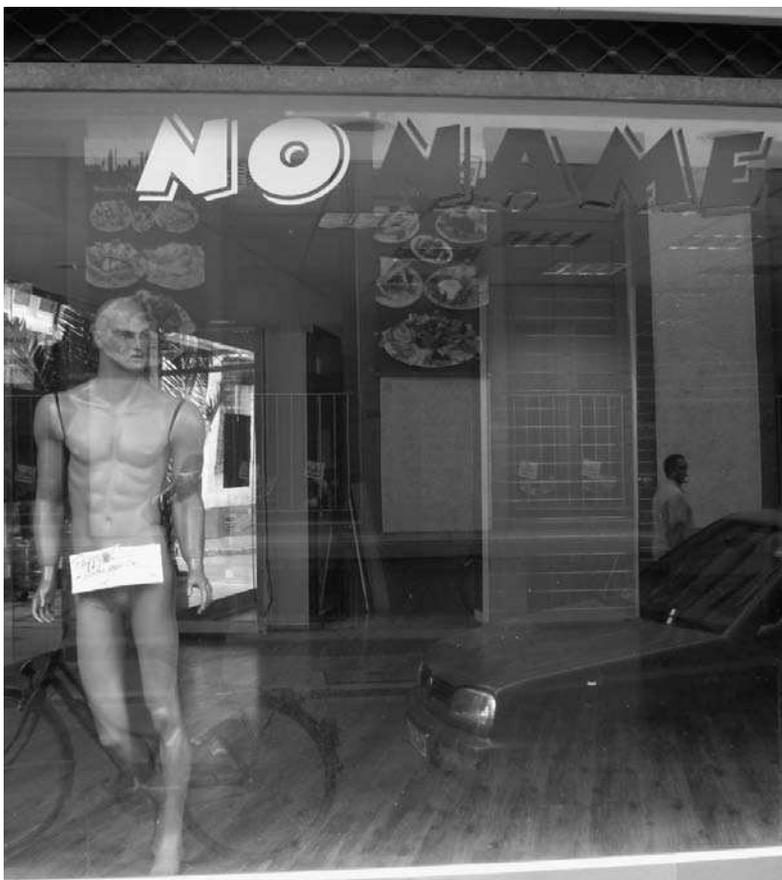
Les implications écologiques de sa propre consommation étant encore visibles dans ce discours, celui-ci se distingue par un refoulement sensible des conditions et conséquences sociales de la division du travail à l'échelle internationale. Ainsi, les Lohas semblent beaucoup moins s'intéresser à la question qui contribue à la production de ce qu'ils achètent, dans quelles conditions de travail, pour quel salaire ni quels sont ses droits ou les risques sanitaires auxquels il est exposé que si le kiwi qu'on a fait venir de Nouvelle-Zélande pour le vendre dans un supermarché européen présente éventuellement des risques pour leur santé. Il est extrêmement rare que les conditions de travail internationales deviennent l'objet du discours : ce fut le cas en 2010 lorsqu'une vague de suicides a déferlé sur le groupe FoxConn à Shenzhen en Chine, avec ses 200.000 ouvriers probablement le plus grand groupe de production au niveau mondial. Ce coup de désespoir a attiré l'attention internationale surtout parce qu'il s'agit du producteur de l'iPhone, le produit de consommation actuellement le plus branché.

Les syndicalistes prennent de plus en plus conscience du fait que la connaissance des structures de la division du travail au niveau international ne sert pas seulement à produire des scandales mais qu'elle peut également aider à construire des réseaux politiques à travers la chaîne de production. Nous citons en exemple l'association internationale *Transnationals Information Exchange* réunissant plusieurs activistes de base qui s'engagent pour améliorer les conditions de vie et de travail à travers des actions syndicales (<http://www.tie-germany.org/index.html>). Aux États-Unis, on parle depuis plusieurs années des potentiels d'une « recherche stratégique » à qui on prête un pouvoir important surtout en cas de grève. Ce chapitre doit vous encourager à faire vos propres expériences en effectuant des recherches à propos des conditions de travail internationales.

Dans le cadre de ce travail analytique, il serait évidemment exagéré d'attendre des participants qu'ils fassent une recherche complète à propos de la struc-

ture et de la fonctionnalité d'une chaîne de production mondiale. Même en ce qui concerne les produits « simples », celle-ci est beaucoup trop complexe et en principe infinie – car les sous-traitants sont tout aussi importants que les producteurs directs ou les sous-traitants des sous-traitants. S'y ajoute le fait que même la technologie des outils de recherche n'est pas assez avancée pour pouvoir révéler les secrets professionnels des entreprises privées et publiques qui seraient nécessaires pour établir un état de lieu concret des conditions de travail. Trop souvent, les ouvriers sont menacés par des sanctions lorsqu'ils parlent des abus au sein de leur propre entreprise et même s'ils osent le faire, on ne sait même pas si le grand public s'y intéresse vraiment.

Malgré ces difficultés, la nouvelle technologie de l'Internet permet à présent d'élucider beaucoup plus d'aspects d'une chaîne de production qu'avant l'ère informatique. Les syndicalistes tout comme les autres activistes politiques ne devraient pas laisser échapper cette occasion de pouvoir s'informer eux-mêmes dans le but d'une coopération internationale à propos des circonstances dans lesquelles sont produits les objets utilisés ou transformés par leur propre entreprise. Ce chapitre devrait vous proposer quelques idées pour débattre de la division du travail au niveau international dans le cadre d'un atelier et comment donner une image des inégalités des conditions de travail aux participants. Pour vous donner quelques informations supplémentaires, nous avons ajouté le résumé d'un texte proposant un bon exemple d'une recherche efficace à propos d'un produit : « Le tour du monde d'une veste en laine polaire » (*Die Weltreise einer Fleeceweste*) de Wolfgang Korn. Ensuite vous trouverez quelques conseils détaillés à propos des questions que devraient se poser les participants eux-mêmes lors de leur recherche. À la fin du chapitre, vous trouverez une liste des liens utiles qui pourra vous aider pour trouver des informations concrètes.



★ Contexte

Comme il était un peu à court des moyens en cette fin de l'automne de 2005, le journaliste Wolfgang Korn avait décidé de s'acheter une veste en laine polaire pour huit euro dans un magasin discount. Elle était d'un rouge assez agressif mais de toute façon c'était avant tout le prix qui l'avait intéressé, plus le fait que cette veste devrait pouvoir le tenir bien chaud dans son bureau mal chauffé. Lorsqu'il commence à réfléchir à propos de la mondialisation par rapport à un projet de livre deux ans après, il regarde un jour une émission à propos des réfugiés africains qui ont fait naufrage sur l'île de Ténérife. L'un des réfugiés arbore une veste en laine polaire qui ressemble exactement à celle que la copine du journaliste vient de donner à la collecte, tellement elle l'avait trouvé moche. Le journaliste a trouvé son histoire – il décide d'effectuer une recherche produit à propos de cette veste en laine polaire à partir des matières premières nécessaires pour la fabriquer jusqu'au processus de recyclage. Le livre de jeunesse « Le tour du monde d'une veste en laine polaire », publié en 2008, intéressant et facile à lire est le résultat de ces recherches et constitue une histoire exemplaire à propos de la division du travail au niveau international, à savoir la mondialisation.

La laine polaire est une fibre synthétique très appréciée depuis quelques années à cause de sa bonne aptitude pour l'utilisation en textile (cette fibre en même temps robuste et extrêmement douce, légère et inodore tient chaud et sèche très rapidement) elle est fabriquée à base de polyéthylène. Comme beaucoup d'autres matières synthétiques, le polyéthylène est fabriqué à partir des composants du même pétrole qu'on extrait par exemple devant la côte de Dubaï. L'émirat doit son immense richesse en partie à ces gisements de pétrole. D'autre part, il la doit aussi à la main d'œuvre des ouvriers migrants qui pour un salaire de

misère font tout le travail qui garantit la prospérité de l'élite sociale arabe. En travaillant comme transporteurs, agents de nettoyage, dans les restaurants, sur les chantiers ou sur les plateformes de forage, ces jeunes hommes issus des pays pauvres asiatiques ou nord-africains ne gagnent pas plus que 150 à 250 euros par mois. Leur permission de travail est souvent limitée. Ils envoient une grande partie de l'argent qu'ils gagnent à leurs familles restées dans leur pays d'origine, pour qui ces «*rémittences*» constituent une source de revenu importante.

Dès que le pétrole brut extrait sur les plateformes du golfe Persique est purifié de l'eau salée, du gaz et d'autres éléments impurs lors d'un premier processus de raffinement, il est transféré sur des bateaux pétroliers immenses, certains d'entre eux pouvant transporter jusqu'à 350.000 tonnes de l'or noir. Le *Madras*, ce bateau qu'avait accompagné Wolfgang Korn lors de son voyage à partir du port Jebel Ali à Dubaï jusqu'à Chittagong est considéré comme un pétrolier moyen. Il est piloté par un capitaine hollandais avec un équipage de 22 personnes dont la plupart sont philippins. Lors de ses rondes sur le pont, Raul, l'ingénieur de bord portugais n'effectue pas moins de douze kilomètres de marche par jour.

Travailler dans les usines de l'industrie chimique et pétrolière de Chittagong est synonyme avec des risques extrêmes pour la santé et l'environnement. Les mêmes raffineries qui ont été fermées en Europe lors d'un renforcement des instructions pour la sécurité au travail ont ensuite tout simplement été démontées et transférées au Bangladesh. Les ouvriers dont le salaire ne leur permet pas de quitter leurs bidonvilles manifestent tout aussi souvent pour une augmentation de leur salaire que contre le risque élevé des accidents au travail et des maladies professionnelles. Parmi les matières premières nécessaires à la production de la laine polaire, on trouve également des matières synthétiques recyclées. Les déchets synthétiques des

pays riches sont envoyés au Bangladesh, pressés en bloc pour être ensuite râpés et triés à la main avant d'être fondus. Ensuite, le mélange de polyéthylène est filé par une machine. Avant d'être transportés en camion, la fibre synthétique passe au grattage pour produire une laine polaire épaisse et douce.

C'est dans une usine de tissage à Dhaka, une mégapole qui compte à présent environ 14 millions d'habitants, que sont fabriqués les panneaux de tissu enroulés en ballot d'environ 40 kg. Des transporteurs ramènent ces ballots dans une teinturerie dont les eaux résiduelles rouges ou vertes empoisonnent tout l'environnement. Les ouvriers manipulent à mains nus les bassines des couleurs et substances toxiques pour réparer des erreurs de production. Les panneaux de laine polaire colorée sont ensuite transportés dans un atelier de couture et transformés en vêtements. Il n'y a qu'une catégorie d'ouvriers très spécifique qui résiste à la cadence, les journées de douze heures et les cris des surveillants dans la chaleur sombre et moite de l'usine : des jeunes filles entre 16 et 30 ans. Une bonne couturière gagne environ quatre euros pour une semaine de travail à 100 heures dans des conditions déplorables – les coûts de production d'une veste en laine polaire s'élèvent donc à quelques centimes d'euros.

Lorsqu'un vêtement est terminé, on le charge dans un container pour l'exporter en bateau à partir de Chittagong. La marchandise fait escale au port extrêmement technisé de Singapour, où le container avec la veste en laine polaire est alors chargé sur un cargo grâce à un système logistique sophistiqué. Ce cargo fabriqué en Corée du Sud transporte sa charge de 8.400 containers en tout vers les zones de distribution en Europe. Arrivée à Hambourg après un voyage de 20 jours à travers le détroit de Malacca, le canal de Suez et le détroit de Gibraltar, cette veste en laine polaire a déjà parcouru 25.000 kilomètres pour un coût de transport de seulement cinq à dix centimes.

Un camionneur transporte le container avec la veste en laine polaire au centre de distribution d'un grand magasin de textile près de Gütersloh en Allemagne, où on lui colle une étiquette : 9,95 euros. En triant la marchandise, une magasinnière se plaint à sa collègue : « Je gagne six euros de l'heure – c'est-à-dire même pas 1.000 euros brut par mois. Il faut en déduire la taxe pour les traitements et salaires, l'assurance maladie et les cotisations pour la retraite. Ils me restent environ 750 euros. De là, il faut encore déduire le loyer, l'électricité et le gaz. Restent 350 euros par mois. » (KORN 2008, 103) Peut-être que ça suffit pour pouvoir se payer une veste en laine polaire pour environ dix euros – pour un jean à 80 euros, il va falloir faire des économies. Les vestes se vendent alors assez rapidement à part les exemplaires rouges dont il va falloir baisser le prix à huit euros jusqu'à ce que quelqu'un comme Wolfgang Korn s'y intéresse.

Cette veste en laine polaire a beau lui avoir aidé de tenir pendant l'hiver dans son bureau glacial, après un an et demi, elle est assez élimée pour que sa copine la donne finalement à la collecte des vêtements. Mais que veut dire finalement : dans une zone industrielle près de Hanovre, c'est la deuxième vie de cette veste en laine polaire qui commence. Le recyclage des textiles est un bon commerce et c'est pour cela que des ouvrières non-qualifiées font le tri entre tous ces vêtements qui n'ont plus de place dans la garde-robe de leurs propriétaires. Lorsqu'ils sont en bon état, ces vêtements sont vendus aux magasins de friperie locaux, lorsqu'ils sont en mauvais état, ils sont exportés en Afrique où ils font baisser les prix sur les marchés de textile locaux. Au moins les grossistes n'ont pas à s'inquiéter par rapport à la mise en vente de ces vêtements usagés : au Sénégal par exemple il y a assez de petits commerçants qui vivent de la revente de vieux vêtements. Ils gardent l'espoir qu'il y aura bien quelqu'un au marché d'une petite ville qui va acheter cette veste à deux euros, même si

elle a quelques taches et qu'elle est rouge – peut-être que c'est un couleur qui porte chance.

Dans l'histoire de Wolfgang Korn, ce client apparaît dans la personne du jeune Sénégalais Andrame. Comme il n'y a pas assez de travail dans son village et que la culture d'arachides n'est plus rentable suite à la baisse des prix au marché mondial, il décide d'émigrer vers l'Europe pour y gagner de l'argent. Il emprunte 350 euros de ses amis et de sa famille pour payer le passeur qui promet de ramener en Europe tout un petit groupe de migrants sur un bateau de fortune. Avec le peu d'argent qui lui reste, Andrame décide de s'acheter une veste au marché et il y trouve effectivement une – celle qui a été portée autrefois par Wolfgang Korn.

Avec beaucoup de chance et encore plus de souffrances, Andrame survit à ce voyage extrêmement périlleux. Après six jours d'incertitude, le bateau arrive sur l'île de Ténérife, où un touriste européen commence à filmer les réfugiés avec sa caméra d'amateur. Comme il a une mauvaise conscience, il renonce à l'offre d'un journaliste de la BBC qui lui propose de lui acheter le film pour 500 livres. Une bière lui suffit et un peu plus tard, les

spectateurs voient défiler les images des réfugiés africains naufragés à la télé, mais aussi celles de cette veste rouge en laine polaire dont le journaliste Wolfgang Korn a retracé le périple de la production jusqu'à l'achat dans son livre.

Lors d'un atelier, le temps n'est évidemment pas suffisant pour pouvoir reconstruire l'histoire de n'importe quelle marchandise d'une manière aussi détaillée. Grâce à des recherches effectuées sur Internet, les participants pourront toutefois acquérir des capacités qui les aideront beaucoup dans le cadre d'un travail syndical. En même temps, ils auront une idée très concrète à propos des possibilités et des limites de l'Internet en tant que média d'information.

Pour approfondir

Karin FISCHER et Christian REINER et Cornelia STARITZ (éd.) (2010), *Globale Güterketten. Weltweite Arbeitsteilung und ungleiche Entwicklung* [Des chaînes de marchandises mondiales. Du travail mondiale et développement inégal], Vienne.

Naomi KLEIN (2007), *No Logo! La tyrannie des marques*, Paris.

Wolfgang KORN (2009), *Die Weltreise einer Fleeceweste: Eine kleine Geschichte über die große Globalisierung* [Le tour du monde d'une veste en laine polaire: Un petit épisode sur la grande mondialisation], Berlin.



★ Activités

Allez au supermarché ou dans n'importe quel magasin spécialisé et cherchez un produit d'usage quotidien comme par exemple un aliment, un produit textile ou un appareil ménager! Veuillez noter toutes les informations relatives à la production et au transport que vous pouvez trouver sur l'emballage ou sur le produit lui-même (fabriqué en Chine, importation de Grèce, ingrédients, 100% coton etc.). A cette occasion, vous devriez également poser la question par quel grossiste la marchandise a été commercialisée pour la vente en détail et quel était son acheminement. Peut-être que vous aurez même le courage de demander à la vendeuse à propos de son salaire, de ses horaires ou de ses conditions de travail, en précisant que vous êtes en train d'effectuer un travail de recherche !

Essayez de compléter vos informations en effectuant une recherche sur Internet. Vous devriez vous renseigner à la fois à propos des fournisseurs de matière première, des producteurs et des transporteurs et compléter d'autre part vos informations à propos de l'historique de production des produits semblables lorsqu'ils arrivent chez le consommateur final. Vous pourrez éventuellement demander ces informations dans une entreprise ou une organisation syndicale du secteur.

Établissez un tableau avec les différentes étapes de la chaîne de production, prenez soin d'y indiquer aussi bien les données que vous avez pu collecter que celles qui vous manquent encore. Ne vous laissez pas déconcerter par le fait que vous ne pourrez pas trouver tous les détails par rapport à un produit – vu le degré de spécialisation quant à la division du travail au niveau mondial, c'est évidemment impossible! Essayez tout de même d'obtenir les informations aussi complètes que possible à propos des distributeurs, des producteurs et des entreprises de transport.

Vous devrez à présent mettre en relation les informations à propos des composants, des lieux de fabrication et des entreprises impliquées avec le travail nécessaire pour produire et vendre l'objet en question. Vous aurez rarement la chance de trouver l'historique complet de l'objet précis que vous venez d'examiner. N'hésitez donc pas à collecter le plus d'indices possibles : lorsque vous regardez un jean de la marque Lee et que les seules informations que vous pouvez obtenir concernent les couturières travaillant pour Levi's en Egypte, c'est tout aussi intéressant pour l'aspect « itinéraire » de l'objet.

À part les sources d'information qui vous paraissent utiles, veuillez vous référer également aux ressources sur Internet indiquées sur la fiche de travail. Probablement vous en connaissez déjà un bon nombre, mais pas toutes. La plupart contiennent des moteurs de recherche, grâce auxquels vous pourrez obtenir avec un peu d'imagination des informations assez détaillées par rapport aux conditions de travail et de salaire dans tel et tel pays, sur tel et tel secteur ou pour telle et telle étape de fabrication. Bien évidemment, vous pourrez également prendre contact par mail avec un syndicaliste ou une autre personne que vous jugerez apte à vous apporter l'information nécessaire. Vous devrez être conscients du fait que les droits de grève et de coalition officiels ainsi que des grèves éventuelles sur le secteur font partie des informations intéressantes !

Vous avez pu obtenir des informations à propos des conditions du travail pour au moins trois étapes de votre chaîne de production ? Bravo ! Vous devriez à présent

résumer vos informations et préparer un exposé afin de présenter à vos collègues non seulement vos stratégies et résultats de recherche, mais aussi les erreurs et obstacles que vous avez pu rencontrer – ces détails sont également importants pour comprendre le caractère complexe de la division du travail au niveau mondial et les difficultés par rapport à la présentation de ce phénomène. Lors de votre exposé, vous devriez également établir une hypothèse combien de vos résultats sont éventuellement connus à un grand public !

Après l'exposé, discutez et comparez vos résultats de recherche. Quel est le résultat qui vous a surpris le plus? Quelles différences avez-vous pu constater en ce qui concerne les conditions de travail ? Quels sont les points en commun entre les ouvriers dans différents pays hormis le fait qu'ils travaillent avec le même type de produit ? À votre avis, est-ce facile de trouver des informations à propos des conditions de travail au sens large ? Est-ce que vous aviez des difficultés pour reconstituer l'historique d'un produit particulier et si c'était le cas, lesquelles ? L'exemple de la chaîne de production que vous venez d'examiner pourra-t-il servir à comprendre et à analyser les relations des inégalités au niveau mondial ? Réfléchissez ensemble combien du prix final d'un produit sera ensuite redistribué aux propriétaires et ouvriers impliqués dans les différents stades de production et quel est la part des taxes et impôts ! Qu'est-ce qui se passe avec les objets lorsque le consommateur final n'en a plus besoin ?

En vous basant sur vos recherches, discutez également à propos des stratégies des entreprises pour se donner une image verte ou sociale ! Quelle est l'utilité des campagnes de consommation responsable dans les pays riches ? N'y a-t-il pas un danger de discrimination supplémentaire vis-à-vis des groupes sociaux à faible revenu qui n'ont tout simplement pas les moyens d'acheter les produits équitables ? Quelles sont les chances pour les syndicalistes pour sensibiliser le public à propos des chaînes de production et organiser des manifestations de solidarité ?

★ Fiche de travail

Portails pour commencer une recherche

LabourStart :	http://www.labourstart.org/
LabourNet Germany :	http://www.labournet.de/
Observatoire Européen des Relations Industrielles:	http://www.eurofound.europa.eu/eiro/
Google Livres :	http://books.google.fr/
Google Scholar :	http://scholar.google.fr/
Wikipedia français :	http://fr.wikipedia.org/
Wikipedia anglais :	http://en.wikipedia.org/
Wikipedia allemand :	http://de.wikipedia.org/
Wikipedia espagnoles :	http://es.wikipedia.org/

Collections des liens

Travail en Afrique :	http://library.stanford.edu/depts/ssrg/africa/labor.html
Travail à l'Asie et Océanie :	http://www.3cr.org.au/aggregator/sources/683
Travail en Europe :	http://www.eurofound.europa.eu/eiro/links/euintunion.htm
Travail à l'Amérique latine :	http://lanic.utexas.edu/la/region/labor/
Travail à l'Amérique du Nord :	http://www.jaysleftist.info/

Journaux avec des archives en ligne gratuites

Libération (journal quotidien, France)	http://www.liberation.fr/
Le Monde Diplomatique (mensuel, France) :	http://www.monde-diplomatique.fr/
In These Times (mensuel, États-Unis) :	http://www.inthesetimes.org/working/
Monthly Review (mensuel, États-Unis) :	http://monthlyreview.org/
The New York Times (quotidien, États-Unis) :	http://www.nytimes.com/
The Guardian (quotidien, Royaume Uni) :	http://www.guardian.co.uk/
Der Spiegel (hebdo, Allemagne) :	http://www.spiegel.de/international/
Die Zeit (hebdo, Allemagne) :	http://www.zeit.de

Confédérations internationales des syndicats

Confédération Internationale des Syndicats Libres :	http://www.icftu.org/
Fédération Syndicale Mondiale :	http://www.wftucentral.org/
Global Unions :	http://www.global-unions.org/
Confédération européenne des syndicats :	http://www.etuc.org/fr
Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois :	http://www.bwint.org/
Internationale de l'Éducation :	http://www.ei-ie.org/fr/news/homepage/home
Internationale des Services Publics :	http://www.world-psi.org/
Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses :	http://www.icem.org/fr/
Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir :	http://www.itglwf.org/
Unit les travailleurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'hôtellerie du monde entier :	http://cms.iuf.org/
Fédération Internationale des Journalistes :	http://www.ifj.org/
Fédération internationale des ouvriers du transport :	http://www.itfglobal.org/
Fédération syndicale internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie :	http://www.imfmetal.org/
UNI – syndicat mondial des compétences et des services :	http://www.uniglobalunion.org/

Organisations internationales, initiatives et fondations politiques

Organisation internationale du Travail :	http://www.ilo.org/
L'Institut syndical européen (ETUI) :	http://www.etui.org
Commission Syndicale Consultative auprès de l'OCDE :	http://www.tuac.org/
Attac :	http://www.attac.org/fr
Amnesty International :	http://www.amnesty.fr/
Human Rights Watch :	http://www.hrw.org/fr
SOLIDAR :	http://www.solidar.org/
Greenpeace :	http://www.greenpeace.org/france/fr/
World Socialist Web Site :	http://www.wsws.org/
Clean Clothes Campaign :	http://www.cleanclothes.org
China Labour Bulletin :	http://www.china-labour.org.hk/en/
FIAN – Se nourrir est un droit :	http://www.fian.fr/index.php
Weed. Économie mondiale, écologie et développement :	http://www.weed-online.org/
PC Global : droits du travail, justice écologique en fabrication des ordinateurs	http://pcglobal.org/
Verité. Fair Labour. Worldwide :	http://www.verite.org/
Wildcat :	http://www.wildcat-www.de/
Express :	http://www.labournet.de/express/index.html
Fondation Friedrich Ebert :	http://www.fes.de
Fondation Hans Böckler :	http://www.boeckler.de
Fondation Rosa Luxemburg :	http://www.rosalux.de
Fondation Heinrich Böll :	http://www.boell.de

Périphérisation

L'Europe de l'Est : « en partance » ou durablement marginalisée ?

« *Nous n'allons pas nous connecter à l'Europe si nous créons un mouvement syndicaliste fort en Pologne.* »

Le président du Solidarność Lech Wałęsa au début des années 1990 à propos du rôle de son syndicat pour la Pologne postcommuniste (cité d'après HOFBAUER 2007, 112)

★ Introduction

Depuis la dernière étape (du moins pour l'instant) de son « élargissement vers l'Est », les 27 pays membres de l'Union européenne comptent dix pays issus du bloc de l'Est (dont l'ancienne RDA) – du sud ou nord, il s'agit de la Roumanie, la Bulgarie, l'Hongrie, la Slovaquie, la République Tchèque, la Pologne, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie. Pour beaucoup de ces pays, leur adhésion à l'Union européenne avait suscité l'espoir de pouvoir enfin atteindre le niveau de vie des pays de l'Europe de l'Ouest après avoir subi des années de politique économique socialiste d'État et une *phase de transition* difficile. En effet, la transformation capitaliste a engendré une couche plus ou moins grande d'heureux gagnants dans chacun de ces pays.

Par ailleurs, les capitales et les pôles de croissance tels que Prague ou Bratislava ne semblent presque plus se distinguer de leurs équivalents à l'ouest.

En même temps, beaucoup de régions rurales de l'Europe de l'Est sont à présent touchées par une pauvreté extrême. Hannes Hofbauer, expert autrichien en matière de l'Europe de l'Est, écrit: « Lorsqu'on voyage à Walbrych en basse Silésie, ou à Chorzow en haute Silésie, à Tatabanya en Hongrie, à Martin en Slovaquie centrale ou bien dans la Vallée du Jiu en Roumanie, il n'y a plus besoin d'une preuve scientifique pour comprendre l'injustice sociale qui s'est emparé des habitants de ces régions. Celui qui n'en est pas encore convaincu devrait regarder les statistiques du chômage de 30 à 60 pour cent pour les régions en question. » (HOFBAUER 2007, 277)

Le matériel présenté dans ce chapitre est censé vous aider de comprendre le processus d'évolution contradictoire de l'Europe de l'Est dans les années après la chute du mur. Il s'agit également de poser la question des conséquences actuelles et futures de son adhésion à l'Union européenne sur ce processus. Grâce au contexte, nous allons également éclairer les inégalités par rapport au niveau de

vie officiellement admises par l'Union européenne en présentant deux modèles d'explication en bref : la tendance générale des théories de modernisation et l'alternative critique de la thèse de périphérisation. Ensuite, nous allons vous proposer des idées pour aborder la question de la marginalisation supposée ou réelle de l'Europe de l'Est lors d'une formation syndicale. Les fiches de travail à propos des trois mécanismes centraux de la périphérisation, d'une comparaison théorique, de la perception du niveau de vie dans différentes villes européennes et des différences régionales en ce qui concerne la menace de la pauvreté clôtureront ce chapitre.

★ Contexte

L'Union européenne elle-même l'admet dans plusieurs rapports officiels – par exemple en ce qui concerne la « cohésion sociale » – la communauté n'est absolument pas en mesure d'offrir les mêmes conditions de vie à tous ses pays membres. Les divergences sociales énormes ne sont pas seulement visibles par rapport aux inégalités des salaires à l'intérieur d'un même pays, mais également en ce qui concerne les inégalités entre différentes régions. À l'intérieur de l'UE, le PIB par habitant varie ainsi d'autant plus fort depuis son élargissement vers l'Est. Même s'il ne s'agit ici que d'une donnée statistique qui ne dit rien à propos de la répartition concrète des revenus à l'intérieur d'une région, elle indique tout de même l'existence des disparités sociales énormes en fonction des différentes régions. Pour une grande partie de la Roumanie, de l'Hongrie et de la Bulgarie, le PIB par tête en 2008 s'élevait à moins de 50 pour cent de la moyenne européenne, tandis que celui de l'Italie du Nord, de l'Autriche, de l'Allemagne de l'Ouest, des pays Benelux



et du Sud de l'Angleterre (regroupés sous le terme de la « banane bleue » inventé par les géographes économiques) s'élève bien au dessus de la moyenne (COMMISSION EUROPÉENNE 2010, 12).

Même si les pays avec un PIB moindre comptent souvent une élite sociale extrêmement riche, l'étendue de la pauvreté est d'autant plus grande. Ainsi, le nombre des personnes menacées par la pauvreté s'élève à « moins de six pour cent de la population à Trento, Praha et Jihozápadat à plus de 35 pour cent dans les régions de Ceuta et Extremadura en Espagne, et de Campania, Sicilia et Calabria en Italie. » (COMMISSION EUROPÉENNE 2010, 107) Tout comme la pauvreté relative, la pauvreté absolue est également répartie d'une manière très disparate entre les différents pays membres de l'Union européenne. « Au Luxembourg, en Suède, aux Pays-Bas et au Danemark, moins de deux pour cent de la population sont concernés par des privations matérielles graves, tandis que le taux s'élève à plus de 30 pour cent en Roumanie ou en Bulgarie. » (COMMISSION EUROPÉENNE 2010, 109) En Comparaison : En Allemagne et en France, ce taux s'élève à sept pour cent (EUROSTAT 2010, 143).

Un enfant né en Roumanie risque six fois plus de mourir avant l'âge de six ans qu'un enfant née dans la région de Brabant Wallon en Belgique (COMMISSION EUROPÉENNE 2010, 76). L'espérance de vie des hommes dans les Marches en Italie centrale est de 80 ans tandis qu'elle ne dépasse pas les 65 ans en Lituanie (COMMISSION EUROPÉENNE 2010, 73). Seulement 25 pour cent des Roumains et Bulgares sont satisfaits de leur système de santé contre 90 pour cent des Autrichiens, Néerlandais et Belges. L'historien économique autrichien Hannes Hofbauer interprète ces chiffres non pas comme un réajustement par rapport aux conditions de vie occidentales mais plutôt comme une intégration marginale. Les quelques régions de l'est ayant atteint un niveau de vie comparable à celui des pays de l'Europe de l'Ouest se trouvent à

présent face à face avec toutes les autres régions dont les habitants sont obligés de se contenter de beaucoup moins. « L'écart social qui s'est créé pendant les dernières années entre le petit nombre de riches et le grand nombre de pauvres en Europe de l'Est existe donc également au niveau régional. » (HOFBAUER 2007, 279)

Le modèle d'explication dominant : rattraper le développement

L'Union européenne ne nie pas les inégalités extrêmement prononcées par rapport au niveau de vie également à l'échelle régionale ; elle les reconnaît au contraire explicitement. C'est pour cela qu'elle s'engage dans bon nombre de traités et de documents de fondation importants à réduire les inégalités sociales à long terme. Le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne dit ainsi : « Afin de promouvoir un développement harmonieux de l'ensemble de l'Union, celle-ci développe et poursuit son action tendant au renforcement de sa cohésion économique, sociale et territoriale. En particulier, l'Union vise à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions et le retard des régions les moins favorisées. » (TRAITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE, Article 174)

Parmi les moyens pour une politique régionale au sein de l'UE, l'Acte Unique Européen de 1987 mentionne les instruments de politique structurelle suivants tels que le *Fonds européen de développement régional*, le *Fonds social européen* ou le *Fonds de cohésion*. Une comparaison avec les investissements infrastructurelles après la réunification dans les cinq nouveaux länder allemands montre cependant la faiblesse de leur équipement financier. « Tandis qu'au cours des années 1991 à 1995 l'État fédéral, les länder, les communes et les organismes de sécurité sociale avaient déboursé environ 450 milliards d'euros pour la reconstruction de l'Est et afin d'intégrer 16 millions d'Allemands de l'Est dans le système de la RFA, l'ensemble de l'Union européen-

ne a budgétisé 40 milliards d'euros pour les années 2004 à 2006 afin de 'rapatrier' 75 millions de personnes 'à l'Europe' ». (HOFBAUER 2007, 280)

Mise à part ses ressources financières relativement faibles, cette approche de politique régionale de l'Union européenne est basée sur la présupposition que les inégalités sociales au sein de l'Union européenne seraient surtout dues à une différence de développement et qu'on pourrait facilement résoudre ce problème avec une politique de développement ciblée. En analysant ainsi les causes des disparités sociales, l'UE reprend la théorie du « développement promis » qui avait marqué l'histoire des pays postcoloniaux en Asie, Afrique et Amérique latine. D'après le modèle évolutionnaire il serait aussi souhaitable que possible pour ces pays de se rapprocher de l'exemple donné par les pays industrialisés « développés ».

La thèse de la périphérisation

Tout comme la promesse du tiers monde dans les années 1970 a été rattrapée par la crise, son application sur les pays du socialisme d'État du « deuxième monde » soulève également une série de questions et de difficultés. Est-ce qu'il suffit vraiment d'introduire la démocratie et l'économie du marché pour devenir aussi riches que les pays de l'Europe de l'Ouest ? Le socialisme imposé par l'Etat n'était-il pas aussi au fond une tentative de modernisation tardive ? Les investissements conduits par les pays de l'Europe de l'Ouest atteignent-ils en effet les couches sociales les plus basses selon l'effet dit *trickle down* ? Le développement de certaines régions dépendrait-il du sous-développement d'autres régions ? Le marché mondial et la Banque mondiale ne seraient-ils pas des facteurs à renouveler les structures provoquant les inégalités sociales ?

Depuis les années 1970, les scientifiques et tiers-mondistes ont cherché des réponses à ces questions. Les représentants importants de l'approche dite du « système-monde » (comme par exemple Immanuel Wallerstein, Giovanni Arrighi

et Samir Amin) supposent que l'histoire du système mondial capitaliste datant du 15^e siècle a été marquée par une constance relative des structures favorisant les inégalités au niveau mondial. Un petit nombre de pays riches dans l'hémisphère nord se serait vu confronté aux régions du sud d'autant plus étendues et marquées par la pauvreté qui se seraient retrouvées dans une position de dépendance subalterne vis-à-vis des pays du nord. Par opposition à la théorie de la dépendance qui en a déduit une simple opposition des centres et des périphéries issue d'un échange inégal, la théorie du système-monde a introduit la catégorie de la semi-périphérie qu'on pourra également appliquer sur le statut de nombreuses régions en Europe de l'Est par rapport au système mondial.

A l'échelle globale, les semi-périphéries ont d'abord une fonction politique : pareilles aux couches moyennes d'une société de classes, elles amortissent les disparités entre une minorité riche et une majorité pauvre. De plus, leur fonction économique consiste à absorber des excédents provenant des centres. En comparaison aux périphéries du système mondial, ils ont la possibilité de profiter du système de la division du travail au niveau mondial (par exemple en important des capitaux ou en exportant des ouvriers). Ce genre d'avantage ne suffit cependant pas en règle générale pour accéder au club exclusif des pays du centre. Ceux-ci étant structurellement et grâce à leur richesse économique beaucoup mieux adaptés pour tirer un profit à long terme de ce processus de destruction créative qui, étant inhérent au dynamisme hiérarchique du système mondial a garanti sa stabilité depuis si longtemps. Suite à son exclusivité nécessaire, « l'essor » de quelques pays semi-périphériques, les projetant au groupe des centres (tout comme la chute d'autres pays les entraînant vers la périphérie) a fait en sorte que les pays semi-périphériques gardent leur forme privilégiée de pays subalternes (cf. ARRIGHI 1990).

Pour approfondir

Hannes HOFBAUER (2007), *EU-Osterweiterung. Historische Basis – ökonomische Treibkräfte – soziale Folgen* [Élargissement de l'UE. Base historique, forces motrices, conséquences sociales], Vienne.

Giovanni ARRIGHI (1990), *The Developmentalist Illusion. A Reconceptualization of the Periphery* [L'illusion développementaliste. Une reconceptualisation de la périphérie], in: W.G. Martin (éd.): *Semi-peripheral States in the World-Economy* [Les Etats semi-périphériques dans l'économie mondiale], Westport, pp. 11-42

PROKLA 128 (2002), *Peripherer Kapitalismus in Europa* [Capitalisme périphérique en Europe], édition 3/2002 de *Zeitschrift für kritische Sozialwissenschaft* [Revue des sciences sociales critiques]

★ Activités

Travailler avec des cartes: Un vieux conseil ironique aux adeptes des recherches empiriques dit qu'il ne faut pas croire une statistique qu'on n'a pas manipulé soi-même. La forme du rapport social notamment est très controversée politiquement. Veuillez analyser avec les participants la carte de la fiche n°1 de manière complète et critique – elle est extraite du *cinquième rapport à propos de la cohésion économique, sociale et territoriale* de la Commission européenne, publié en 2010. Quelle est la valeur d'explication qu'elle pourra revendiquer pour l'analyse des inégalités sociales au sein de l'Europe ? Vous devriez sensibiliser les participants notamment par rapport aux catégories « revenu équivalent », « médian national », « menacé de pauvreté après transferts sociaux » ! Réfléchissez en groupe à propos de quelles sont les inégalités sociales visibles sur cette carte et lesquelles y restent cachées !

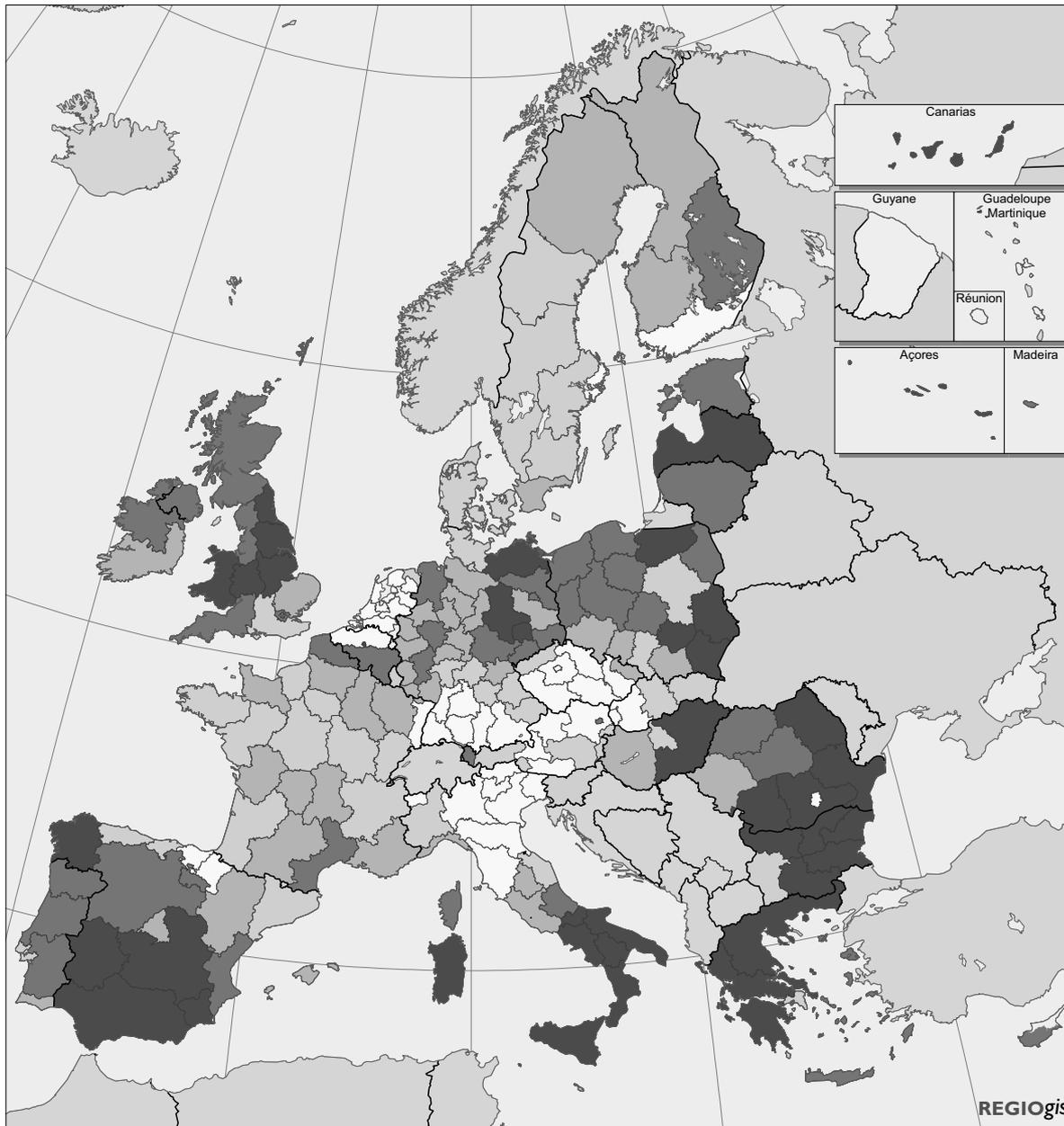
Travailler avec des diagrammes: la fiche n° 2 contient (sous forme de diagramme) les résultats d'une étude statistique pour laquelle ont été interrogés les habitants de plusieurs grandes villes européennes à propos de leur degré de satisfaction concernant la qualité de vie. Les participants devront analyser les données assez variables par rapport à la qualité de vie, ainsi que les formes différentes des heptagones. Ensuite, ils devront répondre à la question si l'un des résultats les a particulièrement surpris ou si inversement, ils se seraient déjà attendus à ce résultat. D'après eux, quelle est la part de ce genre de diagrammes pour contribuer à la recherche à propos des inégalités sociales en Europe ?

Apprendre en faisant des recherches: Demandez aux participants de consulter les archives accessible gratuitement des quotidiens et magazines sur Internet (comme par exemple *lemonde.fr*/, *liberation.fr*/ ou *monde-diplomatique.fr*/) afin de trouver des reportages à propos des conditions de vie et de travail en Europe de l'Est après la chute du mur. Vous devriez analyser avec eux un rapport choisi à propos des inégalités abordées et les faire comparer ce rapport avec les mécanismes esquissés dans la fiche n°3 : est-ce que vous pouvez trouver des indices que la périphérisation joue également un rôle pour le cas précis décrit par le journaliste ? Est-ce que vous trouverez d'autres indices pour la périphérisation ? Rassemblez les informations à propos des conséquences de la chute du mur sur les conditions de vie et de travail pour les parties gagnantes et perdantes ! Quelles sont les informations supplémentaires dont vous auriez besoin pour mieux pouvoir évaluer la situation dans les régions en question ? Réfléchissez ensemble comment trouver ces informations contextuelles !

Comparer les théories: Avec les participants, vous avez déjà abordé quelques problèmes en relation avec l'époque après la chute du mur en Europe de l'Est et vous aimeriez à présent procéder à l'analyse des causes ? La fiche n° 4 contient une comparaison extrêmement schématisée du discours de la modernisation et des thèses de périphérisation. Vous devriez encourager les participants à réfléchir à propos des forces et des faiblesses des deux modèles pour expliquer la situation en Europe de l'Est. D'après les résultats d'un débat en groupe, à quoi devrait ressembler une théorie tenant compte de toutes les spécifications régionales ?

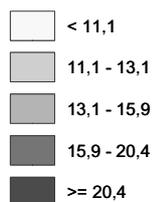
★ Fiche de travail n° 1

Disparités régionales en termes de risque de pauvreté en Europe



Population menacée de pauvreté après transferts sociaux, 2008

% de la population totale



UE-27 = 17

Le risque de pauvreté est défini comme un revenu disponible équivalent (à savoir ajusté pour tenir compte de la taille et de la composition du ménage) inférieur à 60% du revenu médian national.

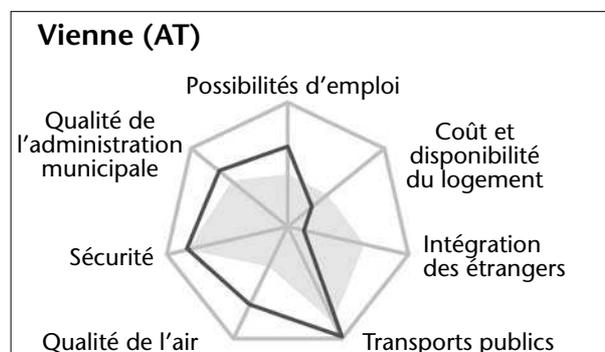
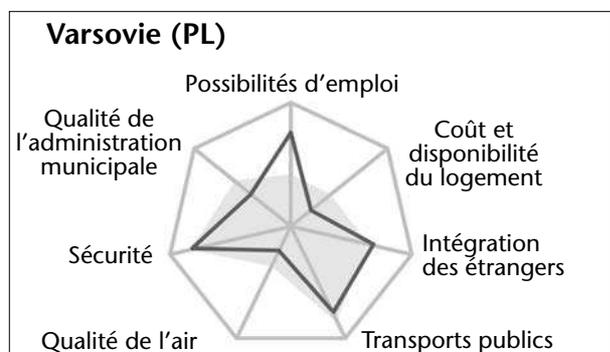
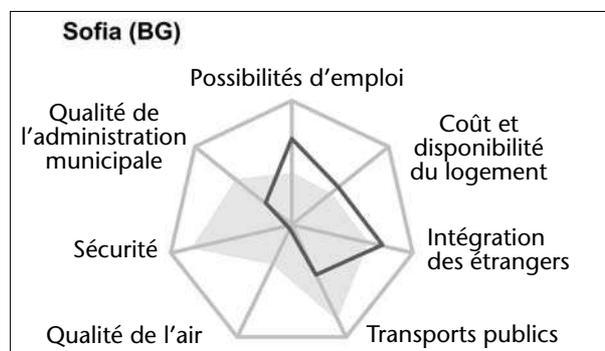
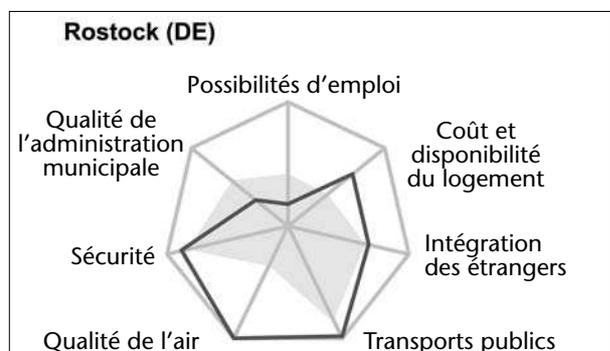
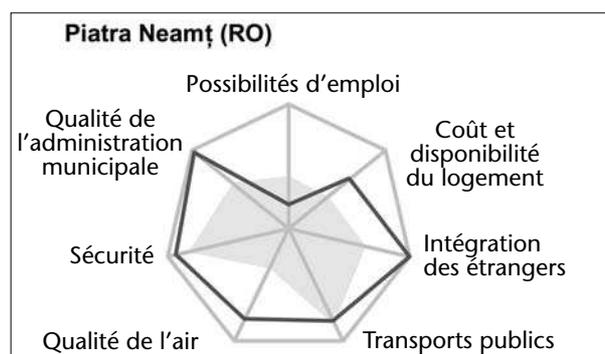
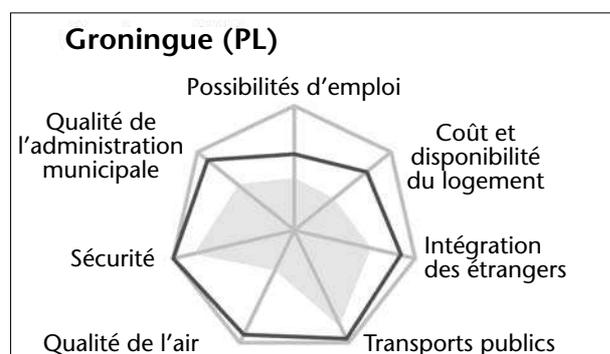
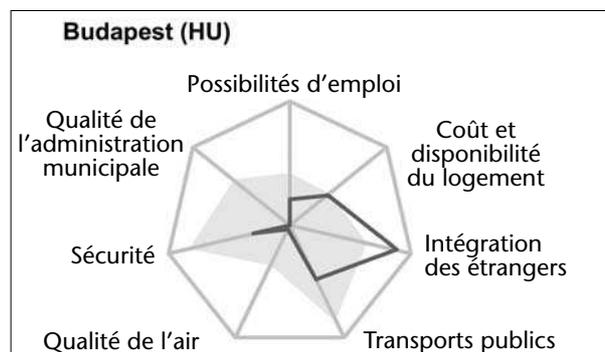
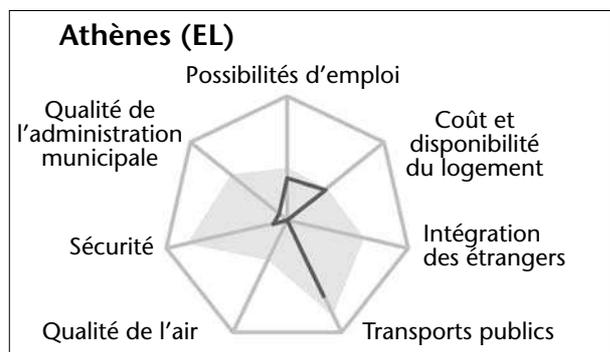
L'objectif Europe 2020 est de réduire de 20 millions au moins le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion. Sont visées ici les personnes menacées de pauvreté et/ou en situation de privation matérielle grave et/ou vivant dans des ménages à très faible densité de travail.

Sources: DE: 2008 data Microcensus – DESTATIS; FR: données 2007; PT: basé sur EBM 2005; NL: CBS – 2007; UK: Households Below Average Income – 2007/09; toutes autres données UE-SILC.

Source: COMMISSION EUROPÉENNE (2010),

Cinquième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale, Bruxelles, p. 106.

★ **Fiche de travail n° 2**
Degré de satisfaction des résidents concernant certains aspects de la qualité de vie dans une sélection de villes, 2009



Légende :



Note: Les villes sont classées par ordre croissant de résultat. Le résultat le plus faible de l'enquête se trouve au centre du graphique et le résultat le plus élevé au bord. Source: Enquête de l'Audit urbain sur la perception de la qualité de vie

Sources : COMMISSION EUROPÉENNE (2010), Cinquième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale, Bruxelles, p. 102-103.

★ Fiche de travail n° 3: Les mécanismes de la périphérisation

Les « thérapies choc » occidentales pour les pays postsocialistes

Les « thérapies choc » imposées aux différents pays de l'Est vers la fin de leur période socialiste d'État ou après ont joué un rôle important pour leur périphérisation. L'endettement de ces pays a donné une influence importante en ce qui concerne la création des perspectives économiques et politiques de développement du temps après la chute du mur aux créanciers internationaux comme le FMI ou la Banque mondiale. Le conseil donné aux Européens de l'Est suite à leur quasi-faillite ressemblait beaucoup aux programmes de restructuration qui ont été imposés à de nombreux pays de l'Amérique latine au cours des années 1980. Afin de garantir la continuité des remboursements, les crédits de consolidation devraient être liés à l'obligation d'une politique de dérégulation et de privatisation radicale.

Lors du changement de pouvoir anticommuniste, beaucoup parmi les hommes politiques des pays de l'Est se sont montrés très enthousiastes d'appliquer les « propositions de réforme » capitalistes proposés par les pays de l'Europe de l'Ouest jugés beaucoup plus avancés. Suite à une dépréciation subite de la monnaie, l'économie locale était exposée à la pression du marché mondial sans la moindre transition. Ce furent les licenciements collectifs des grands groupes gouvernementaux qui ont contribué à cette compétitivité censée séduire les investisseurs occidentaux. Cependant, ceux-ci n'ont voulu investir qu'au moment où la monnaie en cours avait réellement de la valeur. Dans le cadre d'un plan d'austérité drastique, toutes les subventions pour les aliments de base, le logement et d'autres éléments d'utilisation quotidienne ont été réduites de telle manière que l'inflation drastique des prix a conduit au quasi-anéantissement de tout épargne financier. Ce ne fut qu'après que le gouvernement à privatisé une grande partie du patrimoine d'État, autorisant ainsi et quasi mise en vente au rabais des meilleurs morceaux de l'infrastructure tels que le secteur de la télécommunication ou le secteur bancaire aux grands groupes occidentaux.

Dans ce contexte de management de crise par les investisseurs occidentaux, David Harvey, un théoricien américain qui s'est intéressé au phénomène de l'impérialisme parle également d'une « accumulation par expropriation » dont le trait caractéristique essentiel consiste dans l'ouverture plus ou moins forcée des marchés et des sphères de capital suite à des crises ou des guerres (froides), afin de créer de nouveaux espaces d'accumulation avec ce capital métropolitain confronté aux difficultés de valorisation locales. Cette variante d'accumulation est souvent complétée par le transfert du patrimoine gouvernemental, communal ou coopératif à mains privées des grands groupes multinationales, ce qui justifie l'utilisation du terme « expropriation » (HARVEY, 2003).

Unités de production décentralisée de l'Europe centrale

Tout comme pour la politique de privatisation en Europe de l'Est, il y avait des exemples concrets pour les pratiques d'investissement des grands groupes occidentaux. Ainsi, des « zones dites de production libre » ont été mises en place dans de nombreux pays du tiers monde au cours des années 1970 et 1980. Il s'agissait de zones « libres » surtout dans le sens que les grands groupes occidentaux y étaient libres de faire produire tout ce qu'ils voulaient pour des salaires de misère et sans être concernés par les droits des ouvriers ou par les impôts. On appelle ce genre de lieux de production créés de toute pièce également « usines du marché mondial » puisqu'ils se concentrent essentiellement sur l'export. Tout particulièrement en ce qui concerne les secteurs

nécessitant beaucoup de main d'œuvre, tels que l'industrie textile, les coûts salariaux bas constituaient l'argument décisif pour les chefs d'entreprise de délocaliser certaines étapes de la production dans ces « zones de production libres ». A part par les gouvernements qui garantissaient la mise à disposition de la main d'œuvre bon marché et en grande partie dépourvue de toute protection sociale et juridique, ce modèle de production a été rendu possible également par la baisse généralisée des frais de transport et de télécommunication au niveau mondial.

Après la chute du mur, les grands groupes multinationales ont créé des lieux de productions semblables avec une main d'œuvre intense et des salaires plutôt bas – le plus souvent en étant subventionnés par l'Union européenne – en pleine campagne dans l'Europe de l'Est. Puisque le siège de ces grands groupes qui gère les bénéfices générés ailleurs, tout comme leur département de recherche et de développement restent à l'ouest et puisque la production est presque entièrement destinée à l'export, on parle ici des « ateliers de l'Europe ». En profitant du niveau relativement bas des salaires et relativement élevé des qualifications, la Hongrie et la République Tchèque, mais aussi la Slovaquie qu'on appelle déjà le « nouveau Detroit » sont devenu les ateliers de l'Europe pour l'industrie automobile occidentale.

Dans les autres secteurs de l'économie de l'Europe de l'Est, ces ateliers de l'Europe laissent généralement peu de traces. Mis à part le fait qu'il devient ainsi possible de créer de nombreux emplois (et de les délocaliser le lendemain), l'essor de production n'a guère d'impact sur les marchés intérieurs. « Le problème principal d'une intégration économique subordonnée consiste alors dans le fait qu'il s'agit d'une intégration sélective en fonction des logiques et des besoins des entreprises occidentales. Même si la répartition du travail de manière transnationale et hiérarchisée peut contribuer à la revalorisation de certaines branches, régions et secteurs, il n'y a pas ou pas encore d'effet de diffusion sur l'ensemble de l'économie nationale. Les économies nationales subissent au contraire une évolution polarisante. » (NEUNHÖFFER / SCHÜTTPELZ 2002, 385)

De l'ouverture des marchés et d'autres « critères d'adhésion à l'UE »

Lors de la conférence de Copenhague, les gouvernements européens ont décidé des critères d'adhésion pour d'autres pays (surtout de l'Europe de l'Est). Ces critères d'adhésion stipulaient entre autres : « Les critères des membres requièrent que le pays candidat doit avoir achevé la stabilité de ses institutions garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection; l'existence d'une économie de marché viable ainsi que la capacité à faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché au sein de l'Union et la capacité à assumer les obligations découlant de l'adhésion et notamment de souscrire aux objectifs de la politique et l'union économique et monétaire. » (Conférence de Copenhague du Conseil Européen cité d'après HOFBAUER 2007, 72) En particulier, on attendait des candidats qui avaient postulé pour l'adhésion au milieu des années 1990 qu'ils adoptent l'*Acquis communautaire*, l'ensemble des environ 20.000 actes juridiques avec un volume total de 80.000 pages pour leur législation interne.

Les négociations d'adhésion offraient de nouveau une excellente chance pour faire valoir les intérêts du « cœur de l'Europe » et de ses grands groupes dans les pays des candidats, surtout puisqu'elles étaient organisées comme une sorte de concours entre plusieurs candidats. Avec le soutien financier de l'UE, toute une armée de conseillers spécialisés et d'experts de gestion a été formée, afin de pouvoir servir d'intermédiaire lors des négociations plutôt unilatérales entre Bruxelles d'une part et les capitales respectives des différents pays de l'Est d'autre part. La lutte de concurrence entre les différents pays de l'Europe de l'Est garantit à Bruxelles qu'il n'y aura

pas de débat fondamental lorsqu'il s'agit des sujets comme « l'agriculture », « la libre circulation des personnes et des capitaux » ou « la politique de la concurrence ». Il est toujours possible de trouver un gouvernement tellement enthousiaste à l'idée de l'adhésion pour contourner une éventuelle prise de position critique avec les autres candidats et accepter le contenu juridique sans broncher. » (HOFBAUER 2007, 79) Et afin d'exclure toute possibilité d'un affaiblissement éventuel de la double gouvernance franco-allemande, les anciens pays membres ont insisté sur le remplacement de la règle de l'unanimité par le principe de la majorité pour le Conseil européen bien avant l'élargissement vers l'Est – ainsi, le veto d'un seul pays membre ne suffit plus pour empêcher une décision de l'Union. D'après le nouveau projet constitutionnel, c'est le nombre des habitants qui compte, ce qui privilégie des pays avec une grande densité de population comme l'Allemagne.



★ **Fiche de travail n° 4:**
Discours de la modernisation / Thèse de la périphérisation

	Discours de la modernisation	Thèse de la périphérisation
Notions théoriques centrales	<p>« Tradition et modernité » : il faut remplacer les structures traditionnelles du « sous-développement » par celles de la modernité « progressiste ».</p> <p>« Aide à l'autonomie » : les acteurs et pays développés doivent assister les pays sous-développés pour atteindre leur autonomie.</p> <p>« Effet <i>trickle down</i> » : les aides « filtrent » à travers des projets infrastructurels pour atteindre la grande majorité de la population.</p>	<p>« Centres et périphérie » l'histoire du système mondial capitaliste est marquée par un petit groupe de pays riches qui de manière constante déterminent le sort de tous les autres pays.</p> <p>« Un échange inégal » : sur le marché mondial, les marchandises ne sont pas échangées uniquement à leur valeur. En partie, les acteurs puissants s'en emparent pour une contre-valeur bien moindre.</p> <p>« Développer le sous-développement » : à cause des échanges inégaux et du pouvoir politique et militaire, le « développement » peut créer le « sous-développement ».</p>
Démarcation par rapport à l'impérialisme colonial	Le colonialisme est parti du principe (faux) de l'incapacité des colonisés de se gouverner eux-mêmes – c'est pour cette raison qu'il a échoué – heureusement d'ailleurs.	Le mouvement de libération a ébranlé le colonialisme mais sans pouvoir le dominer complètement. Il faut à présent critiquer les dépendances néocoloniales.
À propos de la question du caractère exemplaire des pays occidentaux	Il est tout à fait possible et souhaitable de copier les structures économiques, politiques, sociales et culturelles des pays développés.	Les pays occidentaux ne constituent pas la solution, ils font au contraire partie du problème. Derrière leurs promesses pour l'aide au développement se cachent leurs propres intérêts et leur arrogance culturelle.
Le rôle du marché mondial et du capital	Des investissements étrangers jouent un rôle décisif pour le développement d'un pays.	Des investissements étrangers créent une relation de dépendance à la fois entre les propriétaires et les personnes sans ressources comme entre les pays riches et les pays pauvres.
Relations théoriques et politiques	Fordisme ; anticommunisme ; anticolonialisme ; théories des stades de croissance économique ; théories à propos de la tertiarisation des sociétés	Marxisme ; mouvement contre le colonialisme et le néocolonialisme ; théorie de la dépendance
Apogée de l'influence politique	Années 1950 à 1980 : des milliers de coopérants réalisent des projets à grande échelle, tels que « la révolution verte » dans l'agriculture.	Années 1970 : Suite à l'échec de nombreux programmes « d'aide au développement », les activistes et scientifiques essayent de trouver les causes pour cet échec.

Jeu de la vie réelle

Les nombreuses facettes de la précarité

★ Introduction

Ce chapitre des ressources pédagogiques s'agit de la précarité, un sujet aux conséquences nombreuses pour les syndicats. Dans la plupart des pays de l'Union européenne, le contrat standard, à savoir le CDI à plein temps ne correspond plus à la réalité de la plupart des postes mais évolue de plus en plus vers un modèle parmi d'autres, tandis que les modèles marginaux d'autrefois sont à présent de plus en plus répandus. Ainsi, les effectifs d'aujourd'hui se divisent en CDI, CDD, emploi à l'intérim, emploi saisonnier, SMIC, emplois précaire, stagiaire et emploi à temps partiel involontaire. Dans la tranche des bas salaires, des *travailleurs pauvres* travaillent pour un salaire insuffisant pour vivre. Rien qu'entre 2001 et 2005, le nombre des salariés dans les emplois précaires a augmenté de 36 pour cent jusqu'à 40 pour cent (cf. COMMISSION EUROPÉENNE 2006, 8). Ces données ne contiennent pas encore les calculs par rapport au niveau du salaire et aux contrats d'intérim. Dans les pays de l'Union européenne, la présence de la précarité sous différentes formes saute aux yeux : en Espagne, le secteur intéri-

naire est très important avec six millions de salariés, en Italie, près de trois millions de personnes travaillent en faux indépendant, près de six millions des salariés allemands vivent en dessous du seuil de pauvreté et 80 % des personnes nouvellement embauchées en France travaillent en CDD (cf. ETUC 2008, 2).

La précarité est visible partout, mais ses différentes facettes mettent en évidence un même problème de fond, c'est-à-dire la dénormisation et délimitation du travail salarial en ce qui concerne les formes de contrat, le niveau de salaire, le temps de travail et le manque croissant des possibilités pour les salariés de faire valoir ses intérêts. Même si les conditions de vie d'une jeune diplômée « créative » qui vient de trouver un poste en CDD mais plutôt bien rémunéré se distingue économiquement parlant parfois considérablement de la situation des intérimaires, stagiaires, emplois précaires ou smicards obligés de travailler pour un salaire de misère, sa situation est également précaire en ce qui concerne la stabilité. A part cela, la baisse des salaires et le recours aux intérimaires fait pression sur les effectifs fixes des entreprises. Ceux-ci vivent alors le même sentiment d'instabilité qui caractérise déjà la vie de

la jeune génération des salariés en situation précaire. Le fait que ces difficultés du monde salarial n'existent pas que depuis leur regroupement sous le terme de précarité, l'auteur Dirk Hauer le démontre à l'aide du terme de la *lutte pour la normalité*, censé illustrer le fait que la protection du travail salarial grâce aux différents acquis judiciaires tels que la protection contre le licenciement, les différends tarifaires concernant les salaires et le temps de travail, ainsi que la protection chômage ont été durement acquis et qu'il faut continuer à les défendre. La précarisation du travail pourra également être considérée comme un élargissement du groupe marginal précaire des femmes à l'époque du fordisme. Plusieurs des caractéristiques actuelles des emplois précaires faisaient depuis longtemps parti de leur vie. La prolifération incontrôlable des différentes formes de contrat n'est cependant pas un fruit du hasard, mais la conséquence d'une stratégie ciblée de la flexibilisation exigée de la part des entreprises pour être compétitives et qui a été soutenue et mise en place par la politique.

L'idée d'une société solidaire a-t-elle perdue de sa force motrice devant la fragmentation de plus en plus forte des salariés ? Comment les visages nombreux de la précarité pourront-ils se constituer en un seul mouvement commun ? Tandis que cette question est encore discutée sur le plan théorique, les mouvements de protestation se forment dans une dimension tout à fait pratique en toute l'Europe contre une politique qui sape l'État social au nom de l'innovation et de la compétitivité. Les protestations des travailleurs précaires en Italie sous l'égide de leur patron *San Precario*, ou bien les *Indignados* en Espagne se produisent spontanément en étant soutenues par des gens exigeant leur droit sur une vie meilleure.

Le fait de surmonter l'éparpillement des groupes divers du marché du travail en formant une conscience collective de la précarité sous-jacente constitue une énorme chance pour la représentation syndicale des salariés même

ou surtout à une époque dominée par la flexibilisation et la précarité. Cette époque est symbolique pour le système économique dans lequel nous vivons, non fondé sur l'assouvissement raisonnable de nos besoins dans un monde durable mais au contraire sur la convoitise infinie du profit.

Les idées suivantes pour animer un atelier ou stage pour les militants syndicaux sont censées conduire vers quatre stratégies : d'abord, il s'agit d'analyser le terme de précarité à l'aide des exercices proposés afin d'arriver à une compréhension globale. La prochaine étape consisterait à donner une voix aux nombreux destins anonymes. Ensuite, il s'agit d'éclairer un peu la jungle des règlements et hiérarchisations du marché du travail à l'aide des informations statistiques en s'appuyant sur l'exemple espagnol pour pouvoir discuter finalement des stratégies contre la précarité à partir du mouvement des *Indignados*.

Pour approfondir

CES (2008), *Quality of jobs at risk! An overview from the ETUC on the incidence and rise of precarious work in Europe, Bruxelles*. [La qualité de vie au travail en risque! Une résumée de la CES à propos de l'augmentation d'emploi précaire en Europe] [http://www.etuc.org/IMG/pdf_PRECARIOUS_WORK_IN_EUROPEupdate-kh1.pdf]

Dirk HAUER (2007), *Umkämpfte Normalität. Prekariisierung und die Neudefinition proletarischer Reproduktionsbedingungen*, [La lutte pour la normalité. Précarisation et la redéfinition des conditions de la reproduction sociale du prolétariat], in: Roland KLAUTKE / Brigitte OEHRLEIN (éd.) (2007), *Prekarität – Neoliberalismus – Deregulierung. „Beiträge des Kritischen Bewegungsdiskurses“*, Hambourg.

comme intérimaires. Dans les secteurs du bâtiment et de l'agriculture qui pendant un certain moment connaissent un véritable essor en Espagne, il y avait même 73,3 pour cent d'intérimaires, l'intérim présentant ainsi un bon tiers (30,7 pour cent) de l'ensemble des postes salariés (ALONSO et RODRIGUEZ 2008, 74sq.).

Devant de tels chiffres, on peut se poser la question si la flexibilisation peut être considérée comme avantageuse du point de vue des salariés et quelles pourraient être les stratégies alternatives. Encore en 2008, les jeunes précaires en Espagne étaient décrits par ALONSO et RODRÍGUEZ (78sq.) comme peu politisés avec un esprit consommateur : « Les jeunes générations semblent ne pas faire face à cette précarité, bien que directement touchées. L'attitude affichée par beaucoup de ces générations est celle de l'apolitisme (ou du conservatisme, selon le point de vue) : elles font face à ces importants problèmes en affichant une sorte de consumérisme amnésique. En lieu et place d'un mouvement fort et organisé visant à lutter contre la situation, la so-

ciété de consommation espagnole des dernières décennies, a propulsé l'Espagne au premier rang pour la consommation de cocaïne et de substances similaires. » En 2011, la situation a considérablement évolué ; le manifeste des « indignés » en Espagne a été ajouté à ce chapitre en tant que témoignage de l'époque.

Pour approfondir

Luis Enrique ALONSO et Carlos Fernandez RODRIGUEZ (2008), *Emploi et précarité des jeunes en Espagne*, in : *Travail et Emploi*, n° 115, p. 71-80.

Robert CASTEL (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris.

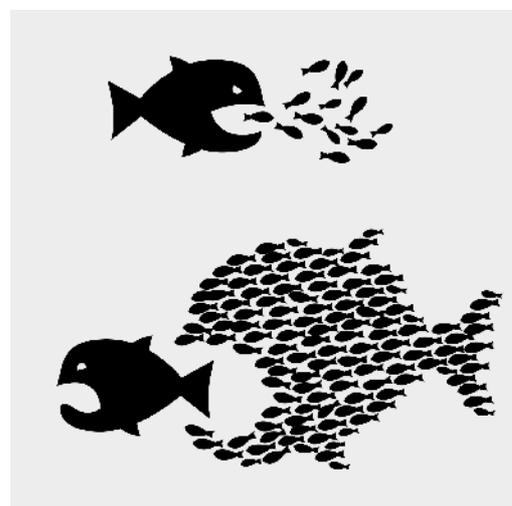
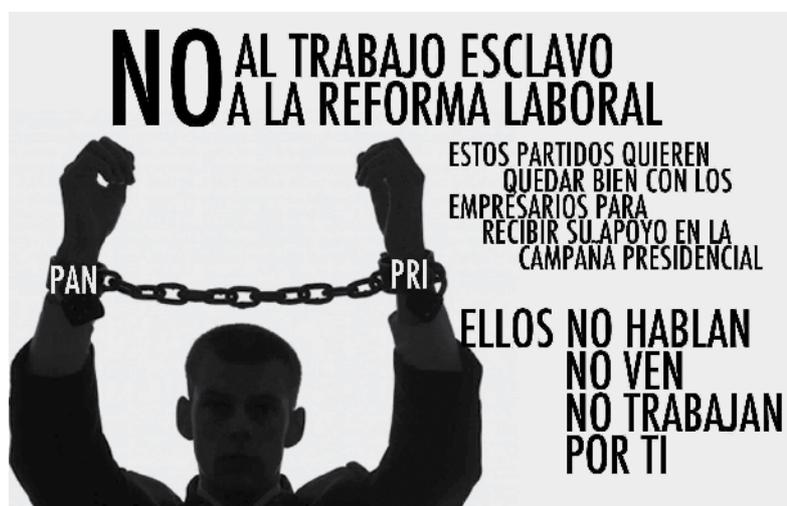
Profil Facebook du mouvement espagnol des Indignados : <http://www.facebook.com/democraciarealya>

Films conseillés

Stefano OBINO (2005), *Il Vangelo secondo Precario – Storie di ordinaria flessibilità*, Italie.

Ken LOACH (2007), *It's a free World*, Royaume Uni.

Massimo VERNIER (2009), *Generazione Mille Euro*, Italie.



★ Activités

Analyser l'image

Pour entrer dans le vif du sujet lors d'un atelier sur la précarité, la photo en bas pourra être distribuée aux participants. Qu'est-ce que cette photo vous évoque ? Les participants devraient échanger leurs idées avec leur voisin ou leur voisine et les présenter ensuite au groupe.



Que veut dire « marginaux » ?

On les appelle des « groupes marginaux » sur le marché du travail; les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les migrants. Le « contrat de travail ordinaire » dont les fondements commencent de plus en plus à s'effriter était en quelque sorte conçu pour (on exagère un peu) l'homme blanc d'âge moyen. Réfléchissez donc combien de salariés et de chômeurs correspondent à cette norme.

Métaplan sur des emplois atypiques et débat à propos des définitions

Qu'est-ce que vous entendez par « emploi précaire/emploi atypique »? Chacun des participants devra d'abord rédiger quelques exemples. Ensuite, les résultats seront affichés sur un tableau et regroupés dans différentes catégories. Les résultats du métaplan sont ensuite discutés en les comparant aux définitions dans les documents. Cet exercice a pour objectif de sensibiliser les participants en leur proposant un vaste choix de définitions à propos de la diversité du problème pour ensuite conduire à une décision en groupe à propos des aspects à approfondir. Le problème politique que pose la précarité pourra par exemple être différent si on inclut les possibilités de syndicalisation des salariés dans la définition.

Atelier d'écriture « freewriting » par rapport au mot-clé « précaire »

Le *freewriting* (écrire librement) est une méthode issue de la pédagogie de l'écriture créative qui propose aux participants d'associer leurs idées par rapport à un sujet et de les rassembler. Ainsi s'exprimeront non seulement les participants actifs à l'oral, tout le monde est censé rédiger ses idées. Pendant cinq minutes, les participants sont tenus de rédiger un épisode ou bien des questions-réponses objectives par rapport au sujet du terme « précaire » – sans poser leur crayon. Les formateurs peuvent prévoir dix au lieu de cinq minutes selon leur propre appréciation, mais ils devraient annoncer le délai avant. Après écoulement du délai, le formateur donne le signal. Tous les participants pourront à présent lire leur contribution et en discuter. Il serait souhaitable d'intégrer également les expériences de son propre parcours en ce qui concerne les emplois atypiques.

Destins. Le jeu de la vie

Beaucoup d'entre nous connaissent ce jeu de société célèbre au niveau mondial « Destins. Le jeu de la vie », dont le but consiste à « faire fortune en gagnant un maximum d'argent et en accumulant des jetons Destins ». Celui qui à la fin possède le plus d'argent aura gagné. L'exercice suivant demande aux participants de modifier les règles du jeu (qui proposent un CV type dans tous les détails), de manière à ce qu'elles correspondent au parcours réel de la plupart des personnes dans la vie active. Il s'agit donc d'un jeu basé sur la vie réelle ou, autrement dit, basé sur la vie précaire. Cet exercice pourra être modifié de manière à ce que les participants imaginent un jeu de la vie idéale.

Les jetons

A partir des données statistiques caractéristiques concernant le marché du travail, le groupe est tenu d'estimer des pourcentages – par exemple combien de personnes ont encore travaillé dans une société liée par une convention collective avec un comité d'entreprise en Allemagne ou combien des personnes actives étaient à leur compte en Italie. Afin de visualiser ces estimations, les animateurs d'atelier prépareront des jetons en différentes couleurs que les participants disposeront ensuite sur une table de manière à ce qu'ils correspondent au nombre estimé.

Apprendre en recherchant : Histoires de flexibilisation quotidienne

La méthode du *storytelling* (raconter des histoires) est de plus en plus répandue non seulement dans le secteur marketing, mais également dans le secteur politique. En collectionnant et en racontant des histoires, on donne un visage aux données statistiques abstraites. En documentant quelques exemples isolés, les participants apprennent à faire le rapprochement. En fonction du lieu du atelier ou stage, ils devront eux-mêmes effectuer des recherches en interviewant des salariés ou des chômeurs dans la rue où

dans une société qui en a donné l'autorisation préalable et documenter le tout sur vidéo, dictaphone ou en prenant des notes. Si les participants le souhaitent et les interviewés donnent leur accord, il sera également possible de publier ces histoires dans le cadre d'atelier sur un blog ou dans un réseau social sur Internet.

La solidarité à l'époque de la flexibilisation

Les participants devront former de petits groupes à cinq personnes pour écrire un petit pamphlet avec le titre « La solidarité à l'époque de la flexibilisation », qui développerait des propositions pour garantir ou bien renouveler la capacité d'action des organisations syndicales malgré l'hétérogénéité croissante des classes travailleuses. Ensuite ils devraient le présenter au groupe.



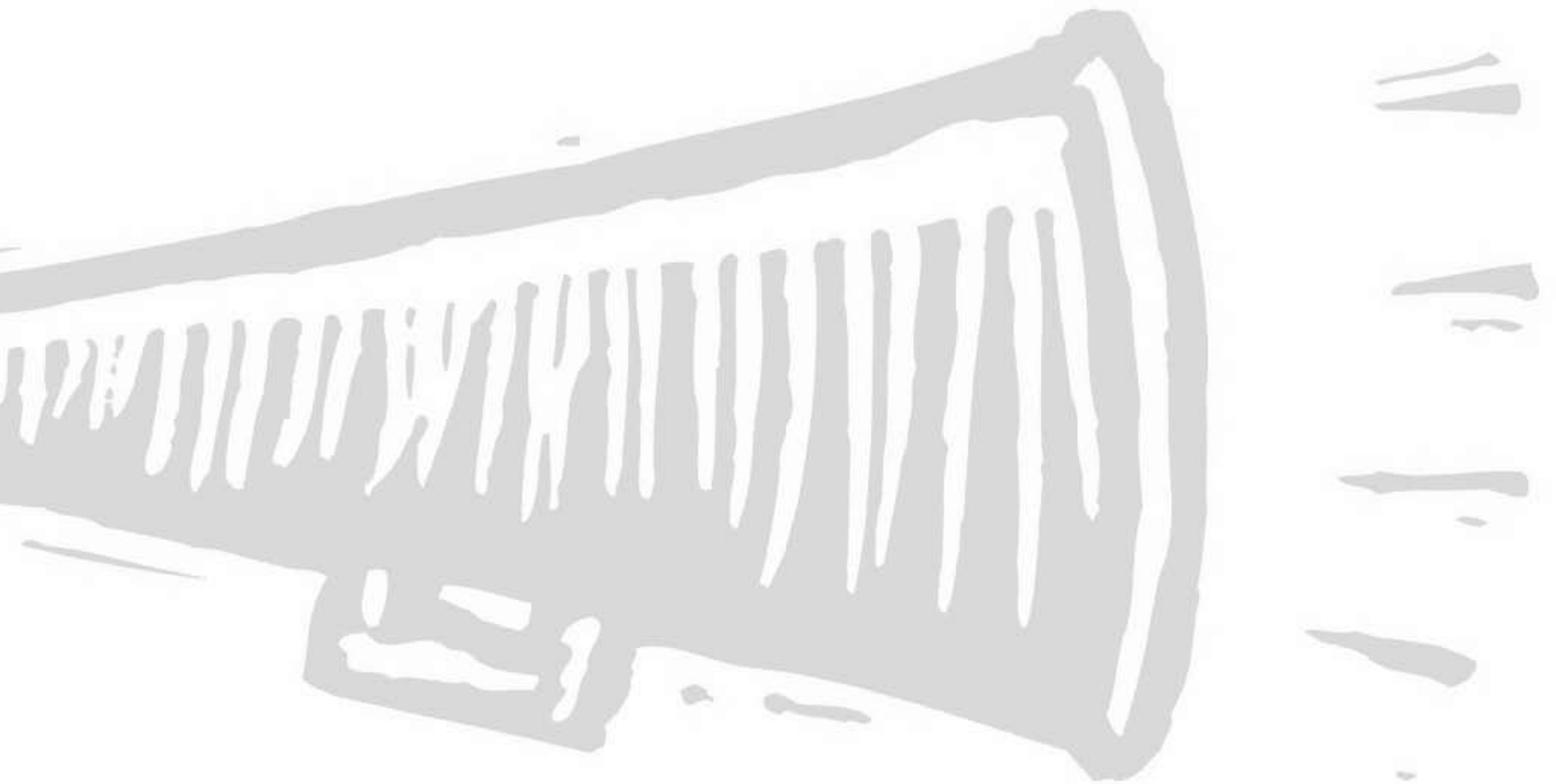
★ Fiche de travail n° 1: Le manifeste de « Democracia Real Ya! »

« Nous sommes des personnes simples et ordinaires. Nous sommes comme toi. Des gens qui se lèvent chaque matin pour étudier, pour travailler ou pour chercher du boulot ; des gens qui ont une famille et des amis. Des gens qui travaillent dur tous les jours pour vivre et offrir un meilleur futur à ceux qui les entourent.

Parmi nous, certains se considèrent progressistes, d'autres plutôt conservateurs. Certains sont croyants, d'autres pas. Certains ont des idéologies affirmées, d'autres sont apolitiques. Mais nous sommes tous préoccupés et indignés par la situation politique, économique et sociale actuelle. Par la corruption des politiciens, des patrons, des banquiers... qui nous laissent impuissants et sans voix.

Cette situation nous fait souffrir au quotidien ; mais si nous nous unissons nous pouvons la modifier. C'est le moment de nous mettre en marche pour bâtir ensemble une société meilleure. Pour ce faire, nous soutenons fermement que :

- Les priorités de toute société développée doivent être l'égalité, le progrès, la solidarité, le libre accès à la culture, le développement durable et le bien-être des personnes.
- Il existe des droits fondamentaux que la société a le devoir de garantir : le droit au logement, au travail, à la culture, à la santé, à l'éducation, à l'engagement politique, à l'épanouissement personnel et le droit à l'accès aux biens nécessaires à une vie saine et heureuse.
- Le fonctionnement actuel de notre système politique et gouvernemental ne répond pas à ces priorités et il devient un obstacle pour le progrès de l'humanité.
- La démocratie, par essence, émane et appartient au peuple, mais, dans ce pays, la majorité de la classe politique ne lui prête pas attention. Le rôle des politiciens devrait être de faire entendre nos voix aux institutions, en facilitant la participation politique des citoyens grâce à des voies de démocratie directe pour le bénéfice de l'ensemble de la société. Et non celle de s'enrichir et prospérer à nos dépens, en se pliant aux exigences des pouvoirs économiques et s'accrochant au pouvoir par la dictature partitocratique du PPSOE.
- La soif de pouvoir et son accumulation entre les mains de quelques-uns créent inégalités, tensions et injustices, ce qui mène à la violence et que nous refusons. Le modèle économique en vigueur, obsolète et antinaturel, coince le système social dans une spirale qui se consomme par elle-même en enrichissant une minorité et en plongeant les autres dans la pauvreté. Jusqu'à l'effondrement.
- L'accumulation d'argent est la finalité du système, sans prendre en considération le bien-être de la société et de ceux qui la composent ; gaspillant nos ressources, détruisant la planète, générant du chômage et des consommateurs frustrés.



- Nous sommes les rouages d'une machine destinée à enrichir une minorité qui ne sait plus reconnaître nos besoins. Nous sommes des citoyens anonymes, mais sans nous rien ne serait possible car nous faisons tourner le monde.
- Nous ne devons plus placer notre confiance en une économie qui ne tourne jamais à notre avantage. Il nous faut éliminer les abus et les carences que nous endurons tous.
- Nous avons besoin d'une révolution éthique. L'argent ne doit plus être au dessus tout, mais simplement à notre service. Nous sommes des êtres humains, pas des marchandises. Je ne suis pas le produit de ce que j'achète, pourquoi je l'achète et à qui je l'achète.

Pour toutes ces raisons, je suis indigné(e).
Je crois que je peux changer les choses.
Je crois que je peux aider.
Je sais que tous ensemble nous le pouvons.
Il ne tient qu'à toi de nous rejoindre.



Source : La traduction française a été publiée sur ce blog
<http://www.framablog.org/index.php/post/2011/05/23/spanishrevolution>
le 23 mai 2011

★ Fiche de travail n° 2: Définitions des contrats précaires

Vous trouverez ici trois définitions de contrats précaires que vous pourrez discuter :

1ère définition : Deuxième revendication commune pour les négociations collectives de la Fédération Européenne des Métallurgistes 2009-2013

- « En tout état de cause, des emplois peuvent toujours être considérés comme précaires si ce sont des emplois (n')offrant :
- une sécurité (d'emploi) faible ou nulle
 - un salaire bas ou non garanti
 - un accès nul ou insuffisant à la sécurité sociale
 - (en matière de pension, d'assurance maladie, d'allocation de chômage)
 - aucun contrôle sur le processus de travail, lié à la présence ou à l'absence de syndicats, lié au
 - contrôle des conditions de travail, des salaires et des cadences de travail
 - aucune protection contre les licenciements
 - aucun accès à la formation professionnelle
 - pas de perspectives de carrière
 - que peu ou pas de santé et sécurité sur le lieu de travail
 - aucune protection juridique ou contractuelle
 - aucune représentation syndicale

Source : FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES MÉTALLURGISTES (2009), *Deuxième revendication commune pour les négociations collectives. Pour des emplois plus sûrs, contre le travail précaire.* [<http://www.emf-fem.org/Press/Publications/EMF-Second-Common-Demand>]

2e définition : D'un groupe de chercheurs d'Iéna autour de Klaus Dörre qui s'oriente au sociologue français Robert Castel:

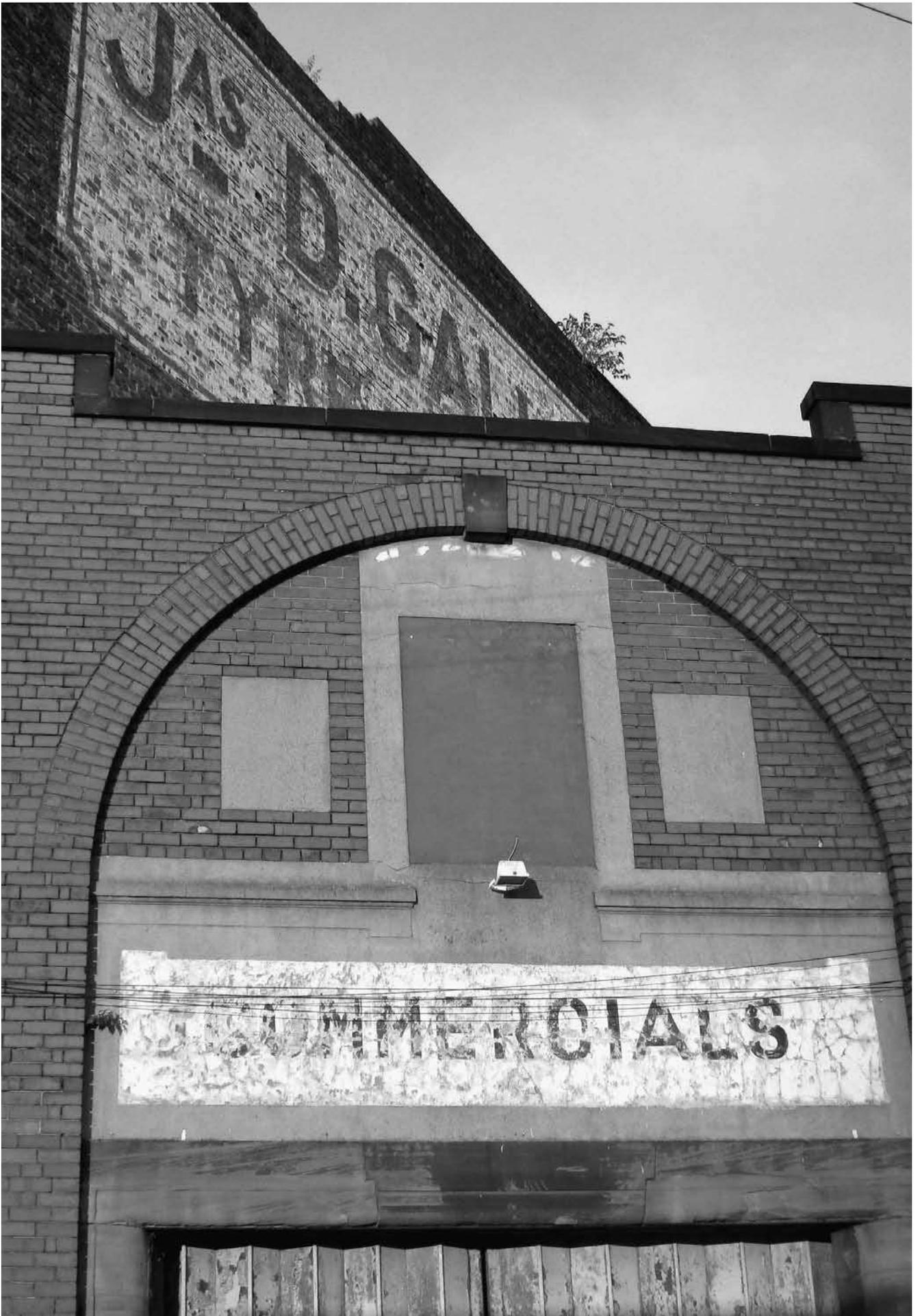
- « On peut parler d'un emploi précaire lorsque suite à leur activité, le niveau de revenu, de protection et d'intégration sociale des salariés se situe considérablement en dessus de ce qui est majoritairement considéré comme le seuil standard dans la société actuelle. Un travail est également précaire lorsqu'il entraîne une désillusion et une manque de reconnaissance subjectives, ainsi que l'impossibilité de planifier sa propre vie dans des proportions qui entraînent une baisse considérable du niveau social pour les salariés.

Source: Ulrich BRINKMANN et Klaus DÖRRE et Silke RÖBENACK (2006), *Prekäre Arbeit: Ursachen, Ausmaß, soziale Folgen und subjektive Verarbeitungsformen unsicherer Beschäftigungsverhältnisse* [Travail précaire: causes, dimensions, implications sociales et forms des transformations subjectives des emplois précaires], Bonn.

3e définition :

- « La précarité en tant que « l'insécurité de l'existence sociale des individus suite au statut révocable de leur poste. »

Source : GROUPE BLAUER MONTAG (2008), *Risse im Putz. Autonomie, Prekarisierung und autoritärer Sozialstaat* [Fissures crépis. L'autonomie, la précarisation et l'État social autoritaire], Berlin.



La crise en Grèce

« Nous sommes tous des Grecs ! »

A propos de l'utilisation de la crise en Grèce pour la restructuration néolibérale du pays et de ceux qui en profitent

« L'UE dispose du marché financier le plus ouvert du monde, ce qui constitue pour elle une force nouvelle. L'introduction de l'euro, facilitée par la libre circulation des capitaux, constitue la norme mondiale en matière d'ouverture et de transparence; d'autres pays doivent suivre. L'UE s'est fermement engagée en faveur d'une ouverture ambitieuse des marchés mondiaux de services financiers. »

COMMISSION EUROPÉENNE (2005)

★ Introduction

La « mondialisation de l'économie » est souvent caractérisée par les termes de capitalisme sauvage, casino ou zombie, faisant penser à un principe anarchique du déchaînement des forces du marché et des acteurs de l'économie privée. Le processus de la mondialisation économique s'avère cependant politiquement voulu et appliqué sans pour autant entraîner la disparition de l'État ou même d'autres « libertés » civiles plus grandes. La Communauté européenne et l'Union européenne ont contribué de manière décisive à la mise en place d'un régime de compétitivité, ayant pour but central de restructuration néolibérale la privatisation des services publics, la libéralisation des marchés de la télécommunication, des transports, de la poste, des chemins

de fer, de l'électricité et du gaz, ainsi que la dérégulation des marchés du travail en tant que solution passe-partout pour augmenter la compétitivité.

Dans la rubrique « libéralisation », la direction générale de la concurrence a publié une série de décisions historiques de la part de la Commission contre les pays membres pour le respect des règles de concurrence. Fait ironique, la première décision dans cette liste critique la Grèce à propos d'un traitement de faveur légal des prêteurs et assureurs publics vis-à-vis des prêteurs et assureurs privés et étrangers. Cette décision du 24 avril 1985 critique le fait que les banques commerciales publiques détiennent une part de marché de 80 pour cent et que leur personnel est tenu de recommander à ses clients de choisir plutôt un assureur public. Cela constituerait alors un désavantage concurrentiel vis-à-vis des assureurs privés ou non grecs.¹

L'un de plusieurs nouveaux exemples pour la libéralisation politiquement voulue et imposée des marchés financiers se trouve dans un livre blanc de la Commission européenne de 2005 : « L'environnement réglementaire de l'UE doit permettre au secteur des fonds, qui gère actuellement plus de 5.000 mil-

¹ Cf. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:1985:152:0025:0026:FR:PDF>

liards d'euros d'actifs, de proposer aux investisseurs individuels des instruments d'investissement collectif bien structurés et gérés leur assurant un rendement optimal eu égard à leur capacité financière et à leur appétit pour le risque, tout en fournissant à ces investisseurs toute l'information nécessaire pour évaluer les risques et les coûts. » (COMMISSION EUROPÉENNE 2005, 16). La crise provoquée par l'endettement en Grèce et les « paquets de sauvetage » de l'UE sont un exemple actuel pour la restructuration néolibérale de tout un ensemble d'économies nationales sur le dos des salariés. En prenant l'exemple de la Grèce, nous tenterons à analyser cette stratégie avec sa logique, tout en renforçant la sensibilité pour la rhétorique spécifique employée en temps de crise à l'aide des exercices pratiques afin de contrer le principe TINA (There Is No Alternative – *il n'y a pas d'alternative*) de Margaret Thatcher.

Dans la section *contexte*, nous tentons à retracer la crise en Grèce provoquée par l'endettement afin d'éclairer davantage les causes de cette crise et de déterminer qui en profite. Qui sont les créanciers et qui profite des opérations de prêt ? Ensuite, nous allons analyser la logique du système de gestion de crise financière européen qui pourra être considérée comme faisant partie d'une stratégie de restructuration néolibérale. Est-ce que la mondialisation de l'économie se présente réellement comme l'éviction de la politique face à l'économie ou est-ce qu'il faut considérer les mesures de restructuration comme une sanction politique, ce qui contredirait la thèse du déchaînement sauvage des marchés ?

Dans les *activités*, nous avons décrit quelques exercices pratiques pour aboutir à une réflexion critique à propos de la crise de l'euro et des approches de solution. Deux de ces exercices devraient encourager les participants de se mettre eux-mêmes dans la peau d'un analyste critique des marchés financiers afin de remettre en question le système des banques et rechercher des rapports entre l'économie

financière et l'économie dite « réelle ». Lors d'un jeu de rôles, nous allons mettre en scène un débat de spécialistes au sujet des analyses et des propositions de solutions par rapport à la crise. Nous allons discuter les approches de solution et les analyses des causes y ayant conduit. Par exemple : est-ce qu'il s'agit à présent d'une crise financière de suraccumulation qu'il sera possible de maîtriser grâce à une nouvelle régulation du système international des finances en utilisant des instruments comme par exemple la taxe Tobin ou est-ce qu'il faudrait plutôt une solution de démocratie de base ? Un autre exercice propose l'apprentissage des argumentations contre une rhétorique de crise et de catastrophe. « Un autre monde est possible ! » voici le slogan du mouvement altermondialiste. Mais à quoi cet autre monde ressemblerait-il ? La phase utopique devrait vous aider à développer des idées à propos des loisirs non-orientés vers la consommation.



★ Contexte

« Un expert des marchés financiers ne pourrait absolument pas expliquer pourquoi les manifestants athéniens crient à présent les mêmes slogans que leurs parents à l'époque de la dictature. (...) La crise grecque n'est plus une crise de nature uniquement financière, mais une crise profondément politique et sociale. Les institutions créées après la chute du régime militaire sont cliniquement mortes à présent. Evidemment, de nos jours, le pays n'est plus menacé par une junte militaire. Néanmoins, la politique du gouvernement s'oriente de plus en plus vers celles des régimes autoritaires. »

CHATZISTEFANOU et KITIDI 2011

Qui paye pour la crise et qui en profite – l'exemple de la Grèce

Lorsque Giorgos Papandreou a été élu à la tête du gouvernement à Athènes, en octobre 2009, la dette publique avait augmenté de 168 milliards d'euros en 2004 jusqu'à 262 milliards d'euros. Seulement deux mois après, la situation en Grèce a dégénéré lorsque l'agence de notation Fitch avait déclassé la solvabilité de ce pays méditerranéen. En décembre 2009, le gouvernement Papandreou a réagi en annonçant son objectif de vouloir diminuer de quatre pour cent le déficit budgétaire de 2010 à 2011. Trois jours après, des manifestations et des grèves ont éclaté après un nouveau déclassement de l'agence de notation Standard & Poor's. Suite à de nouvelles mesures de restriction budgétaire, la dette publique de la Grèce s'est accrue davantage en 2010 notamment à cause des spéculations sur les obligations de l'État grec. On reprochait entre autres à la banque d'investissement Goldman Sachs d'avoir révélé le taux des crédits de la Grèce (cf. WEARDAN 2010). Au printemps 2010, l'UE et le FMI ont accordé à la Grèce des crédits s'élevant à 110 milliards d'euros. Ces crédits étaient liés à un plan d'austérité qui, grâce à des réductions des

salaires, des augmentations des taxes et des suppressions d'emploi était parvenu à faire baisser le déficit budgétaire de cinq pour cent. Cela a fait diminuer la puissance économique de 4,5 pour cent. Pendant les 18 mois derniers, les revenus ont baissé de 20 pour cent en moyenne. 25 pour cent des salariés en Grèce gagnent moins de 750 euros par mois (cf. LANDGRAF 2011). Et malgré tout, les tabloïds allemands et les conseillers de presse de la chancellerie allemande attaquent la Grèce pour son comportement prétendument paresseux ou son style de vie trop élevé qu'ils voient à l'origine de la crise. Un tel raisonnement n'est pas seulement objectivement faux mais devra également être considéré comme lieu commun raciste et rhétorique chauvine et nationaliste (cf. ici entre autres KAUFMANN 2011). Un examen plus précis permet de démasquer les vrais profiteurs de la crise financière en Grèce. Kritidis (2010, 138) analyse cette crise des finances publiques grecques comme « l'effet pervers des excédents du solde de la balance des paiements courants des pays de l'Europe centrale ». Grâce à des crédits publics, des projets à grande échelle comme par exemple des autoroutes ou des projets de défense et d'équipement militaire ont été financés dans le cadre du budget de la défense s'élevant à onze milliards d'euros et conduits en grande partie par des groupes d'armement français et allemands (cf. ibidem).

Tandis que l'industrie d'exportation allemande a profité du budget de défense grec immense, l'État allemand est en plus gagnant par rapport aux prêts accordés. La part de la République Fédérale Allemagne aux prêts s'élevait à 22 milliards d'euros, financé grâce à des emprunts de deux à trois pour-cent. Puisque la Grèce doit rembourser ces prêts à un taux d'intérêt plus élevé, c'est-à-dire 4,2 pour cent, c'est l'État allemand qui en profite (KAUFMANN 2011, 18). Parmi les créanciers de la Grèce, on trouve notamment des banques privées françaises et allemandes. La BNP Paribas, la Société

Générale et le Crédit Agricole ont accordé des prêts d'environ 27 milliards d'euros aux entreprises grecques et aux particuliers (cf. KURIER 2010).

Tandis que les créanciers profitent des intérêts générés par ces prêts, ce sont les salariés qui finalement payent pour le remboursement des intérêts. Un nouvel accord de prêts en été 2011 est liée à un règlement stricte pour assainir le budget public. Le pacte des mesures de restriction votée en juillet 2011 par le gouvernement Papandreou prévoit des restrictions s'élevant à 78 milliards d'euros en pesant surtout sur les salariés puisqu'il signifie une augmentation de la TVA pour les restaurants, les bars, les boissons non-alcoolisés et le gaz, ainsi que des suppressions d'emploi de 150.000 pour le service public et une réduction des salaires de 15 pour cent pour les postes maintenus (cf. WEARDEN / STEWART 2011; SPIEGEL-ONLINE du 29 juin 2011). En ce qui concerne les prestations sociales et le système de la santé, des restrictions sont également prévues. Ce plan d'austérité néolibéral est complété par une restriction concernant le volume d'investissement public de 700 millions d'euros pour l'année 2011 ainsi que des privatisations étendues comme par exemple celle du service municipal

des eaux Athènes (EYDAP) et Thessalonique (EYATH), l'agence hippique OPAP, la banque postale Hellénique, la banque ATE et l'opérateur téléphonique OTE (cf. SPIEGEL-ONLINE du 29 juin 2011). Des investisseurs privés pourront et devront contribuer au « paquet de sauvetage ». On estime que 80 pour cent des Grecs sont contre ce plan d'austérité (cf. WEARDEN / STEWART 2011).

La gestion de crise comme thérapie choc néolibérale

Pour analyser la logique de la gestion de crise financière actuelle en Europe, on pourrait parler d'une « stratégie choc » dans le sens de l'auteur canadienne Naomi Klein. Dans son livre du même titre, elle désigne ainsi une manière de procéder qui se sert des crises économiques et financières, mais aussi des catastrophes environnementales pour consolider le modèle économique néolibéral. L'expérimentation des programmes économiques néolibéraux sous le dictateur Augusto Pinochet au Chili qui avait renversé Salvador Allende en 1973 en était un premier exemple. Ici, des économistes chiliens proches de l'école de Chicago de Milton Friedman expérimentaient avec des concepts néolibéraux, comme par exemple la privatisation des systèmes de

Le double *moutza*, le signe de la main indiqué par les manifestants de la place Syntagma à Athènes est l'insulte la plus connue et la plus grave en Grèce et veut dire « mange de la merde ».



sécurité sociale. Friedman était d'ailleurs personnellement en contact avec Pinochet. En 1980, le système des retraites par répartition du Chili a été transformé en un système de retraites par capitalisation. Sous les gouvernements Reagan et Thatcher, le néolibéralisme a réussi une nouvelle percée politique. Depuis 1986, la politique du FMI a changé ; tout prêt était désormais lié à l'obligation de restructuration, ce qui signifiait l'adaptation à la politique néolibérale de plus en plus répandue depuis les années 1980, c'est-à-dire une lutte contre l'inflation, une discipline budgétaire stricte, la privatisation du secteur public, des réformes sociales restrictives, la dérégulation du marché du travail et la création des attraits financiers (MÜLLER 2002: 93 sqq.).

Dans la logique néolibérale, la *thérapie* pour les *patients malades*, c'est-à-dire des pays endettés consiste à leur imposer des plans d'austérité. Le terme d'« austérité » vient du latin *austeritas* qui signifie ascèse et simplicité. On recommande ce concept à des pays entiers pour assainir leur budget public. En considérant les simples chiffres, on devra cependant se rendre compte que cette stratégie finira obligatoirement en queue de poisson. Tandis qu'en 2009, l'endettement de la Grèce s'élevait à 292 milliards d'euros, cette somme avait augmenté de 354 milliards en 2011, malgré un programme d'austérité sévère (cf. LANDGRAF 2011). De plus, les dettes d'un pays comptent autant que l'estimation de sa solvabilité. Ce n'est pas la dette officielle, mais la confiance dans la capacité du pays en ce qui concerne le remboursement de cet argent qui décide de l'étendue d'une telle crise. Si le taux d'endettement (c'est-à-dire la relation de la dette publique par rapport à la performance économique) de la Grèce est de 143 pour cent, celui du Japon est de 200 pour cent (KAUFMANN 2011, 3).

Même si la critique du pouvoir insensé des agences de notation qui fait qu'un seul analyste financier pourra déclarer insolvable tout un État en lui mettant un « D » est tout à fait justifiée, ce

ne sont tout de même pas les agences de notation qui fixent les taux d'intérêt, imposent des restructurations ou décident des privatisations. Et ce ne sont pas les agences de notation qui disposent d'un appareil policier pour sécuriser le patrimoine. Ce ne sont pas non plus les agences de notation qui produisent les marchandises uniquement lorsque celles-ci promettent générer des bénéfices ; mais ce sont les entreprises de l'économie dite « réelle ». Ce sont les producteurs de textile, l'industrie automobile et l'industrie informatique qui depuis les années 1970 se sont engagés pour améliorer la croissance des bénéfices grâce à une nouvelle division internationale du travail. Ainsi l'analyse également Robert Paul Brenner (2009, 25sq.) qui considère la crise non pas en tant que crise financière mais en tant que conséquence des chutes du rendement pour les investissements depuis la fin des années 1960 suite aux surcapacités de l'industrie manufacturière : « L'idée d'un capitalisme motivé par les finances est contradictoire, puisque les rendements financiers en général dépendent d'un profit continu dans l'économie réelle – même s'il existe certaines exceptions significatives comme par exemple les crédits à la consommation. » (BRENNER 2009, 27)

Pour approfondir

Naomi KLEIN (2008), *La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, Paris.

Gregor KRITIDIS (2010), *Krise als Katalysator. Zur Transformation der griechischen Arbeiterbewegung*, [La crise comme catalyseur. À propos de la transformation du mouvement ouvrier grecque], in: *Sozial. Geschichte online* 3/2010, pp. 133-147. (<http://www.stiftung-sozialgeschichte.de>)

Andreas WEHR (2010), *Griechenland, die Krise und der Euro*, Cologne. [La Grèce, la crise et l'euro]

Pour regarder

Costas EFIMEROS (2011), *Debtocracy*, Grèce. (<http://www.debtocracy.gr/indexen.html>)

Erwin WAGENHOFER (2008), *Let's make money*, Autriche.

★ Activités

Qu'est-ce qui se passe avec mon argent ?

Les participants devraient réfléchir à propos des questions de ce qui se passe avec l'argent qui se trouve sur leurs comptes bancaires. Car il ne se trouve évidemment pas toujours sur le compte mais fait partie des programmes d'investissement. Les participants devraient effectuer une recherche sur le site web de leur banque respective pour savoir dans quels projets celle-ci investit. Alternativement, il serait possible de se rendre dans n'importe quelle agence bancaire dans la ville où se déroule l'atelier ou le stage et leur poser la question personnellement. Matériel requis: accès Internet.

Des groupes de travail à propos de la relation de l'économie financière et de l'industrie

Actuellement, l'indignation à propos de l'influence croissante des agences de notation et d'autres opérateurs du marché financier international est immense, à commencer par les *Indignados* espagnols jusqu'au ministre des finances conservateur allemand Wolfgang Schäuble. Cependant, il ne suffit pas de s'énerver à propos de l'économie financière déchaînée, celle-ci étant étroitement liée à l'économie dite « réelle ». L'exercice suivant pourra vous aider à comprendre le principe de la croissance et du profit inhérent au système économique capitaliste et qui ne tolère aucune séparation entre le « bon » capital productif et le « mauvais » capital spéculatif. En effectuant une recherche à propos des 50 grands groupes industriels européens listés dans l'index EUROSTOXX, les participants devront trouver des liens entre les grands groupes de l'économie financière et de l'industrie. Ils se répartiront alors en groupes afin d'analyser le financement d'un grand groupe industriel noté dans EUROSTOXX 50 ou dans un autre index européen, c'est-à-dire de comprendre quels sont les investisseurs impliqués, quels sont les marchés concernés et quels sont les objectifs des entreprises. Ensuite, les participants discuteront leurs résultats en groupe.

Les sites Internet des groupes listés dans l'EUROSTOXX 50 présentent une bonne source d'informations.² Sur chaque site, on trouve la rubrique *Investor Relations* ou *informations financières* avec toutes les données, les rapports trimestriels et les rapports d'activité divers.³

Le rapport de gestion de Danone pour l'année 2010 contient ainsi une description des objectifs par laquelle on apprend qu'à part la production et la distribution des produits alimentaires, Danone est impliqué également dans le secteur des transactions financiers, des propriétés et des assurances ainsi que dans celui de l'immobilier. « La Société pourra, généralement, faire toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles, commerciales et financières se rattachant directement ou indirectement ou pouvant être utiles, à un titre quelconque, à la Société pour son objet. » (Danone 2010, 6)

Crises_Analyses_Solutions

Idées pour la mise en scène d'un débat d'experts

Veuillez répartir les participants en trois groupes. Chaque groupe devra se pencher sur une position politique distincte par rapport à la crise et les propositions de solution controversées que vous trouverez dans les fiches de travail. D'abord, chaque groupe

² http://www.stoxx.com/indices/index_information.html?symbol=SX5E

³ Par exemple pour Danone : <http://finance.danone.fr/phoenix.zhtml?c=131801&p=irol-reportsAnnual>

étudie le matériel et discute les arguments, ensuite, l'un des participants est choisi comme représentant pour présenter la position du groupe lors du débat.

À propos des assistants, des patients et des parachutes de secours. Comment imposer des « thérapies choc » par la rhétorique de crise. Exercice.

Cet exercice permettra aux participants d'apprendre comment s'opposer à une figure rhétorique répandue, l'hyperbole (exagération). Voilà quelques exemples: fatigué à mourir, ultrarapide, longueur infinie, vitesse d'escargot. Dans la rhétorique de la crise, on aime les utiliser également en combinaison avec des métaphores comme par exemple la catastrophe de l'endettement, l'explosion des coûts, les parachutes, le malade, une cure radicale, etc. qui peuvent également contenir des éléments euphémistes. Peu importe qu'il s'agisse des crises financières internationales ou des mesures d'autorité consécutives, lors d'un débat concernant un site industriel ou la restructuration au sein d'une entreprise, par des organisations ou par des partis politiques : le manque de temps ou les difficultés de financement sont souvent utilisés par les élites et les responsables politiques pour agir selon leurs propres convictions politiques sans que personne n'y trouve à redire. Ainsi, il est extrêmement important pour les syndicalistes et activistes politiques de développer des stratégies d'opposition – en ce qui concerne la rhétorique mais aussi en ce qui concerne l'action. Les participants se diviseront en groupes par deux. Chacun de ces groupes devra préparer une ligne d'argumentation en utilisant des figures stylistiques euphémisantes qui choquent et exagèrent en même temps afin de débattre par rapport à une restructuration envisagée pour un domaine politique ou économique sans accepter la moindre alternative. Pour ce faire, les participants se préparent durant environ 60 minutes. Ensuite, ils se lanceront dans un débat controversé avec leur partenaire respectif, l'un essayant d'argumenter pour et l'autre contre ces restructurations. Les autres participants devront écouter et commenter le débat, une fois l'exercice terminé. Quel sentiment en gardent les personnes ayant argumenté contre ? Quels sont les facteurs ayant rendu l'argumentation plus difficile ? Quelle est la stratégie d'argumentation qui le rendait impossible à l'adversaire de prendre une position contraire ? Est-ce que cette argumentation lui a causé un sentiment d'impuissance ? Lors d'une deuxième étape, chaque tandem est censé développer des stratégies contre cette forme d'argumentation pour les présenter ensuite au groupe.

Comment faire marcher l'affaire

Un monde sans argent est-il imaginable ? Lors d'un jeu utopique, les participants devraient imaginer le centre d'une ville européenne qui propose des loisirs sans disposer d'aucune offre commerciale, c'est-à-dire sans vendre ni acheter quelque chose. Les magasins vides sont à présent remplis d'idées comment organiser cette nouvelle société. Les participants pourront laisser libre cours à leur imagination, se répartir en petits groupes et réfléchir à quoi pourrait ressembler leur ville d'avenir. Ensuite, ils présenteront leur concept aux autres groupes, éventuellement à l'aide d'un diagramme ou d'une graphique métaplan.

★ Fiche de travail

Crises_Analyses_Solutions

Débat d'experts à propos de la crise provoquée par l'endettement

Veillez vous répartir en trois groupes pour présenter l'une des positions controversées par rapport à la crise de l'euro lors d'un débat d'experts sous forme de jeu de rôle. Une personne pourra jouer le rôle du présentateur. D'abord, vous pourrez lire et discuter le matériel en groupe. Il est tout à fait possible de le compléter par vos propres recherches. Prenez votre temps pour les recherches et discussions en groupe. Ensuite, vous devrez choisir l'un des participants en tant que représentant pour le débat d'experts qui pourrait s'intéresser à la problématique suivante : Qu'est-ce qui a déclenché la crise de l'euro ? Qui sont les responsables ? Qui paye pour la crise et qui devrait payer ? Quelles solutions existent pour la crise financière et économique depuis 2007 ? Des alternatives par rapport au modèle de croissance néolibéral existent-elles ? Le capitalisme pourra-t-il sortir de la crise ? Quelles sont les alternatives envisageables ?

1ère position : il faut se serrer la ceinture !

Arguments typiques : tout le monde doit se serrer la ceinture. Les meilleures années sont du passé. Un plan d'austérité est indispensable pour sortir de la crise, l'inflation doit rester basse, la stabilité monétaire est impérative, des privatisations pourraient générer de nouveaux potentiels de croissance, il faut privatiser la sécurité sociale et baisser les charges salariales.

Représentants typiques de cette position : la BCE, le FMI, les hommes politiques néolibéraux issus des partis divers (comme par exemple Nicolas Sarkozy ou Dominique Strauss-Kahn en France).

« Selon le programme développé par l'UE et le FMI, la Grèce a réduit son déficit de 5 pour cent de sa performance économique de 2009 à 2010. Voilà une performance remarquable ! Cependant, le pays doit entreprendre davantage d'efforts en utilisant toute sa marge de manœuvre pour la privatisation du patrimoine public. Cela est décisif pour l'assainissement du budget : Ses recettes de 50 milliards d'euros jusqu'à 2015 pourraient baisser l'endettement de 20 pour cent. Cette privatisation ouvre également un potentiel de croissance jusque-là inutilisé. Le programme prévoit une réduction du déficit de 2,5 pour cent jusqu'en 2014 et en-dessus pour les années à venir. Je ne vois aucune raison pourquoi dans ces conditions ce pays ne devrait pas de nouveau obtenir l'accès aux marchés des capitaux. »

Source : Jürgen Stark, vice-président de la BCE dans une interview avec le quotidien autrichien Kurier [extrait de www.kurier.at/wirtschaft/3916657.php, 22/06/2011]

Liens supplémentaires pour approfondir vos recherches :

- BCE : <http://www.ecb.int/ecb/html/index.fr.html>
- Présidence de la République Français : <http://www.elysee.fr/president/les-actualites/les-actualites.4.html>
- Gouvernement fédéral allemand (page en allemand/anglais/français) <http://www.bundesregierung.de/Webs/Breg/FR/Dossiers/Europe/europe.html>
- G8 : <http://www.g8.utoronto.ca/francais/home.html>

2e position : C'est la faute aux spéculateurs financiers !

Arguments typiques : Nous avons besoin d'un nouveau gouvernement économique. Suite à la montée du néolibéralisme et à la dérégulation des marchés financiers, l'État a perdu de son pouvoir. L'ouverture des marchés financiers donne aux acteurs de l'économie privée tels que les fonds spéculatifs, les analystes des marchés financiers, les agences de notation et les grands groupes multinationaux un pouvoir auquel ils n'ont pas le droit. Il faut rétablir la primauté de la politique. Il faut lutter pour l'idée d'une Europe sociale. La dérégulation nous a conduits vers un modèle de croissance motivé par les marchés financiers ; il faudra donc lutter pour une nouvelle régulation des marchés financiers. L'introduction d'une taxation des transactions financières au sein de l'UE, mais aussi des eurobonds et une banque européenne des emprunts publics en constituent l'instrument le plus important.

Représentants typiques de cette position : le Parti socialiste européen (PSE), la Confédération européenne des syndicats (CES), attac, La Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique (GUE/NGL), les néo-keynésiens

« En ces temps difficiles, la tentation est grande de tomber dans le protectionnisme et dans la poursuite d'intérêts particuliers. Les mesures d'austérité adoptées par la droite empêchent l'UE mettent un frein à la croissance de l'UE. Nous appelons donc à l'adoption de politiques de relance progressistes, s'inscrivant dans la lignée de l'un des grands principes fondateurs de l'Union européenne : la solidarité. Alors que notre continent a atteint des niveaux de chômage records et que la reprise tarde à venir, l'assaut concerté des spéculateurs des marchés financiers, des gestionnaires de fonds spéculatifs et des banques d'investissements sur les démocraties européennes est la goutte de trop ! L'UE ne peut tout simplement pas permettre que ses citoyens fassent l'objet de telles attaques. L'Europe a besoin d'une nouvelle vision. Nous croyons en une Union européenne qui œuvre pour le bien de ses citoyens et où ce genre de comportements est banni. »

Source : PSE (2010), *Solidarité et relance ou égoïsme et austérité : l'Europe doit choisir*, Bruxelles.

« Par rapport à la crise, l'Europe se trouve à la croisée des chemins. Les néolibéraux profitent d'une bonne occasion pour imposer une politique impliquant de fortes entailles dans la démocratie ainsi qu'un démontage social continu. Tout a commencé avec les plans d'austérité qui font porter les coûts de la crise par les plus démunis. Ensuite, grâce aux réformes du pacte de stabilité et de croissance, du pacte pour l'euro et d'autres mesures similaires, les règles du jeu économiques et politiques de l'UE seront révisées de la sorte qu'il n'y ait plus que la compétitivité qui compte. Il s'agit là d'une politique contre les intérêts de la plupart des personnes en Europe. C'est une politique aussi ignorante au niveau écologique et social que fatale pour la démocratie qui n'apporte aucune réponse convenable à la crise. Il existe pourtant de bonnes alternatives comme par exemple la régularisation plus stricte des marchés financiers et la taxation des transactions financières ; la définition d'un salaire minimum et d'un système de sécurité sociale efficace à l'échelle européenne ; plus d'impôts sur la fortune et sur les bénéfices et un développement du droit de codécision des citoyens européens. Toutes ces mesures pourraient contribuer à trouver une sortie solidaire de la crise. Ils rendraient les réformes néolibérales superflues et contribueraient à faire diminuer les inégalités sociales en Europe. Cependant, il faut lutter pour leur réalisation. L'Europe se trouve à la croisée des chemins : il faut se décider entre le néolibéralisme radical et la communauté solidaire. »

Source: ATTAC (2011), *Pour une Europe solidaire*, 11 juillet 2011
[<http://www.attac.de/aktuell/eurokrise>].

Liens supplémentaires pour approfondir vos recherches :

- PSE: <http://www.pes.org/en/pes-action/political-initiatives/financial-crisis/news>
- attac: <http://www.france.attac.org/une-autre-europe-est-possible>
- GUE/NGL: <http://www.guengl.eu>

3e position : « Nous ne devons rien à personne – nous ne payerons rien ni ne vendrons rien ! La démocratie directe – tout de suite ! »

Arguments typiques : La crise qui sévit depuis 2007 n'est pas seulement une crise du modèle de croissance néolibéral, elle est elle-même un produit du mode de production capitaliste. Des solutions néo-keynésiennes de la crise ne saisissent donc pas toute l'étendue de celle-ci. Ce n'est pas seulement la faute aux acteurs des marchés financiers internationaux, mais surtout la chute des taux de croissance dans les pays industrialisés depuis les années 1970.

Les besoins des êtres humains sont plus importants que les profits économiques. Le pouvoir de l'État ne s'est pas affaibli, il a au contraire augmenté, ce qui devient visible à l'armement intérieur et à la violence contre les manifestants, mais aussi à la manière anti-démocratique qu'emploie cet État pour imposer ses plans d'austérité. S'il faut redéfinir la question de la propriété, c'est par la lutte sociale et non pas dans les parlements.

Représentants typiques de cette position : des mouvements de protestation spontanés, des critiques critiques, des syndicats autonomes en Europe du Sud, des post-opéraïstes.



Amis et amies, frères et sœurs,

Nous sommes ceux qui luttent, depuis un mois, sur la place Syntagma d'Athènes. Nous sommes organisés en démocratie directe et horizontale, hors de tout parti. Notre voix, c'est notre Assemblée du Peuple qui se déroule quotidiennement. Nous sommes indignés parce que certains décident pour nous sans nous, et hypothèquent notre avenir ; parce qu'on nous impose des emprunts qui ne sont pas pour le peuple et qui ne servent que les intérêts des banques et des gouvernements ; parce qu'on nous terrorise par le spectre de la faillite. Comme ils essaient de nous terroriser, de même ils essaient de tourner les peuples l'un contre l'autre. Nous ne voulons pas d'autres emprunts de soutien. Nous résistons à la vente des terres et des biens publics. Nous ne voulons pas que le programme économique à moyen terme passe. Nous sommes contre la socialisation des pertes et la privatisation du profit. Unissons nos voix. Ils profitent de nos sacrifices et des vôtres pour faire enrichir un petit nombre de personnes. Aujourd'hui c'est nous, demain ce sera vous. Tous les dimanches des centaines de milliers de citoyens inondent les places dans toute la Grèce à partir de la place Syntagma (Place de la Constitution). Le programme économique à moyen terme ne passera pas. Les journalistes restent muets mais pas nous. Nous invitons tous les peuples d'Europe, tous les syndicats à organiser des manifestations de solidarité et de soutien au peuple grec, le jour du vote du programme économique à moyen terme. Rejoignez nous pour prendre nos vies en mains.



Source : Appel des manifestants sur la place Syntagma à Athènes du 26 juin 2011
<http://real-democracy.gr/fr/international/information-internationale-22062011>

Stratégies du management

Le compromis des classes 2.0: la compétitivité à tout prix ?

« Les États membres et l'Union agissent dans le respect du principe d'une économie de marché ouverte où la concurrence est libre, favorisant une allocation efficace des ressources [...] »

TRAITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DE
L'UNION EUROPÉENNE, Article 120

« L'Union et les États membres, conscients des droits sociaux fondamentaux, [...] ont pour objectifs la promotion de l'emploi, l'amélioration des conditions de vie et de travail, permettant leur égalisation dans le progrès, une protection sociale adéquate, le dialogue social, le développement des ressources humaines permettant un niveau d'emploi élevé et durable et la lutte contre les exclusions. À cette fin, l'Union et les États membres mettent en œuvre des mesures qui tiennent compte de la diversité des pratiques nationales, en particulier dans le domaine des relations conventionnelles, ainsi que de la nécessité de maintenir la compétitivité de l'économie de l'Union. »

TRAITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DE
L'UNION EUROPÉENNE, Article 151

★ Introduction

Avec la stratégie de Lisbonne en 2000, l'UE s'est fixé l'objectif de devenir l'espace économique le plus compétitif au niveau mondial. La logique néolibérale

selon laquelle plus de compétitivité engendre plus de croissance, ce qui entraînera plus d'emplois et plus de bien-être a été célébrée tellement par les médias au cours des dernières années qu'elle est devenue presque un *sens commun* à travers tous les partis politiques.

Depuis le début des années 1990 les observateurs spécialistes en sciences sociales parlent d'une transition de l'État-providence keynésien vers un État de compétitivité (cf. CERNY 1990; HIRSCH 1995; JESSOP 1997, 2002). Ils arrivent à la conclusion que l'État de compétitivité s'efforce avant tout de créer les meilleures conditions pour que ses sites industriels deviennent compétitifs au niveau international – c'est-à-dire pour que la compétitivité devienne une raison d'État. Par rapport à ses fonctions sociales et politiques, il se concentre sur la *re-marchandisation* des capacités, à savoir la réintégration des chômeurs et des personnes sans activité professionnelle (personnes âgées, femmes au foyer etc.) dans le marché du travail. L'État-providence keynésien était par contre orienté sur la couverture sociale et la protection contre les risques du marché, c'est-à-dire qu'il avait rempli une fonction *dé-marchandisante*. Ce changement de rôle ne s'est pas fait du jour au lendemain mais petit à petit et il n'est toujours pas terminé. L'UE sert de coulisse, devant laquelle se joue le drame « Adieu à l'État-providence ».

Nous sommes curieux de connaître les protagonistes et de savoir s'il peut y avoir éventuellement une fin heureuse.

La restructuration néolibérale de l'État-providence britannique sous Margaret Thatcher s'est avérée une lutte ouverte contre les syndicats et leurs structures d'organisation. La transformation de l'État-providence dans l'ensemble de l'Europe s'est faite par le dialogue ou sous l'égide des partis sociaux-démocrates mais en partie également en accord avec les confédérations syndicales les plus importantes. Beaucoup de chercheurs en relations industrielles ont été surpris par la nouvelle vague des pactes sociaux des années 1990 et des pactes régionaux et locaux pour l'emploi (cf. REGINI 1994). DEPPE / BIELING (1999, 285) ils constatent cependant une différence substantielle entre les arrangements corporatistes du capitalisme fordiste et des nouveaux compromis depuis les années 1980. « Ce [...] nouveau consensus social constitue en quelque sorte une « nouvelle formule de paix » qui se distingue évidemment dans son essence du vieux « compromis des classes » fordiste. Ainsi se caractérisait l'ancien compromis en ce qui concerne les objectifs politiques du socialisme (la démocratie au sein de l'entreprise et sur les lieux de travail, l'étendue du contrôle public sur le secteur privé, la collectivisation). En échange pour cette retenue, une augmentation du salaire, un renforcement de l'État-providence et le plein emploi étaient garantis. Ce nouveau compromis – s'il y en a un – est fondé sur le « renoncement aux aides sociales et des règlements du travail divers (comme par exemple en ce qui concerne les horaires variables) en échange pour une garantie d'emploi en CDD et des accords d'investissement éventuels » (cf. BISPINCK / SCHULTEN 1999: 180). »

Le bilan de Schulten (2000, 232) est tout aussi désenchantant : « Tandis que pour la plupart des pays la confrontation ouverte avec les syndicats a plutôt entravé la réorganisation néolibérale, le corporatisme compétitif s'est avéré un

moyen adapté pour intégrer les syndicats dans les projets de restructuration néolibérale. »

Comment peut-on expliquer cette intégration ? Quelles sont les contradictions engendrées par une forte critique syndicale des conséquences de la flexibilisation du marché du travail et l'orientation compétitive d'une part et la collaboration ponctuelle aux projets de restructuration néolibérale comme par exemple l'union monétaire et économique ou bien les réformes du marché du travail d'autre part ? Comment expliquer cette contradiction que les trois décennies au cours desquelles les syndicats se trouvaient en position de défensive en ce qui concerne les questions de salaire et de travail ont été doublées du renforcement de certains arrangements dits corporatistes, intégrant les syndicats dans la prise de décision politique grâce aux pactes sociaux et aux déclarations communes ? Pourrait-on analyser rétrospectivement que depuis la fin des années 1980, un nouveau consensus de base entre le capital et le travail s'est créé qu'on pourrait caractériser par les termes emploi – croissance – compétitivité ? Est-ce que la crise actuelle a contribué (ou pourra-t-elle contribuer) à briser ce compromis ? Dans ce chapitre des ressources éducatives nous vous invitons de réfléchir à propos de cette révolution.

Dans la section *contexte*, nous tenons à vous apporter un aperçu concernant les déclarations et pactes de solidarité divers à travers tous les pays membres de l'Union. Lors de l'un des exercices proposés dans les *activités*, nous allons examiner de manière exemplaire des extraits des pactes sociaux de différents pays à l'aide d'une analyse de documents. Lors d'un autre exercice, les participants sont appelés à rassembler des arguments pour et contre la thèse « emploi, croissance, compétitivité » en les discutant d'une manière controversée. Un troisième exercice sera consacré à la recherche sur les décisions politiques de la Commission européenne en matière de concurrence.

★ Contexte

Les pactes sociaux de l'UE sous le signe de la compétitivité

Pendant les années 1990, des accords tripartites (concernant par exemple les réformes du marché du travail, cf. ex. HASSEL / HOFFMANN 2000: 10sq.) ont été conclus dans tous les pays de l'UE de l'époque à l'exception de la France et de la Grande Bretagne. Avant d'entrer dans l'Union économique et monétaire, des pactes sociaux ont été conclus dans bon nombre de pays européens. Il s'agit à chaque fois d'un accord du gouvernement avec les syndicats et associations d'entreprises sur le plan centralisé et décentralisé à propos d'une politique tarifaire retenue, la flexibilisation des marchés du travail ou à propos des systèmes décentralisés de négociation tarifaire. Voici quatre exemples en bref.

Déjà en 1987, le gouvernement Schlüter au Danemark a conclu un accord tripartite avec l'organisation patronale danoise et l'organisation centrale des syndicats LO, stipulant que les salaires au Danemark ne devraient pas augmenter plus que dans les pays concurrents, surtout la Suède et l'Allemagne.¹ Les réformes du travail qui depuis 1994 ont conduit à une politique du travail activant avec des sanctions plus strictes à l'égard des chômeurs et une réduction de la durée des indemnités ont été soutenues par la LO.

En 1992, 1993, 1996, 1998, 2002 et 2007, le gouvernement italien, les syndicats et les organisations patronales ont conclu des accords par rapport aux questions de travail, de salaire et d'emploi afin de soutenir la stratégie de la flexibilisation du marché du travail et de la retenue des salaires. Les parties de la convention collective visaient l'accomplissement des critères de Maastricht de manière consensuelle, ce qui a conduit à

bon nombre de concessions en matière de politique salariale. Avec l'accord sur « la politique salariale, la lutte contre l'inflation et les charges salariales » de juillet 1992, le glissement automatique des salaires introduit à l'époque de l'après-guerre *scala mobile* a été abrogé et les conventions collectives étaient d'accord dans leur analyse prétendant que les entreprises devraient gagner en compétitivité, que l'emploi devrait augmenter et que la politique salariale devrait être plus atténuée (cf. PROTOCOLLO 1992; REGINI 2000, 154). En 1996, le gouvernement Prodi a voté un pacte pour l'emploi, prévoyant entre autres l'introduction du travail intérim et soulignant la nécessité d'une politique financière de rigueur (cf. ACCORDO PER IL LAVORO 1996).

En 1998 pendant le gouvernement de Gerhard Schröder, les signataires du pacte pour l'emploi, la formation et la compétitivité ont voté « une nouvelle baisse durable des charges salariales, ainsi qu'une réforme structurelle de la sécurité sociale. »² Même si les réformes du marché du travail *Hartz* ont été jugées sévères et critiquées dans le détail, elles ont été également soutenues par les signataires du pacte.

Un autre exemple de politique concertée dans le cadre de la crise financière depuis 2007 a pu être observé en Espagne en 2011. Après avoir appelé à la grève générale en septembre 2010 (WANDLER 2010), les syndicats CCOO et UGT ont signé ensemble avec les organisations patronales un pacte pour la croissance, l'emploi et la sécurité des retraites en février 2011. Ce pacte a décidé entre autres l'augmentation de l'âge de la retraite de 65 à 67. Eu égard au chômage élevé parmi les jeunes espagnols, même les diplômés qui ont manifesté leur indignation en mai 2011 dans les rues espagnoles, l'analyse suivante du chômage signé également par les syndicalistes ressemble à une plaisanterie. Les signataires

1 Cf. eironline; <http://www.eurofound.europa.eu/eiro/1999/01/feature/dk9901102f.htm>

2 http://www.eu-employment-observatory.net/ersep/imi66_d/00030005.asp

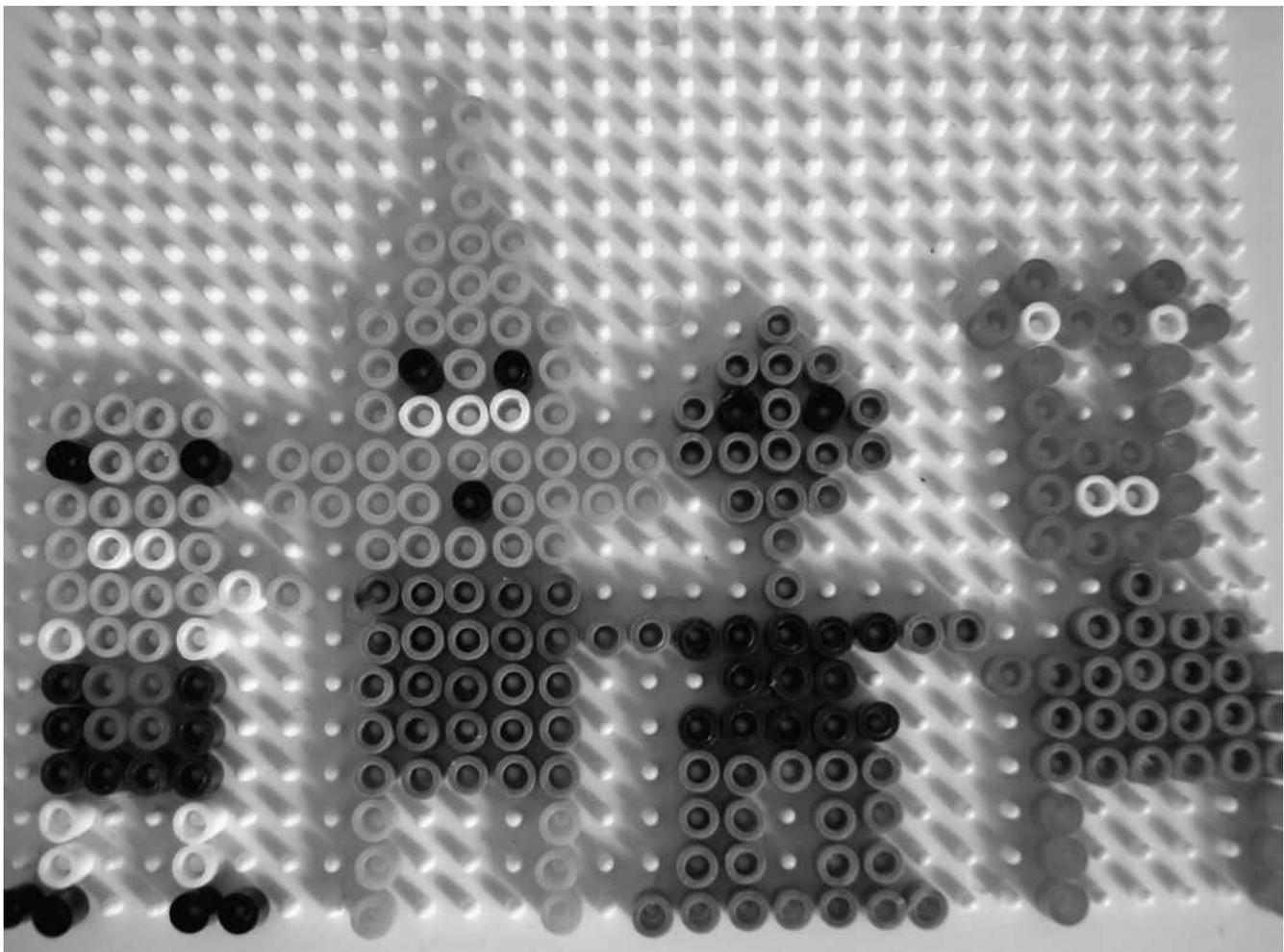
se sont mis d'accord pour lutter contre le chômage par « une croissance économique stable créant autant d'emplois qu'elle permettra de réduire le chômage. Pour réaliser cet objectif, il est nécessaire de décider une réforme de la politique du travail afin d'améliorer l'employabilité de l'individu, de manière à ce qu'il soit mieux équipé pour le marché du travail et plus apte à répondre aux exigences des employeurs. » (ACUERDO SOCIAL Y ECONÓMICO 2011, 18)

Pour approfondir

Hans-Jürgen BIELING / Frank DEPPE (1999), Europäische Integration und industrielle Beziehungen – Zur Kritik des Konzeptes des „Wettbewerbskorporatismus“, [L'intégration européenne et les relations industrielles. Quelques remarques critiques sur le concept du corporatisme compétitif], in : Horst SCHMITTHENNER / Hans-Jürgen URBAN (éd.), *Sozialstaat als Reformprojekt. Optionen für eine andere Politik*, Hambourg.

Marino REGINI (1997), Still Engaging in Corporatism? Einige Lehren aus jüngsten italienischen Erfahrungen mit der Konzertierung, [Est-il encore l'âge du corporatisme? Quelques leçons de l'expérience récente italienne avec la concertation], *PVS* 2/1997, pp. 298-317.

Thorsten SCHULTEN (2000), Zwischen nationalem Wettbewerbskorporatismus und symbolischem Euro-Korporatismus – zur Einbindung der Gewerkschaften in die neoliberale Restrukturierung Europas, [Entre corporatisme compétitif national et corporatisme symbolique européen. À propos de l'intégration des syndicats dans la restructuration néolibérale], in: Hans-Jürgen BIELING / Jochen STEINHILBER (éd.), *Die Konfiguration Europas: Dimensionen einer kritischen Integrationstheorie*, Münster, pp. 222-242.



★ Activités

« Aide sociale pour les citoyens, puissance pour des entreprises privées »

Analyse des documents des partenaires sociaux dans des groupes de travail

Parmi les fiches de travail, vous trouverez les extraits de plusieurs accords et pactes sociaux. Avec les participants, vous devriez travailler sur les positions des syndicats et des organisations patronales par rapport au sujet de la compétitivité que vous trouverez dans ces documents communs. Ces déclarations entraînent-elles des contradictions et lesquelles ? Est-il possible de concilier l'État-providence avec l'État de compétitivité, comme le prétendent ces documents ? Voilà quelques questions possibles pour un débat.

Exercice de recherche I

Les participants devront se diviser en groupes pour chercher des exemples de pactes de solidarité ou des pactes d'emploi locaux dans différents pays, régions ou entreprises. Il serait souhaitable d'examiner également le contexte des documents trouvés et de décrire le contenu des accords, objectifs et positions communes des parties des conventions tarifaires. Quelles sont les conséquences de ces accords pour les syndicats et quelles sont celles d'une politique concertée pour la politique syndicaliste vis-à-vis des salariés ? Ces questions pourront être discutées après la présentation des résultats par les différents groupes.³

Exercice de recherche II

Sur sa page d'accueil, la direction générale de la concurrence publie les décisions de la Commission européenne contre les pays membres par rapport à la libéralisation de différents marchés.⁴ Il est ainsi possible de consulter différentes décisions des années 1985 à 2007 en plusieurs langues. Les participants devront choisir une décision et la lire tranquillement. Vous pourrez également imprimer une de ces décisions avant et la copier pour l'atelier ou le stage. Ces décisions sont un bon exemple pour montrer comment la politique de l'UE a soutenu la libéralisation en l'imposant avec ses moyens juridiques.

Emploi – Croissance – Compétitivité. Concept efficace ou magouille ?

Débat controversé

Lors de cet exercice, les participants devront rassembler des arguments pour et contre la thèse largement répandue que plus de compétitivité engendrerait plus de croissance, ce qui créerait plus d'emplois et par conséquent plus de bien-être et discuter cette thèse de manière controversée. Qui au juste se réclame de cette thèse ? Qui l'utilise ?

³ <http://www.eurofound.europa.eu/eiro/>: par exemple offre de bonnes possibilités de recherche

⁴ <http://ec.europa.eu/competition/liberalisation/cases.html>

★ Fiche de travail

« Aide sociale pour les citoyens, puissance pour des entreprises privées »

Analyse des documents des partenaires sociaux dans des groupes de travail

Vous trouverez ici les extraits de plusieurs accords et pactes sociaux. Tandis que toute une série de ces accords a été conclue pendant les années 1990, deux exemples de 2010 et 2011 montrent également la poursuite continue des approches communes. Il est passionnant d'analyser dans quelle mesure ces accords poursuivent une analyse commune de la situation et dans quelle mesure les représentants des intérêts des salariés reprennent les arguments du management.

Dans les différents groupes de travail, vous devriez alors travailler sur la question des positions prises par les syndicats et les organisations patronales par rapport à la compétitivité que vous allez trouver dans ces documents. Ces déclarations entraînent-elles des contradictions et lesquelles ? Est-il possible de concilier l'État-providence avec l'État de compétitivité, comme le prétendent ces documents ? Voilà quelques questions possibles pour un débat. Vous trouverez ici seulement quelques extraits des accords mentionnés. Pour consulter le texte complet ainsi que d'autres accords, vous devrez vous référer aux liens ci-dessus.

Italie 1996 : Le pacte du travail (*Accordo per il Lavoro*)⁵



Le gouvernement et les partenaires sociaux estiment la méthode de concertation extrêmement importante. La question de l'emploi présente un défi qui demande la collaboration de tous, tout en ayant conscience que l'assainissement du budget, la création des prédispositions pour une croissance stable et la politique de l'emploi ne constituent pas des objectifs alternatifs. Le gouvernement et les parties des conventions collectives sont convaincus de la nécessité d'une stratégie intégrée de politique macro-économique, du marché du travail et de l'emploi.

Dans ce cadre, nous sommes d'accord qu'il est essentiel d'utiliser des attraits financiers comme instrument fondamental pour faire évoluer l'économie, les entreprises et les salariés et le gouvernement s'engage à agir de la sorte notamment en baissant les charges salariales lors du vote de la prochaine loi budgétaire. [...]

Afin d'obtenir des résultats concrets en matière d'emploi même à court terme, le gouvernement et les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour prendre les mesures suivantes: le développement et la modernisation du système de production en favorisant la création d'entreprises, la baisse des charges salariales indirectes, la création des conditions appropriées pour sortir de « l'économie souterraine », la révision du règlement du marché du travail, afin de proposer des conditions de base transparentes en matière de droits et d'obligations aux personnes concernées, plus de flexibilité notamment par rapport à la qualification en créant des mesures de première insertion en même temps qu'un nouveau règlement simplifié afin de promouvoir l'emploi et la formation des jeunes, un soutien des mesures pour la flexibilisation en matière de convention collective ou pour la baisse du temps de

5 [http://db.formez.it/storicofontinor.nsf/f4302670d7fd6e078025670e00524476/3F48EC9ABCE73185C1256CB600500D2F/\\$file/accordo%20lavoro%2096%20testo%20int.PDF](http://db.formez.it/storicofontinor.nsf/f4302670d7fd6e078025670e00524476/3F48EC9ABCE73185C1256CB600500D2F/$file/accordo%20lavoro%2096%20testo%20int.PDF)

travail, l'organisation d'un système d'agences pour l'emploi capable d'équilibrer l'offre et la demande sur le marché du travail.

Le gouvernement et les partenaires sociaux mettent l'accent sur la nécessité de créer les conditions adéquates pour la croissance en précisant qu'ils souhaitent faciliter la création d'emploi et la réinsertion grâce à l'amélioration de la situation conjoncturelle. Dans ce sens ils sont d'accord pour revoir le système d'insertion afin d'en augmenter l'efficacité par rapport aux objectifs spécifiques visés. [...]

Le gouvernement constate qu'il est nécessaire d'améliorer les conditions de travail des petites et moyennes entreprises, des très petites entreprises, des agences de tourisme et des entreprises commerciales. Il facilite ainsi les procédures administratives en assouplissant les lois rigides du marché de travail et en facilitant les emprunts et l'accès aux fonds pour la recherche. [...]



Allemagne 1998 : Le pacte pour l'emploi, la formation et la compétitivité (*Bündnis für Arbeit, Ausbildung und Wettbewerbsfähigkeit*)⁶



Au cours d'un débat le 7 décembre 1998 sous la présidence du chancelier allemand Gerhard Schröder, le gouvernement fédéral allemand, ainsi que les représentants des corporations industrielles et des syndicats se sont mis d'accord pour la création d'un pacte qui aurait pour objectif la diminution du chômage et le renforcement durable de la compétitivité économique.

Les parties impliquées dans ce pacte pour l'emploi, la formation et la compétitivité se sont mis d'accord par rapport aux points suivants:

– La lutte contre le chômage constitue le plus grand défi du siècle et pour la politique et pour la société. À l'époque de la mondialisation économique, un niveau d'emploi élevé ne présente pas une utopie, mais un objectif réaliste qu'il est possible d'atteindre successivement grâce à une combinaison ciblée d'activités politico-économiques.

– Pour garantir une évolution positive sur le marché de travail et de formation, il faut une collaboration durable entre l'État, les syndicats et les acteurs économiques. Une concertation étroite entre tous les parties impliquées est extrêmement importante. Ainsi, il s'agit d'un pacte durable et censé mettre en place un processus de communication pour créer une confiance mutuelle mais également pour soutenir plusieurs sortes d'intérêts et échanger des opinions différentes.

– Afin de faire augmenter l'emploi de manière durable et d'améliorer le dynamisme économique, des réformes rapides et complètes sont indispensables. Déjà à présent, il est possible de prendre les premières mesures dans ce sens.

– Des contributions efficaces de la part de l'État, des acteurs économiques et des syndicats sont nécessaires, ainsi que l'engagement volontaire de toutes les parties à la convention collective. Il faut une collaboration efficace de tous les acteurs pour obtenir un succès visible en matière d'emploi. Tous les partenaires s'entendent sur le fait qu'une action responsable des partenaires du pacte – comme par exemple les hommes politiques et les parties à la convention collective – devra s'orienter vers les objectifs de ce pacte et en soutenir les accords. L'autonomie tarifaire reste intacte.

⁶ http://www.eu-employment-observatory.net/ersep/imi66_d/00030005.asp

- Le fait de terminer une formation dans le système dual augmente les chances pour une bonne insertion dans le marché du travail. Chaque jeune en Allemagne qui en a la volonté et les capacités doit avoir accès à une formation.
- Les parties impliquées soutiennent les pays, les communes, les syndicats et les organisations patronales lors de leurs activités communes dans la recherche de nouveaux moyens pour maintenir et améliorer le niveau d'emploi dans leur branche respective. Le pacte tient à promouvoir ces efforts en améliorant les conditions de base.

Les parties intéressées visent surtout:

- une nouvelle baisse durable des charges salariales légales, ainsi qu'une réforme structurelle de la sécurité sociale;
- une répartition dynamisant de l'emploi et des horaires flexibles afin de diminuer les heures supplémentaires (comptes du temps du travail), ainsi que le renforcement et la promotion du secteur intérimaire;
- l'application de la réforme de l'impôt provisoire perçu sur les bénéficiaires jusqu'au 1er janvier 2000, surtout pour la subvention salariale des PME;
- une nouvelle amélioration du pouvoir d'innovation et de compétitivité des entreprises;
- des possibilités plus flexibles pour prendre sa retraite dans le cadre des limites d'âge légalement fixées grâce à des dispositions réglées par la loi, l'entreprise ou la convention collective;
- une politique tarifaire qui soutient la création des emplois;
- l'amélioration de l'accès au capital à risque pour les PME;
- le développement des moyens pour la création des richesses et la participation aux bénéfices des salariés;
- un dialogue spécialisé par rapport à l'emploi, l'innovation et la compétitivité;
- une nouvelle réduction des obstacles structurels pour la création et la croissance d'entreprises;
- la prospection de nouveaux secteurs d'activité et de possibilités de formation pour les salariés peu qualifiés grâce à de nouveaux instruments;
- élargir la gamme des instruments politiques par rapport au marché du travail en ce qui concerne le chômage de longue durée, tout particulièrement en améliorant les possibilités de formation et de formation continue ainsi que par des mesures incitant à reprendre un emploi. Les instruments de la politique du marché du travail active doivent être davantage utilisés pour promouvoir l'innovation. [...]



CES, BUSINESSEUROPE, CEEP et UEAPME :

Déclaration commune sur la stratégie Europe 2020, juin 2010⁷

« Il est important de promouvoir la compétitivité ; l'économie européenne devra donc s'orienter vers l'innovation, la technologie et la productivité. Pour cette raison, il est essentiel de mobiliser le capital humain de l'UE et la créativité des entreprises d'une manière efficace. Il est également important de transformer l'Europe avec son énorme Marché unique en un meilleur moteur

⁷ CES : Confédération européenne de syndicats ; BUSINESSEUROPE : organisation patronale européenne ; CEEP : Centre européen des entreprises à participation publique ; UEAPME : organisation patronale européenne des petites et moyennes entreprises

de croissance avec plus de bénéfices en matière de productivité, d'innovation et d'investissements dans une économie verte. La cohésion sociale doit également être considérée comme condition indispensable pour une économie dynamique et durable.

Pour le succès futur de l'UE, la promotion des compétences et des entrepreneurs, ainsi que la réactivation du Marché unique, le développement d'une politique de travail de l'UE intégrée, la promotion de nouveaux moyens de financement pour les investissements et la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales constitueront des éléments centraux. 

Espagne février 2011 : Accord social et économique. Pour la croissance, l'emploi et la sécurité des retraites (*Acuerdo Social y Económico. Para el crecimiento, el empleo y la garantía de las pensiones*) (pp. 4-5)⁸

« Malgré l'étendue de la crise ou justement à cause de cela, le gouvernement et les partenaires sociaux n'ont jamais cessé de faire leur possible pour se réserver les possibilités du dialogue. Devant la prise de distance mutuelle récente, ils se sont en plus prononcés pour un dédoublement des efforts de tous face à la situation économique et sociale actuelle, afin de reprendre le dialogue social. Grâce à ce dialogue, ils tiennent à développer une compréhension mutuelle à propos du contenu nécessaire de ces réformes pour leur permettre de contribuer à la consolidation des systèmes de sécurité sociale et conduire à une politique de travail plus efficace. Toutes les parties impliquées s'étaient mis d'accord qu'il est extrêmement important, face à la situation économique et celle du marché du travail, de reprendre le dialogue social et les négociations entre les partenaires sociaux. [...]

En accord avec les conventions décidées, il s'agit d'équilibrer le budget public et de le rendre plus juste et plus efficace en prenant des mesures de rigueur. Pour compléter ces mesures, la recette devra être aménagée de manière à ce qu'elle permette au service public espagnol non seulement de garantir la cohésion sociale mais également la compétitivité du pays. [...]

Dans une époque où l'innovation gagne de plus en plus en importance, il s'agit de promouvoir le dynamisme et la compétitivité de notre économie pour qu'elle puisse garantir des emplois qualitatifs.

L'économie espagnole a besoin de plus d'entrepreneurs, d'une augmentation du capital humain en améliorant les moyens de formation, plus de technologie pour des infrastructures plus efficaces, une meilleure utilisation des matières premières, de même que des relations de travail permettant d'améliorer les conditions de vie avec plus de flexibilité d'une part et plus de sécurité d'autre part. [...] La politique du travail active devra se concentrer sur les moyens permettant de faciliter les transitions entre de nouvelles formes de contrat en augmentant l'adaptabilité des chômeurs. 

⁸ Vous trouverez le texte complet de cet accord ici: <http://www.lamoncloa.gob.es/docs/Acuerdo.pdf>

Compétitivité, redistribution, productivité.

La politique salariale européenne sous les conditions de l'Union économique et monétaire

★ Introduction

Avec les « plans de redressement » pour des pays qui ont connu des problèmes financiers majeurs notamment en ce qui concerne le remboursement des crédits sur les marchés financiers, comme l'Irlande, le Portugal ou la Grèce, ce fut en début 2010 la crise économique la plus grave de l'Union monétaire européenne et également la crise la plus grave du processus d'intégration européen en général qui a été déclenchée. Les pays menacés par la faillite sont alors soumis à des plans d'austérité draconiens qui – ce qui n'est guère surprenant – suscitent l'indignation massive de la population. Dans les pays qui ont subi les plus de dégradations par rapport à leur solvabilité, les jeunes, les étudiants, les ouvriers, les fonctionnaires et les employés continuent à se mettre en grève et à manifester contre le chômage et la privatisation, ainsi que contre la diminution des salaires et des retraites.

En même temps, les pays le plus prospères sont de plus en plus marqués par l'arrogance et le mépris vis-à-vis de leurs voisins plus pauvres. Des tabloïds de droite tels que *BILD* en Allemagne (« C'est bien ça! Les Grecs en veulent à notre argent » – Article à la une le 24 avril 2010) ou des parties populistes de droite

attisent la haine contre les européens du sud soi-disant paresseux et vivant sur le dos des contribuables des pays du nord de l'Europe. Coincés entre la pression des rues d'une part et les demandes de paiement catégoriques des banques et des marchés financiers d'autre part, les gouvernements des pays membres ont de plus en plus de difficultés pour concevoir leurs mesures de sauvetage en matière économique et politique. A certains moments de la crise financière, on pouvait même avoir l'impression que l'un ou l'autre homme politique serait prêt de sacrifier l'avenir de l'Union monétaire elle-même – d'après une prévision sombre de l'ancien chancelier Helmut Kohl il s'agissait là d'une question de guerre et paix au 21^e siècle.

Il est donc plus que temps que les syndicalistes prennent conscience des chances, des problèmes et des perspectives d'avenir en ce qui concerne l'euro. Quel est le verdict présenté par les syndicalistes et les chercheurs en la matière de l'Union monétaire européenne ? Quelles sont les alternatives politiques par rapport à l'architecture néolibérale de l'euro que pourraient proposer les syndicalistes ? Pourquoi la mise en œuvre de ces propositions a-t-elle échoué jusque-là ? Le texte suivant devrait répondre à ces questions et pourra également servir de base pour un exposé en groupe.

★ Contexte

Donner une explication complète à propos des structures et fonctions de l'Union monétaire est un projet extrêmement complexe. Bien que l'euro ne soit qu'un seul sujet parmi plusieurs dont l'importance est actuellement imminente, rien que le débat économique à propos des conditions préalables ainsi que les conséquences suffit pour remplir des bibliothèques entières. C'est pour cela que nous allons traiter ici seulement une partie du problème : la réflexion keynésienne à propos de l'Union monétaire. Il ne faut certes pas oublier le fait que les critiques provenant d'autres bords politiques existent également. Étant donné la situation, les arguments keynésiens devraient être ceux qui s'imposent aux syndicalistes européens. Par la suite, nous allons d'abord rassembler les points les plus importants en ce qui concerne la critique de l'euro pour présenter ensuite des propositions alternatives. Finalement, il reste la question des difficultés pour la mise en œuvre de ces alternatives.

Une critique de l'euro sur fond keynésien

Le dogme de l'indépendance de la BCE : L'article 130 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne dit à propos de l'indépendance de la BCE : « Dans l'exercice des pouvoirs et dans l'accomplissement des missions et des devoirs qui leur ont été conférés par les traités et les statuts du SEBC et de la BCE, ni la Banque centrale européenne, ni une banque centrale nationale, ni un membre quelconque de leurs organes de décision ne peuvent solliciter ni accepter des instructions des institutions, organes ou organismes de l'Union, des gouvernements des États membres ou de tout autre organisme. Les institutions, organes ou organismes de l'Union ainsi que les gouvernements des États membres s'engagent à respecter ce principe et à ne pas chercher à influencer les membres des organes de décision

de la Banque centrale européenne ou des banques centrales nationales dans l'accomplissement de leurs missions. » (Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, Article 130)

La BCE explique son renoncement programmatique à toute légitimation démocratique par sa présupposition, des députés ou des gouvernements pourraient être tentés d'abuser de la presse à billets pour lutter contre les inégalités sociales ou pour d'autres « cadeaux » dans un but électoral. On cite souvent dans ce contexte l'exemple dramatique de l'hyperinflation allemande au début des années 1920 – qui aurait été la conséquence plutôt de la complaisance des banquiers que de la politique de guerre avide de crédits – et qui a ruiné une grande partie du patrimoine financier.

Il ne faut cependant pas confondre l'indépendance par rapport au contrôle démocratique et l'autonomie ou même l'indifférence politique : la banque centrale est partie intégrale du système économique capitaliste à qui elle doit garantir une stabilité à long terme. On l'a vu lors de la crise économique et financière, quand la BCE a renoncé à l'un de ses dogmes d'indépendance les plus chers. Ce fut un véritable choc lorsqu'elle s'est déclarée prête, en mai 2010, à racheter des titres d'État aux pays extrêmement endettés, ce qui signifierait de fait un financement direct du budget public. La sécurité, à savoir la reconstitution de la stabilité générale du système financier sont ainsi prioritaires par rapport aux principes sacro-saints de l'indépendance politique et de stabilité de valeur monétaire.

Une fixation sur la stabilité de la valeur monétaire: selon sa propre stratégie politico-monnaire, l'objectif prioritaire de la BCE consisterait à garder le taux d'inflation « au-dessous, mais à un niveau proche, de deux pour cent, sur le moyen terme ». Dans le débat économique, ce ciblage direct de l'inflation est considéré comme assez restrictif – même dans l'an-

cienne République fédérale d'Allemagne avec sa « culture de stabilité », les taux d'inflation se situaient sensiblement en-dessus des deux pour cent et pendant les années 1970, ils avaient même franchi les cinq pour cent par année. D'autres objectifs possibles de la politique monétaire comme par exemple un certain niveau d'emploi ou de pouvoir d'achat ne pourront être pris en compte que lorsque ceux-ci ne mettent pas en danger le niveau de stabilité des prix.

En pratique, la BCE a effectivement réussie d'atteindre son objectif fixé en matière d'inflation, au moins dans les grandes lignes, pendant la première décennie de son existence, malgré des divergences régionales. En revanche, le fait de donner un objectif d'inflation numérique a fait comprendre aux syndicats et particulièrement à ceux des grands pays de la zone euro que des conventions col-

lectives trop élevées appellent une hausse des taux d'intérêts qui freine la conjoncture. Comme les négociateurs syndicaux devaient inclure une telle possibilité dans leur stratégie de négociation, la BCE figurait comme partie de convention collective au moins pendant certaines réunions. En considérant l'objectif d'inflation, les observateurs keynésiens déplorent dans ce contexte le fait qu'avec sa politique monétaire trop restrictive, la BCE prenne des risques inutiles en ce qui concerne la croissance et les emplois tout en ignorant les tendances positives grâce à l'augmentation du pouvoir d'achat (cf. HEINE et HERR 2004, 181sq.).

Le pacte de stabilité et de croissance à remplacé la politique conjoncturelle : Depuis le début des années 1990, les orientations politico-économiques du conseil des ministres et de la Commission européenne



La nouvelle construction de la Banque centrale européenne à Francfort-sur-le-Main

poursuivent l'objectif d'une politique de modération des dépenses stricte : l'endettement du budget public devrait être diminué, de préférence indépendamment des cycles conjoncturel, les taux d'inflation devraient rester bas, les salaires et les prestations sociales devraient augmenter de manière modérée ou même baisser. Pour cette raison, le traité de Maastricht a fixé – de manière plutôt arbitraire – la limite du taux d'endettement global du budget public à 60 pour cent du PIB au maximum, et celle pour l'endettement supplémentaire annuel à trois pour cent du PIB au maximum.

Ce fut surtout sous la pression du gouvernement libéral-conservateur allemand que ces dispositions prônées par le pacte de stabilité et de croissance ont encore été renforcées. Ainsi, les pays membres de l'Union monétaire sont à présent tenus non seulement à limiter

mais à rembourser leur dette publique à moyen terme. Ainsi, l'Union européenne est privée systématiquement d'encadrer la politique monétaire européenne en matière de conjoncture et de structure politique. Dans de telles circonstances néolibérales, on ne peut même pas penser à des programmes européens pour le développement socio-écologique des infrastructures publiques sur le secteur de l'éducation, de la puériculture, des soins et de la santé, de l'énergie et de la mobilité écologique ni à un réajustement solidaire des conditions de vie à l'intérieur d'une Union européenne de plus en plus marquée par des clivages sociaux, surtout après son élargissement à l'est.

Des divergences économiques négligées : depuis longtemps, surtout les Français auraient souhaité la création d'un gouvernement économique européen.



Cette demande n'a cependant jamais abouti, notamment à cause de l'opposition allemande. Suite au faible développement des instruments conjoncturels et politiques, la politique monétaire européenne manque, surtout au niveau européen, d'un équivalent économique qui serait capable d'égaliser les disparités au sein de l'Union monétaire ou au moins de les faire diminuer.

Après l'émergence de la crise provoquée par l'endettement, la zone euro est à présent confrontée au problème brûlant d'une forte polarisation de l'équilibre courant pendant la première décennie de son existence comme union monétaire. Des pays exportateurs tels que l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas avec une balance des paiements en excédent se trouvent alors face à des économies marquées par une balance des paiements en déficit dans le sud de l'Europe. La position concurrentielle de l'industrie exportatrice allemande s'est par ailleurs développée grâce à une restriction sévère en ce qui concerne l'évolution des salaires par rapport au reste de l'Europe : puisque les revenus des salariés n'ont augmenté nulle part aussi peu qu'en Allemagne, l'évolution des coûts salariaux unitaires a pu être considérablement freinée, beaucoup plus que dans les pays où la politique salariale a facilité les importations depuis l'Allemagne.

En considérant le « modèle d'exportation allemand », les économistes keynésiens parlent également d'une stratégie mercantile, ayant pour but de s'enrichir sur le dos des voisins par la simple méthode du dumping salarial. Après tout, les pays dont la position concurrentielle est moins forte ne disposent pas du moyen de la dévalorisation pour se protéger des campagnes d'exportation de l'industrie allemande. Si dans ces conditions, ils n'acceptent pas de baisser considérablement leur niveau des salaires, leurs entreprises risquent d'être « bouffées » par la concurrence. En revanche, une forte baisse de la demande dans ces régions risque d'avoir des répercussions

sur les pays à forts excédents. Dans une telle situation, l'Union européenne ne peut pas réagir avec une politique fiscale efficace : en plus des instruments fiscaux et budgétaires, elle manque aussi de persévérance et de volonté politique pour promouvoir une politique conjoncturelle anticyclique qui pourrait améliorer l'intégration régionale des systèmes économiques différents.

Quelles sont les alternatives politiques que proposent les syndicats face à l'architecture néolibérale de l'euro ?

Afin de résoudre ou du moins atténuer ces problèmes de l'Union monétaire européenne, plusieurs syndicats européens ont développé des alternatives politico-économiques. Toutes ces alternatives marquent un détournement du néolibéralisme pour s'orienter davantage vers une politique active pour l'infrastructure et pour l'emploi (cf. EUROME-MO-GROUP 2011). Au centre de ce changement de cap proposé pour la politique économique et sociale de l'Union européenne se trouvent alors deux éléments clés : d'abord le développement des institutions européennes fortes afin de compléter la politique monétaire de la BCE en matière fiscale et salariale et ensuite la mise en pratique d'une politique tarifaire coordonnée au niveau européen.

Du point de vue des réformistes keynésiens, le budget européen devrait être considérablement augmenté. Ainsi, soit par des crédits publics, soit par un nouvel impôt européen (qui devrait être prélevé progressivement à partir des PIB nationaux) il serait possible de créer de nouvelles institutions destinées à soutenir les organes agraires et politiques régionaux déjà existants dans leur politique d'infrastructure pour la création des emplois et pour le réajustement du niveau de vie dans les différents pays de l'Union. Ainsi, la politique économique serait alors moins orientée sur l'offre, comme c'était le cas dans le passé, mais elle tenterait au contraire d'orienter la demande de manière ciblée grâce à plusieurs ac-

teurs économiques différents (l'État, les entreprises, la BCE, les syndicats). Cela permettrait également d'ajuster les inégalités régionales qui actuellement exercent un pouvoir de polarisation à l'intérieur de la zone euro.

En ce qui concerne la politique tarifaire, le CES et les comités d'entreprises européens sectoriels se sont mis d'accord sur la directive commune d'une politique salariale en fonction de la productivité (donc neutre en matière de distribution et de concurrence). Celle-ci prévoit une augmentation des salaires en fonction de la somme du taux d'inflation plus le progrès de productivité comme but tarifaire subordonné et s'oppose ainsi clairement à la politique salariale, orientée davantage à la compétitivité et qui ne profite pas des marges de manœuvre par rapport à la distribution. Ainsi, la *déclaration de Doorn*, publiée en décembre 1998 par les politiciens syndicalistes du Benelux et de l'Allemagne précise : « avec leur orientation en matière de politique salariale, l'objectif des organismes participants consiste avant tout d'empêcher une concurrence prédatrice voulue par les employeurs par rapport aux revenus

conventionnels entre les pays concernés. Ils voient dans cette initiative du voisin le franchissement d'une étape sur le chemin de la collaboration européenne dans le domaine des conventions collectives. » (DOORN 1998, 2) Parallèlement à l'objectif de mettre en place une solidarité transfrontalière, la coordination en matière de politique salariale devrait également contribuer à relancer la consommation sur le secteur privé tout en garantissant la stabilité monétaire. Contrairement aux idées reçues, des accords salariaux centralisés peuvent en effet contribuer à atténuer le taux d'inflation. Dans ce sens, il est également intéressant de savoir qu'à l'époque de l'après-guerre, la formule de la « politique salariale orientée sur la productivité » était surtout un apanage des patrons désireux de limiter les prétentions de redistribution d'une politique salariale expansive (cf. SCHULTEN 2004a, 108sq.).

Qu'est-ce qui a pu entraver la mise en pratique de ces propositions ?

Après la faillite de Lehman Brothers, on pouvait avoir l'impression comme si non seulement le système économique du



néolibéralisme, mais également son support idéologique avaient sombré dans une crise majeure. Même des journaux conservateurs de renom recommencèrent alors à favoriser les idées de John Maynard Keynes à propos de « l'euthanasie du rentier » ou la socialisation de la demande. La publication du livre « Keynes pour tout le monde. La renaissance d'un économiste de la crise » en 2009 par Gerald Braunberger, journaliste économique à la FAZ, un quotidien de tendance conservatrice et libérale allemand, s'inscrivait parfaitement dans l'état d'esprit de l'époque (BRAUNBERGER 2009). Après l'adoption des plans de redressement pour le secteur bancaire et les marchés financiers en général, ces voix ont cependant considérablement perdu de leur influence et les seules propositions pour faire augmenter la demande sur le secteur économique global émanaient des cercles habituellement suspects. Les concepts pour la réforme de l'euro, développés par les organisations syndicales et les chercheurs qui leur étaient proches ont de nouveau dû prendre en compte l'opposition compacte des forces politiques et sociales privilégiant les plans d'austérité, la réduction de la dette et les mesures de privatisation par rapport à une « union de transfert » européenne.

La stratégie de sortie de crise annoncée par la Commission européenne en mai 2010 illustre bien l'ampleur des obstacles politiques par rapport à la mise en pratique des alternatives syndicales. Avec les moyens politiques restrictifs du pacte de stabilité et de croissance, le budget public devrait être « consolidé ». En ce qui concerne l'établissement du budget pour 2011, on parle aussi bien des « ajustements nécessaires en ce qui concerne les coûts et les salaires » et de « discipline budgétaire » que d'un renforcement « de manière déterminée notre mécanisme de surveillance », en supposant que les pays surendettés aient vécu au dessus de leurs moyens (COMMISSION EUROPÉENNE 2010). En conséquence, « Tous les États membres, à l'exception de Chypre, ont

commencé à opérer des coupes dans les dépenses publiques, les services publics, les pensions de retraite, les dépenses de santé, les salaires de la fonction publique, etc. Beaucoup parmi eux augmentent les taux de TVA, les contributions de sécurité sociale des employés et l'âge légal de départ à la retraite. » (EUROMEMO-GROUP 2011: 28sq.) Dans de telles conditions, il ne reste évidemment guère de marge de manœuvre pour une politique d'emploi opérant de manière anticyclique et sans faire porter aux plus faibles les coûts de la crise.

En ce qui concerne la coordination de la politique tarifaire à l'échelle européenne visée par les syndicats, ce ne sont pas seulement les prémisses institutionnelles et légales qui manquent. Une telle politique est considérée tout simplement inutile de la part des patrons et de la plupart des hommes politiques. Toutefois, depuis les années 1980, la tendance dominante dans la politique tarifaire s'est éloignée des accords généralisés pour aboutir à des clauses d'ouverture et des conventions salariales beaucoup plus détaillées. C'est seulement grâce à une telle politique tarifaire « proche des entreprises » que l'ajustement des salaires aux nouvelles conditions de compétitivité pourra être garanti. Avec les associations d'entreprises, le Conseil européen et la Commission européenne s'engagent également à faire baisser les charges et cotisations sociales. Puisque celles-ci sont de fait partie intégrante des salaires, on parlera ici également d'une barrière à la politique salariale neutre en matière de distribution.

Mise à part la résistance dont font preuve les forces néolibérales par rapport à une politique économique orientée sur la demande, des doutes considérables contre une réforme fondamentale de l'Union monétaire européenne persistent même au sein des syndicats européens. Ces doutes ne concernent pas seulement mais en grande partie la proposition pour une coordination renforcée de la politique tarifaire. D'un côté, il y a tous

les syndicalistes qui voient dans la coordination renforcée des négociations salariales une limitation de leur autonomie tarifaire. Ils s'opposent contre la dégradation des syndicats désormais considérés comme une simple courroie de transmission de la macro-économie keynésienne qui prédéfinit déjà la marge pour les salaires avant même le début d'une grève ou d'une convention collective. À part cela, ils s'opposent à l'idée d'une politique salariale orientée uniquement à la productivité (et donc relativement modeste en comparaison) avec l'argument que les syndicats devraient s'engager d'une manière « expansive » pour garantir une redistribution globale au sein de la société. Particulièrement après une baisse systématique de la part salariale pendant un laps de temps considérable, ce qui entraîne une forte polarisation, leurs acceptations macro-corporatistes d'une politique économique européenne globale ne sont guère compréhensibles.

À l'autre bout du spectre syndical se font entendre des voix critiques en ce qui concerne la coordination de la politique salariale à l'échelle européenne ; il s'agit bien évidemment de ceux qui se trouvent déjà impliqués dans les arrangements corporatistes à l'échelle nationale. Ce n'est pas dans l'exploitation des marges de manœuvre en matière de distribution et orientées sur la productivité mais au contraire dans le fait de renoncer à leur exploitation qu'ils voient un moyen d'améliorer la position concurrentielle de leur propre site économique et des emplois qui y sont liés. Pendant la première décennie de l'Union monétaire européenne, un tel concept a été poursuivi surtout par nombre des syndicats allemands qui de par leurs conventions collectives basses et la quasi-absence de grèves ont contribué à freiner la montée des coûts salariaux de la RFA par rapport à d'autres pays – entre 2000 et 2007, il y a même eu une baisse des salaires réels. Une telle politique tarifaire « modérée » s'oppose au principe de la coopération internationale solidaire, puisque les sup-

pressions d'emploi et les stagnations des salaires sont justifiés pour garantir l'avenir du site et s'exportent, tandis que les salariés dans d'autres pays membres se voient punis à cause de leurs conflits tarifaires ouverts (commentaire critique : SCHERRER 2010).

Aux différentes réserves politiques au sein des syndicats européens s'ajoutent ensuite des problèmes de mise en pratique fondamentaux. Même si la Confédération européenne des syndicats n'envisage explicitement pas la conclusion des conventions collectives valables en toute l'Europe, elle rencontre tout de même d'énormes difficultés pour obliger les associations membres de respecter le cadre de politique tarifaire. Et même si une telle obligation serait réalisable dans le futur, la condition préalable resterait toujours une coordination de la politique tarifaire globale pour tous les secteurs également à l'échelle nationale. « Le plus grand problème concerne cependant les pays qui comme la Grande Bretagne ou la plupart des pays de l'Europe de l'Est ne disposent que d'un système de convention collective décentralisé dont les négociations dépendent de l'entreprise. » (SCHULTEN 2004, 209)

Pour approfondir

EUROMEMO-GROUP (2011), *EuroMemorandum 2010/11. Affronter la Crise: Austérité ou Solidarité.* [http://www2.euromemorandum.eu/uploads/euromemorandum_2010_2011_francais.pdf]

Michael HEINE et Hansjörg HERR (2004), *Die Europäische Zentralbank. Eine kritische Einführung in die Strategie und Politik der EZB*, Marbourg. [La Banque centrale européenne. Une introduction critique à la stratégie et la politique de la BCE]

Thorsten SCHULTEN (2009), *Zehn Jahre europäische Koordinierung der Tarifpolitik – eine Zwischenbilanz*, [Dix ans de la coordination européenne de la politique tarifaire – un bilan intermédiaire] (manuscrit pour la conférence « Pour une Europe sociale. Des perspectives pour surmonter la crise. » 21 mars 2009 à Düsseldorf, [http://www.rosa-luxemburg-club.de/fileadmin/rls_uploads/dokumentationen/090321_NRW-EU-Konferenz/SchultenEuropaeischeKoordinierung.pdf]

À propos des portes à tambour, des arrière-salles et des lobbies

L'ingérence politique illustré par la directive REACH sur les substances chimiques

★ Introduction

Le chapitre suivant présentera le fonctionnement des lobbies à l'échelle européenne d'une manière exemplaire et analytique. Au cours d'un atelier, vous pourrez essayer de comprendre les causes et les conséquences du lobbyisme et de discuter des stratégies alternatives possibles. Un catalogue de questions exemplaires établi à la fin du chapitre vous facilitera la discussion. Le compor-

tement des syndicats dont les membres remplissent en même temps le rôle de producteurs et de consommateur présent un intérêt particulier pour ce chapitre. En ce qui concerne la REACH, il est évident qu'il n'existe pas une seule position syndicale à l'échelle européenne mais qu'il y en a au moins deux. Il faut alors poser la question des causes pour ces positionnements différents, mais aussi l'importance qu'on pourra leur accorder par rapport au lobbying dans les secteurs de l'industrie et de l'environnement.



★ Contexte

On appelle « lobbyisme » l'ingérence précise d'un ou plusieurs groupements d'intérêts économiques et sociaux dans une prise de décision politique. Puisque ces processus de prise de décision politiques comprennent beaucoup plus que des conseils et des votes au parlement, le lobbyisme englobe également bien plus que la simple consultation des députés qui dans un système de démocratie représentative pourraient faire valoir de la manière la plus légitime l'argument d'une concertation nécessaire avec les électeurs pour leur formation d'opinion politique. Ainsi, le lobbyisme commence souvent par des tentatives discrètes de donner une certaine *tournure* aux débats publics, puis il s'étend sur tout le domaine de gestion des paysages politiques et ne finit pas avec la mise à disposition d'un savoir d'expert neutre en apparence. Le lobbyisme s'étend surtout jusqu'aux tentatives de pression plus ou moins directes sur les élus municipaux, les fonctionnaires ou d'autres représentants importants de l'exécutif et de la législative. Aux États Unis, les transitions en partie très floues entre méthodes légales et illégales du lobbyisme ont entraîné une régulation au moins partielle de cette forme de l'ingérence politique. Lorsque des lobbyistes désirent poursuivre leurs activités au congrès à Washington, ils doivent se faire accréditer en rendant publiquement compte de la nature et de l'étendue de leurs activités. Même si ces règles sont beaucoup plus strictes que celles en vigueur à Bruxelles, cela ne change rien au problème de fond : que tous les citoyens ne disposent pas des mêmes ressources pour faire valoir leurs intérêts dans le processus législatif. Bien au contraire : des groupes d'intérêts riches en capitaux et disposant des relations et des infrastructures importantes pourront se faire entendre beaucoup plus facilement que par exemple une association environnementale ou un simple citoyen.

Dans la plupart des cas, une entreprise n'a même pas besoin de procéder à une tentative de corruption évidente. Il suffit de mentionner discrètement les suppressions d'emploi ou les délocalisations éventuellement envisagées pour motiver les politiciens de revenir sur une décision peu avantageuse par laquelle l'entreprise serait concernée. S'ajoute le fait que les processus de prise de décision à l'échelle européenne présentent un déficit démocratique en comparaison à ceux à l'échelle nationale. S'ensuit que lors d'une tentative d'ingérence par rapport aux porteurs de décision, les lobbyistes sont souvent obligés de rivaliser également avec la volonté des électeurs.

Du point de vue des salariés, ce système avec sa structure asymétrique pose problème pour plusieurs raisons. Ainsi, lors des élections démocratiques, leur voix compte moins que l'ingérence organisée de leur employeur. Bien qu'ils aient la possibilité d'adhérer à une organisation syndicale ou à une association des consommateurs en espérant que celles-ci leur apporteront du soutien, les associations « plus pauvres » sont généralement défavorisées par rapport à celles « plus riches » et leur parole compte moins. Et même si l'une des associations « plus pauvres » arrive à se faire entendre pour défendre les intérêts de leurs membres, les salariés ont peu de chance de pouvoir signaler leur accord ou leur refus tout simplement par rapport à la logique représentative. Ainsi, le fait de cotiser pour une association ne signifie pas automatiquement qu'elle pourra défendre les intérêts des adhérents. Pour pouvoir apporter un changement, il faut d'abord comprendre la problématique.

Au centre du cas de figure suivant se trouve le différend à propos de la directive européenne concernant les produits chimiques REACH (**R**egistration, **E**valuation, **A**uthorisation and **R**estriction of **C**hemical substances, à savoir l'enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques). Les circonstances dans lesquelles la REACH a été discutée et

votée entre 1998 et 2007 sont assez révélateurs à propos de l'influence que peuvent avoir les lobbies différentes sur les processus de prise de décision européens – dans le cas concret, il s'agit surtout des organisations environnementales et des associations des consommateurs d'un côté et des associations d'intérêts de l'industrie chimique de l'autre. Ainsi, la REACH n'est pas seulement l'une des initiatives législatives européennes les plus débattues des dix dernières années. Elle est également d'une importance considérable parce qu'elle vise « droit au cœur de la société industrielle européenne » (KLAWITTER 2007a). Toutefois, la pratique d'homologation ne décide non seulement quels procédés de fabrication seront maintenus mais également à quels substances chimiques et toxiques l'être humain et son environnement naturel pourront être exposés.

Pour approfondir

Marco CONTIERO (2006), *Toxic Lobby. How the chemicals industry is trying to kill REACH* [Le lobby toxique. Comment l'industrie chimique tente de tuer REACH], Bruxelles [<http://www.greenpeace.org/international/en/publications/reports/toxic-lobby-how-the-chemical/>]

Tony MUSU (2011), Politique industrielle en Europe : quel rôle pour les syndicats ? L'exemple de REACH, in: *ETUI Policy Brief* N° 3/2011, p. 1-5.

Jorgo RISS (2010), Chemical Warfare – the lobbying battle on REACH [Une guerre chimique: le combat de lobby concernant REACH], in: ALTER-EU (éd.): *Bursting the Brussels bubble. The battle to expose corporate lobbying at the heart of the EU*, Bruxelles, p. 33-47 [<http://www.alter-eu.org/sites/default/files/documents/bursting-the-brussels-bubble.pdf>].

Film conseillé

Werner BOOTE (2009), *Plastic Planet*, RFA.



★ Activités

Fiche de travail: Chronique REACH

Quels sont les acteurs qui composent les différents groupes de lobby rivalisants ? Essayez de faire une recherche sur Internet à propos des autres groupes mêlés au débat REACH !

Quels sont les moyens qu'utilisent les lobbyistes? Comment les justifier ou critiquer? Réfléchissez si vous pouvez transférer vos résultats par rapport à l'étude sur la REACH sur d'autres controverses politiques actuelles !

Fiche de travail: Controverse sociale à propos de la politique lobbyiste à l'instar de la REACH

Quels sont les arguments des préconisateurs et des adversaires de la REACH?

Comment expliquer les différences dans leur positionnement?

Vous devriez peser le pour et le contre afin de formuler votre propre position par rapport à la question d'une politique du lobbying pour les syndicats.





★ Fiche de travail

Chronique à propos de la REACH

- 1993** Dans le contexte des accidents chimiques dramatiques à Seveso en Italie et à Bhopal en Inde, mais également sous la pression des mouvements écologistes, les ministres de l'environnement des pays membres de l'Union européenne décident d'exiger de la part de l'industrie une évaluation des risques à propos des 140 produits les plus dangereux. Les groupes chimiques ne donnent pas suite à cette demande. On ne connaît donc toujours pas ou peu les dangers que présentent la plupart des substances chimiques pour l'être humain et l'environnement. Selon les résultats de l'Institut syndical européen ETUI, 50.000 cas de maladies respiratoires et cutanées professionnelles par année seraient dues au développement des substances chimiques dangereuses (MUSU 2011, 2). Les produits chimiques dangereux sont également absorbés dans la chaîne alimentaire en se déposant autant dans les tissus graisseux des ours blanc en Arctique que dans le lait maternel. Celle-ci contient à présent la plupart des 100 produits chimiques.
- 1999** La politique actuelle des produits chimiques n'ayant pas conduit à un progrès dans la protection environnementale et sanitaire, le département de la commissaire danoise à l'environnement Ritt Bjerregaard a proposé une loi pour le contrôle et la régularisation plus strictes des produits chimiques industriels sur la demande du conseil des ministres à l'environnement.
- 2001** Sous l'égide de Margot Wallström, commissaire suédoise à l'environnement, un livre blanc pour une nouvelle politique chimique de l'UE est présenté : **Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH)**. Ce livre blanc prévoit le renversement de la charge de la preuve aux producteurs et importateurs, ainsi que la substitution graduelle des substances extrêmement toxiques et l'obligation légale d'information et de reddition des comptes pour l'industrie chimique (« Pas d'informations = pas d'approbation de commercialisation »).
- 2002** Tandis que Jacques Chirac, Tony Blair et Gerhard Schröder, tout comme le conseil des ministres à l'environnement et le Parlement européen se sont prononcés jusqu'à présent pour le durcissement de la directive concernant les produits chimiques, la Commission européenne sous la direction de son commissaire à l'industrie Erkki Liikanen transforme la nouvelle directive envisagée en une question de compétitivité européenne. C'est également le début d'une des campagnes les plus importantes de lobbying d'entreprise dans l'histoire de l'intégration européenne.
- Mars 2002** Le gouvernement allemand, l'association allemande de l'industrie chimique (VCI) et le syndicat de chimie allemand IG BCE publient une prise de position commune, appelant l'Union européenne de veiller lors de leurs mesures concernant la protection environnementale et sanitaire à ce que « les conditions de base pour la capacité d'innovation et pour la compétitivité de l'industrie chimique restent garanties » : « Nous avons besoin des régulations garantissant la protection efficace de la santé et de l'environnement à moindre coût et avec des procédures administratives simples, rapides et fiables. »
- Mars 2002** Le *State Department* demande aux ambassades US-américaines dans les pays en dehors de l'Union européenne développer « le sujet de la politique chimique européenne

avec les fonctionnaires gouvernementaux importants (donc ceux des ministères environnement, économie et commerce et affaires étrangères), ainsi qu'avec le milieu d'affaires à l'échelle nationale ». Lors de ces débats, la politique européenne envisagée devrait être présentée en tant que « système de régulation coûteux, difficile et compliqué dont la réalisation risque s'avérer impossible » (WAXMAN 2004).

- Décembre 2002** La Fédération Européenne des Syndicats des Mines, de la Chimie et de l'Énergie (EMCEF) et le Groupe européen des Employeurs de l'Industrie chimique (ECEG) ont signé à Paris une convention sur la mise en place d'un dialogue permanent entre les partenaires sociaux à l'échelle nationale et européenne.
- Décembre 2002** La publication d'une « expertise » commandée par la Fédération de l'industrie allemande à propos des prétendues conséquences économiques de REACH a mis la plupart des médias européens en état d'alerte. En se basant sur des chiffres fortement manipulés, cette étude du conseil aux entreprises Arthur D. Little met en garde à propos d'une chute de ventes et la suppression de non moins que 2,35 millions de postes rien qu'en Allemagne. Lorsque le lobby économique doit admettre (par exemple également devant le comité scientifique du gouvernement allemand) que les méthodes de cette étude ne sont pas fondées, ce scénario catastrophe a été repris par bon nombre de journalistes. Dans la plupart des journaux, cette correction en février 2003 fait tout au mieux l'objet d'une brève.
- Avril 2003** Dans une dépêche qualifiée de « très urgente » adressée aux ambassades US-américaines en Europe, le ministre américain des affaires étrangères Colin Powell s'approprie les intérêts de l'industrie chimique US-américaine en appelant au soutien des ambassades vis-à-vis des adversaires européens du REACH. Il serait donc « de première importance pour nos représentants de réitérer nos doutes vis-à-vis de la Commission européenne et des pays membres avant que la Commission donne son accord formel pour une proposition » (WAXMAN 2004).
- Septembre 2003** Eggert Voscherau, président du CEFIC et ancien manager chez BASF prévoit une dés-industrialisation factuelle pour l'Europe suite à la nouvelle politique chimique. Les présidents Jacques Chirac, Tony Blair et Gerhard Schröder envoient alors une demande à Romano Prodi, président de la Commission européenne de changer de cap en ce qui concerne la politique chimique afin de garantir les intérêts d'une compétitivité mondiale. Tandis que le Royaume Uni et la France reviennent ensuite légèrement sur leur position, le gouvernement allemand rouge-vert maintient son attitude positive vis-à-vis de l'industrie.
- Octobre 2003** La Commission européenne rend public son changement de cap en adoptant les revendications centrales de l'industrie chimique et du gouvernement fédéral allemand depuis 2002. L'autorisation pour les produits chimiques rarement utilisés (moins de dix tonnes par an) devrait être assouplie, avec l'autorisation étendue des états de fait exceptionnels, la limitation des règlements de substitution, ainsi qu'une meilleure protection des secrets industriels. Judith Hackitt de l'UKCIA, l'association des industriels britanniques (Chemical Industries Association) (CONTIERO 2006, 19) dit : « Le fait que la Commission a accepté une proposition d'une étendue réaliste en 2003 a été notre plus grand succès en ce qui concerne la réduction des frais secondaires pour les entreprises. » Suite à des pressions de la part des parlementaires européens conservateurs (surtout allemands), la responsabilité par rapport à REACH est transférée depuis la direction générale de l'environnement à la direction générale des entreprises et de

l'industrie et du conseil des ministres à l'environnement au conseil de la « compétitivité ».

- Novembre 2003** En collaboration avec les représentants les plus importants de l'industrie chimique européenne (CEFIC et ECEG) les syndicalistes de chimie allemande Hubertus Schmoldt (président de la IG BCE) et Reinhard Reibsch (secrétaire général de la EMCEF) ont publié une prise de position appelant l'Union européenne à faire passer les intérêts de compétitivité de l'industrie chimique européenne devant ceux de la protection environnementale et sanitaire. Un remaniement de la politique chimique n'aura probablement pas de répercussion positive sur la protection du travail « assez bien régularisée » de l'industrie chimique (SCHMOLDT et al. 2003, 3).
- Octobre 2004** Jean Paul Mingasson, président de la direction générale des entreprises et de l'industrie a changé de poste de la Commission européenne à la fédération européenne de l'industrie UNICE (Union of Industrial and Employers' Confederations of Europe), pour y travailler en tant que conseiller. L'UNICE joue un rôle important en ce qui concerne l'effort des lobbies d'affaiblir le REACH.
- Septembre 2005** Sans accord préalable avec les autres commissaires européens, le président de la Commission José Manuel Barroso, le commissaire à l'environnement Dimas et le commissaire à l'industrie Verheugen ont distribué un *Room Paper* aux parlementaires européens et aux gouvernements, précisant que l'ensemble de la Commission serait prêt à se rapprocher d'avantage de l'industrie chimique en ce qui concerne les consignes de sécurité importantes par rapport au projet de loi REACH.
- Novembre 2005** Lors de la première lecture du projet de loi REACH, le parlement soutient le principe de substitution qui prévoit le remplacement des substances chimiques extrêmement dangereuses s'il existe des alternatives sans risque. Il s'agit là d'un compromis négocié par la présidence des groupes parlementaires socialistes et conservateurs, supprimant des milliers de produits chimiques du champ d'action de REACH mais également adopté sans problèmes par la majorité parlementaire.
- Décembre 2005** Lors de la première lecture de la loi au Conseil des ministres, d'autres restrictions sont votées. La chancelière Angela Merkel menace de bloquer cette initiative de loi et d'autres pays membres ne soutiennent la proposition de substitution du parlement qu'en partie. De plus, les États membres se disent d'accord pour réduire considérablement les demandes d'information pour des milliers de produits chimiques.
- Novembre 2006** Des négociateurs du Parlement, de la Commission et du Conseil des ministres se mettent d'accord pour un projet de loi à propos d'une deuxième lecture au Parlement européen. Le 13 décembre, une version du REACH fortement modifiée par rapport aux prévisions initiales du livre blanc est votée par le parlement – il n'y avait pas moins que 1038 amendements – avec 529 voix positives, 98 voix négatives et 24 abstentions. REACH entre en vigueur le 1er juin 2007.
- 2009** Plus de 400 personnes travaillent dans la nouvelle agence européenne des produits chimiques ECHA, chargée de surveiller le respect des consignes REACH. Contrairement aux prévisions initiales partant du principe du pollueur-payeur, l'industrie n'est pas responsable des dommages consécutifs de ses produits. A présent, il s'agit de tester seulement 30.000 des 100.000 produits chimiques industriels en circulation par rapport à leur impact sur l'homme et sur l'environnement – de fait probablement

encore moins. Les substances cancérigènes ou dangereuses pour la reproduction sont exemptes du principe de substitution qui prévoit le remplacement des substances nocives par d'autres, moins nocives. Finalement, la directive comprend quelques dispositions peu efficaces pour améliorer la protection de l'environnement, d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, les obligations d'information de l'industrie ont été considérablement réduites également. « On pourra cependant conclure positivement qu'à l'avenir, au moins les substances non dégradables qui se concentrent dans le corps humain devront être remplacées par des alternatives, dès que celles-ci sont disponibles. De même, les substances produites en grande quantité ne pourront plus être commercialisées sans avoir été testées. De plus, cette loi permet aux consommateurs d'exiger des informations de la part des entreprises au moins à propos de quelques substances extrêmement dangereuses. » (PLASTIC PLANET 2009, 5)

Source : la présente chronologie s'appuie sur les informations tirées des publications énumérées dans la bibliographie, en particulier sur CANTIERO (2006) et RISS (2010).



★ Fiche de travail

Controverses syndicales politique-lobbyistes, l'exemple de REACH

IG BCE/ver.di/EMCEF

« Les exigences formulées par l'Union européenne pourront s'avérer une charge importante pour l'industrie chimique européenne, mettant en danger la compétitivité ainsi que les emplois dans ce domaine. » (ver.di 2004)

« Pour renforcer l'ensemble de l'environnement, l'emploi et l'économie, la compétitivité de l'industrie européenne doit avoir la priorité absolue. » (CEFIC/EMCEF 2003)

« Nous avons besoin des règlements garantissant une protection de santé et environnementale efficace à un moindre coût et avec des procédés administratifs simples, fiables et rapides. » (IG BCE 2002)

« Certains produits chimiques ne seront plus disponibles dans l'Union européenne – par conséquent il y aura des suppressions d'emploi puisque la production de ces produits sera arrêtée. » (EMCEF 2004)

« Le nouveau système ne devrait pas créer d'obstacles bureaucratiques inutiles et démesures entravant la diversité des produits et la gamme de l'offre en produits chimiques. » (CEFIC/EMCEF 2003) « Le transfert des coûts le long de la chaîne de distribution jusqu'au consommateur final sera de plus en plus difficile. Cela entraîne des désavantages concurrentiels par rapport à la concurrence non européenne. » (EMCEF 2003)

« Il faut tout particulièrement tenir compte de la protection des secrets industriels de la concurrence déloyale. » (CEFIC/EMCEF 2003)

CES/ETUI/DGB

« La CES constate que REACH devrait inciter à l'innovation. C'est un enjeu vital pour l'économie européenne dans son ensemble et en particulier pour l'industrie chimique, il s'agit d'augmenter sa capacité à formuler des solutions modernes pour son avenir en développant des critères respectueux de l'environnement et socialement responsables. » (CES 2004)

« REACH s'inscrit dans la logique développée par l'Acte unique, visant expressément l'articulation entre le développement du marché intérieur, le respect des droits et la protection des travailleurs en matière d'hygiène et de sécurité. Pour la CES, les utilisateurs en aval, comme les fabricants et les importateurs de substances chimiques doivent être responsables de tous les aspects liés à la sécurité de leurs produits pour la totalité du cycle de vie, y compris le recyclage et l'élimination dans laquelle ils interviennent. » (CES 2004)

« Les coûts directs pour l'industrie chimique européenne, liés principalement à l'enregistrement et aux tests des substances, sont estimés à 2,3 milliards sur une période de 11 ans (entre 2,8 et 5,2 milliards au total sur 15 ans en incluant les coûts indirects supportés par les secteurs en aval). » (CES 2004)

« REACH devrait donc influencer sensiblement l'efficacité de la législation existante sur la protection des travailleurs exposés aux substances dangereuses dans les différents secteurs d'activités et aider à lutter contre les risques de maladies professionnelles » (CES 2004)

« La CES demande que les principes d'enregistrement et de vigilance soient reconnus comme principes généraux par l'ensemble des acteurs économiques. La CES estime également que l'inclusion d'autres groupes de substances préoccupantes devrait être facilitée dans la procédure d'autorisation. » (CES 2005)

« En imposant une diffusion efficace des informations aux utilisateurs et utilisatrices en aval et à leur personnel, afin de lutter contre les risques de maladies professionnelles REACH devrait aussi influencer sensiblement l'efficacité de la législation existante sur la protection des travailleurs exposés aux substances dangereuses dans les différents secteurs d'activités. » (CES 2005)

Source : Publications diverses des syndicats et associations européennes mentionnés en allemand et en anglais sur Internet entre 2002-2005

L'employabilité

La capacité d'insertion professionnelle

Un concept de gestion et ses pratiques d'un point de vue critique

« *L'exigence aux salariés d'être flexibles et de s'adapter sans problèmes à des changements au monde du travail présente une contradiction par rapport aux conventions collectives, toujours basées sur le < contrat de travail ordinaire >. Ni les solutions collectives ni les systèmes de classification salariale ciblant en premier lieu le métier initialement appris ni les modèles salariaux défavorisant les modèles de travail < non-standardisés > tiennent davantage compte de la complexité croissante et de la vitesse des changements actuels. Il faut absolument les adapter.* »

RUMP et EILERS 2006, 17

★ Introduction

Cette partie des ressources formatives est destinée à réfléchir d'un œil critique le concept de la *capacité d'insertion professionnelle (employabilité)* provient d'ouvrages de gestion et ayant un impact de plus en plus important sur la politique du marché du travail dans les États membres de l'UE. En ce qui concerne la politique des syndicats, à savoir défendre les intérêts des salariés, il est essentiel d'examiner les différents concepts du champ de la gestion d'une manière critique. Ainsi une réflexion critique de *l'employabilité* servira peut-être à mieux comprendre les relations industrielles au niveau de l'entreprise et à fortifier la solidarité entre les salariés.

Tandis qu'au cours des années 1960 et 1970, du point de vue du mouvement

ouvrier l'organisation de travail du taylorisme a été largement critiqué en Italie et également en Allemagne, les stratégies de subjectivation actuelles remontent le plus souvent à une initiative de la part du management. Il s'agit de donner plus de responsabilité à l'individu et à chaque collaborateur en particulier. Les stratégies destinées à renforcer la *capacité d'insertion professionnelle* s'accompagnent d'une politique d'activation sur le marché du travail qui attribue à chaque salarié une responsabilité eu égard à sa position sur le marché du travail tout en faisant abstraction des causes qui concernent l'ensemble de la société. Au niveau interne de l'entreprise, ce concept implique des relations coopératives et individualisées. Celles-ci seraient-elles susceptibles de s'opposer à une politique syndicale et dans quelle mesure ?

Le concept d'*employabilité* est basé sur le fonctionnement sans faille des salariés et d'après les défenseurs de cette approche, telles que Jutta Rump, il est censé atténuer la peur d'un licenciement à une époque qui se caractérise avant tout par la flexibilisation du marché du travail : « les salariés dont la capacité d'insertion professionnelle est plus forte auront donc plus de chances pour accéder à un emploi. Une entreprise soutenant le développement de *l'employabilité* jouira toujours d'une meilleure image – même dans une période de diminution des effectifs. En même temps, le fait d'améliorer par la suite la capacité d'insertion personnelle aura un impact positif sur la motivation

et l'engagement personnel des salariés au sein de l'entreprise. Plus les chances de trouver rapidement un nouveau travail sont élevées et plus l'insertion personnelle des personnes concernées se trouve améliorée, plus la tendance des collaborateurs ayant conservé leur emploi est positive vis-à-vis de leur patron, ce qui entraîne ensuite un impact positif sur la conscience professionnelle et l'efficacité » (RUMP et EILERS 2006).

Ce ne sont pas seulement les connaissances techniques relevant strictement du métier qu'on acquiert au cours de sa formation, mais également des compétences plutôt de la sphère privée qui aujourd'hui deviennent importantes dans les procédures de recrutement (par exemple, la gestion des activités familiales). En formalisant ce genre de savoirs comportementaux, l'ensemble de la personnalité d'un individu devient mesurable pour le marché du travail, ce qui entraîne l'asservissement de l'individu dans un esprit purement utilitaire. Dans le meilleur des cas, on attribue alors une valeur relative au marché du travail à un loisir apparaissant sur le CV, dans le pire des cas, il y aura une manipulation des intérêts personnels afin de pousser au maximum la fonctionnalité d'un individu par rapport à son travail salarié.

Ce chapitre vous donnera des informations critiques sur les raisons du concept de *l'employabilité*. Dans les *activités* vous trouverez des idées et suggestions pour animer un atelier ou un stage syndical à propos du concept de la *capacité d'insertion professionnelle* (*l'employabilité*). Quelques exercices conviennent comme introduction au sujet, autres comme approfondissement, phase créative ou conclusion. Vous êtes libres de les combiner selon vos idées et le contexte de votre événement. Suite aux propositions pour des activités, vous trouverez des fiches de travail contenant des textes ou exercices à photocopier pour les participants.

★ Contexte

Le terme *d'employabilité* (capacité d'insertion professionnelle) a été utilisé pour la première fois en 1926 dans le monde anglo-saxon par Sir Alexander Morris Carr-Saunders, un biologiste et économiste britannique, également président de l'association britannique pour l'eugénisme et pendant de longues années directeur de l'université London School of Economics (cf. KRAUS 2006, 115). BLANCKE et ROTH et SCHMID (2000) définissent *l'employabilité* comme la « capacité d'une personne de pouvoir occuper un travail à partir de ses compétences personnelles et techniques en matière de création de valeurs et de performances et de pouvoir ainsi s'insérer dans la vie active en se maintenant sur son poste ou en cherchant une autre occupation si nécessaire ».

Une profusion de littérature de gestion et de manuels concernant les ressources humaines a été consacrée à ce terme. Speck (2008) formule cependant des réserves à propos de la mise en pratique du concept sur le plan réel de l'entreprise qui n'aurait pas encore la même valeur que sur le plan discursif. Kraus (2006) fait également observer que *l'employabilité* constituerait actuellement plutôt un discours politique et économique : « En grande partie, les publications à propos de *l'employabilité* ne tiennent pas compte de la réalité actuelle (de l'entreprise), même s'il existe des exemples isolés à propos de la mise en pratique d'une politique *d'employabilité* au sein des entreprises. Il s'agit là d'un discours marqué et soutenu en grande partie par l'économie et la politique, censé apporter des changements en matière de la réalité même de l'entreprise. »

« *L'employabilité* remplace le poste fixe » – voici le titre d'un article rédigé par le conseiller d'entreprise Jürg Honegger en 2001 pour le magazine *Personalwirtschaft* qui au cours des dix ans après sa publication semble être devenu un

leitmotiv. Un groupe de conglomérats allemands (entre autres la Deutsche Bank, Manpower, Degussa et la Deutsche Bahn) a fondé l'initiative « Agir par soi-même. Prêt pour l'avenir professionnel », destiné à encourager les salariés d'assimiler les dix principes de l'employabilité. Un site internet mis en place à ce propos offre la possibilité de faire évaluer ses compétences. Pour les lycéens, plusieurs tests et autres matériaux sont également mis à disposition. Dans le cadre du test des compétences, les salariés sont encouragés à devenir plus autonome: « Devenez patron de vous-même en acquérant des qualités qui vous permettront de satisfaire aux exigences de l'entreprise et du marché du travail actuel et futur. Restez au niveau non seulement en ce qui concerne votre poste actuel, mais également pour d'autres tâches et champs d'activités ! » (institut GEVA 2005).

En ce qui concerne la politique de l'Union européenne, c'est au plus tard depuis 1997 qu'une place importante a été accordée au concept de la capacité d'insertion professionnelle dans le cadre du processus de Luxembourg à propos de la stratégie européenne pour l'emploi (SEE) destiné à coordonner la politique des États membres dans le domaine de la politique du marché du travail. À côté de la « *promotion de l'esprit d'entreprise* », de l'*adaptabilité* et de l'*égalité des chances* entre hommes et femmes, la *capacité d'insertion professionnelle* constituait l'une des quatre colonnes de la stratégie européenne pour l'emploi. Le communiqué de l'Union européenne à propos du bilan des cinq ans de la SEE de 2002 a conclu sur les répercussions que l'effet de la stratégie d'employabilité a eu sur les autres colonnes : « Quelques États membres mettaient déjà en œuvre des politiques largement conformes aux principes clés d'activation et de prévention avant le lancement de la SEE, mais on peut observer une convergence évidente pour les autres États membres, quoique à des rythmes différents. L'influence de la SEE s'est étendue du pilier de la capacité d'in-

sertion professionnelle vers les autres piliers de la stratégie. Tout changement exige cependant du temps, et beaucoup reste à faire dans le cadre de chaque pilier, en particulier pour évoluer vers des approches à plus longue échéance et plus complètes » (COMMISSION EUROPÉENNE 2002, 9).

Depuis 2003, la SEE n'est plus structurée en piliers mais poursuit trois buts principaux avec dix priorités à chaque fois. Ces priorités englobent cependant les anciennes « piliers », à savoir la création de postes de travail et l'entrepreneuriat, la maîtrise du changement économique et la promotion de l'adaptabilité, la promotion du développement du capital humain et de la formation à vie ainsi que l'égalité entre les sexes. Jusqu'à 2005, le Conseil et le Parlement européen ont promulgué des lignes directrices pour les politiques d'emploi des pays membres de l'UE. Ces États membres ont voté des plans d'action nationaux destinés à mettre en application les lignes directrices. Depuis 2005, celles-ci sont intégrées dans les lignes directrices de politique économique. Aujourd'hui, ce sont les mots d'ordre de la *formation tout au long de la vie* et de la *flexicurité* qui caractérisent les initiatives en matière de création d'emploi de l'UE. L'idée de base part cependant du principe qu'une flexibilisation des marchés du travail est nécessaire et que les employés doivent s'adapter en permanence aux exigences actuelles.

Pour approfondir

Bob JESSOP (2003), *Changes in Welfare Regimes and the Search for Flexibility and Employability* [Des changements dans les régimes d'États-providence en recherchant la flexibilité et l'employabilité], in: Henk OVERBEEK (éd), *The Political Economy of European Unemployment: European Integration and the Transnationalization of the Employment Question*. Londres et New York, p. 29-50.

Katrin KRAUS (2006), *Vom Beruf zur Employability? Zur Theorie einer Pädagogik des Erwerbs* [De la profession à l'employabilité ? À propos de la pédagogie du travail salarié], Wiesbaden.

Heinz STEINERT (2004), *Neue Flexibilität, neue Normierungen. Der zuverlässige Mensch in der Wissensgesellschaft* [Nouvelle flexibilité, nouvelles normalisations. L'homme fiable dans la société de la connaissance], Vienne. [http://www.links-netz.de/T_texte/T_steinert_disziplin.html]

★ Activités

Réflexion à propos des concepts de l'employabilité et de l'aliénation : À propos des papillons et gorilles intelligents

La méthode de la réflexion critique convient comme introduction d'un atelier ou stage au sujet du concept de l'*employabilité*. Une photo de campagne de l'agence fédérale pour l'emploi allemande datant de 2008, présentant une femme aux ailes de papillon avec un ordinateur portable et qui se trouve dans un usine pourra être redistribuée aux participants. Vous pourrez alors réfléchir à propos de ce que vous évoque cette photo. Par la suite, vous pourrez la mettre en relation avec une citation de Frederick W. Taylor, comparant les qualités nécessaires pour un ouvrier à celles d'un gorille intelligent. Il faudra surtout se concentrer sur l'aspect de l'aliénation véhiculé par les deux métaphores. Vous trouverez la photo, l'extrait de texte et les questions de discussion dans le paragraphe intitulé *fiche de travail*.



Brainstorming

Lors d'un brainstorming, vous devriez discuter vos associations par rapport aux termes suivants : employabilité ou la capacité d'insertion professionnelle, formation tout au long de la vie, adaptabilité au marché du travail et flexicurité. Vous pourrez utiliser des cartons méta-plan afin de sonder les connaissances des participants et de faciliter l'entrée en matière.

Exercice de recherche

Vous devriez vous répartir en trois groupes afin d'effectuer une recherche sur le net sur des initiatives ou des opinions à propos du concept de la capacité d'insertion professionnelle, dite employabilité. Ci-dessous vous trouverez trois suggestions pour initier une recherche. Quel est le but de l'initiative économique ou politique ou plutôt quel est le but de l'auteur d'article ? Comment les sources définissent-elles le concept de l'employabilité ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

Groupe 1 : « Groupe-employabilité. Recrutement, prévention de risques, gestion de carrière » [<http://www.employabilite.com/?p=39>]

Groupe 2 : « Employabilité. Une co-responsabilité entreprise-salarié » [<http://www.paperblog.fr/3748723/l-employabilite-une-co-responsabilite-entreprise-salarie/>]

Groupe 3 : « Décision du Conseil du 15 juillet 2008 relative aux lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres (2008/618/CE) » [<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2008:198:0047:0054:FR:PDF>]

Quelles sont les mesures en matière de la capacité d'insertion professionnelle que vous pouvez observer au sein de votre entreprise ? Vous pouvez échanger vos expériences en petits groupes et puis les présenter au groupe !

Mañana: Réflexion critique à propos des concepts de la gestion du temps

Mañana qui veut dire « demain » en espagnol incarne une philosophie et un mode de vie caractérisé par le calme et la tranquillité, quitte à remettre une tâche au lendemain s'il le faut. Malheureusement, la réalité d'aujourd'hui s'avère souvent différente. Toujours ce regard discret sur l'heure affichée en bas de l'écran, toujours le temps qui s'enfuit à vu d'œil, encore un été passé et c'est bientôt Noël. Les séminaires de gestion du temps proposeraient des méthodes pour apprendre à gagner plus de temps ; des méthodes ciblant plutôt l'aspect utilitaire et efficace du temps. Ainsi, de nouveaux concepts tels que *Work-Life-Balance* (équilibre travail-vie) préconisent une utilisation efficace du temps libre pour plus de productivité au travail. Est-ce qu'il s'agit-là vraiment du temps libre au sens propre du terme, du temps dont l'individu peut disposer librement ? Prenez une heure au cours de votre atelier ou stage que vous allez passer consciemment et sans planifier ni faire quoi que ce soit, sans penser à hier ni à demain. Lorsque cette heure s'est écoulée, vous devriez échanger vos impressions dans un petit groupe de trois participants et les comparer avec vos propres expériences lors d'un séminaire de gestion du temps ou d'une autre formation comparable. Ensuite vous devriez présenter les résultats au groupe.

Les fleurs du temps

Vous connaissez peut-être « Momo » ce livre pour enfants de l'auteur allemand Michael Ende. C'est l'histoire d'un monde où les hommes en gris ont pris le pouvoir: avec leurs mesures de rationalisation, ils volent le temps aux êtres humains. Le temps est présenté sous forme de fleurs séchées, les hommes en gris en fabriquent des cigares. Pour cet exercice, vous allez découper des fleurs à sept pétales chacune dans du carton coloré. Sur chaque pétale, vous allez ensuite décrire une situation (vécue ou imaginaire) dans laquelle vous auriez souhaité que le temps s'arrête. Lorsque tout le monde aura fini, ces fleurs seront déposées au milieu des participants assis en rond. Chaque participant choisit ensuite une fleur qui lui plaît pour la présenter au groupe.

L'esprit d'entreprise rencontre le fantôme du communisme

Nous sommes en 2020. L'esprit d'entreprise vient de siroter un dernier cocktail au comptoir du bar d'un quartier branché d'une grande métropole européenne, puis il s'en va à l'aéroport. Dans une petite rue sombre, il tombe nez à nez avec le fantôme du communisme. Par la suite, un débat acharné oppose les deux idéologies. Laissez libre cours à votre imagination en créant un dialogue que vous présenterez ensuite au groupe.

★ **Fiche de travail n° 1:**
Réflexion à propos des concepts employabilité et aliénation :
À propos des papillons et des gorilles intelligents



Cette image a été tirée d'une campagne de formation de l'agence fédérale pour l'emploi en Allemagne en 2008. Voici la légende :

« Elle est en train de développer l'outil le plus important pour l'avenir : elle-même. L'agence fédérale pour l'emploi booste les qualifications. Rejoignez-nous ! Notre campagne « une formation pour aller plus loin » est censée faire évoluer les esprits. Que vous soyez salariée ou salarié, une formation est la clé du progrès. »

De la campagne « Une formation pour aller plus loin » de l'office fédéral pour l'emploi.
Extrait de: <http://www.arbeitsagentur.de> (du 24 septembre 2008)

D'après vous, quel serait le rapport entre la photo de campagne, la légende en dessous et le terme de l'employabilité ? Est-ce que vous pourriez vous identifier à cette photo, d'après vos propres expériences ? Comparez cette image avec la citation suivante de Frederick W. Taylor et les discutez sous l'aspect de l'aliénation.

« L'ouvrier se baisse, saisit une gueuse pesant environ 45 kg, fait quelques pas et dépose la gueuse sur le sol ou sur un tas. Cette besogne est si simple et si élémentaire qu'il serait peut-être possible de dresser un gorille intelligent pour en faire un chargeur de gueuses plus économique qu'un homme. On va voir cependant, que la science du transport des gueuses est si compliquée, qu'il est impossible à un homme rompu à ce travail d'en comprendre les principes et même, s'il les comprend, de les suivre, sans l'aide d'un homme plus instruit que lui. »

(TAYLOR 1912: 56)

Dans son livre « The Principles of Scientific Management » (*Principes d'organisation scientifique des usines*), paru en 1911, Frederick Winslow Taylor décrit une organisation du travail rationalisée par des critères strictement mesurables et qui devient l'organisation dominante à l'époque du capitalisme fordiste.

★ Fiche de travail n° 2: Initiatives pour la diffusion du concept de gestion de la capacité d'insertion professionnelle

Vous trouverez ici trois extraits de présentations et d'initiatives s'engageant pour la diffusion du concept de la capacité d'insertion professionnelle. Étudiez-les calmement et discutez ensuite les questions suivantes :

- Quels sont les points qui attirent le plus votre attention du point de vue du salarié ?
- Quelles seront les conséquences lorsqu'on demande aux salariés de « devenir leur propre patron » ?
- Est-ce qu'il y aura une collision d'intérêts en ce qui concerne le concept de *l'employabilité* et celui de la représentation des intérêts collectifs ?
- Est-ce raisonnable d'adopter le terme d'*employabilité* pour la formation syndicale ?

« Les dix principes de l'employabilité

<i>Initiative</i>	Je saisis mes chances.
<i>Responsabilité</i>	Je me fixe des objectifs.
<i>Esprit d'entrepreneur</i>	Je réponds de mes performances.
<i>Application/autodiscipline</i>	Je m'engage.
<i>Volonté d'apprendre</i>	Je continue à me former.
<i>Esprit d'équipe</i>	Je travaille bien en équipe.
<i>Aisance dans la communication</i>	Je défends mon opinion.
<i>Intuition</i>	Je tiens à comprendre l'autre.
<i>Bonne gestion du stress</i>	Je fais preuve de réflexion.
<i>Savoir gérer des conflits</i>	J'affronte les situations difficiles.
<i>Ouverture</i>	Je suis ouvert aux nouvelles choses.
<i>Capacité de réflexion</i>	Je vérifie régulièrement mes aptitudes par rapport au marché du travail.

Source : Jutta RUMP et Silke EILERS: *Managing Employability*,
in: Jutta RUMP et Thomas SATTELBERGER et Heinz FISCHER (éd.) (2006),
Employability Management. Grundlagen, Konzepte, Perspektiven, Wiesbaden, p. 13-76.

« Les principes centraux de l'initiative « Wege zur Selbst GmbH e.V. » (comment devenir son propre patron)

1. Assurance et responsabilité au lieu de rester passif
2. Développement des compétences et capacités pour le l'insertion professionnelle (employabilité) au lieu de rester fixé sur son poste
3. Relation de partenariat avec chances et risques au lieu d'une culture d'entreprise patriarcale
4. Développement de l'auto-assistance au lieu de l'assistanat
5. Des solutions flexibles et individuelles au lieu des normes rigides et générales
6. Dialogue constructif au lieu de confrontation

Source : <http://www.selbst-gmbh.de/philosophie.htm>

« Agir par soi-même. Comment préparer son avenir professionnel

Devise 3 – L'esprit d'entrepreneur

Vos activités en tant que salarié sont étroitement liées à la performance globale de l'entreprise. C'est pour cela que le succès de l'entreprise vous regarde également au niveau personnel. Gardez toujours l'ensemble en vue. Essayez non seulement d'accomplir des ordres, mais de prendre vous-même des initiatives.

Élargissez votre champ de vision au-delà de votre domaine d'activité. Le client que vous rencontrerez au hasard sur le terrain de l'usine est également votre client à vous, peu importe que vous travaillez dans la vente ou dans la production. Il vous perçoit comme une partie de l'entreprise, vous représentez l'entreprise !

Lorsque vous vous appropriez une tâche, cela inclut la responsabilité des résultats. En cas de succès, cela est généralement assez facile, en cas d'échec, c'est plus compliqué. C'est pour cela que vous devriez vous exercer à admettre des erreurs et d'en répondre dans la vie quotidienne. Analysez la situation et imaginez des alternatives. Comment est-ce que vous auriez pu obtenir le résultat souhaité, qu'est-ce que vous pourrez améliorer pour la prochaine fois ?

Portez-vous volontaire (par exemple dans une association sportive dont vous êtes membre) pour organiser le prochain événement ou prendre en charge une partie de l'organisation. Ainsi, vous obtiendrez une chance de faire vos preuves dans un domaine en dehors de votre travail et de pouvoir réagir ensuite lorsqu'on vous attribue ultérieurement la responsabilité pour une tâche.



Source: Initiative « in eigener Sache, Fit in die berufliche Zukunft »
(Agir par soi-même. Comment préparer son avenir professionnel) <http://in-eigener-sache.de>

Questions ouvertes de la migration

« L'ouvrier idéal est celui qui ne dispose d'aucun droit »

Le régime des frontières de l'Union européenne

« *Tel est le vent qui souffle aux frontières européennes. Sauver une vie humaine est devenu un crime.* »

Gabriele Del GRANDE, lauréat du prix « la main de Pro Asyl 2010 » de l'organisation humanitaire

★ Introduction

Avec l'abolition des frontières à l'intérieur de l'Union européenne suite à l'accord de Schengen et la cohésion des différents pays de l'Union, les frontières extérieures de l'Union européenne sont de plus en plus sécurisées et le discours médiatique se caractérise d'avantage par l'anonymisation des réfugiés clandestins. Il est rare qu'on donne la parole aux migrants, qu'on considère leur voyage comme un processus actif. Le terme « Europe sociale » paraît ici plutôt contradictoire. Dans les baies romantiques de la Méditerranée, comme par exemple en Grèce, on s'habitue de plus en plus aux scènes dramatiques lorsque des pêcheurs retirent les corps de quelques réfugiés de leurs filets. D'après les calculs du blog *Fortress Europe*, au moins 17.627 personnes sont mortes aux frontières extérieures de l'Union européenne. La plupart sont enterrées sans nom, seulement numérotées. Les réfugiés clandestins qui arrivent en Europe sont obligés de vivre dans des camps d'accueil ou dans des centres

de détention dans des conditions déplorables. Des journalistes précisent qu'ils n'ont pas obtenu l'autorisation de n'interviewer aucun des réfugiés qui se trouvent actuellement dans ces centres (cf. REPORT MAINZ 2009).

La section *activités* de ce chapitre propose le déroulement d'un atelier ou stage pour des militants syndicaux destinée à amener les participants à une réflexion critique par rapport l'anonymisation des migrants et à la politique frontalière de l'Union européenne qui depuis 2005 dispose de sa propre institution avec l'agence de coordination de la gestion frontalière de l'Union européenne Frontex. L'objectif de ces activités consiste donc à « briser » la présentation anonymisante des clandestins en écoutant leurs propres motivations et leur propre parcours, afin d'aboutir finalement à une réflexion à propos des motifs ayant entraîné leur statut de sans-papiers. Nous allons voir ici comme dans d'autres chapitres des ces ressources formatives que les stratégies d'illégalisation et de déshumanisation des clandestins servent les intérêts de certains groupes, profitant de la présence de la main d'œuvre bon marché prêt à travailler dans les champs, dans le bâtiment ou dans le secteur hospitalier sans aucune protection légale. Les plantations de fruits et de légumes à Almería (Espagne) et Rosarno (Italie) n'en sont que deux petits exemples.

★ Contexte

Frontex, tel est le nom à consonance rude de l'agence européenne pour la protection des frontières et qui est censée sécuriser les frontières extérieures de l'Union avec la coordination des pays membres. Parallèlement aux tâches revenant aux services secrets et aux services nationaux des frontières, cette agence dispense également des formations et soutient la recherche. Avec les équipes d'actions rapides, les RABITs – Rapid Border Intervention Teams – l'agence dispose d'une possibilité d'engager les fonctionnaires d'autres pays membres non impliqués pour la protection des frontières extérieures (KASPAREK 2010, 113 sq.).

Toute migration pour des motifs économiques est désormais considérée comme un crime et la réduction massive des demandes d'asile acceptées montre

à quel point les possibilités pour obtenir l'asile politique ont été restreints. Frontex est chargé d'observer les mouvements migratoires et de gérer les frontières à l'aide des équipements techniques, des armes et des véhicules les plus modernes. Ainsi, elle opère non seulement à l'intérieur des frontières européennes, mais également dans les eaux internationales et dans les pays d'origine des migrants. La pratique de Frontex montre qu'il y a régulièrement des bateaux de clandestins qui sont refoulés en mer et reconduits vers leurs pays d'origine, ce qui a pour conséquence le décès de plusieurs personnes (REPORT MAINZ 2009, PRO ASYL 2008, 2sq.). Ironiquement, l'agence prétend encore d'avoir sauvé des vies humaines, comme dans son rapport de gestion de 2009: « Grâce à la mise en œuvre permanente de l'opération conjointe Héra 2009 et à une meilleure coopération des pays africains impliqués, on a



remarqué une diminution importante du nombre d'émigrants arrivant aux Îles Canaries (environ 2.280 / 9.200), ainsi que de ceux arrêtés sur le lieu de départ. Une surveillance aérienne et maritime optimisée à proximité des territoires du Sénégal et de la Mauritanie, complétée par la coopération policière et des 45 campagnes d'information, a entraîné la diminution considérable d'émigrants et a permis de sauver des vies humaines. » (FRONTEX 2009, 44 sq.) Devant le changement radical de la politique européenne vis-à-vis de la Libye, la citation suivante est révélatrice: « En raison de l'accord bilatéral entre l'Italie et la Libye, le nombre de personnes provenant de Libye, ainsi que le nombre d'émigrants décédés en mer a considérablement diminué pendant l'opération conjointe Hermès 2009. » (FRONTEX 2009, 45)

Le langage froid et technique de l'agence Frontex fait penser au rapport



de gestion d'un ministère de la défense. Des termes militaires tels que *l'accroissement de l'intensité opératrice, les actions, les opérations* ou bien *la gestion des frontières intégrée...* tant d'euphémismes pour les tragédies humaines dont ils sont la cause tous les jours. Les *opérations* menées par Frontex et destinées à identifier les migrants en tant qu'un risque contre lequel il faut lutter avec des moyens militaires et policières ainsi qu'une coordination européenne portent les noms des dieux grecs. Poséidon, Héra ou Hermès suggèrent ainsi une idée paneuropéenne née de l'Antiquité et rendant la fermeture vers l'extérieur tout à fait légitime, en ignorant les éventuels aspects humanitaires.

Pour approfondir

Sabine HESS et Bernd KASPAREK (éd.) (2010), *Grenzregime. Diskurse, Praktiken, Institutionen in Europa* [Le régime des frontières. Discours, pratiques, institutions en Europe], Berlin et Hambourg.

Anna BERKENBUSCH et Sebastian HAUSTEIN et Friederike KÜHNE et Bastian RENNERT (2008), *Geschlossene Gesellschaft* [Huis clos], Berlin.

Gabriele del GRANDE (2007): *Mamadou va a morire. La strage dei clandestini nel Mediterraneo* [Mamadou s'en va mourir. La tragédie des migrants clandestins en Méditerranée], Rome.

Liens utiles

Migreurop est un réseau d'ONG française : <http://www.migreurop.org/rubrique286.html?lang=fr>

Le Quotidien des Sans-Papiers : <http://sanspapiers.info/>

Personne n'est illégal, réseau humanitaire allemande : <http://www.kmii-koeln.de/>

Le blog *Fortress Europe* tient compte des victimes aux frontières extérieures de l'Union européenne : <http://fortresseurope.blogspot.com/2006/02/immigrs-morts-aux-frontires-de-leurope.html>

Borderline Europe est une OGN humanitaire qui lutte contre la politique de fermeture de l'Union européenne et ses conséquences mortelles en sensibilisant le public grâce à la création des réseaux : http://www.borderline-europe.de/downloads/borderline-europe_francais.pdf

Réseau pour la recherche critique sur la gestion des frontières : <http://kritnet.org/>

★ Activités

Introduction : Les hommes derrière les chiffres

Vous devrez écrire le chiffre 17.627 sur un tableau ou l'afficher au mur à l'aide d'un projecteur. Ensuite vous demanderez aux participants de deviner ce que désigne ce chiffre. Cet exercice est censé sensibiliser les participants et les faire réfléchir aux destins individuels qui se cachent derrière un chiffre abstrait. Après un premier débat, vous pourrez lire le texte de Gabriele Del Grande qui se trouve dans les *fiches de travail*. Depuis 1988, au moins 17.627 personnes sont mortes aux frontières extérieures de l'Union européenne. Il s'agit d'une estimation du blog *Fortress Europe* du journaliste-auteur italien Gabriele Del Grande qui à l'aide d'articles de journaux compte et actualise continuellement le chiffre des réfugiés morts. (<http://fortresseurope.blogspot.com/2006/02/immigrs-morts-aux-frontieres-de-leurope.html>)

Premières réflexions par rapport au sujet

Vous devrez vous grouper en cercle en posant un ensemble de cartes au milieu. Sur le dos de chaque carte, vous aurez écrit des citations, des chiffres ou des photos à propos de la politique d'asile et des frontières de l'Union européenne. Chaque participant choisira alors une carte au milieu du cercle en présentant ensuite ses réflexions par rapport à la carte choisie au groupe. Vous devrez ensuite discuter ensemble à propos des citations et des images que vous venez de regarder. Dans les *fiches de travail*, vous allez trouver quelques citations et photos que vous pourrez utiliser ou compléter à votre guise. La fiche pourra également être distribuée dans l'ensemble aux participants. Ainsi, elle sera particulièrement adaptée pour faire contraster les euphémismes de l'agence Frontex avec la dure réalité des clandestins. En mélangeant les cartes, vous devriez faire en sorte à faire remonter ces contrastes le plus possible. Comme matériel, vous aurez besoin des cartes avec les citations et les photos. Vous pourrez les compléter petit à petit avec vos propres documents ou ceux des autres participants. Vous devriez compter au moins une demi-heure pour cet exercice pour donner assez de temps de réflexion aux participants.

Le racisme quotidien

Avec cet exercice, vous devrez détecter des lignes de raisonnement à caractère raciste récurrents dans les médias à l'aide d'une analyse médiatique. Toute déclaration d'un homme politique ou d'un parti d'extrême droite est détectée assez rapidement comme telle et critiquée par un vaste public. Pour donner un exemple d'une telle déclaration, nous allons citer Jean Marie Le Pen, ancien président du *Front National*: « Évidemment je me préoccupe des enfants des sans-papiers. C'est pour cela qu'ils repartiront ensemble avec leurs parents! » (cité d'après BERKENBUSCH et al. 2008, 143). En Italie, la Lega Nord a publié une affiche électorale avec un bateau de réfugiés clandestins et avec le slogan : « Nous avons mis fin à l'invasion ». Même les médias de masse, comme par exemple l'ARD, une chaîne télévisée allemande, utilisent des argumentations racistes latentes jouant sur la métaphore du « bateau rempli à ras bord » et profitant du fait de ne pas donner la parole aux migrants mais de les présenter comme une masse anonyme. Lors de cet exercice, les participants devront regarder une émission diffusée d'une chaîne télévisée dans laquelle ils se trouvent des images comme décrit ci-dessus, par exemple le reportage suivant sur les réfugiés en Lampedouse:

ARD-MORGENMAGAZIN (2011), *rapport sur Lampedouse*, 3 avril 2011 (<http://www.einslive.de/medienn/html/1live/2011/03/31/ard-morgenmagazin-lampedusa.xml>).

Après avoir regardé la vidéo (plusieurs fois si nécessaire), les participants pourraient discuter les questions suivantes :

- Quelle est l'image donnée par le reportage à propos des réfugiés à Lampedouse ?
- Quelles sont les métaphores utilisées ?
- D'après vous, ce reportage pourra-t-il être considéré comme raciste ?
- A qui on donne la parole ?

Cet exercice dure environ trois quarts d'heures. Alternativement, les participants pourront essayer de relever des argumentations racistes dans la presse quotidienne.

Lutter contre l'anonymisation – les voix des immigrants I

Grâce à cet exercice, l'immigration devrait être perçue en tant que processus actif en écoutant la voix et en considérant le destin individuel de chaque réfugié. Contrairement au reportage sur Lampedouse, la documentation ci-dessous propose des informations plus approfondies en ce qui concerne les procédés de l'agence Frontex pour la gestion des frontières extérieures, des procédés illégaux d'un point de vue humanitaire. Ainsi, la documentation présente surtout le point de vue des réfugiés qui parlent de leurs expériences et motivations par rapport à l'immigration.

REPORT MAINZ (2009), Krieg gegen Flüchtlinge. 5 octobre 2009 (<http://www.youtube.com/watch?v=9Q4ZcWeTEiE&feature=related>).

NATALIE (2011), Mon mari fait partie des envahisseurs de Lampedusa, Paris (<http://fortresseurope.blogspot.com/2011/06/mon-mari-fait-partie-des-envahisseurs.html>)

Après avoir regardé la vidéo (plusieurs fois si nécessaire), les participants pourraient discuter les questions suivantes :

- Qu'est-ce que vous remarquez par rapport à la vidéo précédente ?
- Quelle est la différence entre les deux vidéos ?
- Comment les migrants décrivent-ils leur situation ?

Cet exercice dure environ 40 minutes.

Lutter contre l'anonymisation – les voix des immigrants II

Début 2011, environ 300 migrants en Grèce ont entamé une grève de la faim qui s'est terminée au mois de mars après 44 jours. Les grévistes avaient négocié un compromis avec le gouvernement grec, un compromis qui leur accordait au final uniquement des solutions individuelles au lieu d'une solution collective ainsi qu'une autorisation de séjour de six mois.

L'appel à la grève présenté ci-dessous illustre parfaitement la voix des migrants, leur motivation pour l'immigration, ainsi que le courage et la force dont ils ont fait preuve afin de faire entendre leurs revendications à propos des conditions de vie et de travail équitables. Ainsi, les grévistes s'opposent à la lutte de la politique européenne contre l'immigration par une lutte contre l'illégalisation de l'immigration. L'appel pourra être lu à haute voix par l'un des participants, ensuite vous pourrez en discuter pendant une trentaine de minutes.

Sensibiliser les participants à propos du rapport entre « l'illégalisation » et l'exploitation des ouvriers

L'appel à la grève y fait déjà allusion et l'interview avec le journaliste-reporter italien Fabrizio Gatti le souligne encore. A partir de l'interview, les participants pourront discuter la question à qui profite réellement l'illégalisation de l'immigration. Ainsi, le reporter en chef de la revue italienne *Espresso* analyse les motivations qui existent pour rendre l'immigration illégale afin d'établir une économie souterraine où seront exploités des ouvriers clandestins bon marché. Les participants pourront d'abord lire cet article calmement pour ensuite le discuter en groupe.

★ Fiche de travail

Mamadou s'en va mourir. La tragédie des migrants clandestins en Méditerranée

« De temps en temps, la mer ramène les corps vers Zarzis et sur l'île de Djerba dans le sud de la Tunisie. C'est là où les pêcheurs les retirent de l'eau. Des corps nus dans les filets, des cadavres vêtus de blue jeans, des squelettes, des algues et des t-shirts. C'est la côte où jadis Homère a fait s'échouer Ulysse avec ses compagnons, séduits par le chant des Sirènes, c'est là où tous les ans, des milliers de touristes vont passer leurs vacances. C'est là aussi que commence le cimetière de la Méditerranée, c'est ici, entre Zarzis et Ras Jedir que depuis onze ans jour pour jour, dès qu'il finit son service à la poste, Mohsen Lidhiheb ramasse les objets que la mer a jeté sur la rive dans un périmètre de 150 km. Ce sont surtout des bouteilles en plastique, mais aussi des planches de surf, des cordes de chanvre, des tortues, des lampes au néon, des casques, des éponges, des planches en bois et des sacs pneumatiques crevés. Avec ces objets, Mohsen a créé un musée, le musée de la « Memoria del mare », la mémoire de la mer. Des souvenirs en plastique, créés à partir des œuvres d'art sur la condition absurde de l'homme moderne, les restes récupérés sur la mer par des expéditions écologiques. L'une des installations au centre de son jardin entouré d'un mur de bouteilles en plastique est dédiée à Mamadou. Il s'agit d'un tas de chaussures, au moins 150 paires. Il y a des chaussures neuves, des modèles sportifs et des modèles pour jeunes. Le genre de choses qu'on ne jette pas comme ça. Ce sont les chaussures des naufragés. Mohsen les conserve, ainsi que les centaines de chemises, de vestes, de pantalons, de pulls et de t-shirts qu'il a trouvés sur la plage. Ils ont été arrachés aux corps enfouis dans la mer. Tous les vêtements ont été lavés et accrochés un par un sous un portail. Mohsen précise : « Ils constituent le seul mémorial pour garder le souvenir de tous ces morts ». Depuis quelques années, les corps des naufragés échouent sur les plages de Zarzis. A l'extérieur de la ville, vers Ben Garden près de la frontière, il y a même une sorte de cimetière clandestin dans les dunes. Personne ne sait où il se trouve mais ce qui est sûr, c'est qu'il existe et qu'il y a une soixantaine de personnes au moins qui sont enterrées là-bas. D'abord, ils ont ramené les morts aux cimetières de Zarzis, mais il y en avait trop. Et l'odeur aigre traînant dans l'air après le passage des camions avec les cadavres mettait du temps à se dissiper. »

Source : Extrait de Gabriele del Grande: Mamadou s'en va mourir. La tragédie des migrants clandestins en Méditerranée, (traduction à partir du texte en allemand : Gabriele DEL GRANDE (2008), *Mamadous Fahrt in den Tod. Die Tragödie der irregulären Migranten im Mittelmeer*, Karlsruhe (maison d'édition: von Loeper Literaturverlag).

★ Fiche de travail Les hommes derrière les chiffres

Choisissez une situation ou une image en précisant vos réflexions :

« Les accords de collaboration bilatéraux avec des pays de départ tiers, tels que la Libye en ce qui concerne les voies de la Méditerranée centrale et du Sénégal et la Mauritanie pour les voies de l'Afrique de l'Ouest ont connu un grand succès dans la réduction du nombre d'immigrés venant d'Afrique. »

Frontex, 2009



« L'ouvrier idéal est celui qui ne dispose d'aucun droit. »

Fabrizio Gatti, reporter en chef de la revue *L'Espresso*, à propos du fonctionnement de l'économie souterraine italienne, produisant 23 pour cent du PIB italien.



« Nous avons mis fin à l'invasion »
affiche électorale de la Lega Nord

« L'intégration est l'ennemie de la démocratie »

Appel: « La démocratie au lieu de l'intégration », initié par le réseau pour la recherche critique sur la gestion des frontières

« Sachez que personne n'est illégal.
Il s'agit d'une contradiction en soi.
Il y a des gens qui sont beaux et d'autres qui le sont plus encore.
Il y a des gens qui sont justes et d'autres qui sont injustes.
Mais illégal ? Comment un être humain pourra être illégal? »

Elie Wiesel

17.627

Voici le nombre des personnes mortes depuis 1988 lors de leur tentative d'émigrer vers l'Europe, d'après les calculs du blog *Fortress Europe* de Gabriele Del Grande... Le chiffre noir devrait être beaucoup plus élevé.

★ Fiche de travail

Lutter contre l'anonymisation – les voix des immigrants

« Grèce, janvier 2011 : Assemblée des réfugiés en grève de la faim

Nous sommes des réfugiés, hommes et femmes, de toute la Grèce. Nous sommes venus ici chassés par la pauvreté, le chômage, les guerres et les dictatures. Les multinationales du monde occidental et leurs serviteurs politiques dans nos pays ne nous laissent pas d'autre choix que de risquer nos vies des dizaines de fois pour arriver jusqu'à la porte de l'Europe. L'Occident, qui pille nos pays, et où le niveau de vie est infiniment mieux, est notre seul espoir de vivre comme des êtres humains. Nous sommes arrivés (d'une manière ordinaire ou non), et nous travaillons ici pour survivre, nous et nos enfants. Nous vivons dans l'indignité et l'obscurité des sans-droits, pour que les employeurs et les organismes de l'État puissent bénéficier de l'exploitation sauvage de notre travail. Nous vivons de notre sueur et nous rêvons d'avoir un jour des droits égaux avec nos collègues grecs.

Ces derniers temps les choses sont devenues très difficiles pour nous. Plus les salaires et les pensions ont été coupés, plus les prix ont augmentés, et plus l'immigré a été présenté comme le coupable, comme le responsable de la misère et de l'exploitation sauvage des travailleurs grecs et des petites entreprises locales. La propagande des partis et organisations racistes et fascistes est déjà devenue la langue officielle de l'État à propos de l'immigration. Leur phraséologie est déjà exactement reprise par les mass médias quand ils parlent de nous. Leurs «propositions» sont déjà consacrées comme politiques gouvernementales. Un mur au fleuve Evros, des centres de détention flottants et une euro-armée dans la mer Egée, des pogroms et forces d'assaut dans les villes, des déportations massives. Ils essaient de faire croire aux travailleurs grecs que nous sommes une soudaine menace pour eux, que c'est nous qu'il faut blâmer pour l'attaque de leur propre gouvernement à leur encontre.

La réponse contre ces mensonges et la barbarie doit être donnée maintenant et nous allons la donner, hommes et femmes réfugiés. Nous faisons face, avec nos propres vies comme arme, pour mettre fin à l'injustice qui nous est faite. Nous exigeons la régularisation de tous les immigrants; nous demandons l'égalité des droits et des obligations civiques et sociaux avec les travailleurs grecs et les employés. Nous demandons à nos collègues travailleurs grecs et à chaque être humain qui souffre aujourd'hui de l'exploitation de sa propre sueur, de se tenir à nos côtés. Pour soutenir notre combat, et ne pas laisser triompher leurs mensonges, l'injustice, le fascisme et le totalitarisme des élites politiques et économiques. C'est-à-dire ce qui règne dans nos propre pays et nous a forcés à migrer pour pouvoir vivre dans la dignité, nous et nos enfants. Nous n'avons pas d'autre moyen pour faire entendre notre voix, pour vous informer de nos droits. Trois cents (300) d'entre nous commençons une grève de la faim à Athènes et à Thessalonique le 25 janvier. Nous mettons nos vies en danger, car de toute manière nous ne vivons pas dans la dignité. Nous préférons mourir ici, plutôt que de laisser nos enfants vivre la même chose que nous. »

Source : ASSEMBLÉE DES RÉFUGIÉS EN GRÈVE DE LA FAIM (2011), Déclaration de l'Assemblée des réfugiés en grève de la faim, 23 janvier 2011. [<http://fr.contrainfo.espiv.net/2011/01/18/300-immigres-prets-a-commencer-une-greve-de-la-faim-massive-en-grece/>]

★ Fiche de travail

Le régime des frontières de l'Union européenne : « L'ouvrier idéal est celui qui ne dispose d'aucun droit »

« Fabrizio Gatti est reporter en chef de la revue italienne *L'Espresso*. Lors de ses reportages, il a accompagné des migrants africains sur l'une des routes de transit de l'Afrique vers l'Europe les plus dangereuses. Le journal hebdomadaire *Jungle World* l'a interviewé à propos de ses expériences lors de sa traversée du désert africain et à propos des conditions de vie et de travail qui attendent les migrants en Italie. Il est également l'auteur du récit de voyage « Bilal – un clandestin en route pour l'Europe ». *Interview: Catrin Dinger*

Vous avez accompagné des migrants africains sur leur trajet vers l'Europe. Pourquoi l'avez-vous fait ?

Je l'ai perçu comme une obligation professionnelle. Depuis des années, j'ai cherché des migrants qui étaient prêts à donner une interview, sachant que le voyage de ces réfugiés africains avait été extrêmement dur. Quand quelqu'un doit subir des violences, des humiliations et des abus, il n'aime pas trop en parler généralement. J'étais cependant obligé d'interroger ces gens-là à propos de leurs expériences les plus intimes afin de pouvoir publiquement dénoncer ce qui se passe sur les routes de transit vers l'Europe. En tant que journaliste, je me suis trouvé en quelque sorte dans la position d'un voyeur et j'en avais marre.

La route de transit à travers le Sahara est extrêmement dangereuse.

Ce que j'ai rapporté de Ténéré est effrayant, je pouvais cependant m'estimer heureux de pouvoir disposer d'un passeport. Le passeport italien est fait de deux cartons renfermant 32 pages, il était pour moi quelque chose comme un tapis volant. Je me suis rendu compte qu'un migrant sans-papiers qui travaille sur un chantier en Europe risque beaucoup plus que celui qui fait ce voyage avec un passeport européen. C'étaient mes compagnons de voyage africains qui sans passeport ont en effet risqué leur vie sur cette route de transit.

Bien que vous décriviez les dangers auxquels étaient confrontés vos compagnons de voyage de manière très détaillée, ces migrants ne sont pas présentés en premier lieu comme des victimes. Dans quelle mesure ce voyage en commun a-t-il modifié votre point de vue par rapport aux migrants africains ?

L'image que nous avons en Europe de ces gens-là est une image tordue. Ici, on parle toujours des « désespérés » qui entreprennent ce voyage. En réalité, celui qui part est tout sauf désespéré, au contraire, il incarne l'espoir, autrement il n'affronterait pas les dangers de ce voyage ni ne pourrait en braver les épreuves terribles. Les migrants prennent la liberté la plus grande dont peut disposer un être humain : ils se décident de vouloir améliorer leurs conditions de vie. J'ai voulu rendre une identité à ces personnes qui ont été complètement dépersonnalisées par la propagande xénophobe européenne. Lorsqu'un de ces bateaux coule, on parle de 200 « clandestins ».

tins » qui sont morts, mais ces « clandestins » ont des noms, ils ont un certain âge, une histoire. La dépersonnalisation des migrants entraîne un processus de déshumanisation qui au final donne la possibilité d'abandonner leur sort aux mains des dictateurs sanguinaires. C'est ainsi qu'ont été conclu les accords de reconduite entre l'Italie et la Libye par exemple.

Vous n'aviez pas obtenu de visa de transit pour la Libye, mais vous êtes resté en contact avec deux Libyens qui vous ont tenu au courant par mail à propos des maltraitances dont étaient victimes les migrants africains en Libye. Malgré le fait que cette situation est connue depuis des années, l'Italie insiste sur la « reconduite » vers la Libye.

Le chef d'État libyen Mouammar al-Kadhafi profite des migrants comme moyen de pression politique pour briser l'embargo contre la Libye. Et l'Europe – pas seulement l'Italie – profite de ce fait pour négocier des investissements dans l'industrie du gaz et du pétrole libyen. On peut parler de *realpolitik*, mais il ne s'agit pas ici des prix des matières premières mais de la vie des milliers de personnes. Les Européens disent : j'investis mais en revanche, je te renvoie les réfugiés. Kadhafi accepte les « reconduites », il envoie les migrants dans le désert pour les y laisser mourir. Personne ne fait rien pour changer cette situation. Ce sont des pogromes contre les Africains et l'Europe en est également responsable.

La politique répulsive dans la Méditerranée est souvent défendue par les gouvernements européens en tant que lutte nécessaire contre les filières clandestines de l'immigration.

Ce théorème exprime à merveille l'hypocrisie européenne, c'est la base de la politique d'immigration de la plupart des pays européens. La loi d'immigration italienne exige de celui qui grandit en Égypte ou en Afrique occidentale et qui voudrait émigrer en Europe se présente à l'ambassade



italienne de son pays d'origine pour se voir attribuer l'une des rares places selon le quota pour l'immigration légale ou bien leur présenter une lettre de son futur employeur européen. Il y a ainsi tellement d'obstacles pour l'immigration légale que pour la plupart des migrants, la méthode illégale est la seule solution.

Vous arrivez à Lampedouse sous le nom de Bilal, un naufragé kurde. Vous n'avez pas écrit ce chapitre à la première personne, mais du point de vue d'un étranger qui arrive en Europe pour la première fois. Pourquoi ? Est-ce qu'il était plus facile de parler à la troisième personne de ces expériences choquantes au centre d'accueil ?

La porte verte du centre de Lampedouse marque une frontière. Lorsque je suis arrivé en tant que naufragé, j'étais encore une personne à qui on a porté secours. Mais dès que j'ai franchi la porte, je suis devenu un « clandestin ». Cette porte marquait la frontière entre l'ordre démocratique tel que nous l'ambitionnons pour l'Europe et la privation des droits la plus complète que subissent les personnes qui y sont enfermées.

Un soir, j'étais en train de me reposer sur un lit de champ à l'intérieur de l'une de ces baraques bondées quand j'ai entendu la radio des vigiles qui jouait « Wish you were here » de Pink Floyd. Dans le texte de la chanson, il y a plusieurs questions et j'avais l'impression qu'elles s'adressaient directement à moi, moi, le citoyen européen, ici à Lampedouse. En gros, le texte dit : « Tu es sûr de savoir distinguer le paradis de l'enfer ? »

Votre rapport a déclenché des vagues d'indignation morale. Cependant, votre livre ne semble pas avoir des conséquences politiques.

Je suis tout à fait conscient d'être moi-même part de cette hypocrisie européenne. Je risque d'être utilisé comme alibi, du genre : regardez à tel point nous sommes tolérants et démocratiques, nos journalistes sont tout à fait



libres de critiquer ouvertement et sans ménagements notre politique. Je ne suis ni extrémiste, ni un activiste politique, je suis journaliste, un témoin de notre époque. Je pense qu'il faut obliger les hommes politiques européens d'assumer leurs actions. S'ils veulent continuer à faire ce genre de politique, ils devraient avoir le courage de revendiquer l'abolition de la convention des droits de l'homme au Parlement européen, au lieu de prétendre de lutter contre les filières de l'immigration clandestine. Ce n'est pas en renvoyant les migrants en Libye qu'on fait ça, mais en créant des possibilités d'immigration adaptées à la demande croissante de main d'œuvre.

Est-ce que la main d'œuvre illégalisée en provenance de l'immigration est aussi demandée en Italie ?

Environ 23 pour cent du PIB italien sont produits dans ce qu'on appelle « l'économie souterraine », une structure qui se caractérise par la corruption, les infiltrations mafieuses et l'exploitation massive de ceux qui y travaillent. Par conséquent, l'ouvrier idéal pour un quart de l'économie italienne est donc celui qui ne dispose d'aucun droit et qu'on peut faire chanter à tout moment. Celui qui veut contrôler les flux migratoires doit également contrôler si l'économie du pays fonctionne de manière légale ou pas. Puisque ce gouvernement de centre gauche y renonce, il crée un déséquilibre. Suite aux contrôles des frontières renforcés, le risque et le prix du transit pour les migrants s'agrandit, tandis que les sociétés continuent à profiter de la main d'œuvre illégalisée qu'ils peuvent exploiter à leur guise. C'est exactement ça l'objectif des lois d'immigration italiennes.

Au début de l'année, la révolte des migrants africains dans la petite ville calabraise Rosarno a attiré l'attention sur les conditions de vie et de travail esclavagistes sur le secteur de l'agriculture de l'Italie du sud. Depuis des années, aucune amélioration n'a été constatée. Est-ce que l'esclavage y est considéré comme normal ?

L'industrie agricole de l'Italie du sud est dominée par des clans mafieux. Beaucoup sont complices, d'autres se taisent par peur car celui qui s'oppose à leur système court de grands risques. Ces organisations mafieuses se servent d'abord des conditions politico-économiques. Après la dérégulation des dernières années, cela signifie : une économie du marché le plus libre qui soit. On fait venir la main d'œuvre uniquement de manière illégale, on les exploite sans s'en soucier d'avantage. Quand on n'a plus besoin d'eux, ils n'ont qu'à partir. Si l'État ne les expulse pas assez rapidement, les organisations mafieuses les font partir à leur manière, avec la violence.

A Rosarno, on n'a pas tout simplement « fait partir » les clandestins, on a organisé une chasse à l'homme noir de manière ciblée.

Il s'agissait d'un échange ciblé : on a voulu remplacer les Africains par des ouvriers roumains et bulgares. Cette chasse à courre a duré trois jours, avec des scènes rappelant le film « Mississippi Burning ». Le pire, c'est que le gouvernement a accusé les migrants d'être eux-mêmes responsables des émeutes au lieu de la 'Ndrangheta calabraise. Le comportement du ministre intérieur italien Roberto Maroni est une honte : Finalement, il a donné un

titre de séjour aux blessés pour des « raisons humanitaires ». Ceux qui par malchance n'avaient pas été blessé devraient rester clandestins.

Il y a de plus en plus de révoltes des ouvriers africains contre ce système esclavagiste. L'Italie a-t-elle abandonné la lutte contre les structures mafieuses aux migrants ?

Ce serait dramatique si l'Italie abandonnerait cette lutte à des gens qui viennent tout juste d'arriver dans notre pays et qui constituent une minorité sociale. Il y a eu deux grandes révoltes, mais à quel prix? Il y a deux ans, six Africains ont été abattus près de Naples, à Rosarno, c'était toute la communauté africaine qui s'est vue traquée par la mafia. Ces révoltes désespérées se produisent parce qu'il n'existe aucune médiation de la société civile. Évidemment qu'il y a quelques petites initiatives, mais ce sont des exceptions qui confirment le système.



Source : Fabrizio GATTI (2010), « Der ideale Arbeiter ist der, der keine Rechte hat. » [Interview avec Catrin Dingler], in: *Jungle World*, 10/11 mars 2010. Nous remercions la rédaction pour la permission de reproduire cet interview.



« La périphérie et la mer de plastique »

La production de légumes pour les supermarchés européens à Almería en Andalousie

★ Introduction

En février 2011, le quotidien britannique *The Guardian* a publié un dossier qui dénonçait les « formes d’esclavage moderne » dans l’industrie alimentaire européenne (LAWRENCE 2011). En faisant référence aux crimes coloniaux européens, mais aussi à l’époque de l’esclavage dans les deux Amériques et aux travaux forcés organisés par les nazis, cette reproche par rapport à l’existence éventuelle des formes modernes de l’esclavage au sein de l’Union européenne pèse extrêmement lourd.

Pour soutenir sa thèse, le *Guardian* fait référence d’une part aux définitions de l’Organisation internationale du Travail (OIT), selon lesquelles les migrants en situation irrégulière se trouvent dans une position extrêmement faible qui permet de les exploiter facilement : « Les victimes sont souvent confrontées à un choix difficile: accepter de se faire exploiter ou courir le risque d’être renvoyées dans leur pays. » (OIT 2005, 2) D’autre part, la reproche des journalistes de la gauche libérale est basée sur leurs propres recherches à propos de l’industrie agricole dans le sud de l’Espagne, documentant l’extrême vulnérabilité des clandestins : la misère matérielle des ouvriers, leur statut juridique de personnes exclues, le

comportement arbitraire des entreprises qui n’hésitent pas à avoir recours à la violence, ainsi que l’alliance évidente entre les autorités publiques et les propriétaires des plantations.

Ce chapitre a pour but d’abord la sensibilisation par rapport aux conditions sociales et économiques de l’industrie agricole andalouse en vous apportant quelques informations de fond. Après un bref aperçu des grands tournants dans l’histoire sociale andalouse, nous tenons à aborder le sujet des grandes chaînes de distribution qui profitent le plus de la chaîne alimentaire, ainsi que les conditions de vie et de travail effarantes des migrants. Comme nous allons voir à la fin de ce chapitre, les structures de surexploitation raciste jouent un rôle décisif dans ce système.

En vous proposant quelques idées pour stage syndical sous forme de fiches, ce chapitre est également censé vous faire réfléchir à propos de la question comment la compréhension de la situation dans la *serre de l’Europe* pourrait aboutir à un processus de formation politique. Nous vous proposerons d’abord la conception d’une campagne, ensuite l’analyse d’un documentaire par rapport à cette problématique, la réalisation d’une enquête sur YouTube et finalement un travail continu sur les entrées dans Wikipédia à propos de ce sujet.

★ Contexte

L'Andalousie – de la misère à la serre de l'Europe

Comme l'ensemble du sud de l'Espagne, la province Almería située dans l'extrême sud-est de la péninsule ibérique fait également partie de la région autonome de l'Andalousie. C'est surtout à cause de son caractère agricole et son faible développement industriel que l'Andalousie avait la réputation d'être la région la plus pauvre de l'Europe et cela jusqu'à la deuxième moitié du 20^e siècle. Après la défaite dramatique du mouvement anarchiste des ouvriers agricoles pendant la guerre civile espagnole, ce furent les grands propriétaires terriens, l'Eglise catholique et les « forces de l'ordre » de la Guardia Civil – disposant des moyens dictatoriaux du fascisme – qui contrôlèrent désormais la région.

Afin d'échapper à cette situation de violence, pauvreté, chômage et répression à l'époque franquiste, des milliers de personnes s'exilèrent dans les grandes villes espagnoles, ainsi que dans les régions industrialisées de l'Europe de l'Ouest – notamment en France, en Allemagne et en Suisse. D'après les estimations, environ 900.000 travailleurs andalous ont quitté leur pays au cours des années 1960 – dans l'ensemble, le nombre des émigrants devrait dépasser les deux millions. Au début des années 1970, la province Almería n'était qu'une étendue sèche et presque désertique – le village d'El Ejido par exemple ne comptait guère plus que 4.000 habitants et il n'y avait que quelques douzaines de serres dans la région.

Ce fut l'industrialisation de la production des légumes qui a fondamentalement modifié le visage de cette région. Des conduits d'eau arrivés du nord, des subventions agraires de la Communauté européenne (l'Espagne y ayant adhéré en 1986) et des « remigrants » qui ont investi leurs économies dans la construction des serres de manière à ce que la surface couverte de plastique en Andalousie s'étende

aujourd'hui à plus de 400 kilomètres carrés et que la région soit capable de couvrir une grande partie du besoin de fruits et légumes en Europe. El Ejido compte à présent plus de 100.000 habitants et détient le record dans la catégorie « nombre d'agences bancaires par habitant ». La région compte aujourd'hui parmi les plus riches de l'Espagne.

L'effet pervers est visible sur les étendues de terrain vague entre les serres : c'est ici que vivent les migrants, sans que la production des légumes à cette échelle serait inimaginable. Depuis le début des années 1990, les propriétaires des serres recrutent leurs travailleurs saisonniers en grande partie parmi les migrants africains venus pour tenter leur chance en Europe. Tout comme l'ensemble de l'Espagne, Almería en particulier est devenue une cible de l'immigration et ainsi un endroit sensible où se côtoient les riches et les pauvres.

En bas de la chaîne alimentaire

Pour comprendre le fonctionnement de l'industrie de production des légumes à Almería, il faut d'abord se pencher sur les grandes chaînes de distribution qui commercialisent les légumes cultivés dans les serres avant qu'ils arrivent au consommateur final. Toutefois, les produits alimentaires forment une « chaîne de consommation ». Elle se distingue de son pendant, la « chaîne de distribution » par le fait que ce sont les acheteurs en gros et non pas les producteurs en gros qui ont la plus grande influence sur les conditions de production. En d'autres termes et contrairement à d'autres secteurs comme par exemple l'industrie automobile, ici ce sont les commerçants qui commandent.

Même si les chaînes de distribution restantes se trouvent dans une situation concurrentielle au niveau mondial, ils contrôlent jusqu'à 80 pour cent du commerce des produits alimentaires en Europe et même 90 pour cent en Allemagne. Grâce à leur pouvoir d'achat énorme, ce sont eux (et pas plus les grossistes

qui étaient dominants jusqu'à la fin des années 1980) qui décident du volume et des standards de la production en Europe du Sud – étant donné le haut niveau de mécanisation de la production et la forte implication des produits chimiques, on ne peut probablement plus parler d'une production agricole au sens traditionnel.

Denis Brutsaert du Forum Civique Européen décrit ainsi le fonctionnement du pouvoir de la grande distribution à l'autre bout de la chaîne alimentaire : « A présent, les commandes n'arrivent plus uniquement le matin. Les acheteurs appellent en fonction du besoin des supermarchés et appellent à n'importe quelle heure de la journée. Ils commandent tout un camion ou au moins un, deux, trois palettes pour telle et telle heure à tel et tel endroit. Il est donc impossible d'employer un nombre de salariés fixe puisqu'on a besoin de toute une série de main d'œuvre d'un coup. On a besoin d'une armée de réserve, des chômeurs, des RMistes, des gens qui travaillent au noir. » (cité d'après BELL 2003)

La thèse que la lutte des prix se fait sur le dos des travailleurs migrants clandestins est soutenue par une autre

observation. Les propriétaires des serres ayant fait fortune à Almería sont de fait devenu les sous-traitants de la grande distribution. Puisque la concurrence entre eux est dure, ils ont tous le même intérêt à trouver de la main d'œuvre peu chère et qui de préférence ne connaît pas ses droits. Plus qu'à une accumulation incontrôlée de micro-entreprises, la mer de plastique autour d'El Ejido ressemble à une usine gigantesque, avec des ouvriers, des chefs d'équipe, des gérants et même une direction d'entreprise quelque part dans le lointain.

Travailler dans les serres de l'Europe

Qui sont ces 80.000 à 100.000 travailleurs qui produisent les légumes bon marché dans la mer de plastique andalouse ? La plupart d'entre eux viennent des anciennes colonies européennes du nord ou du sud de la Sahara, quelques uns viennent également de l'Europe de l'Est. Beaucoup d'entre eux ont déboursé des sommes énormes et même risqué leur vie pour venir en Espagne et puisqu'ils sont généralement des sans-papiers, ils sont extrêmement vulnérables. Cependant, les saisonniers ne sont pas aussi démunis



que l'aimeraient les patrons. Ayant peur des grèves spontanées et des actes de sabotage, ceux-ci préfèrent recruter depuis quelques années des jeunes mères marocaines en espérant que les obligations familiales puissent freiner leur résistance.

Dans tous les cas, il paraît que le recours aux menaces est obligatoire pour faire travailler quelqu'un dans les serres de l'Europe. L'été andalou est déjà assez chaud. Le travail dans les serres humides où la température dépasse souvent les 40°C est tellement épuisant qu'aucun Espagnol ni aucun autre travailleur européen ne le ferait. Beaucoup parmi ces migrants clandestins qui travaillent sur une base journalière n'ont même pas assez d'eau pour s'hydrater pendant les deux à seize heures que dure leur travail. Sans aucune protection, ils manipulent des pesticides toxiques – évidemment sans assurance maladie ou même accès aux soins. Et tout cela pour un salaire d'environ 240 euros par mois !

La police empêche la plupart de ces migrants de se rendre dans les endroits touristiques de la Costa del Sol ou même dans le centre-ville d'El Ejido. Afin de se loger, ils sont obligés de construire des

bidonvilles entre les serres. Ici, ils ne disposent ni d'eau courante, ni d'électricité, ni d'équipement sanitaire. Voici ce qu'on apprend lors d'un reportage à propos des bidonvilles qui s'entassent au milieu de l'usine agricole : « Des vieux bidons de pesticides flottent dans les bassins d'eau destinés à l'alimentation des serres et qui la plupart du temps constituent la seule ressource d'eau pour les habitants des *chabolos*. Une affiche clamant < Prohibido banarse > a été accrochée sur le bord du bassin et l'agriculteur Juan Alonso s'énerve à propos des ouvriers qui descendent quand même dans ce bassin pour chercher de l'eau. < Après il y en a qui n'arrivent plus à sortir, on connaît ça, et puis après c'est dans mon bassin à moi qu'ils crèvent > » (cité d'après NO LAGER 2008, 22)

El Ejido et la résistance des migrants

Le racisme vis-à-vis des migrants (nord) africains est partie intégrante du complexe agroindustriel d'Almería. Ce racisme est visible au moins sur trois plans : sur le plan mondial avec le fossé nord-sud et ses frontières paramilitaires, sur le plan régional en tant que système infor-



mel d'apartheid social et sur le plan quotidien par rapport à l'exploitation et les brimades que subissent les migrants par la grande majorité espagnole. Juan Enciso – agriculteur, maire d'El Ejido depuis des années et représentant de l'aile droite populaire du parti extrêmement conservateur *Partido Popular* – a caractérisé le climat social par rapport aux migrants avec des termes aussi choquants que précis : « Tant que les migrants travaillent, ils sont utiles pour la commune. Une fois leur travail fini, il faut qu'ils prennent le bus et qu'ils disparaissent avant sept heures du soir. » (cité d'après STOBART 2009, 31)

Mais même si les migrants acceptent cet impératif « travaille et tais-toi » quasi-officiel, ils restent toujours confrontés à des menaces de violence physique. L'exemple le plus spectaculaire est certes celui du pogrome que la *lumpen-bourgeoisie* (André Gunder Frank) d'El Ejido avait mené en début de février 2000 à l'encontre des ouvriers marocains. Une fois le bruit répandu qu'une Espagnole se serait fait assassiner par les « maures », des émeutes ont été déclenchées parmi les jeunes et les propriétaires nouveau-riches des serres (parmi eux des membres de la famille du maire) qui se sont alors regroupés armés des barres de fer et des battes de base-ball pour partir à la chasse des travailleurs migrants, sous les yeux d'une police qui ne bougeait pas le petit doigt. Dans le cours de ces actes de violence, les logements des saisonniers ont été détruits, les cafés incendiés et de nombreux marocains ont été passés au tabac. Au moins 374 migrants ont été blessés et 221 d'entre eux ont perdu leur logement. Après, la mairie a même interdit la mise en place des logements provisoires par la Croix Rouge.

Pour faire cesser ces violences, les migrants se sont rapidement organisés pour se défendre. En procédant à une grève générale pour la durée d'une semaine au milieu de la saison des récoltes, ils ont paralysé la production des légumes d'hiver en forçant ainsi les patrons

à faire des concessions. Ces concessions ont cependant été révoquées à la fin de la grève. Néanmoins, les migrants tout comme les ONG diverses s'efforcent toujours à créer des structures d'entre-aide et de défense. Ainsi, le syndicat des travailleurs agricoles andalous SOC (*Sindicato de Obreros del Campo*) a pu mettre en place deux agences de soutien pour aider les travailleurs escroqués d'obtenir le salaire qui leur est dû.

Pour approfondir

NO LAGER BREMEN / EUROPÄISCHES BÜRGERINNFORUM (éd.) (2008), *Peripherie und Plastikmeer. Globale Landwirtschaft – Migration – Widerstand* [La périphérie et la mer de plastique. Agriculture mondiale, migration, résistance], Vienne.

Sissel BRODAL (2006), *Moderne Sklavenarbeit in der europäischen Landwirtschaft* [Travail d'esclave moderne dans l'agriculture européenne], in: *Widerspruch* 51/2006, pp. 155-163

Andy HIGGINBOTTOM (2000), *Super-Exploitation of Immigrant Labour in Europe. The Case of Intense Agriculture in Spain*. [Surexploitation des travailleurs migrants en Europe], [Paper to the CSE conference „Global Capital and Global Struggles. Strategies, Alliances, Alternatives“, Londres 1^e/2^e juillet 2000]

Gaston KIRSCHE (2000), Ketchup El Ejido. Migration, Rassismus und gewerkschaftliche (Selbst-)Organisation in Spanien [Ketchup El Ejido. Migration, racisme et organisation syndical (autonome) en Espagne], in: *express* 6-7/2000.

★ Activités et fiches de travail

Conception d'une campagne

Depuis les pogromes racistes d'El Ejido en 2000, les conditions de vie et de travail des saisonniers migrants ont été mentionnées et critiquées à plusieurs reprises dans les médias. Des fruits et légumes bon marché d'une part, d'autre part l'exploitation des saisonniers et la destruction de l'environnement ; des agriculteurs nouveau-riches contre des saisonniers sans droit ; les bidonvilles au milieu d'une mer de plastique des grands groupes commerciaux européens : les contrastes spectaculaires ne manquent pas lorsqu'on regarde la région d'Almería de plus près. Néanmoins, la production des produits alimentaires n'est pas la seule branche dont les conditions de production risquent de provoquer un scandale important dans les médias.

- Étudiez le site web du Forum Civique Européen (<http://www.forumcivique.org/fr>) en réfléchissant d'abord à propos des méthodes de campagne de sensibilisation utilisées par le groupe afin d'attirer l'attention sur la situation à Almería. Veuillez considérer non seulement le contenu et les méthodes mais également les groupes ciblés, les ressources et les stratégies.
- Réfléchissez à propos des conditions de travail qu'il serait important de faire connaître à une large tranche de la population. Pour cela, veuillez vous appuyer également sur vos propres expériences et connaissances ! Discutez entre vous sur comment trouver des informations contextuelles et éventuellement même spécialisées, dès que vous vous êtes décidés pour un sujet !
- En vous appuyant sur la campagne de sensibilisation du Forum Civique Européen, vous devriez rassembler des idées à propos du groupe ciblé que vous pourrez sensibiliser par rapport au sujet choisi ! Comment pourrait se présenter une collaboration avec les personnes concernées qui souvent sont également les acteurs ?
- Veuillez présenter vos idées au public de l'atelier en expliquant d'abord les motivations qui vous ont fait choisir tel ou tel sujet. Ensuite, vous devriez expliciter le mieux possible comment aborder et développer ce sujet en public. Finalement, vous devriez également réfléchir à propos des nouveaux problèmes qui pourront éventuellement être suscités par cette campagne de sensibilisation !

Analyse d'un film

Mise à part plusieurs brochures et articles de journaux, une série de documentaires a été tournée au début des années 2000 à propos du sujet de « la production agricole andalouse pour les chaînes de supermarchés européennes ». Il est possible de trouver quelques vidéos à ce sujet sur You Tube :

Rundschau am Mittwoch (CH 2008), *Tomaten im Winter. Bootsflüchtlinge arbeiten schwarz für Großverteiler* [Tomates en hiver. Les « boat-people » travaillent au noir pour les grossistes], date de diffusion sur SF 1: 30 janvier 2008 (Intitulé You Tube: „*Lebensbedingungen in El Ejido*“ <http://www.youtube.com/watch?v=IEXdWCxuCh4>)

Globus TV (D 2009), *Spanische Tomaten* [Tomates espagnoles], date de diffusion inconnue, <http://www.youtube.com/watch?v=BnOdkLULDcQ>

The Guardian (UK 2011), *Salad slaves: Who really provides our vegetables* [Esclaves de salade. Qui fournit vraiment nos légumes], <http://www.guardian.co.uk/environment/video/2011/feb/07/food-spain-migrants>

Jawal Rhalib (F/B 2006): *La loi du profit*, Date de diffusion sur arte: 15 octobre 2010, (Intitulé You Tube: „La loi du profit – El Dorado unter Plastik“, <http://www.youtube.com/watch?v=wgYNF5jO32Q>)

EjidoAgricultura08 (E 2008): (You Tube vidéo intitulé : „Intensive Agriculture in El Ejido“ [Agriculture intensive à El Ejido], <http://www.youtube.com/watch?v=B-V9IfwhOW0&feature=related>)

Erwin Wagenhofer (A 2005): *We feed the World* [Le Marché de la faim], (Google vidéo intitulé : *Le marché de la faim part 1/3*, <http://video.google.com/videoplay?docid=5039112951831053451>)

- ➔ Vous devriez former de petits groupes dont chacun regardera l'un des documentaires. Même si tous ces documentaires concernent le même sujet, ils l'abordent de manière tout à fait différente et arrivent également à des conclusions différentes. Prenez des notes en regardant le film et discutez après les moyens qu'utilisent les metteurs en scène pour atteindre leur but politique supposé. Préparez un petit exposé pour présenter ce film et votre analyse au public.
- ➔ Lorsque tous les exposés sont terminés, discutez la question lequel des films vous paraît le mieux réussi pour être utilisé dans une formation syndicale et également lequel vous semble le moins adapté pour cela.

Lancer une enquête sur You Tube

Grâce aux nouvelles technologies, c'est possible : à présent, vous pouvez filmer des séquences plus ou moins longues avec votre mobile. Au cours des dernières années, la production et diffusion facile des images animées a engendré des médias tels que You Tube et contribué au succès des réseaux sociaux tels que Facebook. Comme le démontrent également les révoltes dans le monde arabe, cette « démocratisation » des moyens techniques a également une dimension politique : Il semble à présent beaucoup plus facile de sensibiliser le public à propos des injustices et abus qu'à l'époque où les chaînes télévisées et les journaux monopolisaient encore l'image. Pour les syndicalistes, ce changement est également d'une grande importance : à présent, il est beaucoup plus facile pour eux de faire dégonfler les géants médiatiques et leurs clients publicitaires.

Le sujet des conditions de production pour les légumes qu'on trouve dans nos supermarchés est parfait pour dénoncer publiquement les conditions du travail ou inversement interroger la population à propos de leur point de vue en ce qui concerne ces conditions de travail. Ainsi, notre exercice ici vous propose de demander aux clients quelle est leur opinion par rapport aux légumes qu'ils viennent d'acheter. Pour vous préparer à cette enquête, vous devriez vous renseigner à propos de la mer de plastique dans la périphérie européenne. Préparez les questions que vous aimeriez poser aux gens. La première question devrait évidemment être celle-ci : « Nous sommes en train d'effectuer une enquête You Tube au sujet de la production alimentaire pour XY. Est-ce que nous pouvons vous poser quelques questions ? », puisque chacune des personnes interrogées a le droit de savoir ce qui va se passer avec ses réponses – si quelqu'un refuse d'être filmé, il faut évidemment l'accepter.

Encore quelques conseils utiles : le but de cette enquête n'est pas de ridiculiser les personnes interrogées en leur posant des pièges et en mettant en évidence leur ignorance réelle ou supposée. Donnez-leur quelques indications à propos des conditions de production et demandez encore une fois l'opinion du consommateur. Lors-

que vous aurez récolté un nombre suffisant de prises de position, prenez un peu de temps pour le traitement du matériel – il y a probablement une ou plusieurs boîtes de production près de chez vous. Vous devriez ajouter une brève introduction à votre enquête ; publiez-là uniquement lorsque l'ensemble de l'équipe est convaincu.

Améliorer Wikipédia

Google aime Wikipédia ! Vous avez peut-être déjà remarqué que, lorsque vous effectuez une recherche sur Internet, les articles de cette encyclopédie en ligne fonctionnant selon le principe de « l'intelligence distribuée » arrivent presque toujours en tête de liste. Cela signifie que ces articles accumulent les clics. Pour des milliers d'auteurs, cela suffit comme motivation pour contribuer de manière anonyme à l'amélioration de cette encyclopédie librement accessible à tous. Ainsi, Wikipédia ne gagne pas seulement en volume, mais devient également plus fiable. Alors pourquoi pas partager son savoir avec les autres ?

Supposons que non seulement vous vous êtes intéressés à la question complexe des chaînes internationales de production alimentaire mais que vous avez également approfondi certaines questions spécifiques à ce sujet – qu'est-ce qui vous empêche de publier les réponses aux questions suivantes pour que tout le monde puisse les lire : De quelle manière la surface couverte de plastique en Andalousie s'est agrandie au cours des 50 dernières années ? Quelles sont les grèves et d'autres formes de lutte sociale qui ont eu lieu à l'intérieur du système des plantations ? Comment s'est déroulé le pogrome contre les travailleurs migrants marocains en hiver 2000 ? Quelles sont les chaînes de grande distribution qui influencent la production et les prix ? Comment, quand et pourquoi le syndicat des agriculteurs andalous SOC a-t-il commencé d'organiser également des saisonniers en provenance du Maroc ? Quelles sont les conséquences écologiques de l'agriculture intensive pour la région originalement semi-désertique d'Almería ?

Beaucoup d'informations se trouvent déjà en ligne, pour les autres, vous allez éventuellement devoir consulter un livre ou une revue scientifique. Veuillez délimiter votre sujet le plus précisément que possible et l'organiser de manière logique en rassemblant d'abord toutes les informations facilement accessibles en indiquant leur source complète. N'ayez surtout pas peur d'écrire : dans la barre de menu à gauche sur la page d'accueil de Wikipédia, vous trouverez de bons conseils pour l'organisation formelle et celle du contenu des articles (ou de leur développement) dans les rubriques « aide » et « communauté ». Et si jamais vous avez des doutes, la communauté de Wikipédia est là pour vous aider. Même si votre article n'est pas tout de suite accepté dans la « liste des articles excellents », vous ne devez pas vous décourager mais prendre toute critique comme une partie du processus de débat collectif. Votre article sera certainement utile à quelqu'un qui cherchera des informations après vous : par exemple à propos de la situation des saisonniers andalous.

Quelques aspects théoriques et pratiques de l'internationalisme

Discussions historiques et actuelles à propos de l'idée d'une « Europe sociale »

« *On ne tombe pas amoureux du marché unique* »

Jacques Delors

★ Introduction

A l'instar d'autres termes du débat politique souvent utilisés, celui de *l'Europe sociale* est également assez flou. Comme nous allons voir au cours de ce chapitre, tout un ensemble d'idées très disparates se trouvent liées à ce terme et leur seul point en commun semble être le fait de vouloir se détacher aussi bien de l'Europe « non sociale » des grands conglomérats que d'un État social uniquement à l'échelle nationale (ou bien globale). La question s'il faut comprendre une telle forme européanisée de la politique sociale comme un but programmatique, une utopie irréaliste ou bien un éventuel avantage local reste ouverte pour l'instant. En quoi consiste ou pas une Europe sociale, ce qu'elle devrait être ou ne pas être n'est pas une évidence en soi. Les différentes significations du terme qui jouent également un rôle tou-

jours aussi important pour le débat actuel entre partis politiques et organisations syndicales se comprennent mieux lorsqu'on éclaire également le contexte historique et culturel dans lequel elles ont été élaborées et rendues populaires. C'est pour cela qu'un bref aperçu de l'idée de l'Europe sociale ne pourra pas commencer qu'à partir de l'utilisation du terme même par le socialiste français et ancien président de la Commission européenne Jacques Delors pendant les années 1980. Avant la lettre, les représentants du mouvement ouvrier discutent au moins depuis la première guerre mondiale à propos des *États Unis d'Europe* qui pourraient constituer le moyen adapté pour surmonter les contrastes nationaux et les conflits impérialistes dans l'intérêt social-démocrate internationaliste des ouvriers des différents pays européens. En l'illustrant à chaque fois par une brève citation caractéristique, ce débat, ainsi que l'utilisation ultérieure de ce terme devraient fournir un premier aperçu à propos des acteurs ayant utilisé ou même combattu le terme de *l'Europe sociale*, quel était leur intérêt et leur logique intrinsèque.

★ Contexte

« Ou bien impossibles ou bien réactionnaires »

« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » tel était le célèbre impératif à la fin du manifeste communiste de Karl Marx et de Friedrich Engels. Dans quelle mesure ce crédo internationaliste correspond ou pas aux idées des associations ouvrières réellement existantes, le projet de programme de Leipzig publié par l'Association générale des travailleurs allemands de Ferdinand Lasalle (ADAV) en 1866 le montre d'une manière assez explicite. Pareillement comme dans le projet de résolution de l'Association internationale des travailleurs une année plus tard, la création d'un État national allemand n'est considérée qu'en tant que état passager sur la voie de l'unification évidemment européenne des intérêts réprimés du « quatrième État » : « Le parti ouvrier entend par l'unité allemande l'État populaire allemand centralisé en ambitionnant celui-ci comme un début de l'État solidaire européen. » (ADAV 1866 cité d'après SCHÄFER 1998, 13) Pour beaucoup des personnalités de premier plan du mouvement ouvrier allemand, comme par exemple August Bebel, Karl Kautsky et Eduard Bernstein, le projet d'un État social européen est toujours resté un objectif important.

A l'époque impériale, cette idée fut davantage rattachée à une conception plus bourgeoise de l'Europe, telle qu'elle a été défendue entre autres par le national libéral Friedrich Naumann qui ambitionnait une « Europe de l'Ouest » dirigée par l'Allemagne. Comme exemple pour cette convergence on pourra citer un article publié en 1905 dans les « Sozialistische Monatshefte » (mensuels socialistes) par le révisionniste Richard Calwer – il enseignait l'économie nationale aux écoles syndicales allemandes. Tout comme Friedrich Naumann, Richard Calwer cherchait des possibilités permettant au Reich Allemand de « for-

tifier » sa position économique et imposer ses intérêts géopolitiques vis-à-vis des États Unis et de l'Angleterre d'une part et de la Russie et du Japon d'autre part. Il a conclu qu'afin d'ouvrir « des possibilités d'élargissement » pour l'Allemagne la création d'un grand marché unique « en supprimant les frontières économiques, politiques et nationales entre les différents pays européens à l'exception de l'Angleterre et de la Russie » serait fortement souhaitable. « Puisque les avantages résultant du fait que l'Europe devient alors un territoire économique unifié sont d'une valeur immense pour l'ensemble de l'économie européenne, ce sont précisément les ouvriers socialistes qui devraient travailler pour la réalisation de cet objectif. » (CALWER 1905 cité d'après SCHÄFER 1998, 16) Si Calwer insistait sur les points communs entre les différents pays de l'Europe continentale, c'était avant tout pour accentuer davantage les différences par rapport à l'Angleterre, la Russie et les États Unis. En plus, il tenait à intégrer également et surtout les associations ouvrières dans une telle constitution économique. De telles perspectives envisageant la formation d'un bloc européen sur un modèle ouvertement social-impérialiste ont suscité de vives protestations de la part de l'aile gauche oppositionnelle du mouvement ouvrier. Pendant la première guerre mondiale, Lénine a marqué l'expression célèbre des « États-Unis d'Europe (qui) sont, en régime capitaliste, ou bien impossibles, ou bien réactionnaires. » (cf. Source 1)

Ce pronostic de Lénine en 1915 s'est confirmé dans la mesure que l'unification européenne s'est en effet avérée impossible pendant les prochaines trois ou quatre décennies. Les conceptions d'une politique européenne telles que les sociaux-démocrates allemands l'avaient définies lors de leur congrès du parti à Heidelberg en 1925 le SPD (parti social-démocrate) « s'engage pour la création d'une unité économique européenne devenue obligatoire suite aux circonstan-

ces économiques, pour la réalisation des États Unis d'Europe afin d'obtenir une solidarité d'intérêts des peuples de tous les continents » (SPD 1925 cité d'après SCHÄFER 1998, 25), n'ont pas su s'imposer face aux prétentions de domination surtout de la part de l'Allemagne.

Des Européens convaincus

Après que l'Europe fut libérée du fascisme, les étapes d'intégration substantielles n'ont été rendues possibles que dans les conditions telles que l'occupation par les alliés, la guerre froide et la superpuissance US-américaine. Puisque le projet d'une unification au moins de l'Europe de l'Ouest se trouvait avant tout sous le signe précurseur des politiques militaires et économiques, ce sont tout autant les demandes d'une démocratisation des processus de prise de décision européennes que les revendications d'une intégration sociale, surtout avec l'augmentation du chômage au cours des années 1970. Parmi les « Européens convaincus » articulant cette demande, on compte certainement le socialiste français Jacques Delors. Sous l'égide de sa présidence à la Commission (de 1985 à 1995), ce ne fut non seulement le Marché unique européen (avec la libre circulation des capitaux, des travailleurs, des services et des

marchandises) qui a été planifié et réalisé, mais aussi l'Union monétaire – avec le Traité de Maastricht en 1992.

Jacques Delors n'était donc pas un rêveur mais un socialiste pragmatique. En tant que ministre de l'économie et des finances sous François Mitterrand, il avait été responsable de la transition vers une politique d'austérité et donc l'échec du gouvernement de gauche français au début des années 1980. Derrière l'enthousiasme de Delors pour une « Europe sociale » se cache désormais un calcul politique qui n'était guère moins sobre. Il considérait les traitements sociaux du chômage comme une condition nécessaire garantissant le succès et la stabilité du projet du Marché unique européen. D'une part, il s'agissait d'atténuer les inégalités sociales attendues ainsi que leurs possibles conséquences politiques. D'autre part, il tenait à prendre soin d'élargir la base politique imminente de la communauté économique. Ce ne fut pas sans raison qu'en 1988 Jacques Delors s'adresse tout particulièrement aux syndicats britanniques dont l'attitude vis-à-vis de l'Europe était marquée pendant longtemps par un scepticisme marqué, même si les attaques néolibérales du gouvernement Thatcher les avaient poussés dans la défensive. Lors de son



discours au congrès syndical du TUC, acclamé par les délégués et salué par des chants de « Frère Jacques », Jacques Delors réussit d'attirer un bon nombre de syndicalistes britanniques dans le champ des pro-européens en les convainquant de la possibilité d'une « Europe sociale ». L'indignation de Margaret Thatcher semblait leur donner raison. On dit que lorsque la première ministre conservatrice a appris le discours, elle aurait été furieuse en fustigeant le « socialisme par qui arrive par la petite porte » (cf. source 2)

Que signifie : moderniser l'Europe ?

Dans un discours devant le Parlement européen en 2005 à Bruxelles, le premier ministre britannique a défini les objectifs du modèle social européen de la manière suivante : « il s'agit de renforcer la compétitivité, d'aider tout le monde à s'adapter à la mondialisation, leur donner la possibilité de saisir les chances que présente cette mondialisation et d'en éviter les dangers. Nous avons évidemment besoin d'une Europe sociale. Mais il faut que cette Europe sociale puisse fonctionner. » (BLAIR 2005) Ce passage court contient déjà des renseignements importants et très condensés par rapport à comment les sociaux-démocrates imaginent l'Europe sociale depuis le milieu des années 1990. Après la « troisième vague du révisionnisme » (Donald Sassoon) les parties du centre gauche ont dit au revoir à leur idée maîtresse jusqu'alors valable – et également visible chez Jacques Delors – prétendant que les interventions sociales de la part du gouvernement en matière d'économie et de vie sociale présenteraient un contrepoids nécessaire par rapport aux dynamismes d'accumulation capitaliste favorisant les inégalités en temps de crise. À l'heure de la fin de l'Union Soviétique et d'une nouvelle poussée de mondialisme et devant la révolution informatique, ils ont en grande partie abandonné leur héritage keynésien. Au lieu de cela, ils envisageaient une politique sociale dont le caractère « actif » par rapport à l'aspect social

(« promouvoir et revendiquer ») était censé avant tout de renforcer la compétitivité. D'après cette logique orientée à l'offre, il fallait encourager les entreprises à créer des emplois en leur proposant de nombreux avantages tels qu'une détaxation, un assouplissement de la protection contre le licenciement, une dérégulation et une diminution des cotisations des employeurs à la sécurité sociale. D'autre part, les demandeurs d'emploi devraient s'attendre à moins d'aides, une moindre préservation du bâti et plus de pression pour chercher un emploi – même s'il s'agit d'une activité payée au SMIC. Plusieurs critiques à l'air un peu vieillot reprochèrent à cette nouvelle politique qui se voulait « le protecteur du petit peuple » d'être apparemment très disposée d'élever le démantèlement social au rang d'attrait pour l'investissement souhaitable lors de son approche manifeste du néolibéralisme. Des sociaux-démocrates « modernes » tels que Gerhard Schröder et Tony Blair ont répondu à cette problématique en disant que pour construire une Europe sociale, il fallait avant tout faire baisser le chômage et que le meilleur moyen pour atteindre ensuite une croissance économique et créer de nouveaux emplois consisterait en un renforcement « activant » des pouvoirs du marché par l'État. (cf. source 3)

Pour approfondir

Joachim BEERHORST et Hans-Jürgen URBAN (éd.), (2005), *Handlungsfeld Europäische Integration. Gewerkschaftspolitik in und für Europa* [L'intégration européenne comme domaine d'action. La politique syndicale en et pour l'Europe], Hambourg.

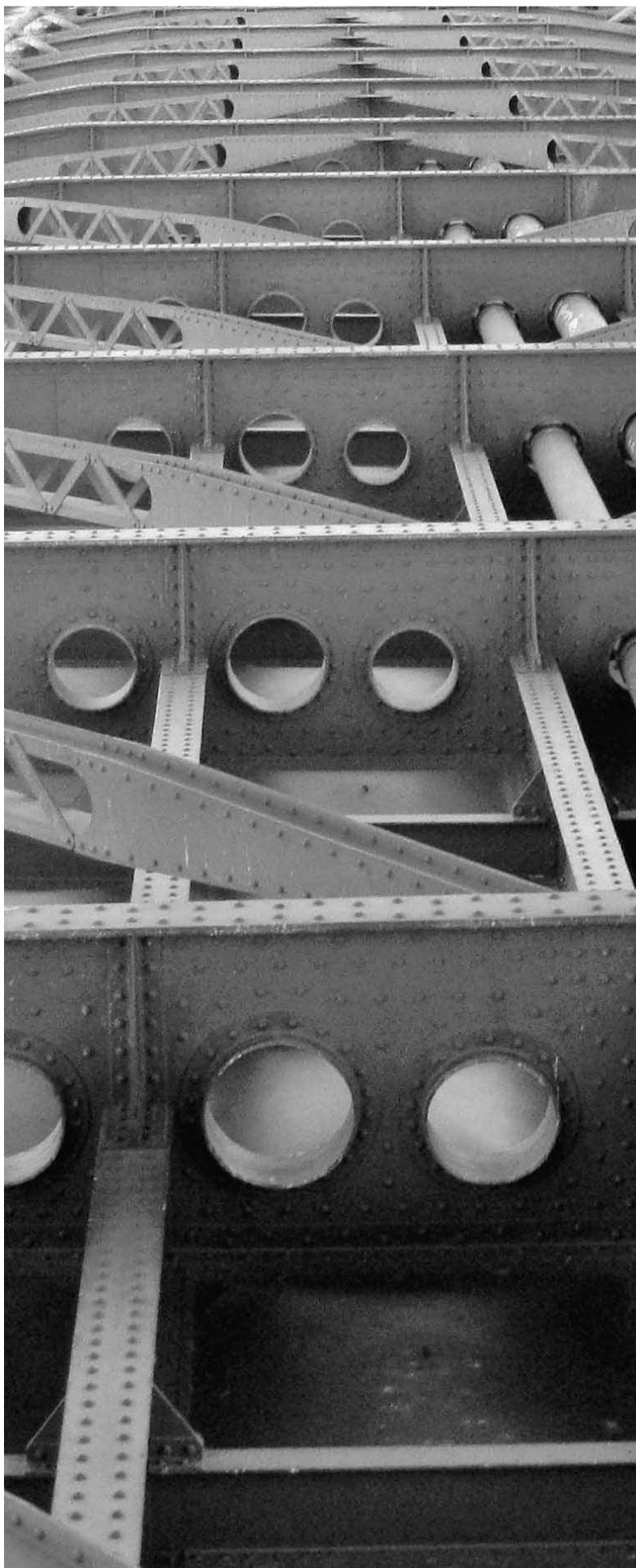
Jörg HUFFSCHMID (1994), *Wem gehört Europa?* [À qui appartient l'Europe?] tome 1: *Wirtschaftspolitik in der EG*. [Politique économique dans la CE] tome 2: *Kapitalstrategien* [Les stratégies du capital], Heilbronn.

Donald SASSOON (1996), *One Hundred Years of Socialism. The West European Left in the Twentieth Century* [Cent ans de socialisme. La gauche européenne d'ouest au 20e siècle], Londres.

★ Activités

Ces informations contextuelles pourront être utilisées par les formateurs pour donner aux participants un bref aperçu concernant l'idée d'une Europe sociale. Consécutivement à cette introduction, il serait possible de distribuer les trois sources de Lénine, Delors et Schröder / Blair aux participants. Vous pourrez comparer les textes sous la problématique suivante :

Quelle est l'idée de l'Europe défendue par les auteurs ? Quelle est la position directe ou indirecte (dans le cas de Lénine) par rapport à l'idée d'une Europe sociale ? Quels sont les arguments avancés par les auteurs pour défendre leur position ? Quelles sont les stratégies politiques qu'on pourrait mettre en relation avec ces concepts ? Quelles objections pourrait-on formuler contre chaque prise de position et dans quelle mesure celles-ci pourraient paraître plausibles ? Lorsque les différents groupes de travail auront présenté leurs résultats, vous pourrez discuter dans le cadre d'une discussion plénière laquelle des conceptions présentées serait la plus susceptible de donner accès aux controverses actuelles à propos de la politique européenne.



★ Fiches de travail

Vladimir Ilitch Lénine: Du mot d'ordre des États-Unis d'Europe (1915)

« [...] Au point de vue des conditions économiques de l'impérialisme, c'est-à-dire des exportations de capitaux et du partage du monde par les puissances coloniales «avancées» et «civilisées», les États-Unis d'Europe sont, en régime capitaliste, ou bien impossibles, ou bien réactionnaires. Le capital est devenu international et monopolisateur. Le monde se trouve partagé entre une poignée de grandes puissances, c'est-à-dire de puissances qui s'enrichissent dans le pillage en grand et dans l'oppression des nations. Quatre grandes puissances d'Europe : Angleterre, France, Russie et Allemagne, avec une population de 250–300 millions d'habitants et une superficie de près de 7 millions de kilomètres carrés, possèdent des colonies dont la population est *d'environ un demi-milliard* de personnes (494,5 millions), et la superficie est de 64,6 millions de kilomètres carrés, soit près de la moitié du globe (133 millions de kilomètres carrés sans les régions polaires). [...]

Les États-Unis d'Europe, en régime capitaliste, seraient comme une entente pour le partage des colonies. Or en régime capitaliste le partage ne peut avoir d'autre base, d'autre principe que la force. Le milliardaire ne peut partager le «revenu national» du pays capitaliste avec qui que ce soit, autrement que «en proportion du capital» (avec encore cette addition que le plus gros capital recevra plus qu'il ne lui revient). Le capitalisme c'est la propriété privée des moyens de production et l'anarchie dans la production. Prêcher le partage «équitable» du revenu sur cette base, c'est du proudhonisme, du béotisme de petit bourgeois et de philistin.

On ne peut partager autrement que «selon la force». Or la force change avec le progrès économique. Après 1871 l'Allemagne s'est renforcée trois ou quatre fois plus vite que l'Angleterre et la France. Le Japon, dix fois plus vite que la Russie. Pour vérifier la force réelle de l'État capitaliste, il n'y a et il ne peut y avoir d'autre moyen que la guerre. La guerre n'est pas en contradiction avec les principes de la propriété privée ; elle en est le développement direct et inévitable. En régime capitaliste, le développement égal des différentes économies et des différents États est impossible. Les seuls moyens possibles de rétablir de temps en temps l'équilibre compromis, ce sont en régime capitaliste les crises dans l'industrie, les guerres en politique. Certes, des ententes *provisoires* sont possibles entre capitalistes et entre puissances. En ce sens, les États-Unis d'Europe sont également possibles, comme une entente de capitalistes *européens* ... dans quel but ? Dans le seul but d'étouffer en commun le socialisme en Europe, de protéger en commun les colonies accaparées *contre* le Japon et l'Amérique, extrêmement lésés dans l'actuel partage des colonies, et qui se sont renforcés au cours de ces cinquante dernières années infiniment plus vite que l'Europe monarchique, arriérée, laquelle déjà pourrit de vieillesse. Comparée aux États-Unis d'Amérique, l'Europe dans son ensemble signifie stagnation économique. Sur la base économique d'aujourd'hui, c'est-à-dire en régime capitaliste, les États-Unis d'Europe signifieraient organisation de la réaction en vue de contenir le développement plus rapide de l'Amérique. Les temps sont révolus où l'œuvre de la démocratie et celle du socialisme étaient liées uniquement à l'Europe.

Source : Vladimir Ilitch LÉNINE (1973), *Du mot d'ordre des États-Unis d'Europe*, in : Œuvres tome 21, Paris et Moscou, p. 351-355.

Discours de Jacques Delors au congrès syndical de l'association centrale britannique Trade Union Congress (TUC) à Bornemouth le 8 septembre 1988

« Il s'agit de renforcer le contrôle sur notre développement économique et social, tout comme celui sur notre technologie et notre monnaie. Nous devons compter sur notre propre force et garder notre identité européenne. Nous devons concentrer nos forces. C'est dans cet esprit qu'il faudra également garantir des concertations étendues et complètes avec tous ceux qui contribuent à la production de nos richesses. Puisque nous sommes si étroitement liés de par nos obligations, nos prévisions pour l'avenir sont liées également. Ensemble nous allons pouvoir profiter des avantages résultant de cette situation. [...]

La dimension sociale est extrêmement importante. Notre Europe a besoin des règles clairement définies et du respect de la loi. Il serait inacceptable de laisser des manœuvres malhonnêtes entraver le jeu des forces économiques tandis que nous cherchons à concentrer nos efforts. Il serait inacceptable de laisser l'Europe devenir une force de la régression sociale, tandis que nous sommes en train de retrouver la voie de la croissance et de l'emploi. La Commission européenne a proposé les principes suivants pour fonder la définition et la mise en œuvre de ces règles. Premièrement, le niveau de sécurité sociale actuellement atteint par les États membres ne devrait pas baisser suite aux mesures destinées à finaliser le Marché unique. Deuxièmement, il faut que chaque citoyen de la communauté puisse profiter de ce Marché unique. Pour cette raison, il est nécessaire d'améliorer les conditions de travail et de vie des ouvriers en garantissant une meilleure protection de travail et de santé. Troisièmement, les mesures à prendre concernent le domaine des lois et conventions collectives à l'échelle européenne. Elles constituent les maximes d'action de la Commission européenne et de son président. A présent, nous devons faire des progrès concrets. Pour cela, nous avons besoin de la contribution de l'architecte. Lorsque j'ai parlé de la Confédération syndicale européenne en mai de l'année dernière, comme vous l'avez observé dans votre rapport, je vous ai présenté trois propositions pour mettre en avant la dimension sociale de l'édifice européen. Il s'agit d'abord d'élaborer une plate-forme des droits sociaux communs, contenant des principes généraux tels que la convention collective (cela semble banal, mais ce qui suit est plus compliqué) ainsi que des règlements spécifiques comme par exemple le statut de l'intérim ou la lutte contre le démantèlement du marché du travail. Deuxièmement la création d'un statut d'entreprise européen afin de régulariser la contribution des salariés ou de leurs représentants. Ceux que ce point inquiète pourront choisir entre trois manières de décision en fonction de leurs souhaits et traditions. En tenant compte des différents points de vue, la proposition se trouve sur la table du Conseil des ministres et j'espère que les douze gouvernements arriveront à une décision rapide. Troisièmement, le droit sur la formation tout au long de la vie pour tous les salariés doit être élargi. Cela aura lieu sur la base des règlements existants – différents d'un pays à l'autre – dans le cadre du dialogue social et avec la participation complète du management et des syndicats. Afin d'entamer le dialogue social sur une base concrète et réaliste, j'appellerai en janvier, au début du nouveau mandat de la Commission à une réunion regroupant les présidents des syndicats nationaux et les associations centrales des employeurs. Il s'agit d'examiner et de discuter

ces premières propositions. Des propositions supplémentaires de la part des parties à la convention collective seront les bienvenues. D'après moi, les négociations collectives et le dialogue social constituent les piliers de notre société démocratique et du progrès social.

Source : Jacques DELORS (1988), *Speech*, in : TUC Annual Congress Report 1988, Londres, p. 568-70.



Le manifeste Blair / Schröder : La Troisième Voie / The Third Way / Die neue Mitte (1998)



[...] dans un monde où la mondialisation et les transformations techniques s'imposent de plus en plus vite, nous avons besoin de créer les conditions les meilleures pour la prospérité et l'adaptation des entreprises existantes, comme pour la création et le développement de nouvelles entreprises. Les nouvelles techniques modifient en profondeur le travail humain et internationalisent l'organisation de la production. D'un côté, elles tendent à déqualifier et rendre obsolètes de nombreuses entreprises, et de l'autre, elles permettent la création de nouvelles entreprises et donnent leur chance à de nouveaux entrepreneurs. La tâche la plus importante, c'est d'investir dans le capital humain : rendre les personnes et les entreprises adaptées à une nouvelle économie basée sur le savoir. Occuper le même emploi toute sa vie n'est plus concevable. Les sociaux-démocrates doivent marier les demandes croissantes en faveur de la flexibilité et les exigences sociales en faveur de conditions de vie normales ; ils doivent aider les familles à suivre le changement et redonner leur chance à tous ceux qui n'arrivent pas à suivre le rythme. [...]

Nos pays ont des modes de régulation et de négociation différents, entre l'État, les entreprises, les syndicats et les groupes sociaux. Cependant, nous partageons la conviction que les conflits traditionnels du travail doivent être surmontés. Par dessus tout, cela signifie qu'il faut renouer des liens entre l'esprit de communauté et la solidarité, le partenariat et le dialogue entre tous les groupes sociaux. Cela signifie aussi qu'il faut adopter un nouveau consensus sur le changement et les réformes. Nous voulons que tous les groupes sociaux partagent notre engagement réciproque exprimé par cette Déclaration. [...]

Nous voulons voir s'engager un partenariat réel entre les salariés et les employeurs pour le partage des fruits de la croissance ; nous soutenons les syndicats qui protègent les droits des salariés contre les comportements arbitraires et qui coopèrent avec les employeurs pour conduire les changements nécessaires et pour favoriser la prospérité durable. En Europe, dans le cadre du Pacte européen pour l'emploi, nous nous efforcerons de poursuivre un dialogue fructueux avec les partenaires sociaux qui soutiennent les changements économiques indispensables, sans chercher à les entraver. [...]

Ce qui attend désormais l'Europe, c'est de relever le défi d'une économie en voie de mondialisation tout en préservant la cohésion sociale, dans un contexte d'incertitude réelle et ressentie. La diminution du chômage et la croissance des offres d'emploi sont les meilleures garanties d'une société mieux soudée. [...]

La libre compétition entre les agents de production et le libre-échange sont essentiels pour stimuler productivité et croissance. Pour cette raison, il est

nécessaire de se doter d'un cadre qui permette aux forces du marché de fonctionner convenablement : cela est essentiel pour la croissance économique et c'est une condition préalable à une politique efficace en faveur de l'emploi. L'UE doit continuer à agir en faveur de la libéralisation du commerce international ; elle doit contribuer à la réussite complète du marché unique en renforçant un cadre économique propice à la croissance de la productivité. [...]

Les programmes réussis de retour à l'emploi augmentent le niveau de vie de ceux qui étaient chômeurs en même temps qu'ils accroissent la main-d'œuvre disponible pour les employeurs. Les politiques économiques modernes visent à augmenter les revenus des salariés, après impôt, tout en diminuant le coût du travail pour les entreprises. La réduction des coûts non salariaux, grâce à une réforme de la sécurité sociale et à des systèmes fiscaux et de cotisations favorables à l'emploi, est donc tout à fait importante. [...]

Si nous voulons que l'économie européenne soit plus dynamique, il nous faut aussi la rendre plus flexible. Les entreprises doivent avoir suffisamment de marges de manœuvre pour agir et pour profiter des occasions qui se présentent : elles ne doivent pas être entravées par trop de règles. Les marchés du travail, du capital et des biens doivent tous être flexibles : il n'est pas possible de s'accommoder de rigidité dans un secteur de l'économie et d'ouverture et de dynamisme dans un autre secteur. L'adaptabilité et la flexibilité sont des avantages de plus en plus rentables dans une économie basée sur la connaissance [...]

Les périodes de chômage, dans une économie où il n'existe plus d'emploi à vie, doivent être l'occasion de renforcer ses qualifications et d'entretenir son développement personnel. Le travail à temps partiel et les bas salaires valent mieux que le chômage parce qu'ils sont une passerelle vers des emplois stables et mieux payés. Les programmes publics d'emplois et de formation pour les chômeurs sont une priorité des sociaux-démocrates - Mais on peut attendre, en retour, de chaque chômeur qu'il se saisisse de cette chance offerte.

Cependant, donner une meilleure qualification et des savoir-faire n'est pas suffisant. La fiscalité et le système d'allocations ne doivent pas dissuader les chômeurs d'accepter un emploi. C'est pourquoi nous devons engager la réforme de ces deux systèmes, élément essentielle de notre programme dynamique en faveur de l'emploi : La politique de l'offre de la gauche permettra d'accélérer les changements nécessaires mais elle les rendra aussi plus faciles à supporter et à assumer. [...]



Source: Tony BLAIR et Gerhard SCHRÖDER (1999),
La troisième voie / The Third Way / Die Neue Mitte, s.l.
[<http://miroirs.ironie.org/socialisme/www.psinfo.net/dossiers/gauche/3voie/manifeste.html>]

Dumping tarifaire et salarial suite à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de l'UE ?

À propos de la récupération « nationaliste » des conflits sociaux par rapport à la grève dans le secteur énergétique britannique en hiver 2009

★ Introduction

Lorsqu'une entreprise de construction a annoncé sa décision de ne vouloir pas employer les travailleurs migrants italiens et portugais d'un chantier britannique aux conditions salariales britanniques, mais aux conditions italiennes et portugaises, le secteur énergétique et pétrolier britannique a été saisi par une vague de grèves sauvages que la Grande Bretagne n'a plus connue depuis des décennies. Les ouvriers rappellent au premier ministre Gordon Brown sa promesse de vouloir créer « des emplois britanniques pour les travailleurs britanniques », les tabloïds de droite expriment leur sympathie pour les grévistes et suite aux pénuries de pétrole, la cellule de crise du gouvernement se retire même dans un bunker souterrain pour débattre du problème. Les événements

de l'hiver 2009 sont d'autant plus dramatiques qu'ils ont lieu au moment de la crise financière et économique la plus grave depuis la Grande dépression.

Est-ce que cette grève massive partie d'une raffinerie de pétrole à Lindsey serait la tentative des salariés de mettre un terme au dumping salarial ? Ou est-ce qu'il faudrait la considérer au contraire comme un indice pour la récupération croissante des conflits sociaux par les nationalistes ? Le chapitre suivant tient à vous proposer le concept « débat télévisé », un instrument qui devrait vous permettre d'examiner et de discuter à propos de « la récupération nationaliste » des conflits sociaux. Il contient un texte informatif à lire par les participants, ainsi des idées pour des activités avec six « fiches pour un jeu de rôle » qui présentent les arguments des groupes d'acteurs et quelques propositions pour un déroulement du débat.

★ Contexte

En 2004, le groupe pétrolier Total a annoncé un appel à l'offre pour la construction d'une installation de désulfuration sur le site de sa raffinerie à Lindsey. Certaines parties de l'offre ont été confiées à des sous-traitants, une pratique courante dans l'industrie du bâtiment. Ayant négocié une sous-commande en décembre 2008, la société italienne IREM a annoncé d'avoir recours uniquement aux salariés italiens et portugais pour accomplir ces tâches. Suite à cela, des centaines d'ouvriers ont cessé leur travail le 28 janvier 2009 et sans appel officiel à la grève de la part des syndicats (donc de manière irrégulière). Dans les plus brefs délais, les ouvriers de l'ensemble du secteur énergétique britannique ont manifesté leur sympathie aux collègues de Lindsey, en appelant à des grèves de solidarité (également irrégulières). Plusieurs affiches – surtout pendant les premiers jours de cette grève qui a duré deux semaines – proclamaient le slogan « British Jobs for British Workers » (Des emplois britanniques pour les travailleurs britanniques) qui a été repris non seulement par les journaux de droite. Le parti fasciste British National Party (BNP) a cherché le contact des grévistes mais ceux-ci l'ont finalement rejeté. Certains grévistes ont essayé au contraire de remplacer ce slogan jugé trop nationaliste, par celui, plus internationaliste de « Workers of all Countries, Unite ! » (Pro-létaires de tous les pays, unissez-vous !). Ils sont également entrés en contact avec les ouvriers migrants que l'entreprise avait logés sur une péniche. Des tracts plurilingues proclamant le respect des conventions collectives en vigueur pour le secteur du bâtiment en Grande Bretagne, ainsi que l'embauche de la main d'œuvre supplémentaire en provenance de la région ont été distribués lors de cet événement.

Ayant suscité un grand intérêt auprès du public, ce différent social a été préalablement réglé quand le groupe de

construction a donné son accord pour embaucher 102 ouvriers de la région en plus de ses effectifs. Ainsi, la moitié de ces « postes britanniques » ont été accordés aux candidats du Royaume Uni. L'accord stipulait entre autres qu'aucun des ouvriers étrangers ne devrait perdre son emploi. Lorsque le groupe Total a néanmoins voulu licencier 51 ouvriers en été 2009 au lieu de négocier une commande complémentaire avec une autre entreprise (comme c'était normalement le cas), les syndicalistes ont eu l'impression que le groupe tenait à punir les grévistes, contrairement à l'accord passé en hiver. De nouveau, des grèves ont éclaté sur plusieurs sites. Les grévistes n'ont repris leur travail que lorsque Total a donné son accord pour réembaucher les personnes licenciées.

Pour mieux comprendre l'enjeu de cette grève, il est important de connaître avant tout trois détails : la directive européenne sur le détachement des travailleurs, la crise économique et financière depuis 2007 mais aussi les tendances nationalistes du gouvernement travailliste de Gordon Brown. Lors de plusieurs discours à l'occasion des réunions syndicales ou des congrès du parti en juin et septembre 2007, le premier ministre britannique de l'époque a insisté sur son objectif de vouloir créer des « British Jobs for British Workers ». Il a ainsi repris un slogan xénophobe utilisé jusque-là surtout par l'extrême droite, comme l'a fait remarquer également le dirigeant de l'opposition David Cameron. Parallèlement à la revendication de vouloir préférer des salariés locaux, le gouvernement a annoncé opter pour une immigration plus sélective en ce qui concerne les travailleurs immigrés des pays en dehors de l'Union européenne. A l'instar de Gordon Brown, plusieurs syndicalistes éminents (tel que le président d'Unite Derek Simpson) se sont engagés pour avoir recours de préférence aux travailleurs locaux, surtout lorsqu'il s'agit des projets d'investissement subventionnés sur fonds publics.

Pendant la crise économique, le slogan « British Jobs for British Workers » a gagné en impact puisque la plupart des salariés, des demandeurs d'emploi et des entreprises craignaient des pertes de revenu et des vagues de licenciement. Les proclamations d'une politique de fermeture des marchés du travail au niveau national faisaient penser au protectionnisme lors de la crise économique mondiale des années 1930, ainsi qu'au renforcement des contrastes apparu en conséquence entre les pays industrialisés. Parmi les plus concernés par la crise économique, on comptait également la partie du bâtiment industriel en plus de l'ensemble du secteur du bâtiment travaux publics britannique. Ainsi, un groupe de bâtiment actif sur le site de la raffinerie avait annoncé des licenciements pour début 2009 en fin 2008. Pourtant, les 20 000 ouvriers de montage employés sur le secteur pétrolier et énergétique britannique se montrent généralement très flexibles et en grande partie très qualifiés avec un réseau très développé. Ils sont soumis à une convention collective, le *Blue Book*. Lors de la crise économique, les constructeurs craignaient cependant que des entreprises de construction opérant sur un plan transnational tireraient profit de leur baisse de force sur le marché.

C'étaient les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) à propos de Viking, Laval et Rüffert (cf. BLANKE 2008; BÜCKER et WARNECK 2010) privilégiant en grande partie les patrons qui ont donné lieu à de telles craintes. Pour le dire d'une manière plus simple, la CJUE avait contesté lors de ces verdicts le droit aux organisations syndicales de lutter contre l'érosion des conventions collectives en vigueur, tant que les pratiques du patron respectent la directive sur le détachement des travailleurs et la libre prestation de service. La question de contourner éventuellement les conventions collectives en se réclamant du droit européen se pose également dans le cas de Lindsey, même si devant l'escalade de la crise économi-

que, ni les patrons, ni le gouvernement n'aient osé de demander des comptes aux grévistes ou aux syndicats à propos de leurs « actions irrégulières ».

Pour approfondir

Catherine BARNARD (2009), « British Jobs for British Workers ». The Lindsey Oil Refinery Dispute and the Future of Local Labour Clauses in an Integrated EU Market [« Des emplois britanniques pour des travailleurs britanniques. » Les démêles sur la raffinerie de pétrole Lindsey et le future des clauses sur les conditions du travail locales dans un marché unique européenne], in: *Industrial Law Journal* 3/2009, p. 245-277.

Seumas MILNE (2009), Des grèves « racistes » au Royaume Uni ? Manipulations politiques pour justifier la baisse des salaires, in : *Le Monde Diplomatique*, 12 juin 2009 [<http://www.monde-diplomatique.fr/2009/06/MILNE/17244>]

Pit WUHRER (2009), Streiks gegen EU-Standards [Des grèves contre les standards d'UE], in: *der Freitag*, 12 février 2009. [<http://www.freitag.de/wochenthema/0907-grossbritannien-streiks-europa-lohndumping>]

★ Activités

Pour mieux comprendre les grèves sur le secteur énergétique britannique, vous pouvez simuler un débat télévisé en donnant la parole aux protagonistes du conflit pour présenter leurs arguments et défendre leur position. Lorsque tous les participants ont lu les informations complémentaires pour mieux comprendre le contexte de cette grève, vous devriez former six groupes. À l'aide des fiches pour un jeu de rôle (matériel : des fiches avec les textes pour les rôles diverses) chaque groupe s'approprie la position de l'un des acteurs en détaillant d'abord le pour et le contre à l'intérieur du groupe. Vous allez désigner ensuite un membre du groupe pour se présenter sur le débat télévisé. Les autres membres du groupe auront le rôle du public et observeront le dénouement du débat animé par un présentateur. À la fin du débat, le présentateur, les participants et le public analyseront celui-ci ensemble. Est-ce que les participants étaient d'accord sur l'idée de « la récupération nationaliste » du conflit social ? Lequel était le parti le plus convainquant et pourquoi ? Quels sont les arguments qui se sont imposés ? Il faudrait aussi réserver une partie du temps pour une réflexion générale à propos de cette situation de débat télévisé artificiellement créée : En quoi la scène de débat télévisé se distingue de celle au moment réel de la grève ? Les participants pourront discuter à propos des stratégies argumentatives les mieux adaptées pour prévenir « l'instrumentalisation nationaliste » des conflits sociaux.



★ Fiches de travail

Fiches pour un jeu de rôle

Le syndicaliste

- Un problème réel en ce qui concerne la discrimination des ouvriers britanniques: en faisant référence à la directive sur le détachement des travailleurs et sur la libre prestation des services de l'Union européenne, les entreprises mettent de plus en plus d'obstacles aux ouvriers britanniques désireux de postuler pour un emploi en Grande Bretagne. Aucun ouvrier du continent ne devrait être interdit de postuler en Grande Bretagne, mais le même principe devrait logiquement s'appliquer aux ouvriers britanniques. Il s'agit d'un appel au gouvernement d'améliorer l'égalité des chances.
- Contre le dumping social : aucune convention européenne ne doit être instrumentalisée pour contourner les conventions collectives ou les standards sociaux en vigueur. Les entreprises doivent être tenues d'adopter les conventions négociées par les organisations syndicales pour le contrat (surtout lorsqu'il s'agit d'un appel d'offre public). En cas d'isolation des travailleurs migrants de leurs collègues britanniques, le respect des conventions sociales en vigueur est fortement menacé.
- Ce n'est pas une question « nationale » mais une question de classes : il ne faut pas monter les travailleurs migrants contre ceux vivant en Grande Bretagne. Le fait que les médias aient pointé le danger du nationalisme est dû à un préjugé très répandu qui veut que « la classe ouvrière (soit) plus ou moins ouvertement raciste ». Ainsi, la déclaration d'un des grévistes (« Nous ne pouvons pas travailler à leur côté. Ils nous séparent au travail. ») a été modifiée lors de l'émission télévisée et la deuxième partie de la phrase a été coupée.
- Le New Labour n'est pas du côté des salariés : La politique gouvernementale du New Labour s'oppose aux intérêts des ouvriers en ouvrant ainsi la route à l'idéologie nationaliste de l'extrême droite. La situation économique de même que les grèves sauvages nous inquiètent. Si les entreprises ne cèdent pas, cela pourrait constituer un précédent dangereux pour tout le Royaume Uni.

Premier gréviste

- La grève est justifiée : il s'agit de lutter contre la politique des patrons hostile aux ouvriers. Dans le cas de Lindsey, les entreprises ont essayé de profiter de la directive sur le détachement des travailleurs, afin de contourner nos conventions collectives. Puisque ce genre d'infraction est assez fréquent et que l'organisation syndicale ne fait rien, nous avons organisé une grève spontanée. Dans ce sens-là, notre grève « sauvage » est également une réaction aux infractions de la part des employeurs.
- Une citation d'Arthur Scargill, le président légendaire du syndicat des mineurs britanniques NUM (tirée d'une interview avec Indymedia Ireland) : « On ne peut pas infiltrer des travailleurs migrants et du capital migrant sans produire ainsi un effet néfaste sur l'ensemble de la société. » (ICL-FI 2009)
- Les ouvriers britanniques sont également très qualifiés : « On dit que les ouvriers italiens sont très qualifiés – mais qu'en est-il des ouvriers britanniques ? Ne sommes-nous pas aussi qualifiés ? Gordon Brown a promis la création des emplois britanniques pour les travailleurs britanniques, il faut qu'il tienne sa promesse. »

- Les conséquences de la récession : « Nous sommes actuellement dans une période de récession avec des licenciements partout dans le pays qui touchent énormément d'ouvriers. Il faudrait aller chercher ces personnes-là et les former pour pouvoir occuper les postes qu'on donne actuellement aux ouvriers étrangers. »

Deuxième gréviste

- La convention collective concerne tout le monde : Le *Blue Book* NAECI, la convention collective pour le secteur de construction métallique a pour but de protéger les conditions de vie et de travail de tous les ouvriers employés en Grande Bretagne. La société italienne fixe cependant de fait des horaires plus longs et des salaires moins élevés que ceux stipulés par le *Blue Book*.
- Réprimer les slogans nationalistes : Pendant les premiers jours de la grève, certains ouvriers ont téléchargé des tracts nationalistes sur Internet, mais le comité de grève formé par la suite s'est prononcé explicitement contre l'usage de ces slogans. Il a également cherché le contact avec les ouvriers italiens sur la péniche.
- Les activistes du parti fasciste *British National Party* ont été chassés par les grévistes : la preuve que cette grève n'est pas de caractère nationaliste a été apportée non seulement par le fait que les activistes du BNP ont été virés, mais aussi par les centaines d'ouvriers polonais à Langage vers Plymouth qui se sont joint aux grévistes.

La PDG d'une entreprise concernée par la grève

- Contrairement aux grévistes, notre entreprise n'est pas en infraction : nous respectons la directive européenne sur le détachement des travailleurs et qui demande aux entreprises britanniques seulement de payer le salaire minimum et de respecter les normes de base du droit de travail.
- Concurrence internationale : la concurrence est dure et si nous ne faisons pas attention aux frais, tous nos salariés risquent de perdre leur emploi. Il ne faut pas réduire au néant nos efforts pénibles pour être compétitif sur les marchés mondiaux. Il ne faut pas arriver de nouveau à une situation comme pendant les années 1970, lorsque l'économie britannique était paralysée par des grèves continues.
- Gordon Brown à propos du protectionnisme : « Tout ce que nous savons avec certitude à propos du protectionnisme, c'est qu'il n'a de l'utilité pour personne et encore moins pour les pauvres. » (Brown cité d'après BURNS 2009). Ainsi, il a donné lui-même un bon argument contre son propre slogan « British Jobs for British Workers ». L'internationalisation des marchés du travail n'est pas nouvelle et pas néfaste non plus – elle apporte au contraire plus de compétitivité et de croissance aux entreprises qui pourront ensuite créer de nouveaux postes.
- La mobilité des travailleurs comme facteur d'enrichissement : Le « wildcat racism » de certains ouvriers britanniques, c'est-à-dire leur « racisme des grèves sauvages » (commentaire du Financial Times) n'est pas du tout acceptable. Ni le droit britannique, ni le droit européen ne prévoit des postes au Royaume Uni qui seraient exclusivement réservés aux ressortissants britanniques et par conséquent fermés aux étrangers.

La représentante d'une initiative antifasciste

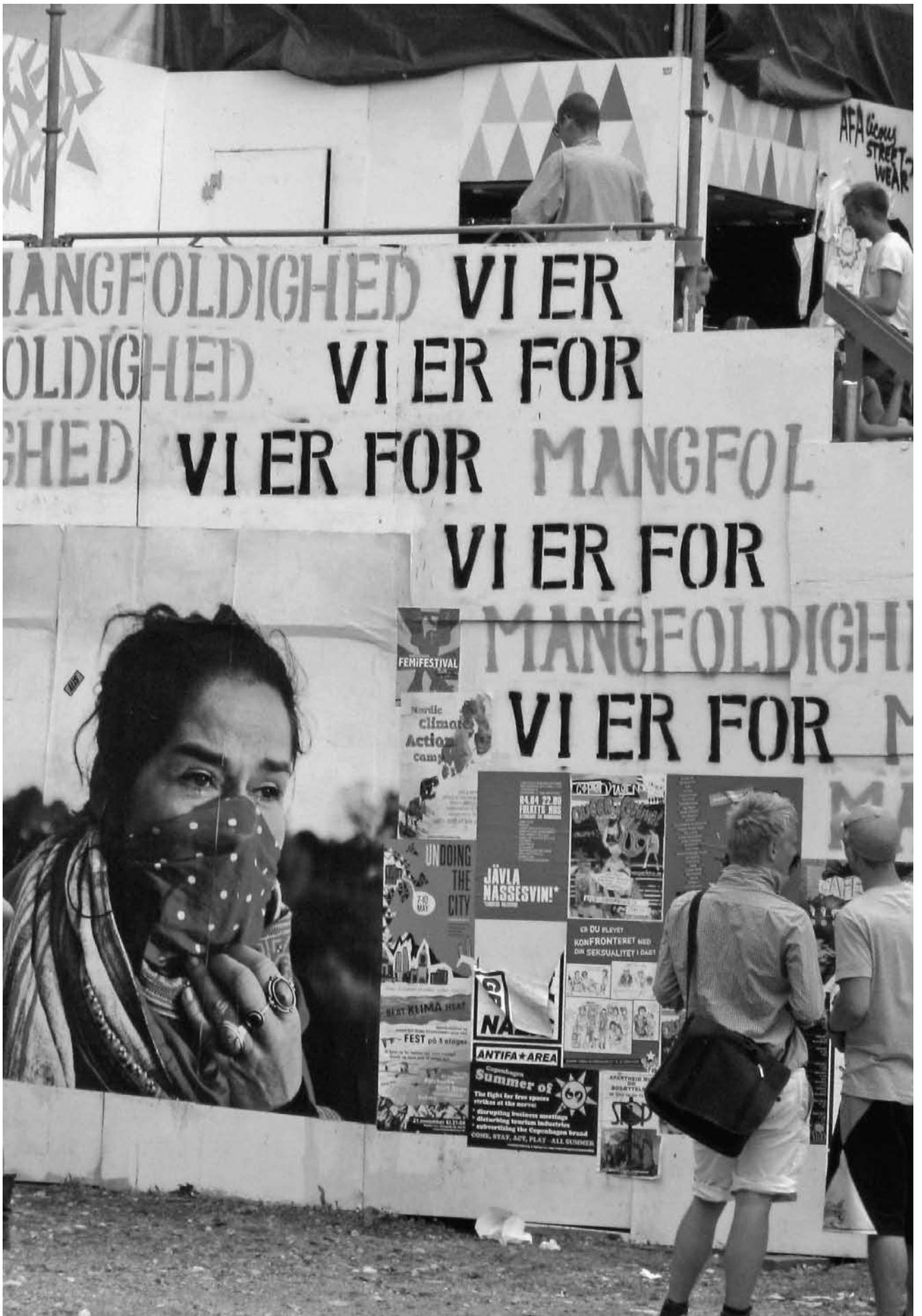
- Le nationalisme au nom des intérêts des ouvriers : le slogan « British Jobs for British Workers » a été utilisé non seulement par le premier ministre Gordon

Brown, mais également par des leaders syndicalistes tels que le président d'Unité, Derek Simpson. Ceux qui se sont servi de ce slogan ne devraient pas faire semblant d'en ignorer l'enjeu.

- Des ouvrières britanniques à l'étranger : non seulement qu'il y a beaucoup d'étrangères qui travaillent au Royaume Uni, mais il y a également beaucoup de ressortissants britanniques qui partent travailler à l'étranger. Des actions de protestation contre le dumping salarial, les licenciements et la dégradation des conditions de travail sont justifiées mais ne doivent pas être conduites au détriment des salariés qui se trouvent déjà dans une situation difficile. Les tendances nationalistes par rapport au site ne sont pas la solution au problème, surtout pas lorsque ces problèmes sont générés par une crise économique majeure.
- Des licenciements en tant que conséquence logique du système : ce ne sont pas les travailleurs étrangers qui détruisent les emplois au Royaume Uni. Pourquoi les syndicats britanniques n'ont-ils pas protesté lorsque les entreprises britanniques ont tâché de tirer profit sur le dos de la concurrence étrangère ? Les organisations syndicales manquent d'un réseau international efficace, d'autant plus important à l'époque de la mondialisation.
- A part cela, il y avait aussi pas mal d'affiches avec le slogan « British Jobs for British Workers ». Ce slogan porte atteinte à la directive contre les discriminations de l'Union européenne et ne devrait donc pas être repris par un premier ministre – il pourrait ainsi inciter les entreprises à une politique d'embauche discriminatoire.

Le rédacteur en chef d'un tabloïd de droite

- Ce que veulent les électeurs et nos lecteurs : beaucoup d'entre eux souhaitent que le gouvernement fasse des efforts pour créer de nouveau des emplois pour les ressortissants britanniques au Royaume Uni – le dumping salarial par les travailleurs en provenance de l'Europe de l'Est inquiète bon nombre de personnes.
- Les étrangers volent les emplois aux Britanniques : dans les douze mois qui ont suivi la revendication de Gordon Brown « British Jobs for British Workers » en septembre 2007, le nombre des travailleurs étrangers en Grande Bretagne a augmenté de 175.000, tandis que le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 45.000. Le gouvernement s'est vu reprocher le fait d'avoir trop ouvert le marché du travail aux étrangers, contrairement à son propre discours.
- Manque de confiance en l'Europe : Enfin les syndicats commencent à comprendre que l'intégration européenne ne constitue pas une solution, mais qu'elle est au contraire l'une des causes majeures de leurs problèmes. Si l'Union européenne est si peu populaire auprès de nos lecteurs, c'est parce qu'elle décrédibilise la souveraineté nationale et les particularités britanniques sans rien apporter aux citoyens.



Les comités d'entreprise européens

Du co-management au niveau transnational ou d'internationalisme d'en bas ?

« Sommaire je pense dire les choses correctement en déclarant que la volonté pour une collaboration européenne est sensiblement dominée par le fait que tout le monde pense d'abord à son propre pays, sa propre entreprise, bref à soi-même avant de penser aux autres. »

Comité d'entreprise européen d'une usine Ford en Allemagne dans une interview avec Stefanie Hürtgen (2008, 194)

★ Introduction

Les comités d'entreprise européens (CEE) font partie des éléments de relations industrielles à qui on se réfère souvent lors d'un débat social ou académique portant tout aussi bien sur l'idée que sur la réalité de *l'Europe sociale*. En analogie avec la fusion des organisations syndicales à l'échelle européenne, ils pourraient offrir des points d'accroche pour aboutir à un certain internationalisme qui d'après certains optimistes pourrait présenter un contrepoids à celui du management au moins à long terme. Les pessimistes

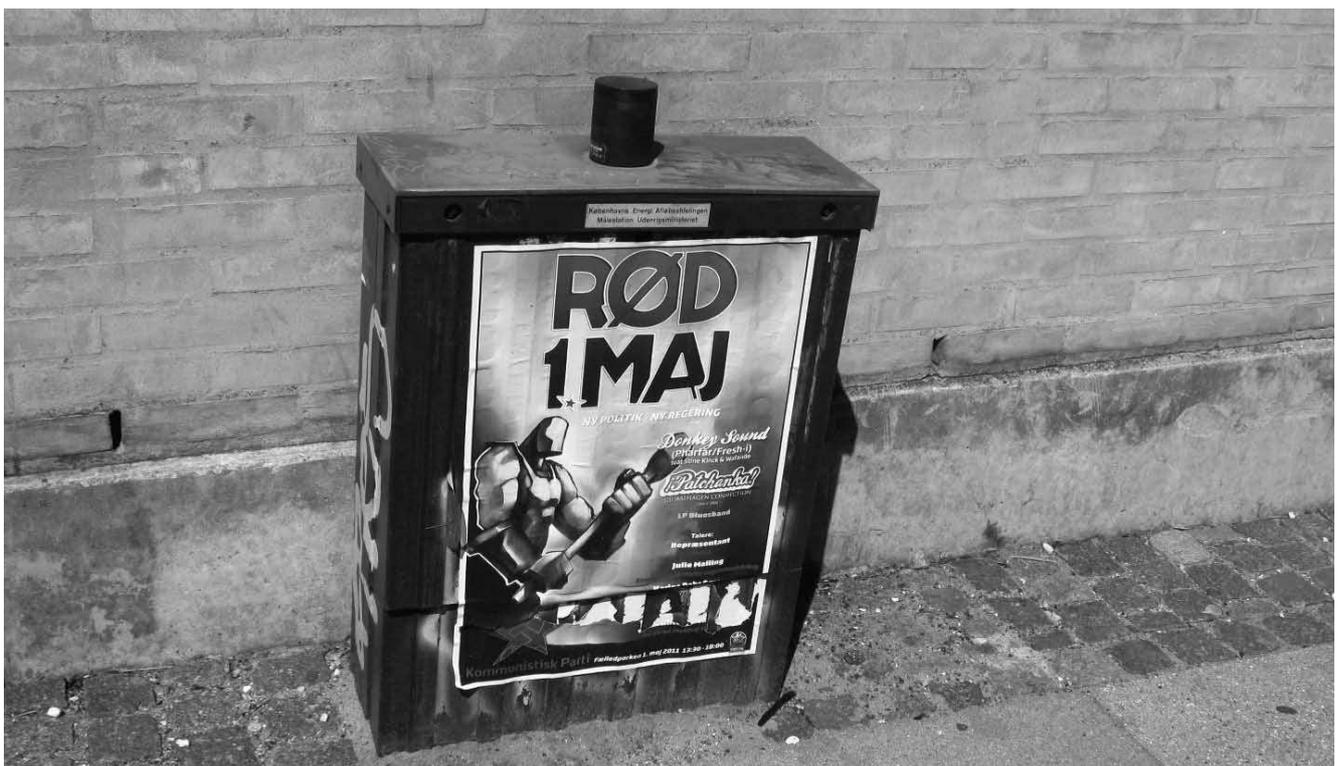
cependant n'en sont pas si sûrs. Ils renvoient d'abord aux faibles compétences qui ont été accordées aux comités d'entreprise européens par la directive de 1994, mais aussi par les directives suivantes 97/74/CE et 2007/14/CE. D'autre part, ils se montrent sceptiques en ce qui concerne la question si les comités d'entreprise européens agissent vraiment pour l'intérêt des salariés ou si au contraire ils ne seraient pas plutôt tentés de faire du co-management transnational.

Comme le font déjà sous-entendre ces positions parfaitement contraires, il est tout à fait possible de discuter de manière productive au sein des organisations syndicales si la directive sur les comités d'entreprise européens a un sens et comment elle se présente en pratique. Le matériel pour cette discussion pourrait être fourni par la controverse qui en 2002 avait été disputée dans l'encart économique de l'hebdomadaire de gauche suisse WoZ. Wolfgang Schaumberg qui se présente en tant que « militant syndical de base convaincu » et qui pendant de longues années a mené des activités dans

l'usine Opel de Bochum y soutient la thèse que l'activité des comités d'entreprise européens consiste à faire du co-management transnational, ce qui n'annoncerait rien de bon pour les salariés. Hans Baumann, ancien « économiste en chef » du syndicat suisse UNIA, insiste par contre sur le fait que des rencontres régulières des comités d'entreprise de plusieurs pays différents constitueraient au moins un potentiel de contrepoids et d'internationalisme. Afin de pouvoir classer ce débat dans un contexte socio-politique, on vous donne ici quelques informations contextuelles pour accompagner les textes de Schaumberg et Baumann. Ainsi, vous aurez un aperçu concis à propos des origines, du fonctionnement et des résultats des comités d'entreprise européens. Lorsque les participants connaissent ces informations, ils ne devraient pas avoir de difficultés d'évaluer ces prises de position au-delà d'un simple résumé purement descriptif. Non seulement le débat au sein des organisations syndicales pourrait démontrer le contraste vif entre les idées et approches optimistes et pessimistes, idéalement ce débat pourrait même les faire avancer.

★ Contexte

Les premières approches pour l'introduction des éléments de codécision transfrontalière au sein des grands groupes multinationales ont été observées dès les années 1970. A cette époque-là, ce furent surtout les Pays-Bas, mais également les pays scandinaves qui se sont engagés pour la mise en place des possibilités de participation pour les salariés à l'échelle européenne. À la fin du mandat du commissaire européen Henk Vredeling, chargé des affaires sociales en 1980, la Commission européenne avait présenté un projet de directive qui porterait le nom du social-démocrate et ancien résistant hollandais (cf. à propos de la genèse : NELSON 1988). D'après cette directive, la direction des grands groupes multinationaux auraient été soumis à certaines obligations d'information et de consultation des salariés. Même si le Parlement européen avait approuvé la *directive Vredeling* en octobre 1982, son application a échoué suite à une campagne de lobbying massive et d'abord réussie des associations d'entreprise d'une part



et au refus des gouvernements conservateurs de certains pays européens d'autre part. Ce fut tout particulièrement le veto du gouvernement Thatcher et la pression politique de l'association européenne des chefs d'entreprises UNICE qui ont empêché la mise en pratique de *Vredeling*. Cependant, cette directive ne prévoyait même aucune possibilité de sanction par rapport aux infractions de la part des chefs d'entreprises ni la possibilité de la faire appliquer de force par les pays membres réticents. Puisqu'elle était concentrée sur les droits d'information des salariés, il n'était pas non plus possible de faire reconnaître les syndicats en tant que parti syndical européen. De toute évidence, ce ne fut non seulement cette faiblesse en ce qui concerne les possibilités de participation réelles, mais également la spéculation sur l'utilité économique d'une intégration sociale renforcée qui avait fait surgir une quarantaine de comités d'entreprises européens bénévoles entre le milieu des années 1980 et 1994, et cela malgré toutes les objections des radicaux du marché (ANONYMOUS 1995, 99 sq.).

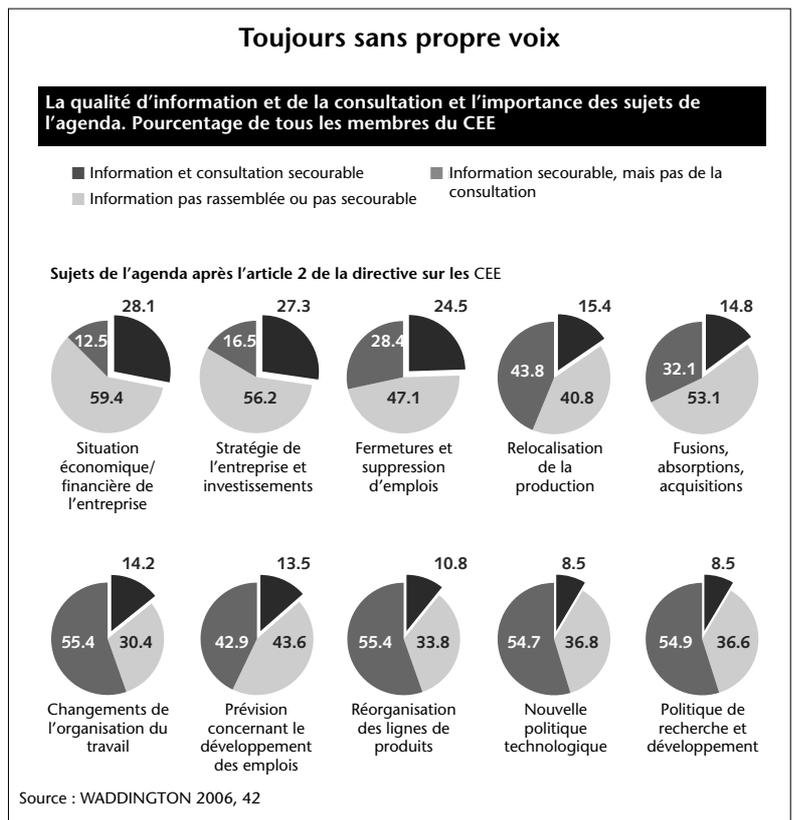
L'opposition continue du gouvernement et des grands groupes britanniques avait d'abord fait croire que cette directive européenne 94/45/CE pour « l'institution d'un comité d'entreprise européen ou d'une procédure dans les entreprises de dimension communautaire et les groupes d'entreprises de dimension communautaire en vue d'informer et de consulter les travailleurs » relancée par le procès de Maastricht allait subir un sort semblable à celui de celles qui l'avaient précédée, mais elle a finalement été votée le 22 septembre 1994. Il est désormais possible d'institutionnaliser des comités d'entreprise européens dans les entreprises comptant des effectifs d'au moins 1.000 personnes et opérant dans deux pays membres de l'Union européenne (avec au moins 150 salariés par pays). Un comité d'entreprise européen doit être constitué d'au moins trois et tout au plus de 30 membres. Une fois par an, les représentants du personnel devront être informés lors d'une réu-

nion plénière à propos des décisions et stratégies centrales de l'entreprise. A cette occasion et d'après la directive, il faut leur présenter un rapport économique de la direction européenne, se référant « notamment sur sa structure, sa situation économique et financière, l'évolution probable de ses activités, la production et les ventes, la situation et l'évolution probable de l'emploi, les investissements, les changements substantiels concernant l'organisation, l'introduction de nouvelles méthodes de travail ou de nouveaux procédés de production, les transferts de production, les fusions, la réduction de la taille ou la fermeture d'entreprises, d'établissements ou de parties importantes de ceux-ci et les licenciements collectifs. » (DIRECTIVE 94/45/CE)

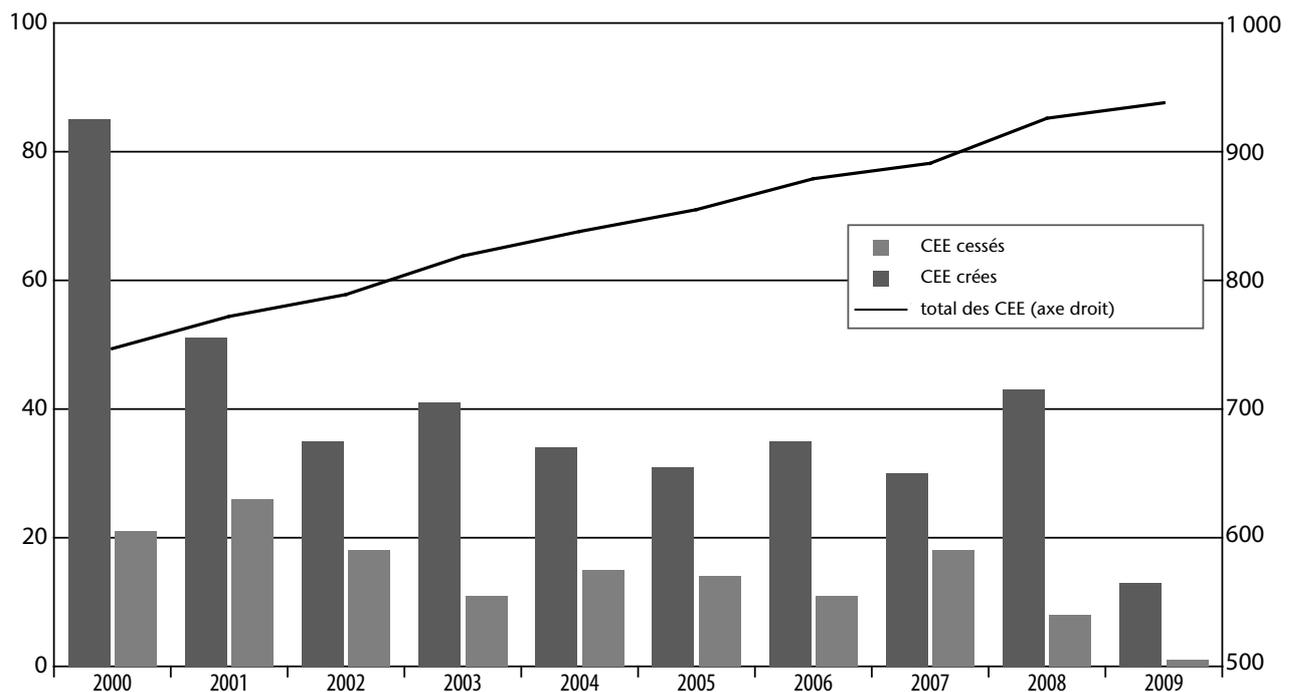
Dans ce sens, le CEE, géré par un petit comité directeur entre deux réunions plénières ne peut pas être considéré comme une instance de codécision mais plutôt comme une instance de conseil. Ainsi, il ne pourra pas empêcher « la fermeture ou la délocalisation d'un site si par exemple l'usine Adam Opel SA envisage de délocaliser sa production à l'étranger pour des raisons financières. » Cependant, selon la fondation Hans Böckler qui se situe plutôt proche des syndicalistes, il remplit tout de même quelques fonctions essentielles pour les comités d'entreprises : « Il est possible d'échanger des informations, de discuter, de développer des stratégies ensemble et de mieux comprendre des cultures étrangères. » (FONDATION HANS BÖCKLER 2006, 8) Pour les entreprises qui aimeraient anticiper la mise en place des comités d'entreprise européens, la Commission européenne a créé sous paragraphe 13 une directive pour une période transitoire permettant de créer des possibilités alternatives et moins contraignantes pour l'information des salariés. Cette possibilité a été utilisée surtout par des entreprises britanniques ayant prévu la fin du *opting out* de leur gouvernement.

D'après les calculs de l'Institut syndical européen ETUI, les CEE comptaient

938 instances pour l'Union européenne en début 2010, ce qui correspond à une proportion d'environ 40 pour cent du nombre total des conglomérats multinationaux théoriquement envisageables de la Communauté (COMMISSION EUROPÉENNE 2010, 45). D'après les précisions du chercheur de codécision Jeremy Waddington, la plupart des comités d'entreprise européens se sont montrés peu satisfaits avec la constitution réelle de ces instances. Ainsi, seulement 15,4 pour cent des comités d'entreprise européens s'estiment informés à propos des délocalisations selon les règles de la directive. Pour 43,8 pour cent des cas, ce sujet n'est pas ou peu abordé par la direction. De plus, un quart des entreprises semblent ne pas respecter l'obligation d'informer ou même de consulter le CEE à temps à propos d'une prise de décision concernant des mesures de restructuration importantes. D'après leurs propres déclarations, 30 pour cent des CEE ne sont jamais consultés lorsqu'il s'agit de prendre une décision aux conséquences importantes, 38,8 pour cent même apprennent ce genre de décision uniquement par les journaux (cf. WADDINGTON 2006, 42 sq.).



Comités d'entreprise européens



Source : ETUI, base de données sur les comités d'entreprise européens

Malgré leurs possibilités restreintes, beaucoup de comités d'entreprise européens tentent d'utiliser leurs instances pour influencer les décisions d'entreprises. Pour la plupart, on peut parler d'une stratégie *corporatiste et compétitive* : dans le cadre des alliances stratégiques, les délégués du personnel soutiennent le groupe pour accroître sa compétitivité au niveau international en exigeant le maintien du siège social et des emplois en contrepartie. Nous citons en exemple un extrait des documents d'un séminaire CEE pour les comités d'entreprise européens de la société Ford : « Les délégués du personnel de la Ford Motor Company en Europe ont toujours poursuivi un concept constructif pour la représentation des travailleurs afin d'assurer l'avenir de l'entreprise et du site/des effectifs à long terme. Fondamentalement, ils étaient toujours prêts à soutenir les mesures de la direction afin d'améliorer la compétitivité de l'entreprise et de garantir l'emploi en améliorant l'efficacité et la qualité de production. » (COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN DE FORD 2005, 35) Dans sa recherche concernant les comités d'entreprises européens, Stefanie Hürtgen arrive à la conclusion qu'on pourrait parler d'une « orientation globale vers une forme de co-management » qui se distinguerait seulement en fonction de « la véhémence avec laquelle sera revendiqué un < meilleur management > pour les salariés et une marge de manœuvre pour les sites et leurs effectifs. » (HÜRTGEN 2008, 171).

Comme certains membres du CEE le disent eux-mêmes, la collaboration avec la direction contribue à agrandir la distance par rapport aux effectifs : « La disposition à la coopération est finalement entravée par le fait que la situation des délégués du personnel vis-à-vis des effectifs devient de plus en plus difficile à cause de la politique adoptée par la direction de l'entreprise ; s'ensuit qu'il devient de plus en plus problématique pour eux de justifier leur collaboration avec la direction. » (COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN DE FORD 2005, 35 sq.) Lorsque même la

plupart des comités d'entreprise plus ou moins directement impliqués émettent des doutes par rapport aux « excursions du personnel » régulières, l'existence d'un CEE est encore plus difficilement acceptable pour la plupart des salariés – Pourvu qu'ils soient au courant de son existence. En ce qui concerne le cas allemand, la sociologue du travail Britta Rehder explique cette crise de légitimation des structures de « codécision » réelle ou prétendue par le fait que la plupart des comités d'entreprises en tant que co-managers approuvent la participation à une négociation concessionnaire dont le résultat est plutôt négatif du point de vue des salariés (REHDER 2006). Les instances dont la marge de manœuvre est encore plus petite que celle d'un bureau de comité d'entreprise allemand (à part ceux mis en place par le CEE, on y comptera les « comités d'entreprises mondiaux » mis en place sur une base bénévole par certains grands groupes) ont perdu de leur crédibilité suite aux magouilles de certains chefs de comité d'entreprise avec les grands patrons du management. L'exemple du scandale chez Volkswagen illustre ici la montée des structures ayant transformé des délégués du personnel légalement élus en instruments utiles et complaisants des grands patrons (DOMBOIS 2009).

Pour approfondir

Rainer DOMBOIS (2009), Die VW-Affäre – Lehrstück zu den Risiken deutschen Co-Managements [L'affaire Volkswagen: une leçon sur les risques de la cogestion allemande], in : *Industrielle Beziehungen* 3/2009, p. 207-231. [Version on-line plus longue: <http://www.iaw.uni-bremen.de/downloads/Dombois-VW-Langfassung.pdf>]

Stefanie HÜRTGEN (2008), *Transnationales Co-Management. Betriebliche Politik in der globalen Konkurrenz* [De la cogestion transnational. La politique de l'entreprise au temps de la concurrence mondiale], Münster.

Harvie RAMSAY (1997), Fool's gold? European works councils and workplace democracy [Or des fous? Comités d'entreprise européens et la démocratie sur le lieu de travail], in : *Industrial Relations Journal* 4/1997, p. 314-322.

★ Activités

Suite à un exposé basé sur les informations contextuelles présentées ci-dessus et des textes supplémentaires, les groupes de travail pourront analyser d'abord l'un des deux textes imprimés comme *fiches de travail* sous les aspects suivants :

- Quels sont les arguments donnés par l'auteur à propos sa propre position vis-à-vis de la réalité théorique et pratique des comités d'entreprise européens ?
- Comment l'auteur explique-t-il les faiblesses qu'il a lui-même découvertes par rapport aux comités d'entreprise européens réellement existants ?
- Quelles sont les stratégies de comportement politique par rapport aux comités d'entreprise européens proposées par les auteurs ?

Ensuite, vous pourrez discuter la question si dans les circonstances actuelles des alternatives par rapport aux pratiques actuelles des comités d'entreprise européens sont possibles et si c'est le cas, en quoi consisteraient ces stratégies. Quels sont les motifs éventuels de la Commission européenne pour soutenir les comités d'entreprise européennes en matière légale mais aussi financière ?

★ Fiches de travail

Wolfgang Schaumberg: Comités d'entreprise européens et mondiaux unissez-vous ? Les problèmes de la collaboration internationale présentés à l'exemple de l'industrie automobile

Jusqu'à la fin des années 1990, Wolfgang Schaumberg a travaillé pendant 30 ans à l'usine Opel de Bochum. Pendant 25 ans, il était également membre du comité d'entreprise. La version complète de son article a été publiée le 17 octobre 2002 au *Dossier économique* de l'hebdomadaire de gauche alternative suisse WoZ.



[...] La généralisation croissante des comités d'entreprise au niveau européen et mondial devrait donner lieu à l'espoir que les grandes multinationales auront de plus en plus de difficultés pour monter les salariés les uns contre les autres et leur soutirer des concessions lors de n'importe quelle décision d'investissement, n'est-ce pas ? [...]

Lorsque la direction de GM a annoncé la suppression d'environ 6.000 emplois en Europe (et la fermeture de l'usine Luton), Klaus Franz, président du CEE de GM (et également président de l'ensemble des comités d'entreprise des usines allemandes) a réagi : « Nous demandons à la direction européenne de prendre des mesures permettant d'améliorer le rendement de l'entreprise grâce à des campagnes de vente et de production. » Apparemment, M Franz ne peut imaginer aucune garantie pour les intérêts de l'effectif à part celle d'un profit croissant. Il raisonne d'ailleurs parfaitement dans l'esprit de la convention GM-CEE, lorsqu'il déclare dans une interview avec la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* : « Au lieu de faire du contre-management, le comité d'entreprise devrait à présent faire du co-management. » un « durcissement des fronts entre les salariés et la direction » ne serait pas la bonne méthode. Lui même se considérerait en premier lieu comme président du comité d'entreprise chez Opel et ensuite comme « syndicaliste engagé ». Lorsque quelqu'un pense ainsi, il verra dans les actions de solidarité menées en toute l'Europe plutôt un avertissement du grand public (rassurant en plus les effectifs) que le début des conflits plus durs pouvant forcer GM à faire de concessions réelles. D'abord président du comité d'entreprise soucieux de la compétitivité chez Opel, ensuite syndicaliste, d'abord la concurrence, ensuite la solidarité – avec une telle image de soi, il sera évidemment impossible de mener des actions de lutte internationale contre le capital.

Cela ressemble à la position des syndicalistes importants chez Volkswagen : « C'est le groupe qui profite de l'existence des comités d'entreprise mondiaux. », c'est ainsi que le quotidien allemand *Frankfurter Rundschau* cite Hans-Jürgen Uhl, secrétaire du syndicat IG Metall du comité d'entreprise mondial de Volkswagen en septembre 2000. De tels représentants « contribuent à faire baisser les coûts chez Volkswagen car il y a moins de grèves. » le président de l'ensemble des comités d'entreprises de Volkswagen exigeait même dès la création du CEE : « Les sites allemands doivent rester le centre de la production et du développement du groupe Volkswagen. »

Le plus important, c'est de sauver la situation de profit de notre site – cela semble être la devise de ces représentants au sein des comités d'entreprise européens ou mondiaux. « En réalité, c'est une lutte des uns contre les autres dont chacun espère tirer le maximum de bénéfice pour lui-même », voici la description qu'a donnée avec beaucoup d'autocritique un collègue

britannique lors d'une conférence des travailleurs d'automobile européens à Bochum (1994). « En pratique, n'importe quel comité d'entreprise lutte pour son site. Si nous avons un droit de décision sérieux par rapport à l'investissement dans tel ou tel pays, ce serait certainement bientôt la fin de la solidarité des salariés. » Telle était la réponse directe du président du comité d'entreprise du groupe Dillinger Hütte en août 2002 à propos de ses propres expériences et par rapport à la publication du syndicat IG Metall. Il n'est guère possible de donner une description plus précise de la pratique. Au lieu de lutter ensemble contre le chantage de la part des entreprises qui essaient de monter les effectifs les uns contre les autres, on rivalise dans l'abandon des positions durement acquises.

J'ai connu des représentants syndicalistes importants revendiquant de telles convictions au sein des usines GM de Varsovie à Saragosse tout comme dans les usines d'automobile de Detroit, Puebla (Mexique) ou São Paulo. Partout dans le monde, dans le cadre de l'introduction de la production « amincie » au niveau mondial (travail en équipe, processus de développement continuels etc.) les managers ont pu engager les représentants syndicalistes les plus importants pour les soutenir idéologiquement. Le manque de collaboration syndicale au niveau international serait-il essentiellement un problème de ces comités d'entreprises qui se sont ralliés au co-management et qu'on reconnaît aisément à leur grosse voiture rutilante, étant donné que la plupart d'entre eux ont considérablement amélioré leur revenu après avoir changé de bord. Le processus de changement que suivent les anciens ouvriers ou salariés lorsqu'ils montent en grade au sein des délégations du personnel serait-il en cause ? Même cette explication ne serait pas complète.

La direction utilise la concurrence du marché afin de renforcer la concurrence entre les différents sites. Cela conduit à la situation absurde, mais réelle que tous les représentants du CEE impliqués dans ce jeu se toisent avec méfiance en essayant chacun d'arracher des promesses par rapport aux investissements ou à la production pour « leur propre site » à la direction – dans l'espoir de garantir ainsi l'avenir de leurs propres effectifs. Cette concurrence forme d'ailleurs également la base des nombreuses « alliances pour l'emploi » avec leur « conventions pour la garantie du maintien du site » respectives et conclues au niveau d'entreprise. Depuis des années, elles font partie du quotidien en Allemagne, sans pour autant avoir pu empêcher les suppressions d'emploi massives. [...]

Pour la politique syndicale internationale, cet attachement traditionnel au bloc des « partenaires sociaux » signifie en pratique une orientation plus forte sur la devise « gagner la guerre de la concurrence » qu'une lutte commune contre le pouvoir des grands groupes. Même si la politique de compétitivité poursuivie par les représentants syndicaux fait l'objet de vives critiques au sein des effectifs sur place (après avoir été témoins d'une nouvelle magouille), au fond la plupart acceptent les procédés et les résultats des négociations. Car finalement ce sont quand même eux qui ont voté leur comité d'entreprise. « La chemise est plus près du corps que la veste », c'est ce qu'on dit souvent lorsqu'il s'agit d'être solidaire avec les collègues d'autres filières à l'étranger en prenant le risque de s'opposer à « sa propre entreprise ». Ainsi, les salariés se lancent à vive allure dans la compétition, comme si le fait que seulement la concurrence permet de protéger ses propres intérêts était quelque chose de naturel. [...] Il faut un débat plus offensif en ce qui

concerne nos exigences par rapport aux comités d'entreprises européens et mondiaux et l'internationalisme syndical en général. Chez Opel à Bochum, nous avons essayé depuis plus de 20 ans en tant que groupe syndical de gauche, de faire avancer la collaboration internationale, par exemple grâce à des visites réciproques des syndicalistes de base, des conférences internationales, des échanges réguliers et tout cela en impliquant l'ensemble des effectifs. Cependant, en ce qui concerne son contenu, notre discussion était orientée surtout sur la défense. Ainsi, nous ne nous sommes guère projetés au-delà du regroupement nécessaire au sein du groupe GM ou des expériences dans l'industrie automobile en général. Notre critique par rapport à la politique syndicale officielle s'est limitée à dénoncer une orientation trop compétitive. Pour comprendre les obligations engendrées par le besoin de compétitivité sans en faire son objectif, un mouvement syndical et social pour une autre société est nécessaire. Pour développer cependant une alternative, il faut aboutir à un débat international englobant l'ensemble de la société sans craindre des questions directes et sans exclure nos défauts. >>

Source: Wolfgang SCHAUMBERG (2002), Euro- und Weltbetriebsräte aller Multis, vereinigt uns? [Comités d'entreprise des multinationales européennes et mondiales unissez vous?], in : *WoZ économique*, 17 octobre 2002. [<http://www.woz.ch/archiv/old/02/42/2016.html>]

Hans Baumann: Quelle chance ! Des comités d'entreprise européens – une contre-puissance

Jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite en 2008, Hans Baumann a travaillé pour le syndicat des services et de l'industrie suisse UNIA, dernièrement comme secrétaire central pour la politique économique. La version complète de son article a été publiée le 17 octobre 2002 au *Dossier économique* de l'hebdomadaire de gauche alternative suisse WoZ.

<< La plupart des comités d'entreprise européens (CEE) existent depuis environ six ans – peu de temps pour une novation sociale de cette envergure. Un bilan intermédiaire est tout de même possible et nécessaire. Tandis que la « dimension sociale » de l'Union européenne (UE) sur d'autres secteurs comme par exemple les minimas sociaux ou les relations de travail collectives n'avance que très péniblement, le dialogue social au niveau des grands groupes s'est considérablement accéléré : la directive européenne à propos des comités d'entreprise européens (1994) a engendré un grand mouvement dynamique au sein des entreprises transnationales. [...]

Selon la formule de cette directive, le droit de codécision au sein du CEE se limite aux informations et consultations, c'est-à-dire que les comités d'entreprise européens devront être informés et consultés régulièrement dès qu'il s'agit de prendre une décision d'envergure. Quelques petites conventions excèdent ces droits et accordent un vrai pouvoir de négociation aux CEE. A l'heure actuelle, les expériences avec les CEE sont plutôt mitigées. Le fait que des milliers de personnes se réunissent régulièrement en toute l'Europe pour échanger leurs expériences et discuter les stratégies de leurs entreprises constitue un progrès qu'il ne faut pas mésestimer : il constitue la condition préalable pour la création d'un réseau européen des syndicats et des comités d'entreprise locaux qui pourront ensuite développer des stratégies alternatives aux pôles de compétitivité et aux objectifs de maximisation de profit à court terme du management. Comme le montrent les expériences

les plus récentes, ce n'est pas la formule des accords conclus, mais surtout l'application pratique au sein de chaque CEE qui détermine l'évolution de l'instance en question, à savoir si elle sera instrumentalisée par la direction de l'entreprise ou si elle pourra offrir une plate-forme destinée à faire prévaloir les intérêts des salariés d'une manière plus efficace.

Cela correspond aussi à mes expériences en tant que expert syndical pour les comités d'entreprise européens : sans égard pour le texte de la convention, il existe des CEE qui se limitent à une seule excursion par année ; à cette occasion, ils se font informer par le management à propos de la situation commerciale et en tirent à peu près la même quantité d'informations qu'un actionnaire moyen ou un journaliste curieux. En dehors des réunions, ils ne sont guère en contact les uns avec les autres.

Cependant, la plupart des délégués syndicaux cultivent à présent le dialogue et l'échange de manière intensive au sein des CEE. Ils se réunissent lors d'une assemblée, au sein d'une commission, dans des groupes de travail spécifiques qui existent dans le cadre de nombreux CEE ou bien pour prendre des mesures particulières, comme par exemple des restructurations ou des fusions. Ces contacts sont très précieux, même si le CEE n'arrivera pas vraiment à influencer sur la direction. La connaissance mutuelle des cultures d'entreprise et des systèmes sociaux qu'on acquiert grâce à ces réunions présente d'ailleurs une condition indispensable pour la collaboration. Cet échange pourra également accomplir la fonction de « détecteur de mensonge » en permettant aux membres du CEE de vérifier certaines informations de la part du management. Cela aboutit souvent à un échange à propos de *best practice*, c'est-à-dire de meilleures conditions ailleurs – des informations qui pourront être utilisées lors des négociations collectives au niveau national. Ainsi, un comité d'entreprise pourra par exemple se rendre compte du fait que les collègues français ont davantage de droits en cas de licenciement. Un comité d'entreprise espagnol apprendra que le même groupe en Suisse paye des retraites relativement plus généreuses que prévues par la loi et qu'en Allemagne, il existe un régime de pension régie par convention collective tandis qu'en Espagne il n'y a rien du tout. [...]

D'autre part, les CEE des différents grands groupes ont pu conclure des accords avec le management à l'échelle européenne ou même mondiale, même si ce genre de mesures n'est pas prévu par la convention du CEE. [...]

L'implication du CEE lors des négociations des codes de bonne conduite au sein du groupe concernant les droits syndicaux et sociaux offre une excellente possibilité d'élargir le débat au-delà du cadre européen. Lors des réunions du CEE sont traités ainsi également des problèmes à l'échelle mondiale tels que le travail des enfants. D'après mon expérience, les comités d'entreprise européens ne se limitent pas du tout à la « Forteresse Europe ». Souvent, les grands groupes refusent cependant le débat à propos de tels sujets. Une contre-stratégie des grands groupes consiste à présent à souligner leur engagement au sein des organisations telles que le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) avec son co-fondateur Stefan Schmidheiny ou d'annoncer leur contribution à des programmes de développement durable au niveau social et écologique. Ils le font cependant sans impliquer les syndicats ou la CEE et donc sans disposer d'un organe de contrôle interne. (Une telle stratégie au sein du WBCSD est également poursuivie par les dix cimenteries les plus grandes au niveau mondial, dont Holcim avec sa « Cement Sustainability Initiative, our agenda for action »).

Un CEE pourra également avoir un rôle important comme organisme de contrôle – à condition que les contacts avec les autres parties du groupe puissent être entretenus au-delà de l'Europe de l'Ouest ou qu'il y existe au moins la possibilité pour une collaboration régulière avec les centrales des syndicats internationaux. L'implication des salariés dans les pays de l'Europe Centrale et de l'Europe de l'Est constitue ici un autre grand défi dans le cadre de l'ouverture de l'Union européenne vers l'est. Pour les groupes opérant au niveau mondial, le développement des activités du CEE et des contacts syndicaux par rapport à l'Europe de l'Est et même par rapport à d'autres continents est indispensable. Il est cependant nécessaire de construire préalablement des fondements solides avec un système d'information interne efficace et des relations stables au sein de l'Europe. L'élargissement du réseau sur d'autres continents n'est pas très utile à l'heure où un comité d'entreprise européen ne fonctionne même pas encore correctement pour l'Europe de l'Ouest ce qui est malheureusement encore très souvent le cas.

La critique du travail de beaucoup de CEE est justifiée car leurs possibilités sont restreintes, ce qui – logiquement – les rend plus vulnérables aux tentatives d'instrumentalisation par le management. Ce problème concerne cependant aussi et peut-être même plus les comités et commissions d'entreprise locaux. [...]

Pour la plupart, l'organisation syndicale au niveau national est trop faible et donc incapable d'envoyer des syndicalistes de confiance bien formés pour le CEE. Une autre raison pour cette incapacité se trouve également dans le fait que les différents syndicats européens ne se sont pas encore adaptés aux structures des grands groupes opérant au niveau mondial et que le travail international au sein des centrales des syndicats n'a pas encore autant d'importance qu'il devrait avoir. [...] Comme le montre clairement l'expérience des six dernières années : ceux des CEE (il y en a très peu) qui ont bénéficié du soutien des syndicats tout en pouvant s'appuyer sur des réseaux de contact intersyndicaux et d'autres infrastructures ont remporté les premiers succès : ainsi, ils ont pu créer au moins les débuts d'un contre-pouvoir au sein des grands groupes. C'est pour cela que l'élargissement de ces possibilités dépend finalement surtout d'une évolution de l'état d'esprit au sein des organisations syndicales.



Source: Hans BAUMANN (2002), Euro-Betriebsräte – eine Gegenmacht [CEE: une contrepuissance], in : *WOZ économique*, 17 octobre 2002. (<http://www.woz.ch/archiv/old/02/42/2017.html>)

Bibliographie « Une Europe sociale!? »

[Tous les liens internet ont été examinés le 14 juillet 2011]

Formation politique à propos de l'Europe : méthodes et techniques pédagogiques

- CISL (2002), *Guide syndical de la mondialisation*, Bruxelles. [<http://www.icftu.org/pubs/globalisation/FR/report.pdf>]
- DGB-BILDUNGSWERK THÜRINGEN E.V. (2008), *Baustein zur nicht-rassistischen Bildungsarbeit*, Erfurt. [<http://baustein.dgb-bwt.de/>]
- ETUC (2010), *Training Modules*, Bruxelles. [<http://www.etuc.org/r/557>]
- EUROPAREFERAT DER SENATSKANZLEI BERLIN (2010), *Berliner Europakompass. Wie Berliner Schulen Europa entdecken, erleben und nutzen können*, Berlin. [http://www.berlin.de/imperia/md/content/rbm-skzl/europareferat/oeffentlichkeitsarbeit/publikationen/bln_europakompass.pdf?start&ts=1303119805&file=bln_europakompass.pdf]
- FONDATION HANS BÖCKLER (2006), *Unterrichtsbaustein Mitbestimmung in Europa*, Düsseldorf. [http://www.boeckler.de/pdf/p_themenheft_mitbest_europa_2006.pdf]
- FREIRE, Paulo (2000), *La pédagogie des opprimés ; suivi de conscientisation et révolution*, Paris.
- INTERNATIONAL FEDERATION OF WORKERS' EDUCATION ASSOCIATIONS (2004), *Trade Union Education and Organisation in the Global Economy*, Manchester. [<http://www.newunionism.net/library/internationalism/IFWEA%20-%20Trade%20Union%20Education%20and%20Organisation%20in%20the%20Global%20Economy%20-%202004.pdf>]
- JUGEND FÜR EUROPA (2010), *Europa vermitteln. Handbuch zur europabezogenen Jugendbildung*, Bonn. [<http://www.jugendfuereuropa.de/downloads/4-20-1276/hb-innen-081204-web.pdf>]
- LANDESZENTRALE FÜR POLITISCHE BILDUNG NRW (2008), *Ergebnisraum Europa. Methoden, Inhalte und Materialien zum Einsatz im Unterricht*, Düsseldorf. [<http://www.politische-bildung.nrw.de/imperia/md/content/pdf-publikationen/34.pdf>]
- NATURFREUNDEJUGEND DEUTSCHLANDS (2007), *Europasprech. Wie Europapolitik funktioniert und warum alles so kompliziert ist. Informationen und Tipps für mehr Durchblick in der EU*, Remagen. [<http://www.europasprech.de/files/006/content/europasprech.pdf>]
- ÖGB (2002), *Der Europäische Gewerkschaftsbund (EGB)*, Vienne. [http://www2.igmetall.de/homepages/offenbach-ov/boerse/33216/weissenbrunner/3/OeGB_EGB.pdf]
- REICH, Kersten (éd.) (2008), *Methodenpool*, Cologne. [<http://methodenpool.uni-koeln.de>]
- SIEMSEN, Mirko et KREUTZEDER, Matthias (2007), *Negotiations and Decision-Making in the European Union. Teaching and Learning Through Role-Play Simulation Games*, Saarebruck.
- SOLIDAR et ABF et DGB-BILDUNGSWERK (2010), *Decent Work and Quality Jobs in Europe. Organising learning processes for trade unionists*, s.l.
- THE TRAPESE COLLECTIVE (2007), *Do it yourself. A handbook for changing the world*, Londres.
- VEREINTE DIENSTLEISTUNGSGEWERKSCHAFT (2007), *EU-Bildungsbausteine für Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer*, Berlin. [<http://www.verdi-eu-bildungsbausteine.de/>]

Chaînes de production mondiales

- FISCHER, Karin et REINER, Christian et STARITZ, Cornelia (éd.) (2010), *Globale Güterketten. Weltweite Arbeitsteilung und ungleiche Entwicklung*, Vienne.
- HARTMANN, Kathrin (2009), *Ende der Märchenstunde. Wie die Industrie die Lohas und Lifestyle-Ökos vereinnahmt*, Munich.
- KLEIN, Naomi (2007), *No Logo! La tyrannie des marques*, Paris.

- KOMLOSY, Andrea (2010), Weltmarkttextilien. Globale Güterketten im historischen Wandel, in : FISCHER, Karin et REINER, Christian et STARITZ, Cornelia (éd.) (2010), *Globale Güterketten. Weltweite Arbeitsteilung und ungleiche Entwicklung*, Vienne, p. 76-97.
- KORN, Wolfgang (2009), *Die Weltreise einer Fleeceweste: Eine kleine Geschichte über die große Globalisierung*, Berlin.
- LE MONDE DIPLOMATIQUE (éd.) (2009), *Atlas 2010*, Paris.
- RIVOLI, Pietra (2009), *Les aventures d'un tee-shirt dans l'économie globalisée*, Paris 2007.
- ### Périphérisation
- ARRIGHI, Giovanni (1990), The Developmentalist Illusion. A Reconceptualization of the Periphery, in : MARTIN, William G. (éd.), *Semiperipheral States in the World-Economy*, Westport, p. 11-42.
- COMMISSION EUROPÉENNE (2010), *Cinquième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale*, Bruxelles. [http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion5/pdf/5cr_fr.pdf]
- EUROSTAT (2010), *Income and Living Conditions in Europe*, Bruxelles.
- HARVEY, David (2003), Der « neue Imperialismus ». Akkumulation durch Enteignung, *Supplement du journal Sozialismus* 5/2003.
- HOFBAUER, Hannes (2007), *EU-Osterweiterung. Historische Basis – ökonomische Triebkräfte – soziale Folgen*, Vienne.
- KOMLOSY, Andrea (2005), Innere Peripherien als Ersatz für Kolonien? Zentrenbildung und Peripherisierung in der Habsburgermonarchie, in : HÁRS, Endre et MÜLLER-FUNK, Wolfgang et REBER, Ursula et RUTHNER, Clemens (éd.), *Zentren und Peripherien in der k.u.k. Monarchie*, Tübingen, p. 55-78.
- MUSIOLEK, Bettina et al. (2005), *Die Stimmen der Arbeiterinnen. Zur Situation von Frauen in der Bekleidungsindustrie Osteuropas und der Türkei*, Meissen 2005. [http://www.ostwind-institut.org/recherchen/WorkersVoices_dt_72dpi_fertig.pdf]
- NEUNHÖFFER, Gisela et SCHÜTTPELZ, Anne (2002), « Offene » und « geschlossene » Transformation. Von peripheren zu noch periphereren Kapitalismen in Osteuropa, in : Prokla 128/2002, p. 377-398.
- PROKLA 128 (2002), *Peripherer Kapitalismus in Europa*, tome 3/2002 du journal des sciences sociales critique.
- ### Précarisation
- ALONSO, Luis Enrique et RODRIGUEZ, Carlos Fernandez (2008), Emploi et précarité des jeunes en Espagne, in : *Travail et Emploi* 115/2008, p. 71-80.
- BRINKMANN, Ulrich et DÖRRE, Klaus et RÖBENACK, Silke (2006), *Prekäre Arbeit: Ursachen, Ausmaß, soziale Folgen und subjektive Verarbeitungsformen unsicherer Beschäftigungsverhältnisse*, Bonn.
- CASTEL, Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris.
- CES (2008), *Quality of jobs at risk! An overview from the ETUC on the incidence and rise of precarious work in Europe*, Bruxelles. [http://www.etuc.org/IMG/pdf_PRECARIOUS_WORK_IN_EUROPEupdate-kh1.pdf]
- COMMISSION EUROPÉENNE (2010), *Employment in Europe 2010*, Bruxelles.
- COMMISSION EUROPÉENNE (2006), *Moderniser le droit du travail pour relever les défis du XXIe siècle. Livre vert*, Bruxelles. [http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2004_2009/documents/com/com_com%282006%290708_/com_com%282006%290708_fr.pdf]
- DEMOCRACIA REAL YA! (2011), Manifeste. [<http://www.democraciarealya.es/manifiesto-comun/manifiesto-pour-une-vraie-democratie-maintenant/>]
- DEMOCRACIA REAL YA! (2011), [mouvement espagnol des indignados sur Facebook: <http://www.facebook.com/democraciarealya>]
- FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES MÉTALURGISTES (2009), *Deuxième revendication commune pour les négociations collectives. Pour des emplois plus sûrs, contre le travail précaire*, Bruxelles. [<http://www.emf-fem.org/Press/Publications/EMF-Second-Common-Demand>]
- FRIEDRICH, Julia et MÜLLER, Eva et BAUMHOLT, Boris (2009), *Deutschland dritter Klasse. Leben in der Unterschicht*, Munich.
- GROUPE BLAUER MONTAG (2008), *Risse im Putz. Autonomie, Prekariisierung und autoritärer Sozialstaat*, Berlin.
- HAUER, Dirk (2007), Umkämpfte Normalität. Prekariisierung und die Neudefinition proletarischer Reproduktionsbedingungen, in : KLAUTKE, Roland et OHRLEIN, Brigitte (éd.) (2007), *Preka-*

rität – Neoliberalismus – Deregulierung. Beiträge des Kritischen Bewegungsdiskurses, Hambourg, pp. 30-43.

- HONEGGER, Jürg (2001), Employability statt Jobsicherheit, in : *Personalwirtschaft* 5/2001, p. 50-54.
- STRECK, Ralf (2010), Zapatero umarmt die Bosse, in : *Neues Deutschland*, 30 novembre 2010.
- Film: OBINO, Stefano (2005), *Il Vangelo secondo Precario – Storie di ordinaria flessibilità*, Italie.
- Film: LOACH, Ken (2007), *It's a free World*, Royaume Uni.
- Film: VENIER, Massimo (2009), *Generazione Mille Euro*, Italie.

La crise en Grèce

- ATTAC (2011), *Für ein solidarisches Europa*, s.l. [<http://www.attac.de/aktuell/eurokrise>]
- BRENNER, Robert P. (2009), Die Krise wird der Großen Depression gleichkommen, in : BRENNER, Robert et DAHN, Daniela et HENGSBACH, Friedhelm et SASSEN, Saskia et al. (éd.) (2009), *Kapitalismus am Ende? Attac: Analysen und Alternativen*, Hambourg, p. 25-31.
- CHATZISTEFANOPOULOU, Aris et KITIDI, Katerina (2011), Greece has woken up to debtocracy, in : *The Guardian*, 9 juillet 2011. [<http://guardian.co.uk/commentisfree/2011/jul/09/Greece-debtocracy>]
- COMMISSION EUROPÉENNE (2005), *Livre blanc. Politique des services financiers 2005-2010*, Bruxelles.
- DANONE (2010), *Document de référence 2010. Rapport financier annuel*, Paris
- JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (1985), *Décision de la Commission du 24 avril 1985 relative à l'assurance en Grèce des biens publics et des crédits accordés par les banques publiques heléniques*, 11 juin 1985.
- KAUFMANN, Stephan (2011), « Verkauft doch eure Inseln, ihr Pleite-Griechen ». 20 beliebte Irrtümer in der Schuldenkrise, Berlin. [http://www.rosalux.de/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publicationen/Broschur_Pleite-Griechen_d.pdf]
- KLEIN, Naomi (2010), *La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, Paris.
- KOUTSIS, Athanase (2011), Vent de fronde en Europe. Les « indignés » de Syntagma, in : *Le Monde Diplomatique* 7/2011. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2011/07/KOUTSIS/20756>]
- KRITIDIS, Gregor (2010), Krise als Katalysator. Zur Transformation der griechischen Arbeiterbewegung, in : *Sozial.Geschichte online* 3/2010, p. 133-147. [http://duepublico.uni-duisburg-essen.de/servlets/DerivateServlet/Derivate-24621/09_Kritisid%20Krise.pdf]
- KURIER (2010), EZB-Stark: « Schuldenerlass wäre Fehler » [Interview], in : *Kurier*, 22 juin 2011. [<http://kurier.at/wirtschaft/3916657.php>]
- LANDGRAF, Anton (2011), Sparen bis zum Suizid, in : *Jungle World*, 7 juillet 2011. [<http://jungle-world.com/artikel/2011/27/43528.html>]
- MÜLLER, Klaus (2002), *Globalisierung*, Bonn.
- PARTI SOCIALISTE EUROPÉEN (2010), *Solidarité et relance ou égoïsme et austérité : l'Europe doit choisir*, Bruxelles.
- REAL DEMOCRACY GREECE (2011), *Protest call of demonstrators on Athen's Syntagma Square*, 22 Juin 2011. [<http://real-democracy.gr/fr/international/information-internationale-22062011>]
- SPiegel-ONLINE (2011), Extrem-Sparen. Wo die Griechen konkret kürzen, in : *Spiegel-Online*, 29 juin 2011. [<http://www.spiegel.de/wirtschaft/soziales/0,1518,druck-771308,00.html>]
- WEARDEN, Graeme (2010), Greece debt crisis: timeline, in: *The Guardian*, 5 mai 2010. [<http://guardian.co.uk/business/2010/may/05/greece-debt-crisis-timeline>]
- WEARDEN, Graeme et STEWART, Heather (2011), Greek austerity bill passes: what happens now?, in : *The Guardian*, 29 juin 2011. [<http://www.guardian.co.uk/business/2011/jun/29/Greece-debt-crisis-explained>]
- WEHR, Andreas (2010), *Griechenland, die Krise und der Euro*, Cologne.
- Film: EFIMEROS, Costas (2011), *Debtocracy*, Grèce. [<http://www.debtocracy.gr/indexen.html>]
- Film: WAGENHOFER, Erwin (2008), *Let's make money*, Autriche.

Corporatisme compétitif

- Acuerdo Social y Económico. Para el crecimiento, el empleo y la garantía de las pensiones* (2011). [www.lamoncloa.gob.es/docs/Acuerdo.pdf]
- TFUE (2009), *Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne*.
- BIELING, Hans-Jürgen et DEPPE, Frank (1999), Europäische Integration und industrielle Beziehungen – Zur Kritik des Konzeptes des „Wettbewerbscorporatismus“, in : SCHMITTHENNER, Horst et URBAN, Hans-Jürgen (éd.), *Sozialstaat*

- als Reformprojekt. *Optionen für eine andere Politik*, Hambourg, p. 275-300.
- BISPINCK, Reinhard et SCHULTEN, Thorsten (1999), *Tarifpolitik unter dem Euro*, Hambourg.
- CERNY, Philip G. (1990), *The Changing Architecture of Politics. Structure, Agency and the Future of the State*, Londres.
- GOUVERNEMENT FÉDÉRAL D'ALLEMAGNE (1998), *Bündnis für Arbeit, Ausbildung und Wettbewerbsfähigkeit*, Berlin. [http://www.eu-employment-observatory.net/ersep/imi66_d/00030005.asp]
- HASSEL, Anke et HOFFMANN, Reiner (1999), Nationale Bündnisse und Perspektiven eines europäischen Beschäftigungspakts, in: ARLT, Hans-Jürgen et NEHLS, Sabine (éd.), *Bündnis für Arbeit – Konstruktion, Kritik, Karriere*, Opladen et Wiesbaden, p. 213-230.
- HIRSCH, Joachim (1995), *Der nationale Wettbewerbsstaat. Staat, Demokratie und Politik im globalen Kapitalismus*, Amsterdam et Berlin.
- JESSOP, Bob (2002), *The Future of the Capitalist State*, Cambridge.
- JESSOP, Bob (1997), Die Zukunft des Nationalstaates. Erosion oder Reorganisation? In: BECKER, Steffen et al. (éd.), *Jenseits der Nationalökonomie?* Hambourg, p. 50-95.
- MADSEN, Jørgen Steen (1999), Less agreement on link between pay and competitiveness, in: *European industrial relations observatory on-line*, 28 janvier 1999. [<http://www.eurofound.europa.eu/eiro/1999/01/feature/dk9901102f.htm>]
- PRESIDENZA DEL CONSIGLIO DEI MINISTRI (1996), *Accordo per il Lavoro*. [[http://db.formez.it/storicofontinor.nsf/f4302670d7fd6e078025670e00524476/3F48EC9ABCE73185C1256CB600500D2F/\\$file/accordo%20lavoro%2096%20testo%20int.PDF](http://db.formez.it/storicofontinor.nsf/f4302670d7fd6e078025670e00524476/3F48EC9ABCE73185C1256CB600500D2F/$file/accordo%20lavoro%2096%20testo%20int.PDF)]
- PRESIDENZA DEL CONSIGLIO DEI MINISTRI ET AL. (1992) : *Protocollo sulla politica dei redditi e la lotta all'inflazione e il costo del lavoro*. [<http://www.portalecnel.it/portale/archiviocontrattivi.nsf/vwAccordiGovePartiSoci?openview&Count=3000>]
- REGINI, Marino (2000), *Modelli di capitalismo. Le risposte europee alla sfida della globalizzazione*, Rome et Bari.
- REGINI, Marino (1997), Still Engaging in Corporatism? Einige Lehren aus jüngsten italienischen Erfahrungen mit der Konzertierung, in : *PVS* 2/1997, p. 298-317.
- SCHULTEN, Thorsten (2000), Zwischen nationalem Wettbewerbscorporatismus und symbolischem Euro-Korporatismus – zur Einbindung der Gewerkschaften in die neoliberale Restrukturierung Europas, in : BIELING, Hans-Jürgen et STEINHILBER, Jochen (éd.), *Die Konfiguration Europas. Dimensionen einer kritischen Integrationstheorie*, p. 222-242.
- WANDLER, Reiner (2011), Zwei Jahre länger arbeiten, in : *taz*, 2 février 2011. [<http://www.taz.de/!65254/>]

Politique salariale dans la zone euro

- BRAUNBERGER, Gerald (2009), *Keynes für Jedermann. Die Renaissance des Krisenökonomien*, Francfort.
- COMMISSION EUROPÉENNE (2010), *Communication de la Commission au Parlement Européen, au Conseil Européen, au Conseil, à la Banque Centrale Européenne, au Comité Économique et Social Européen et au Comité des Régions. Renforcer la coordination des politiques économiques*, Bruxelles. [http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/com/com_com%282010%290250_/com_com%282010%290250_fr.pdf]
- GRUPE EUROMEMO (2011), EuroMemo 2010/11. Der Krise entgegentreten: Solidarität statt Sparkurs, *Supplement du journal Sozialismus* 3/2011.
- HANCKÉ, Bob (2002), The Political Economy of Wage-Setting in the Eurozone, in : POCHE, Philippe (éd.), *Wage policy in the Eurozone*, Bruxelles, p. 131-148. [<http://personal.lse.ac.uk/hancke/myweb/Wages%20in%20Pochet.pdf>]
- HEINE, Michael et HERR, Hansjörg (2006), Die Europäische Währungsunion im Treibsand. Fehlende Lohnkoordination und fiskalische Schwächen gefährden das europäische Projekt, in : *Prokla* 144/2006, p. 361-379.
- HEINE, Michael et HERR, Hansjörg (2004), *Die Europäische Zentralbank. Eine kritische Einführung in die Strategie und Politik der EZB*, Marbourg.
- HEISE, Arne (2002), Theorie optimaler Lohnräume. Zur Tarifpolitik in der Europäischen Währungsunion, in : *Vierteljahreshefte zur Wirtschaftsforschung* 3/2002, p. 368-383.
- HERR, Hansjörg (2009), Es sind die Löhne, in : *Le Monde Diplomatique* [édition allemande], 13 février 2009.
- INITIATIVE DE DOORN (1998), La déclaration de Doorn « *The Euro obliges to collaborate on wage policies!* », déclaration de presse de la deuxième

meeting annuelle de l'initiative de Doorn, 5 septembre 1998, Doorn.

MÜLLER, Klaus (1999), Die Einführung des Euro. Monetäre, politische und institutionelle Aspekte der europäischen Integration, in : *Prokla* 114/1999, p. 7-28.

SCHERRER, Christoph (2010), Das « Modell Deutschland » geht gestärkt aus der Krise : Grund zum Feiern? In : *Gegenblende. Das gewerkschaftliche Debattenmagazin* 6/2010.

SCHULTEN, Thorsten (2004), *Solidarische Lohnpolitik in Europa. Zur Politischen Ökonomie der Gewerkschaften*, Hambourg.

SCHULTEN, Thorsten (2009), Zehn Jahre europäische Koordinierung der Tarifpolitik – eine Zwischenbilanz [manuscrit pour le conférence « Für ein soziales Europa. Perspektiven für die Überwindung der Krise », 21 mars 2009 à Düsseldorf]. [http://www.rosa-Luxemburg-club.de/fileadmin/rls_uploads/dokumentationen/090321_NRW-EU-Konferenz/SchultenEuropaeischeKoordinierung.pdf]

Lobbyisme

ARTHUR D. LITTLE (2002), *Wirtschaftliche Auswirkungen der EU-Stoffpolitik. Zusammenfassung zum BDI-Forschungsprojekt*, Wiesbade.

GOVERNEMENT FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE (2002), *Gemeinsame Position der Bundesregierung, des Verbandes der Chemischen Industrie e.V. (VCI) und der Industriegewerkschaft Bergbau, Chemie, Energie (IGBCE) zum Weißbuch der Europäischen Kommission « Strategie für eine zukünftige Chemikalienpolitik »*, Berlin. [http://www.bmu.de/files/pdfs/allgemein/application/pdf/pm147_chemie.pdf]

CONTIERO, Marco (2006), *Toxic Lobby. How the chemicals industry is trying to kill REACH*, Bruxelles. [<http://www.greenpeace.org/international/en/publications/reports/toxic-lobby-how-the-chemical/>]

FLORENZ, Karl-Heinz (2007), Politikberatung in Europa am Beispiel der Chemikalienpolitik REACH, in : DAGGER, Steffen et KAMBECK, Michael (éd.), *Politikberatung und Lobbying in Brüssel*, Wiesbade, p. 42-60.

KLAWITTER, Nils (2007a), Kapitulation im Kampf gegen die Krebsreger, in: *Spiegel-Online*, 28 janvier 2007. [<http://www.spiegel.de/wirtschaft/0,1518,461994,00.html>]

KLAWITTER, Nils (2007b), Lobbyismus in der EU, in: NETZWERK RECHERCHE E.V. (éd.), *NR-Werkstatt Kritischer Wirtschaftsjournalismus. Analysen und Argumente, Tipps und Tricks*, Wiesbade, p. 137-144.

MUSU, Tony (2004), *REACH au travail. Les bénéfices potentiels de la nouvelle politique européenne sur les agents chimiques pour les travailleurs*, Bruxelles. [<http://hesa.etui-rehs.org/uk/publications/files/REACH-FR.pdf>]

MUSU, Tony (2011), Politique industrielle en Europe : quel role pour les syndicats ? L'exemple de REACH, in: *ETUI Policy Brief* No 3/2011, p. 1-5.

PLASTIC PLANET (2009), *Gefährlichen Chemikalien auf der Spur*, Vienne. [www.plastic-planet.at/derfilm/schulmaterialien/MODUL4REACH.pdf]

RISS, Jorgo (2010), Chemical Warfare – the lobbying battle on REACH, in : ALTER-EU (éd.), *Bursting the Brussels bubble. The battle to expose corporate lobbying at the heart of the EU*, Bruxelles, p. 33-47. [<http://www.alter-eu.org/sites/default/files/documents/bursting-the-Brussels-bubble.pdf>]

SCHMOLDT, Hubertus et al. (2003), *Joint Statement of ECEG, CEFIC and EMCEF on the New European Chemicals Policy (REACH)*, Madrid.

SELIN, Henrik (2007), Coalition politics and chemicals management in a regulatory ambitious Europe, in : *Global Environmental Politics* 3/2007, p. 63-93.

VER.DI (2004), *Stellungnahme zur Europäischen Chemiepolitik der Bundesfachgruppe Chemie und weitere Industrien*, Berlin.

WAXMAN, Henry A. (2004), *A special interest case study. The chemical industry, the Bush administration, and European efforts to regulate Chemicals*, Washington. [http://www.safecosmetics.org/downloads/Waxman-report_2004.pdf]

Film: BOOTE, Werner (2009), *Plastic Planet*, RFA.

Employabilité

BLANCKE, Susanne et ROTH, Christian et SCHMID, Josef (2000), *Employability (Beschäftigungsfähigkeit) als Herausforderung für den Arbeitsmarkt auf dem Weg zur flexiblen Erwerbsgesellschaft. Eine Konzept- und Literaturstudie*, Stuttgart.

BUNDESAGENTUR FÜR ARBEIT (2008), *Kampagnenaufwurf zur Kampagne Weiter durch Bildung*, Nuremberg. [<http://www.arbeitsagentur.de> du 24 septembre 2008]

- COMMISSION EUROPÉENNE (2002), *Communication de la Commission au Conseil, au Parlement Européen, au Comité économique et Social et au Comité des Régions. Bilan de cinq années de stratégie européenne pour l'emploi*, Bruxelles. [http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2002:0416:FIN:FR:PDF]
- GEVA-INSTITUT (2005), *Kompetenz-Test in eigener Sache. Eine Analyse der eigenen Stärken und Entwicklungsfelder*, Munich. [http://www.in-eigener-sache.de/cps/rde/xchg/ies/style.xsl/675.html]
- INITIATIVE IN EIGENER SACHE. Fit in die berufliche Zukunft (2011), *12 Leitsätze*. [http://www.in-eigener-sache.de/cps/rde/xchg/ies/style.xsl/219.html]
- INITIATIVE WEGE ZUR SELBST GMBH E. V. (2008), *Kernthesen*. [http://www.selbst-gmbh.de/philosophie.htm]
- JESSOP, Bob (2003), Changes in Welfare Regimes and the Search for Flexibility and Employability, in : OVERBEEK, Henk (éd.), *The Political Economy of European Unemployment. European Integration and the Transnationalization of the Employment Question*, Londres et New York, p. 29-50.
- KRAUS, Katrin (2006), *Vom Beruf zur Employability? Zur Theorie einer Pädagogik des Erwerbs*, Wiesbade.
- RUMP, Jutta et EILERS, Silke (2006), Managing Employability, in : RUMP, Jutta et SATTELBERGER, Thomas et FISCHER, Heinz (éd.), *Employability Management. Grundlagen, Konzepte, Perspektiven*, Wiesbade, p. 13-73.
- SPECK, Peter (éd.) (2008), *Employability – Herausforderungen für die strategische Personalentwicklung. Konzepte für eine flexible, innovationsorientierte Arbeitswelt von morgen*, Wiesbade.
- STEINERT, Heinz (2004), *Neue Flexibilität, neue Normierungen. Der zuverlässige Mensch in der Wissensgesellschaft*, Vienne. [http://www.links-netz.de/T_texte/T_steinert_disziplin.html]
- TAYLOR, Frederick Winslow (1912), *Principes d'organisation scientifique des usines*, Paris.
- commencer-une-greve-de-la-faim-massive-en-grece/]
- GATTI, Fabrizio (2010), « Der ideale Arbeiter ist der, der keine Rechte hat. » [Interview], in: *Jungle World*, 10/11 mars 2010.
- DEL GRANDE, Gabriele (2011), *Fortress Europe* [Blog]. <http://fortresseurope.blogspot.com/2006/02/immigrs-mortsaux-frontieres-de-leurope.html>.
- DEL GRANDE, Gabriele (2010), *discours pour le reprise de « Pro Asyl Hand 2010 »*. [http://www.proasyl.de/fileadmin/fm-dam/b_Ueber_uns/Stiftung/Rede_von_Gabriele_del_Grande.pdf].
- DEL GRANDE, Gabriele (2007): *Mamadou va a morire. La strage dei clandestini nel Mediterraneo*, Rome.
- FRONTEX (2009), *Rapport générale 2009*, Varsovie. [http://www.frontex.europa.eu/gfx/frontex/files/general_report/2009/frontex-2010-0005-00-00-enfr.pdf]
- BERKENBUSCH, Anna et HAUSTEIN, Sebastian et KÜHNE, Friederike et RENNER, Bastian (éd.) (2008), *Geschlossene Gesellschaft*, Berlin.
- HESS, Sabine et KASPAREK, Bernd (éd.) (2010), *Grenzregime. Diskurse, Praktiken, Institutionen in Europa*, Berlin et Hambourg.
- KASPAREK, Bernd (2010), Laboratorium, Think Tank, *Doing Border: Die Grenzschutzagentur Frontex*, in : HESS, Sabine et KASPAREK, Bernd (éd.) (2010), *Grenzregime. Diskurse, Praktiken, Institutionen in Europa*, Berlin et Hambourg, p. 111-126.
- KIRMIZAKI, Eirini / PHILIPP, Carolin / TSAPOPOULO, Katerina (2011): Die sind anders als wir, in : *Jungle World*, 10 février 2011.
- MIGREUROP (2009), *Europe's murderous borders*, Paris.
- NETZWERK KRITISCHE MIGRATIONS- UND GRENZREGIMEFORSCHUNG (2010), appel « Demokratie statt Integration » , in : *DISS-Journal* 20/2010, p. 5.
- PRO ASYL (2008), *Abdrängen und Zurückweisen. Über den Einsatz der europäischen Grenzagentur FRONTEX gegen Flüchtlinge*, Cologne.
- REPORT MAINZ (2009), *Krieg gegen Flüchtlinge*. 5 octobre 2009. [http://www.youtube.com/watch?v=9Q4ZcWeTEiE&feature=related]

Le régime des frontières de l'UE

- ARD-MORGENMAGAZIN (2011), *rapport sur Lampedusa*, 3 avril 2011. [http://www.einslive.de/medien/html/1live/2011/03/31/ard-morgenmagazin-lampedusa.xml]
- ASSEMBLÉE DES RÉFUGIÉS EN GRÈVE DE LA FAIM (2011), *déclaration de l'Assemblée des réfugiés en grève de la faim*, 23 janvier 2011. [http://fr.contrainfo.espiv.net/2011/01/18/300-immigres-prets-a-

La mer de plastique

- AUFHAUSER, Elisabeth et REINER, Christian (2010), *Die Macht der Supermarktketten. Zur Steuerung globaler Warenketten durch den Einzelhandel*, in: FISCHER, Karin et REINER, Christian et STARITZ, Cornelia (éd.), *Globale Güterketten. Weltweite*

Arbeitsteilung und ungleiche Entwicklung, Vienne, p. 246-269.

- BELL, Nicolas (2010), *Extraits d'un rapport sur El Ejido, dix ans après le pogrome*. [<http://www.uniterre.ch/doc/2010/ExtraitsELEjido2010.pdf>]
- BELL, Nicolas (2003), Erdbeeren, Salat und Bauernlegen. Illegale Arbeit in der europäischen Landwirtschaft, in: *Le Monde Diplomatique* 4/2003.
- BRODAL, Sissel (2006), Moderne Sklavenarbeit in der europäischen Landwirtschaft, in : *Widerspruch* 51/2006, p. 155-163.
- DAUM, Pierre (2010), Et pour quelques tomates de plus. Des serres espagnoles aux assiettes françaises, in : *Le Monde Diplomatique*, Mars 2010. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2010/03/DAUM/18889>]
- EUROPÄISCHES BÜRGERINNENFORUM (éd.) (2004), *Bittere Ernte. Die moderne Sklaverei in der industriellen Landwirtschaft Europas*, Bâle.
- HIGGINBOTTOM, Andy (2000), *Super-Exploitation of Immigrant Labour in Europe. The Case of Intense Agriculture in Spain*. [manuscrit pour la conférence de CSE « Global Capital and Global Struggles. Strategies, Alliances, Alternatives » à Londres, 1/2 juillet 2000]
- KIRSCHKE, Gaston (2000), Ketchup El Ejido. Migration, Rassismus und gewerkschaftliche (Selbst-)Organisation in Spanien, in : *express* 6-7/2000.
- LAWRENCE, Felicity (2011), Spain's salad growers are modern-day slaves, say charities, in : *The Guardian*, 7 février 2011.
- NOLAGER BREMEN et EUROPÄISCHES BÜRGERINNENFORUM (éd.) (2008), *Peripherie und Plastikmeer. Globale Landwirtschaft – Migration – Widerstand*, Vienne. [<http://no-racism.net/upload/823354996.pdf>]
- STOBART, Luke: Borders, Labour Impacts, and Union Responses: Case of Spain, in : *Refuge. Canada's Periodical on Refugees* 2/2009, p. 29-40.

L'idée d'une Europe sociale

- BEERHORST, Joachim / URBAN, Hans-Jürgen (éd.) (2005), *Handlungsfeld Europäische Integration. Gewerkschaftspolitik in und für Europa*, Hambourg.
- BLAIR, Tony (2005), Vision for Europe. Economic Modernization Can Save Our Societies, in : *European Affairs* 2/3 2007.
- BLAIR, Tony et SCHRÖDER, Gerhard (1999), *La troisième voie / The Third Way / Die Neue Mitte*, s.l.

[<http://miroirs.ironie.org/socialisme/www.psinfo.net/dossiers/gauche/3voie/manifeste.html>]

- DELORS, Jacques (1988), *Speech*, in : TUC Annual Congress Report 1988, Londres, p. 568-70.
- HUFFSCHMID, Jörg (1994), *Wem gehört Europa ?* tome 1: Wirtschaftspolitik in der EG. tome 2: Kapitalstrategien, Heilbronn.
- LECHEVALIER, Arnaud et WIELGOHS, Jan (2010), EU-Sozialpolitik und die Debatte um das Europäische Sozialmodell, in : *Berliner Debatte INITIAL* 2/2010, p. 29-44.
- LÉNINE, Vladimir Ilitch (1973), Dumot d'ordre des États-Unis d'Europe, in : *Œuvres* tome XXI, Paris et Moscou, p. 351-355. [<http://www.marxists.org/francais/lenin/works/1915/08/vil19150823.htm>]
- PRÉSUMEY, Vincent (2000), Blairisme, jospinisme, « Europe sociale » : la fin des fétiches ? In : *Carré rouge* mai 2000, p. 21-31. [<http://www.carre-rouge.org/Numeros/N14/21.pdf>]
- SASSOON, Donald (1996), *One Hundred Years of Socialism. The West European Left in the Twentieth Century*, Londres.
- SCHÄFER, Axel et al. (éd.) (1998), « ... als einen Anfang des solidarischen europäischen Staates » *Sozialdemokratie und Europa. Vom Völkerfrühling 1848 bis zur politischen Union*, s.l. [<http://library.fes.de/pdf-files/netzquelle/01723.pdf>]

La libre circulation des travailleurs

- BARNARD, Catherine (2009), « British Jobs for British Workers ». The Lindsey Oil Refinery Dispute and the Future of Local Labour Clauses in an Integrated EU Market, in: *Industrial Law Journal* 3/2009, p. 245-277.
- BLANKE, Thomas (2008), *Die Entscheidungen des EuGH in den Fällen Viking, Laval und Rueffert – Domestizierung des Streikrechts und europaweite Nivellierung der industriellen Beziehungen*. Oldenburger Studien zur Europäisierung und zur transnationalen Regulierung 18/2008. [http://www.cetro.uni-oldenburg.de/de/download/Nr_18_jm.pdf]
- BÜCKER, Andreas / WARNECK, Wiebke (éd.) (2010), *Viking – Laval – Rüffert. Consequences and policy perspectives*, Bruxelles. [<http://library.fes.de/pdf-files/gurn/00379.pdf>]
- BUNKE, Christian (2009), Nationalistisch? Internationalistisch! Lindsey-Streik in Großbritannien

- Interview mit einem Streikführer, in : *lunapark* 21 6/2009, p. 14-15. [http://www.labournet.de/internationales/gb/bunke_lp6.pdf]
- BURNS, John F. (2009), British Unions, Angry Over Use of Foreign Workers, Stage Walkouts, in: *New York Times*, 31 janvier 2009.
- ICL-FI (2009), *Trade unions/minorities must stop racist provocations! Fascists feed on Labour government racism*. [<http://www.icl-fi.org/english/wh/209/Fascists.html>]
- KETER, Vincent (2009), *Government policy on 'British Jobs for British Workers'*, Standard Note SN/BT/4501 to Members of Parliament, 16 septembre 2009. [<http://www.parliament.uk/briefingpapers/commons/lib/research/briefings/snb-04501.pdf>]
- KILPATRICK, Claire (2009), *British Jobs for British Workers? UK Industrial Action and Free Movement of Services in EU Law. Law, Society and Economy Working Papers* 16/2009. [http://www.lse.ac.uk/collections/law/wps/WPS2009-16_Kilpatrick.pdf]
- MEARDI, Guglielmo (2010), *Worker(s) movement and crisis. Unions, migrants and posted workers in the construction sectors' turmoil in UK and Spain 2008-2010*, Présentation au ISA World Congress à Gothembourg, 11 au 14 juillet 2010. [http://www2.warwick.ac.uk/fac/soc/wbs/research/irru/publications/recentconf/gm_goteborg.pdf]
- MILNE, Seumas (2009), Des grèves « racistes » au Royaume-Uni ? Manipulations politiques pour justifier la baisse des salaires, in : *Le Monde Diplomatique* juin 2009. [<http://www.monde-diplomatique.fr/2009/06/MILNE/17244>]
- WUHRER, Pit (2009), Streiks gegen EU-Standards, in : *der Freitag*, 12 février 2009. [<http://www.freitag.de/wochenthema/0907-grossbritannien-streiks-europa-lohndumping>]
- stück zu den Risiken deutschen Co-Managements, in : *Industrielle Beziehungen* 3/2009, p. 207-231. [version on-line plus longue: <http://www.iaw.uni-bremen.de/downloads/Dombois-VW-Langfassung.pdf>]
- COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉENNE DE FORD (2005), *Antizipierung des Wandels in der Automobilindustrie als Grundlage zukünftiger Handlungsstrategien in Europäischen Betriebsräten*, s.l. [<http://www.euro-betriebsrat.de/pdf/fordbericht.pdf>]
- COMMISSION EUROPÉENNE (2011), *Les relations industrielles en Europe 2010. Synthèse*, Luxembourg.
- FONDATION HANS BÖCKLER (2006), *Unterrichtsbaustein Mitbestimmung in Europa*, Düsseldorf.
- HANCKÉ, Bob (2000), European Works Councils and Industrial Restructuring in the European Motor Industry, in : *European Journal of Industrial Relations*, 1/2000, p. 35-59.
- HÜRTGEN, Stefanie (2008), *Transnationales Co-Management. Betriebliche Politik in der globalen Konkurrenz*, Münster.
- KOTTHOFF, Hans (2006), *Lehrjahre des Europäischen Betriebsrats. Zehn Jahre transnationale Arbeitnehmervertretung*, Berlin.
- NELSON, Michael (1988), The Vredeling Directive. The EEC's Failed Attempt to Regulate Multinational Enterprises and Organize Collective Bargaining, in : *New York University Journal of International Law and Politics* 20/1988, p. 967-992.
- RAMSAY, Harvie (1997), Fool's gold? European works councils and workplace democracy, in : *Industrial Relations Journal* 4/1997, p. 314-322.
- REHDER, Britta (2006), Legitimitätsdefizite des Co-Managements. Betriebliche Bündnisse als Konfliktfeld zwischen Arbeitnehmern und betrieblicher Interessenvertretung, in : *Zeitschrift für Soziologie* 3/2006, p. 227-242.
- SCHAUMBERG, Wolfgang (2002), Euro- und Weltbetriebsräte aller Multis, vereinigt uns? In: *WoZ économique*, 17 octobre 2002. [<http://www.woz.ch/archiv/old/02/42/2016.html>]
- SCHULTEN, Thorsten (1992), *Internationalismus von unten. Europäische Betriebsräte in Transnationalen Konzernen*, Marbourg.
- TUCKMAN, Alan et WHITTAL, Michael (2002), Affirmation, games, and insecurity. Cultivating dissent within a new workplace regime, in : *Capital & Class* p. 65-93.
- WADDINGTON, Jeremy (2006), Revision of the EWC directive. How EWC members see it, in : *Mitbestimmung* 8/2006, p. 41-44.

Comités d'entreprise européens

- ANONYMOUS (1995), European Works Councils. Social partners anticipate a directive, in : *International Labour Review* 1/1995, p. 91-103.
- BAUMANN, Hans (2002), Euro-Betriebsräte – eine Gegenmacht, in : *WoZ économique*, 17 octobre 2002. [<http://www.woz.ch/archiv/old/02/42/2017.html>]
- DOMBOIS, Rainer (2009), Die VW-Affäre – Lehr-



Le projet *Réseau européen des académies sociales et syndicalistes* est financé par la DG Emploi, affaires sociales et inclusion de la Commission européenne.